

2 ZERO "FAIM"



Revue Stratégique Nationale pour l'Eradication totale de la Faim (ODD 2) au Sénégal.







Sommaire

Liste des tableaux	IV
Liste des figures	IV
Liste des encadres	IV
Liste des sigles et abréviations	VI
Lexique	X
Propos liminaires	XI
Avant-propos	XIII
Préface	XV
Remerciements	XVII
Résumé exécutif	1
Introduction	8
Approche méthodologique	11
Articulation de la revue stratégique.	12
1. Revue de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal : synthèse et analyse des rapports des Groupes Thématiques de Travail (G.T.T)	13
1.1. Cartographie de la faim au Sénégal	14
1.2. La lutte contre la faim dans les politiques de protection sociale	34
1.3. Les politiques agricoles dans la lutte contre la faim	48
1.4. L'accès aux ressources : terre, eau, énergie	54
1.5. L'industrie agroalimentaire	66
1.6. La qualité de l'alimentation	80
1.7. Le genre	96
2. L'analyse systémique de l'ODD 2 au Sénégal	105
3. L'analyse prospective de la situation de la faim au Sénégal d'ici horizon 2030	111
4. Engagements Stratégiques	121
Conclusion et recommandations	137
Annexes	145
Références bibliographiques	152



Liste des cartes, figures et tableaux

Cartes et figures du GTT1

Figure 1 : Pourcentage de populations vulnérables dans 20 départements

Figure 2 : prévalence de la pauvreté / régions

Figure 3 : populations concernées par les 3 phases de l'insécurité alimentaire au Sénégal

Figure 4 : Répartition des départements concernés par l'insécurité alimentaire

Figure 5 : Score de consommation alimentaire

Figure 6 : Groupe de consommation alimentaire selon le milieu de résidence

Figure 7 : Groupe de consommation alimentaire selon la région

Figure 8 : Tableau des situations courante et projetée des ménages au Sénégal

Carte 1 : Valeur de la population en situation d'insécurité alimentaire par département

Carte 2 : Disparités des départements en situation d'insécurité alimentaire

Carte 3 : Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le SCA

Carte 4 : Carte des projets et programmes en sécurité alimentaire et nutritionnelle

Cartes et figures du GTT 2

Figure 1 : Schéma des paramètres du Programme National des Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF)

Figure 2 : Evolution de la Couverture des ménages par le PNBSF

Carte 1 : Carte cantine scolaire appuyée par le PAM

Cartes du GTT 3

Carte 1 : Zones chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition au Sénégal

Figures et tableaux du GTT 4

Figure 1 : progression budget d'investissement/ secteur hydraulique

Tableau 1 : réalisations du PUDC



Figures du GTT5

Figure 1 : Evolution du sous-secteur de l'agriculture dans le PIB au Sénégal de 2014 en 2015

Figure 2 : Evolution de la production céréalière

Figure 3 : Taux de couverture des besoins céréaliers de 2014 en 2015

Figure 4 : Evolution de la filière de pomme de terre de 2014 en 2015

Figure 5 :

Figure 6 : Répartition de la production nationale de lait en 2016 selon les différents types d'élevage

Figure 7 : Evolution de la production nationale d'œufs de consommation

Cartes et figures du GTT6

Figure 1 : évolution des prévalences de la malnutrition

Figure 2: malnutrition chronique ; ménages riches / ménages pauvres

Figure 3 : Insuffisance pondérale ; ménages riches / ménages pauvres

Figure 4 : prévalence du retard de croissance en milieu rural

Figure 5 : prévalence du retard de croissance en milieu urbain

Carte 1 : prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de 6-59 mois par région

Carte 2 : prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de 6-59 mois par région

Cartes et figures GTT7

Figure 1 : Prévalence de la malnutrition chez les femmes

Figure 2 : Taux de possession des terres ; femmes /hommes

Figure 3 : Répartition des terres agricoles ; femmes/hommes

Carte 1 : Prévalence de la malnutrition chez les femmes



V



Sigles et Abréviations

SIGLES	SIGNIFICATIONS
AG	Assemblée générale
ARC	African Risk Capacity
AME	Allaitement Maternel Exclusif
ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
ANER	Agence Nationale pour les énergies renouvelables
ANIDA	Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASER	Agence Sénégalaise d'électrification rurale
BARVAFOR	Projet de Bassin de Rétention et Valorisation des Forages Ruraux
BSF	Bourse de Sécurité Familiale
CEC	Carte d'égalité de chance
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAAS	Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal
CNRF	Commission Nationale de la réforme foncière
CNSA	Conseil National de Sécurité Alimentaire
COSFAM	Comité Sénégalais pour la fortification des aliments en micronutriments
COSEF	Conseil Sénégalais des Femmes
CREN	Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle
DAPSA	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DAN	Division de l'Alimentation et de la Nutrition
DGAS	Direction Générale de l'Action Sociale
DGPSSN	Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale
DOSAP	Document d'opérationnalisation du système d'alerte précoce
DPES	Document de Politique Economique et Sociale
DPM	Direction de la pêche maritime
DSV	Dans les politiques agricoles
ECOQUAL	Politique Régionale de la Qualité
ECOWAP	Politique agricole régionale pour l'Afrique de l'Ouest.



EDS	Enquête Démographique et de Santé
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
ENSAN	Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition
ERASAN	Enquête Rurale Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAR	Femme en âge de reproduction
GTP	Groupes de Travail Pluridisciplinaires
GTT	Groupe Thématique de Travail
Ha	Hectare
IPSR	Interventions Prolongées de Secours et de Redressement successives.
IMC	Indice de Masse Corporelle
LOASP	Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale
LPEDD	Lettre de Politique de l'environnement et développement durable
LPS-PA	Lettre de Politique sectorielle de la pêche et de l'aquaculture
LPDSE	Lettre de politique de Développement du Secteur de l'Énergie
NASAN	Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition.
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
MNTA	Maladies non transmissibles liées à l'alimentation
MNT	Maladies Non Transmissibles
MSAS	Ministère de la santé et de l'action sociale
ODD	Objectifs de Développement Durable
OM	Opérateurs de marché
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONP	Observatoire National de la Parité
ONU	Organisation des Nations Unies
OP	Organisations de producteurs
PAA	Purchase from Africans for Africa (Achats par les Africains pour l'Afrique)
PADAER	Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural .
PADERCA	Projet d'appui au développement rural en Casamance
PAFA-E	Projet d'Appui pour la Filière Agricole- Extension
PAM	Programme Alimentaire Mondial



PAPALF	Programme d'autonomisation des personnes affectées par la lèpre et leur famille,
PAPIL	Projet d'appui à la petite irrigation locale (PAPIL)
PASA LOUMAKAF	Projet D'appui A La Sécurité Alimentaire Dans Les Régions De Louga Matam Et Kaffrine
PAS	Plan d'Action Sectorial
PDDAA	Programme de développement durable de l'agriculture africaine
PEPAM	Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire
PI	Programme d'investissement
PIB	Produit Intérieur Brut
PPSAN	Projets et Programmes de Sécurité alimentaire et de Nutrition
PNASAR	Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
PNBSF	Programme National de Bourses de Sécurité familiale
PNDE	Plan National de Développement de l'Élevage
PNDN	Politique Nationale de Développement de la Nutrition
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PNRBC	Programme national de réadaptation à base communautaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNSAR	Programme d'Appui à la Sécurité alimentaire et à la Résilience
PRACAS	Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise.
PRGTE	Projet de « Renforcement de la Gestion des Terres et des Ecosystèmes
P2RS	Programme de Renforcement de la Résilience à la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle au Sahel
PRP	Priorités Résiliences Pays
PSE	Plan Sénégal Émergent
PSMN	Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition
PTA	Plan de travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PTIP	Programme Triennal d'Investissement Public
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage
RNU	Registre National Unique
SAN	Sécurité alimentaire et nutritionnelle
SAP	Système d'alerte précoce



SCA	Score de Consommation Alimentaire
SECNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SIG	Système d'Information Géographique
SMART	Standardized Monitoring and Assessment for Relief and Transition
SNEEG	Stratégie Nationale pour l'équité et l'égalité de Genre
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SNSAR	Stratégie nationale de Sécurité alimentaire et de Résilience
SSA	Sécurité Sanitaire des Aliments
SUN	Scale Up Nutrition
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UREN	Unité de Réhydratation et d'Éducation Nutritionnelle
TIC	Technologie de l'Information et de la communication
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	United States Agency for International Development
ZAR	Zones à risque
ZEG	Zones éco-géographiques du Sénégal



Lexique.

Faim :

La faim désigne le plus souvent, la souffrance liée au manque de nourriture. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)¹, définit la privation alimentaire ou « sous-alimentation » comme une consommation alimentaire inférieure à 1 800 kilocalories par jour - minimum moyen requis pour mener une vie active et saine.

Les concepts de la faim:

Malnutrition :

État nutritionnel qui s'écarte de la normale définie par les physiologistes et qui est la conséquence d'une alimentation mal équilibrée en quantité et/ou en qualité. Elle regroupe la sous-alimentation, la sur alimentation, et la mauvaise assimilation. La malnutrition désigne aussi bien la dénutrition (carence alimentaire) que la suralimentation (régime alimentaire déséquilibré: apport calorique excessif par rapport aux besoins énergétiques avec ou sans apport insuffisant en aliments riches en micronutriments).

Dénutrition :

Elle ne fait pas seulement référence au nombre de calories, mais aux carences en énergie, en protéines, en vitamines et/ ou en minéraux essentiels. La dénutrition est le résultat d'apports nutritifs inappropriés en termes de quantité ou de qualité, d'une mauvaise assimilation des nutriments à cause d'infections ou de maladies, ou de la combinaison de ces deux facteurs. Une série de facteurs peuvent en être la cause: insécurité alimentaire des ménages ; santé maternelle insuffisante ou soins aux enfants inadaptés, accès insuffisant aux services de santé, à l'eau potable et l'assainissement.

Insécurité alimentaire :

Incapacité à combler les besoins minimums de consommation d'aliments en termes de quantité et de qualité.

Sécurité alimentaire :

Situation qui garantit à tout moment, à toute la population, l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Elle doit être suffisante, pour assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires.

Retard de croissance :

Terme médical désignant une croissance insuffisante sur le plan de la taille et/ou du poids, durant la phase de développement de l'enfant.

Revue Stratégique :

Il s'agit d'un exercice national, basé sur une méthodologie globale qui consiste en : l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal, l'identification des lacunes dans la réponse à la sécurité alimentaire, et enfin la formulation de recommandations, de plans d'actions, qui concourent au redressement de la situation alimentaire par le biais d'orientations stratégiques bien définies.

1 • La FAO prend en compte la structure démographique (âge et sexe) pour calculer les besoins énergétiques minimums moyens pour un individu ayant une activité physique restreinte. Ces besoins varient selon les pays : de 1 650 à plus de 1 900 kilocalories par personne et par jour pour les pays en développement entre 2014 et 2016 (FAO 2016). Une moyenne nationale des besoins énergétiques minimums pour une activité physique limitée est utilisée pour évaluer la sous-alimentation (FAO, FIDA et PAM 2015).



Propos Liminaires.

Dans la continuité des activités qu'ils mènent conjointement à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) pour « Un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire et un Etat de droit », le Gouvernement du Sénégal et ses partenaires techniques du Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont décidé de conjuguer davantage leurs approches pour l'atteinte de l'ODD 2 d'ici 2030. La présente revue sur l'ODD 2 est l'expression d'une collaboration franche et inclusive pour l'éradication de la faim dans notre pays.

Cette revue intervient dans un contexte socio-économique particulier. En effet, elle a lieu au moment où notre pays connaît des transitions à tout point de vue :

- Sur le plan humain et démographique, le Sénégal est entré dans la troisième phase de sa transition démographique et de sa capture du dividende démographique qui reste une priorité de l'État du Sénégal. Ces changements de paradigmes sont essentiels pour atteindre la vision portée par le PSE ;
- Sur le plan sécuritaire, malgré un contexte sous régional tendu, le Sénégal lutte pour préserver sa paix et sa stabilité. Notre pays se réorganise en conséquence ;
- Sur le plan économique, le Sénégal embrasse définitivement son envolée sur une croissance de 6,6% et vers des perspectives de 6,8% pour la fin de l'année 2017. Cette embellie est appelée à durer encore avec les exploitations prochaines du pétrole et du gaz et de nouveaux déterminants économiques et sociaux à considérer pour le futur du pays.

Cette embellie qui prend forme, nous la devons à la clairvoyance et au sens élevé du Leadership du Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL qui, avec un PSE visionnaire et une matrice de projets et programmes prioritaires, place le développement humain au cœur de sa stratégie d'émergence à l'horizon 2035. C'est dans cet environnement, marqué par un optimisme du reste justifié, que cette revue prend tout son sens.

Cependant, bien qu'il faille saluer tous les efforts de l'État du Sénégal et de ses partenaires, des défis sont encore tenaces et des poches de résistance demeurent. Ils concernent pour l'essentiel l'harmonisation et la complémentarité des mécanismes de gouvernance de la sécurité alimentaire ; les carences en micronutriments communément qualifiées de « faim invisible », un déficit de maîtrise des facteurs de production, etc.

Si pendant très longtemps, l'architecture nationale de gouvernance de la faim et de la malnutrition a souffert d'une faiblesse structurelle : le manque d'inclusion et de cohésion des actions ainsi que des parties prenantes, une synergie regroupant des acteurs émanant de divers horizons (Etat- Organisations internationales- Organisations de la Société Civile) est aujourd'hui en train de prendre corps. L'Agriculture sénégalaise, sous l'impulsion du Programme de relance et d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (PRACAS) donne des signaux très positifs, le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), pour ne citer qu'eux, connaît des avancées probantes dans l'éradication de la faim au Sénégal.

Je ne doute pas de la pertinence de toutes ces mesures pour parvenir dans les délais à l'éradication de la faim. Bien au contraire, je considère qu'avec la dynamique des politiques volontaristes actuellement mises en œuvre l'éradication de la faim au Sénégal à l'horizon 2030, relève bien du possible. Avec l'approche pôle territorial promue par le Chef de l'État, la question de la sécurité alimentaire prend une autre dimension par l'élaboration de projets et programmes taillés sur mesure aux besoins réels des populations à la base. Eradiquer la faim d'ici 2030, plus qu'envisageable, reste à la portée du Sénégal.





Revue Stratégique Nationale pour l'Eradication totale de la Faim (ODD 2) au Sénégal

L'objectif de cette Revue consiste donc, en dernier ressort, à précipiter l'atteinte de l'ODD 2 à brève échéance, et au plus tard, avant 2030. Je crois en l'excellence et en la capacité de notre capital humain ; je crois en nos ressources naturelles : des réserves hydrauliques renouvelables estimées à quatre milliards de mètres cubes, en notre potentiel agro-forestier riche et diversifié, en notre industrie agro-alimentaire parmi les meilleures d'Afrique de l'Ouest, et c'est tout cet ensemble, combiné à une performance managériale soutenue qui fera que nous ELIMINERONS LA FAIM au Sénégal à l'horizon 2030.

Professeur Ndioro NDIAYE

Lead convener de la Revue stratégique nationale pour l'Eradication de la faim (ODD 2) au Sénégal.





Avant-propos.

En prenant l'initiative de procéder à une revue stratégique de l'état des lieux des initiatives de lutte contre l'insécurité alimentaire et la faim- la Revue stratégique Faim Zéro – ODD 2 Sénégal, l'État du Sénégal et ses partenaires techniques et financiers savent tous les efforts qu'il reste à accomplir pour garantir un accès à la nourriture en quantité suffisante et en qualité à l'ensemble de la population.

En effet le Sénégal, à l'instar de la communauté internationale, a renouvelé son engagement à atteindre d'ici 2030 les Objectifs de Développement Durables ODD.

Parmi les 17 Objectifs prioritaires dans l'Agenda 2030, et qui constituent de réels défis pour les pays membres des Nations Unies, l'Objectif Stratégique numéro 2 visant à « éliminer la Faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable » nous préoccupe à plus d'un titre.

La question de la Faim reste encore pour les gouvernements des pays en développement une problématique dont la variabilité des facteurs nécessite une grande synergie des acteurs afin de tracer une vision claire et harmonisée des politiques pour une réponse coordonnée et efficace aux besoins spécifiques et variés des populations pauvres et vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Le Sénégal est déjà sur la bonne voie et je m'en veux pour preuve les nombreuses initiatives mises en place par les ministères en charge du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à travers les politiques et stratégies mises en œuvre par les différentes structures techniques qui ont pris une part active à la revue. Parmi les initiatives à saluer, figure le Programme National de Bourses de Sécurité Familiales (PNBSF), piloté par la Délégation Générale à Protection Sociale, qui a permis d'assister 300 000 ménages parmi les plus vulnérables. Il est également à noter les actions combinées de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition et celles du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire, tous deux placés sous l'autorité du Premier Ministre, et qui participent à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

La politique volontariste de l'État du Sénégal d'éradiquer la faim trouve dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) son expression la plus aboutie.

Cette revue stratégique n'a cependant ni la prétention ni la vocation à jeter aux orties ce qui existe déjà et se met en œuvre tous les jours, vaille que vaille, pour adresser de manière volontariste les problèmes d'alimentation et de nutrition des 14 millions de personnes pauvres ou riches, des villes comme des campagnes. Bien au contraire, sa spécificité réside dans l'étude des projets et programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la faim en cours, d'en déceler les failles, les limites et incohérences, pour proposer des améliorations possibles et in fine bâtir un plan stratégique solide et efficient articulé autour des axes prioritaires de l'Agenda 2030 et arrimé à la vision 2035 du PSE.

Outre un momentum temporel proche (2030 pour les ODD et 2035 pour le PSE), ces deux agendas présentent des traits communs à travers les objectifs qu'ils cherchent à atteindre. C'est ainsi que les trois axes stratégiques du PSE cadrent parfaitement avec les cibles et objectifs de l'ODD2. De ce fait, L'ODD 2 reste un important catalyseur dont l'atteinte impactera positivement la réalisation de la vision d'«Un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire et un Etat de droit».





Cependant, en dépit de la ferme volonté des autorités sénégalaises combinée au soutien indéfectible des Partenaires Techniques et Financiers pour atteindre l'ODD 2 à l'horizon 2030, celle-ci se heurte à des écueils autant dans la formulation que dans l'exécution des projets et programmes de lutte contre la faim. Les principales évidences sont : l'insuffisance d'harmonisation des cadres d'actions, le recours systématique à l'approche top-down au détriment de la démarche bottom-up et, les faiblesses dans la prévention et l'anticipation de crises, entre autre.

La revue stratégique est une excellente contribution pour identifier l'état actuel de la faim au Sénégal. Elle fait valoir que par l'harmonisation et la mutualisation des approches et des efforts de la part de tous, et par l'adoption des stratégies bien ciblées, loin d'être utopique, vaincre la faim reste bel et bien de l'ordre du possible. Elle formule aussi des recommandations pour une mise à l'échelle à tous les niveaux de notre système de lutte contre l'insécurité alimentaire, la nutrition et la faim à l'horizon 2030. Elle s'appuie, dans sa maïeutique, sur une approche territoriale qui privilégie les populations à la base. Dans le sillage du démarrage de la deuxième phase du Plan Sénégal Emergent (2019-2023), les principales conclusions de cette revue, doivent pouvoir être intégrés dans l'élaboration de ses nouveaux projets et programmes.

Il me plait de réitérer à l'endroit de l'État du Sénégal, en particulier de la Primature, aux ministères de l'Agriculture et de l'Équipement rural, de l'Élevage et des Productions animales, de la Pêche et de l'Économie maritime, et à la Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale toute ma gratitude pour leur soutien inconditionnel tout au long du travail. Une mention spéciale au Professeur Ndioro, Lead Convener de la Revue stratégique Faim Zéro – ODD 2 Sénégal ainsi qu'à l'ensemble de son cabinet. Elle a su conduire avec brio la mission qui lui a été confiée par l'Exécutif du Programme Alimentaire Mondiale. Je tiens enfin à saluer l'engagement de l'ensemble du Système des Nations Unies au Sénégal et en Afrique de l'Ouest et du Centre pour leur précieux concours et toute l'attention portée à ce processus qui doit pouvoir faire tache d'huile dans notre sous-région.

Monsieur Abdou Amy DIENG

Directeur régional du Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest





Préface.

Au nom du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, initiateur en chef des politiques publiques mises en œuvres au Sénégal conformément aux dispositions de notre charte fondamentale, au nom de l'ensemble du Gouvernement et en mon nom propre, j'ai l'honneur et le privilège de préfacier le rapport sur la Revue stratégique « Faim Zéro » Sénégal (ODD 2 et 17).

La lutte contre la faim n'est assurément pas une priorité nouvelle dans la stratégie de lutte contre la pauvreté et pour un développement durable au Sénégal. Les différents Gouvernements qui se sont succédés ont tous conçu et mis en œuvre des politiques volontaristes de lutte contre la faim qu'il serait fastidieux de rappeler de façon exhaustive. Ce n'est ainsi pas l'œuvre du hasard si notre pays a été primé, en septembre 2015, en marge de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour avoir atteint la cible 1-C du premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD-1), en réduisant, de 24,5% en 1992 à 10% en 2014, le nombre de personnes souffrant de malnutrition.

Pour autant, la faim n'est pas encore vaincue, surtout en Afrique subsaharienne où elle se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elle handicape le processus de développement économique et social de notre sous-région, et cela, malgré des taux de croissance relativement corrects depuis près deux décennies en Afrique : 5,4% de 2000 à 2010 et 3,3% de 2010 à 2015. Cependant, devant cette réalité, l'État du Sénégal a su prendre promptement les mesures idoines en intégrant le cadre global international de lutte contre la faim, avec en plus des "initiatives nationales. C'est tout le sens de l'importance que notre pays accorde à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et 'aux Objectifs de Développement Durable (ODD) portés par les Nations Unies depuis septembre 2015. Les Nations unies placent la question de la faim au cœur de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté et les inégalités à travers l'objectif de Développement durable n°2 (ODD2).

En effet, le Gouvernement du Sénégal a toujours privilégié une pluralité d'approches pour combattre la faim, notamment par l'agriculture au sens large. En ce sens, une approche régionale a été adoptée et mise en œuvre. Elle est combinée aux stratégies nationales pour réduire significativement la faim et la pauvreté. Ainsi, dès le début de la décennie 2000, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), volet agricole du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), a été adopté. Un des objectifs du PDDAA reste l'élimination de la faim en Afrique à l'horizon 2025, et c'est dans ce cadre que notre pays le Sénégal a élaboré et adopté la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LAOSP) 2004-2024.

L'intégration par notre pays de la politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest (l'ECOWAP) constitue également une autre avancée décisive pour le cadre interafricain de lutte contre la faim à laquelle notre pays a souscrit. En plus de ces cadres internationaux, nous avons, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, conçu, élaboré et mis en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes pour réaliser notamment l'objectif « Faim Zéro » à l'horizon 2030 au Sénégal.

Ainsi, avec le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), le Sénégal s'est en effet doté d'un instrument adéquat pour revitaliser son système agricole par l'harmonisation des conditions d'intervention des partenaires en matière de lignes de crédit/financement du secteur agricole, de mécanisation accrue de l'agriculture, de renforcement du système d'assurance agricole et du système de garantie pour les demandeurs de crédits, etc. En dehors du PRACAS, la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et de résilience (SNSAR, 2015-2035), le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) et la Politique de Développement de la Nutrition (LPDN) constituent autant de politiques qui prouvent à suffisance toute l'importance que le Gouvernement accorde à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la lutte contre la faim de façon générale.



XV



De fait, l'Etat du Sénégal a placé l'agriculture au cœur du Plan Sénégal Emergent et de son dispositif de lutte contre la faim, comme l'a indiqué Son Excellence le Président Macky SALL pour qui «l'agriculture, constitue, avec l'élevage et la pêche, les leviers indispensables » pour la sécurité alimentaire d'abord et pour l'émergence ensuite.

Au demeurant, la question de la faim est transversale. La production agricole à elle seule ne "peut pas garantir la sécurité alimentaire qui est multidimensionnelle (la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité). C'est donc par l'articulation des différents domaines pertinents de la sécurité alimentaire et nutritionnelle que l'ODD 2 sera atteint en 2030, de façon efficace et efficiente. Notre Gouvernement en est si convaincu qu'il a décidé, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE), de renforcer son système de protection sociale avec d'ambitieux projets de filets sociaux dont le maillage couvre l'ensemble du territoire national, notamment le Programme national de bourses de sécurité familiale (PNBSF) qui couvre d'ores et déjà 300 000 ménages. De plus, le programme de Couverture Maladie Universelle poursuit sa mise en œuvre avec d'importantes réalisations sur le terrain.

Par ailleurs, le Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC) contribue à réduire rapidement le fossé qui a longtemps existé entre les populations urbaines et rurales en termes d'accès et de disponibilité des services sociaux de base. Le PUDC construit des infrastructures de base permettant ainsi d'offrir un paquet de services intégrés, créateurs d'opportunités pour les populations rurales. Ceux-ci vont au-delà de la lutte contre la faim et contribuent à corriger les disparités entre citoyens.

La même logique de performance et d'inclusion de tous les acteurs nationaux, publics comme privés, prévaut dans la prévention de l'insécurité alimentaire qui constitue un aspect majeur de la lutte contre la faim. C'est la raison pour laquelle l'Etat du Sénégal a mis sur pied le Système national d'alerte précoce (SAP), produit de la collaboration entre le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA), bras technique du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA), le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et ses différents partenaires, le Programme Alimentaire Mondial et World Vision Sénégal, afin de collecter, traiter, analyser et diffuser les informations relatives à la sécurité alimentaire.

Malgré tout, des efforts doivent être faits pour mieux mettre en cohérence et mieux coordonner les politiques publiques et surtout les programmes de lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. C'est dans ce cadre que le Gouvernement, à travers le Projet de « Renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition (Pro-Act) », s'est engagé dans la voie irréversible de l'éradication de la faim à l'horizon 2030, tout en optimisant les dépenses publiques allouées aux secteurs de la Sécurité alimentaire, de la Nutrition et de l'Agriculture durable (SANAD).

La présente revue stratégique nous donne donc l'opportunité d'identifier les déficits de notre pays pour prendre en charge convenablement les défis liés à la faim en général, et en particulier à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Elle permet en outre aux experts de formuler des recommandations, de proposer des réponses adéquates pour améliorer l'architecture nationale de lutte contre ces vulnérabilités.

Sous l'impulsion de son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, les actions en faveur de la lutte contre la malnutrition se sont intensifiées et cette revue, fruit du partenariat entre le Gouvernement du Sénégal et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), en est une illustration convaincante. Avec elle, le Sénégal entame désormais une ère nouvelle de recours systématique à une gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle axée sur les résultats.

Je suis persuadé que cette revue inspirera d'autres secteurs prioritaires de notre politique d'émergence à l'horizon 2035 et contribuera à nous mettre sur la trajectoire de l'atteinte des Objectifs de Développement durable (ODD).

Mahammed Boun Abdallah DIONNE,
Premier ministre de la République du Sénégal



Remerciements.

La présente Revue stratégique faim zéro Sénégal (ODD 2 et 17) a été rédigée et coordonnée par l'équipe de l'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement (AMLD), sous l'autorité et la supervision du Professeur NdioroNdiaye, Lead convener de ladite revue.

L'équipe du projet de rédaction comprenait un Consultant sénior : Monsieur Mamadou Guiro, Monsieur Bandiougou Konaté, Consultant et analyste politique junior, Madame Assiétou Diop Kamara, Consultante junior et analyste Genre, Monsieur Thimoté Badiane, Assistant administratif et financier au Cabinet du Lead convener.

Des travaux préparatoires ont précédé la rédaction de la revue. Ils ont consisté d'une part en des consultations auprès de partenaires identifiés comme pouvant apporter de la valeur ajoutée à l'exercice national de revue, d'autre part, en l'organisation d'une séance de partage d'expériences et d'expertises avec le Docteur Amos Namanga Ngongi, Lead convener de la Revue stratégique de la Sécurité alimentaire et de la nutrition : « faim zéro » à l'horizon 2030 du Cameroun.

La mise en place d'une équipe de communicants structurée autour du Chargé de communication de la revue, Monsieur Ibrahima Souleymane Ndiaye a été un moment important dans le processus de rédaction. Cette équipe, sous la supervision de M. Ndiaye, a contribué à une meilleure compréhension de l'exercice et facilité la coordination en interne des différentes composantes et parties prenantes au processus. Elle comprenait Madame Paulèle Fall du Pam, Monsieur Djibril Safi Seck du Pudc, Mme Hawa Ba Mara du Ministère de la Culture et de la Communication.

Une rencontre de lancement officiel du processus de la revue, a en outre réuni toutes les parties prenantes au projet, au cours d'abord d'un atelier méthodologique : les représentants du gouvernement, de la société civile, des Organisations non gouvernementales travaillant dans le milieu rural et dans l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'eau, les associations de femmes, les organisations de microfinance, etc.

Le comité de pilotage s'est réuni pour la validation du cadre méthodologique retenu pour la conception de la revue. Il a généré 7 groupes thématiques de travail composés des techniciens des différents départements ministériels et des sectoriels, des membres de la Société civile, etc dont les contributions ont grandement enrichi la présente revue.

Le projet a bénéficié de la supervision du Comité de pilotage présidé par Monsieur Moubarak LO, Coordonnateur de la Cellule d'Analyse économique de la Primature et Conseil économiste en chef du Premier ministre, à toutes les étapes du processus de rédaction : de la validation des canevas des groupes thématiques de travail (G.T.T) à l'élaboration du plan, jusqu'à la soumission des premiers travaux de groupes ainsi que du premier jet de la Revue.

C'est le lieu de saluer l'apport du Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent pour son engagement sans réserve tout le long du processus.

Cette revue a en outre tiré un grand parti de la franche collaboration entre le Cabinet de l'AMLD et l'équipe scientifique composée de 3SD-ICE Consulting de Monsieur Cheikh Sourang, du Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de Thiès (CREFAT) dirigé par le Docteur LatifDramani, du Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) conduit par le Professeur Abdoulaye Diagne et l'Initiative Prospective agricole et rurale Kër Jacques Faye (IPAR) du Docteur Cheikh Oumar Ba.



XVII



Nous saluons tous ceux qui ont apporté une aide, quelle qu'elle soit à la réalisation de cette revue particulièrement les membres des Groupe thématiques de travail :

- **G.T.T 1 : Cartographie de la faim** présidé par Monsieur Saliou Faye, du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) ;
- **G.T.T 2 : Protection sociale présidé** par Madame Safiétou Ba Diop de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) ;
- **G.T.T 3 : Diagnostic des Politiques Agricoles au Sénégal** présidé par Monsieur Mor Diouf de la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) ;
- **G.T.T 4 : Gestion des réformes foncières, l'eau et l'énergie** présidé par le Colonel Aliou Diouf, Secrétaire Permanent du Comité National du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CONACILS) ;
- **G.T.T 5 : Transformation structurelle de l'économie et l'industrie agroalimentaire** présidé par Monsieur Mohamed Mocktar Kounta de la Direction de l'Elevage du Ministère de l'Elevage et des Productions animales (DIREL/MEPA) ;
- **G.T.T 6 : Qualité de l'alimentation et nutrition** présidé par Madame Aminata Ndoye de la Cellule de lutte contre la malnutrition (CLM) ;
- **G.T.T 7 : Genre dans la lutte contre la faim** présidé par le Cabinet de l'AMLD.

Nous renouvelons nos remerciements à Madame la Coordinatrice du Système des Nations Unies au Sénégal, pour toute l'attention qu'elle a bien voulu porter au processus, à Monsieur Mabingué Ngom et Madame Andrea Wojnar Diagne, respectivement Directeur régional et Directrice nationale du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour l'attention et le soutien apportés aux travaux de cette revue.

Nous remercions vivement toutes les équipes du Programme alimentaire mondial (PAM), Régional comme National à commencer par Monsieur Abdou Dieng, Directeur régional du PAM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Monsieur Guy Mesmin Adoua Oyila, Directeur et Représentant Résident du PAM au Sénégal, ainsi qu'à Monsieur Wilfred Nkwambi, et Mme Paulèle Fall, respectivement Chargés des Programmes et de la Communication au sein du Bureau du PAM au Sénégal.



Résumé exécutif.

La présente revue montre toute l'étendue de la faim au Sénégal. Elle dresse une situation qui, loin d'être catastrophique, nécessite cependant la mise en œuvre imminente de réformes dont beaucoup sont déjà contenues dans le Plan Sénégal Emergent. Cependant, ces seules mesures ne suffisent pas. Le Sénégal devra en effet multiplier, en plus des efforts que le Gouvernement et les Partenaires techniques et financiers, les Organisations de la société civile, des initiatives inclusives pour atteindre l'ODD 2 dans les délais prévus par l'Agenda onusien.

Cette revue met un accent particulier sur les changements de paradigmes stratégiques pour *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable*.

La Revue stratégique Faim zéro Sénégal (ODD 2 & 17) conduite entre avril et septembre 2017 aboutit ainsi aux **principales conclusions** et **recommandations** suivantes pour adresser la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Amélioration de la disponibilité et de l'accès à une alimentation saine et nutritive notamment aux ménages pauvres.

La question de la disponibilité et de l'accès aux aliments se pose avec acuité au Sénégal. Aux termes de cette revue, il ressort une vingtaine de départements du pays présentant des niveaux chroniquement élevés de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Il s'agit des départements de Kédougou, Salémata, Saraya, Kolda, Médina Yoro Foulah, Vélingara, Matam, Kanel, Ranérou, Podor, Sédhiou, Bounkiling, Goudomp, Tambacounda, Koumpentoum, Goudiry, Bakel, Ziguinchor, Bignona et Oussouye. On constate en outre que les régions du Centre, du Sud et du Sud-Est présentent des prévalences beaucoup plus élevées que celles du Nord et de l'Ouest notamment la région de Sédhiou qui enregistre une prévalence à 29,6 % et les régions de Kédougou, Kaffrine, et de Tambacounda avec des taux dépassant 25%.

Les causes de cette vulnérabilité à l'insécurité alimentaire sont multiples et variées. La pauvreté quasi permanente qui concourt à la faim et à la malnutrition dans certaines zones, semble être la plus déterminante parmi toutes les causes qui ont été identifiées.

Au total, deux cents douze (212) projets et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle répartis dans l'ensemble du pays sont mis en œuvre par divers acteurs dont le gouvernement quarante-neuf (49) à travers ses structures opérationnelles, les institutions internationales sept (07), les ONG internationales cent douze (112) et par les ONG nationales quarante-quatre (44). L'ampleur du maillage de ces projets à travers le territoire nationale, montre que le pays est encore sous le joug de la faim et de la malnutrition.

Pourtant depuis 2011, la prévalence de la malnutrition chronique ou retard de croissance baisse globalement. Des progrès notables ont été enregistrés avec une réduction de la prévalence de 26% à 19% entre 2011 et 2014. Malgré cette tendance, le Sénégal enregistre une prévalence de la malnutrition chronique parmi les moins élevés de la sous-région.

Par ailleurs, le Gouvernement du Sénégal s'est doté en 2015 d'un nouveau document de Politique Nationale de Développement de la Nutrition (PNDN) pour la période 2015-2025. Pour son opérationnalisation le Sénégal dispose d'un Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (PSMN) pour la période 2016 – 2021, et les lignes d'actions contribuent globalement à l'objectif d'éradication de la faim d'ici 2030.



La mise en œuvre de programmes stratégiques se fera à travers l'exécution des 12 (douze) plans d'actions sectoriels (PAS). Annuellement chaque secteur va extraire de son PAS, les interventions à mener, les activités y afférentes, les indicateurs de performance ainsi que le budget nécessaire à leur réalisation. Ceci constituera pour le secteur son plan de travail annuel. Les secteurs qui se sont engagés dans la mise en œuvre de ces stratégies dispose chacun d'un programme nutrition.

La relance de la productivité et de la production Agricoles devrait aussi suivre.

Nécessité d'augmenter la production et la productivité agricoles. Malgré des efforts constants de l'État du Sénégal et des avantages comparatifs, l'Agriculture sénégalaise est confrontée à toute une série de défis que la revue n'a pas manqué d'identifier. Ces défis concernent toute la chaîne de valeur agricole. **La présente revue a mis en évidence les réajustements et les transformations structurels à mettre en œuvre au plus vite pour atteindre l'objectif de développement durable n°2 (ODD 2) notamment la cible 2.3. Cette dernière prévoit en effet de doubler voire de multiplier, d'ici 2030, la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des populations locales, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles.** Il est à ce stade préconisé, entre autres, de lutter contre les spéculations dans la distribution des semences ; de promouvoir l'autoconservation des semences, de renouveler les équipements d'irrigation et assurer leur maintenance, selon une périodicité bien définie; de réhabiliter et d'augmenter les capacités des infrastructures de stockage ; d'accélérer la réalisation et la réhabilitation systématique des pistes rurales ; d'assurer une formation professionnelle et technique continue aux producteurs sur les changements climatiques pour une meilleure résilience ; de systématiser les banques céréales villageoises, etc. Des initiatives comme celles de l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA), contribuent à une meilleure productivité du système agricole local. L'ANIDA compte atteindre les résultats suivants d'ici la fin de cette année :

- 40 000 emplois créés d'ici 2017 dont 25 000 emplois permanents (le nombre d'emplois n'intègre pas l'appui des privés et les Domaines Agricoles Communautaires) ;
- 80 000 tonnes de fruits et légumes et de céréales produits annuellement dont 20 000 tonnes d'oignons, 6 000 tonnes de piments, 6 000 tonnes de pommes de terre, 3 000 tonnes de carottes et le reste pour les autres spéculations (gombo, aubergine, melon, haricot vert, maïs, etc.) à partir de 2015 pour le marché local et l'exportation.

Malgré tout, il y a aussi nécessité de renforcement des capacités de résilience des populations.

Renforcer leur résilience.

- Qualité sanitaire des aliments;
- Taux d'inflation (indice);
- Territorialisation (terroirs résilients);
- La maîtrise de l'eau;
- Le dividende démographique (dynamique territoriale et sectorielle démographique).

Des politiques combinées de l'État du Sénégal et des partenaires financiers et techniques existent pour renforcer la résilience des populations. La Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGSPN), assistée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), offre un paquet de filets sociaux pour stimuler la résilience des populations dont le Programme de bourses familiales, le Fonds de Solidarité nationale ainsi que l'informatisation de tous ces mécanismes à travers un Registre National Unique (RNU).





Concomitamment aux actions proprement étatiques, d'autres initiatives existent. Il s'agit du Programme de Renforcement de la Résilience à la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS) initié par le CILSS, les Priorités Résilience Pays (PRP), dans le cadre de l'Alliance globale pour la résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest (Agir), l'initiative 4R du PAM et d'OXFAM America. La revue souligne que par l'insuffisance d'harmonisation et la faiblesse de la coordination des interventions en faveur de la lutte contre la faim, ces initiatives n'atteignent pas toujours la plénitude de leur potentiel. Cette faiblesse rend aussi difficile l'atteinte des objectifs fixés à la cible 2.1 qui consiste d'ici 2030, à éliminer la faim et à faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

La revue a mis en relation la faiblesse des productions agricoles avec la disponibilité et l'accès aux aliments. Même si la revue a trouvé d'autres déterminants comme les pertes post-récoltes dues essentiellement à la rareté des unités de stockage, **il reste incontestable qu'il faille améliorer autant la disponibilité que l'accès aux aliments.**

Favoriser la résilience des populations s'avère d'autant plus difficile à gouverner que des aléas climatiques rendent complexes la nature des interventions. Pour renforcer les différents modes de gestion de la vulnérabilité et de promotion de la résilience conformément à la cible 2.4 de l'ODD 2 qui stipule d'ici à 2030, d'assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et de mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.

La présente revue propose le recours à l'utilisation des technologies et l'intensification de la recherche scientifique.

Mobiliser la recherche Agricole en faveur de la lutte contre la faim. Au Sénégal, plusieurs programmes et instituts de recherche scientifique dans le domaine de l'Agriculture et de l'agroalimentaire existent. Avec les Instituts de recherche agricole, agronomique et agroalimentaire, le panorama de recherche scientifique en la matière est notamment riche du Fonds National de Recherche Agricole et Agroalimentaire (FNRAA), premier instrument mis en place dans le cadre de l'exécution du Programme des Services Agricoles et Organisations de Producteurs (PSAOP). La Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale en élaborant et mettant en œuvre le Système National de Recherche Agro-Sylvo-Pastoral (SNRASP) fait de la recherche concertée au rang d'exigences pour une agriculture de qualité. La LOASP dispose d'ailleurs en son article 68 : «Le SNRASP favorise la coopération avec les institutions ayant des compétences et des capacités de recherche dans les domaines agricoles et agroalimentaires, au niveau national, sous-régional et international, tels que le Conseil pour la Recherche Agricole en Afrique (CORAF) et le Forum Africain pour la Recherche Agricole (FARA).» Toutefois, la recherche agricole souffre de déficit de formation et de coordination des acteurs. La revue recommande d'allouer d'avantage de ressources financières et matérielles, et d'avantage de budget à la recherche agricole pour atteindre la cible 2.5.

Dans la même foulée, elle propose le recours aux nouvelles technologies, utiles pour une maîtrise des ressources de production.

Encourager l'utilisation des technologies dans la gestion des ressources de production. Le recours aux nouvelles technologies constitue une alternative pour maîtriser les ressources productives. La revue préconise entre autres de développer des stratégies et politiques en ayant recours aux technologies dans le domaine de la lutte contre la faim. Quelques pratiques réussies existent. Il s'agit notamment du Projet d'Appui pour la Filière Agricole Extension (PAFA-E) qui a utilisé pendant 18 mois un Système d'Information Géographique (SIG) pour le suivi et l'évaluation dans les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine et Diourbel, Louga (soit 16 départements et 170 communautés rurales). Avec le PEPAM, l'OFOR, l'État du Sénégal a mis en œuvre nombre de stratégies pour l'adduction et la rétention d'eau pour la consommation et l'irrigation.

Il en va ainsi des systèmes de gestion des ressources en eau et la promotion des énergies propres. L'approche technologique est également préconisée pour favoriser un usage rationnel des matériels agricoles adaptés aux





terrains. **Il ressort des différentes études menées que ces matériels agricoles souffrent d'un sérieux déficit de maintenance.** La revue nous rappelle que l'utilisation des résultats de la recherche sur les innovations technologiques et les pratiques alternatives concernant la production d'énergies nouvelles (biogaz) l'exploitation d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique), devraient être davantage développées.

Des alternatives existent également dans les domaines de l'agro-écologie qui contribuent à la préservation de la biodiversité, à la réduction des causes des impacts et à l'adaptation aux changements climatiques comme instruit par la cible 2.4.

La maîtrise des données statistiques reste un facteur important pour une agriculture durable.

Mettre à jour les statistiques agricoles. Relancer la productivité de l'Agriculture passe aussi par une maîtrise des données agricoles. La fiabilité des statistiques agricoles reste un préalable nécessaire à une politique agricole mieux gouvernée. Elles sont incontournables pour éclairer les décisions en matière de sécurité alimentaire, d'investissements, de commercialisation, d'élaboration des agrégats macro-économiques, et pour l'évaluation de l'impact des projets et programmes mis en œuvre. **La revue met bien en évidence les déficits en termes de données fraîches sur bien des indicateurs de l'ODD 2 qui ne sont renseignés ni par la DAPSA ni par l'ANSD.** Au Sénégal, en effet, les statistiques agricoles souffrent de nombreuses insuffisances telles que :

- La macrocéphalie du système national de la statistique ;
- Le non effectivité de l'octroi du visa d'enquête par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie ;
- Le manque d'autonomie des unités de production de statistiques des ministères sectoriels ;
- La multiplicité de structures de production avec l'absence d'un organisme de coordination.

De même, la méthodologie et les systèmes de collecte et de gestion de données font l'objet de plusieurs difficultés qui ne facilitent pas la disponibilité des informations statistiques souhaitées. Il se pose aussi un déficit de ressources humaines, en infrastructures et équipement adaptés et enfin de ressources financières.

C'est ainsi que les indicateurs 2.3.1, 2.3.2, 2.4.1, etc ne sont pas renseignés par ces institutions de statistiques. Ils n'ont cependant pu être renseignés que sur la base d'indicateurs proxy. Ces insuffisances ont une incidence sur le bon déroulement des campagnes agricoles en termes de rendement et de prévision des intrants pour les prochaines campagnes. Il est par ailleurs recommandé de formuler et de mettre en œuvre un plan stratégique pour les statistiques agricoles et rurales.

La présente revue trouve pertinent de renforcer le maillage territorial des cantines scolaires.

Renforcer les cantines scolaires : Les cantines scolaires constituent un instrument efficace de lutte contre la faim ; l'État du Sénégal et le PAM déploient des programmes de cantines scolaires. Le Gouvernement par le biais du Ministère de l'Education Nationale (MEN) coordonne le fonctionnement de ces cantines sur 12 régions (sur les 14 que compte le pays).

Dans le cadre de son Programme Pays (2012- 2016) et de ses Interventions Prolongées de Secours et de Redressement (IPSR) successives, le PAM concentre une assistance aux zones affectées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, où les indicateurs scolaires sont les plus faibles et où il existe un potentiel de synergies avec les autres activités du PAM (Initiative 4R, Nutrition, Banques céréalières villageoises, Villages Security Stocks) et autres programmes (Etat, Agence du système des UN, ONG, ...). La revue propose une approche bottom up en accord avec les évolutions de la décentralisation, principalement le renforcement des pôles territoriaux et les attributions aux communes dans la « participation à la gestion et à l'administration des écoles élémentaires, préscolaires, daaras, écoles communautaires de base et écoles franco arabes ».

Il importe dans l'atteinte de l'ODD 2 d'accélérer les progrès en faveur de l'équilibre des genres et de l'autonomisation des femmes.



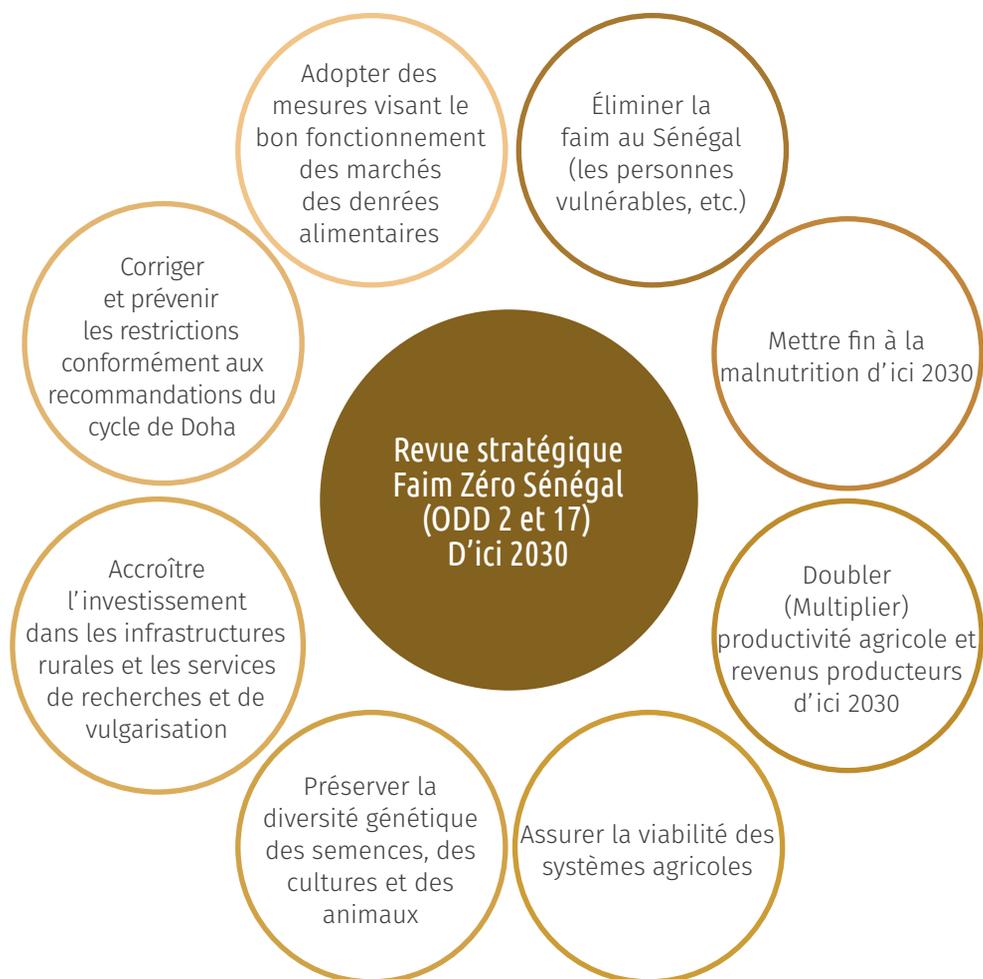
Intégrer la dimension genre dans la gouvernance de la lutte contre la faim (2.2 et 2.3). Au Sénégal la législation garantit une stricte égalité des genres autant sur le plan politique que dans la propriété privée où la constitution garantit un égal accès et possession de leur terre à tous. Cependant la réalité est tout autre. En effet, malgré les efforts indéniables consentis par toutes les parties, la revue révèle des disparités de traitements et d'opportunités entre les hommes et les femmes, défavorables pour ces dernières pour ce qui est de l'accès à la nourriture, aux facteurs de production, aux marchés économiques et à un salaire décent. Ces disparités sont d'autant plus significatives dans le domaine du foncier où les femmes rencontrent encore des difficultés dans l'accès et la propriété. Cette insuffisance d'accès des femmes au foncier fait qu'il leur est aujourd'hui difficile de contribuer de la meilleure des façons à une agriculture productive. La revue suggère des transformations structurelles et de formuler des changements de paradigmes sensibles au genre.

L'atteinte de l'ODD 2 exige une coopération plus dynamique et davantage inclusive à tous les niveaux et de tous les acteurs impliqués dans l'Agenda 2030.

Intensifier la coopération entre les acteurs nationaux et internationaux (ODD 17 a ; b ; c). Dans un contexte de rationalisation des dépenses publiques, la coopération reste un atout maître. L'ODD 17a, b, et c ne mentionnent que la coopération internationale, cependant il est apparu utile d'insister également sur la **logique interne de coopération**. Ainsi les logiques de partenariat évoquées à l'ODD 17 devront être renforcées à deux niveaux pour un impact plus important. Le premier niveau de coopération concerne d'une part, le Gouvernement et ses démembrés, qui devront renforcer et **harmoniser davantage leur cadre d'interactions** notamment dans la gouvernance pour plus d'efficacité des 49 Projets et Programmes de Sécurité Alimentaire et Nutrition (PPSAN) par les différents sectoriels. D'autre part, la cohésion et la mutualisation des actions devront présider aux actions que mènent les Organisations non gouvernementales nationales (ONG), les ONG internationales et les Institutions internationales responsables de 163 des 212 Projets et Programmes de Sécurité Alimentaire et Nutrition (PPSAN) déployés sur l'ensemble du territoire national. Enfin, toujours sur le plan national, **une solide coopération** devra lier ces deux types d'acteurs : les gouvernementaux et les non étatiques.

Pour ce qui est de l'international, la revue privilégie les trois formes de coopération : Sud-Sud; Nord-Sud; et une coopération triangulaire. Pour la coopération Sud-Sud, le Sénégal gagnerait beaucoup à s'inspirer notamment de l'expérience brésilienne qui demeure encore un modèle en matière de lutte contre la faim. Le pays devra entamer des négociations pour une agriculture plus productive et nutritionnelle par l'importation de meilleures variétés adaptées à notre environnement. Le partage de meilleures pratiques et le transfert de technologies dans tous les domaines en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La revue recommande vivement une table-ronde des bailleurs pour ensemble arrêter un plan stratégique national visant l'atteinte à l'horizon des cibles et sous-objectifs de l'ODD 2.

ÉLIMINER LA FAIM AU SÉNÉGAL A L'HORIZON 2030,
C'EST BIEN POSSIBLE!





Introduction.

En portant sur les fonds baptismaux les 17 Objectifs de développement durable (ODD) lors du sommet de New York en septembre 2015, l'Organisation des Nations Unies plaçait la question de l'éradication de la faim au rang des priorités absolues à satisfaire dans la perspective du développement durable en 2030. L'ODD 2 vise une éradication totale de la faim d'ici 2030 et s'articule autour de huit cibles et quatorze indicateurs.

L'ODD 2 cible spécifiquement l'élimination de la faim, la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'ici 2030 en s'appuyant sur une agriculture durable. Celle-ci passera par « des systèmes durables de production alimentaire et des pratiques agricoles résilientes, un accès égal à la terre, la technologie et les marchés et la coopération internationale sur les investissements dans les infrastructures et la technologie pour stimuler la productivité agricole », aux termes du rapport du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, convoqué sous les auspices du Conseil économique et social des Nations Unies en mai 2017². Des facteurs auxquels il faut à tout prix ajouter le genre.

La revue stratégique nationale faim zéro-Sénégal (ODD 2 et ODD 17) s'inscrit dans une double perspective pour l'éradication de la faim :

- sur le plan macroscopique et international, notre pays s'est engagé à travers l'Agenda 2030 des Nations Unies à renforcer son système de lutte contre la malnutrition, l'insécurité alimentaire et la faim. Il convient de rappeler que le Gouvernement du Sénégal déploie depuis des années toute une panoplie de politiques et services pour enrayer la progression de la faim dans le pays. Ces efforts ont même valu au Sénégal l'atteinte de l'Objectif premier des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en faisant passer le nombre de personnes souffrant de la malnutrition 24, 5% en 1990-92 à 10% en 2014-16 et d'être primé par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et la Nourriture (FAO) en novembre 2015. En effet, cet « engagement fort et son accompagnement permanent des populations les plus vulnérables en renforçant le transfert de revenu, l'alimentation des enfants scolarisés, le soutien aux agriculteurs familiaux à travers une provision régulière d'intrants et de machines agricoles et le financement alloué à l'agriculture qui a déjà dépassé les 10% requis par la Déclaration de Malabo de 2003³ ».
- Au plan national, la présente revue intervient dans un cadre marqué par le Plan Sénégal Emergent (PSE). Il s'agit d'un ambitieux programme d'émergence à l'horizon 2035. Il dispose de trois piliers stratégiques pour le développement économique et social du Sénégal :
 - L'axe 1 : Transformation structurelle de l'économie et de la croissance.
 - L'axe 2 : Capital humain, Protection sociale et Développement durable .
 - L'Axe 3 : Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité.

Les trois axes du PSE cadrent parfaitement avec les 17 objectifs de développement durable (ODD). Le PSE prend en effet en compte toutes les facettes de l'Agenda 2030. Spécifiquement, le Plan Sénégal Emergent érige la lutte contre la faim en un enjeu de développement majeur. Les actions du PSE se structurent en ce domaine autour des secteurs de l'Agriculture, des produits de la mer et de l'agro-alimentaire par le biais de l'opérationnalisation de différents programmes tel que le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) dont l'objectif reste l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en riz en 2017 reste la composante agricole principale

2 • http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/2017/66&Lang=E

3 • « Le Sénégal primé à New York pour l'atteinte du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD-1) », <http://www.fao.org/director-general/newsroom/news/detail/fr/c/332120/>



du PSE. Le coût de sa mise en œuvre se chiffre à 581 milliards de FCFA, réparti ainsi : 424,7 milliards de FCFA pour le riz ; 20,9 milliards de FCFA pour l'oignon ; 92 milliards de FCFA pour l'arachide ; 43,5 milliards de Francs CFA pour les fruits et légumes de contre-saison.

Lancée en 2008, bien avant l'avènement du PSE, l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) poursuit, à travers des fermes agricoles intégrées. A titre d'exemple, pour l'année 2017, ANIDA prévoit la réalisation de 289 exploitations agricoles dont 92 fermes villageoises et 197 fermes familiales. L'ANIDA dans la mise en œuvre de ses actions intègre les 5 cibles de l'ODD 2. En effet, outre l'amélioration de la qualité alimentaire et nutritionnelle, l'ANIDA constitue un filet social en créant des emplois et générant un impact communautaire. Elle contribue aussi à la préservation des races et espèces locales. L'ANIDA pratique et promeut par ailleurs une agriculture durable.

Toutes les filières Agricoles et agroalimentaires sont concernées. Ainsi pour combattre la faim, il est prévu la création de 100 à 150 projets d'agrégation (fermes agricoles) dans les filières de l'horticulture (fruits et légumes) et de l'élevage (lait, aviculture, etc.). L'objectif ici n'étant rien d'autre que d'augmenter la productivité et encadrer les éleveurs et producteurs en conformité avec la cible 2.3 de l'ODD 2.

Le PSE impulse aussi des programmes de protection sociale. Mieux les programmes de protection sociale sont partie intégrantes du pilier 1 de la Phase 1 de l'Opérationnalisation du PSE (2014-2018). La protection sociale constitue au surplus un axe prioritaire de la stratégie décennale (2014-2023) du PSE. L'offre de filets sociaux concourt non seulement à lutter contre la pauvreté mais in fine à éradiquer la faim par une alimentation nutritive et saine comme indiqué à l'objectif premier de l'ODD 2. Mais plus globalement, **la protection sociale s'installe au cœur même de la croissance du Sénégal**. En effet, par l'amélioration de la productivité du capital humain national, la Protection Sociale a fini de s'ériger en un moteur de croissance et de développement durable. C'est tout le sens que dégage la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) 2015-2035.

Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) d'un montant global de 113 859 327 531 de Francs CFA s'inscrit également dans cette dynamique. Pris globalement, le PSE coordonne 27 projets phares créateurs de richesses et d'emplois dont 7 stratégies actions contre la faim et la pauvreté.

Le PSE est une continuité de tous les efforts que le Sénégal fournit en matière de lutte contre la faim. Des progrès accomplis par notre pays ont porté le taux de malnutrition au Sénégal de 30% en 2000 à 16% en 2011. A l'heure actuelle, le Sénégal compte 212 projets et programme de lutte contre la faim répartis comme suit : Gouvernement du Sénégal (49), Institutions Internationales (7), Organisations non gouvernementales Internationales (112), Acteurs non étatiques nationaux (14).

Cependant, en dépit de cette forte convergence multisectorielle, le Sénégal reste encore fragile d'un point de vue alimentaire et nutritionnel, en effet, malgré toutes ces actions et les synergies qui se dessinent, l'éradication de la faim au Sénégal à l'horizon 2030 n'est pas acquise d'avance. Des insuffisances persistent aussi bien dans la formulation de politiques inclusives de lutte contre la faim, que dans les déficits infrastructurels, en capital humain et en ressources financières capables d'adresser correctement la question de la faim. L'effet combiné de tous ces facteurs impactent négativement la lutte contre la faim et si rien n'est fait elle pourrait hypothéquer nos chances d'atteindre l'objectif faim zéro visé. Ils font d'ailleurs du Sénégal la 67ème nation sur 118 pays au classement 2016 de l'Indice de la faim. Nous méritons largement mieux !!!

Au demeurant, la présente Revue stratégique Faim « zéro » cherche à identifier les déficits à combler et à mettre en évidence les opportunités pour renforcer les projets, programmes et stratégies actuels et futurs du Sénégal pour atteindre l'ODD 2 à l'horizon 2030. Elle vise cinq objectifs :

1. Etablir une analyse exhaustive conjointe de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition en lien avec les 8 cibles de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 2 au Sénégal;



2. Analyser les progrès que les politiques, les programmes, les capacités institutionnelles et les flux de ressources destinés à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition ont fait et identifier les insuffisances dans la réponse;
3. Proposer des actions pour combler les déficits et accélérer la progression vers l'atteinte de l'objectif Faim « zéro » ; fournir un cadre de mise en œuvre des actions prioritaires;
4. Evaluer les efforts déployés par le gouvernement du Sénégal et les partenaires pour accélérer les progrès vers l'élimination de l'insécurité alimentaire et la malnutrition conformément à l'Objectif de développement durable (ODD) 2 «Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable»;
5. Améliorer l'engagement des partenaires techniques et financiers de l'État du Sénégal, faciliter les consultations avec d'autres parties prenantes clés et aligner les orientations stratégiques sur les objectifs et priorités du développement national.

Il reste aujourd'hui évident que la lutte contre la faim, par son caractère hautement transversal nécessite la conjonction et la mutualisation de toutes les actions aussi bien publiques que privées déployées sur l'ensemble du territoire national. C'est dans cette perspective de synergie que l'État du Sénégal et ses principaux partenaires techniques et financiers, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en premier lieu avec le concours et l'expertise de l'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement (AMLD) ont produit la présente revue qui a pour titre « Revue stratégique nationale faim zéro de l'ODD 2 et de l'ODD17» pour l'élimination de la faim à l'horizon 2030.



Approche méthodologique.

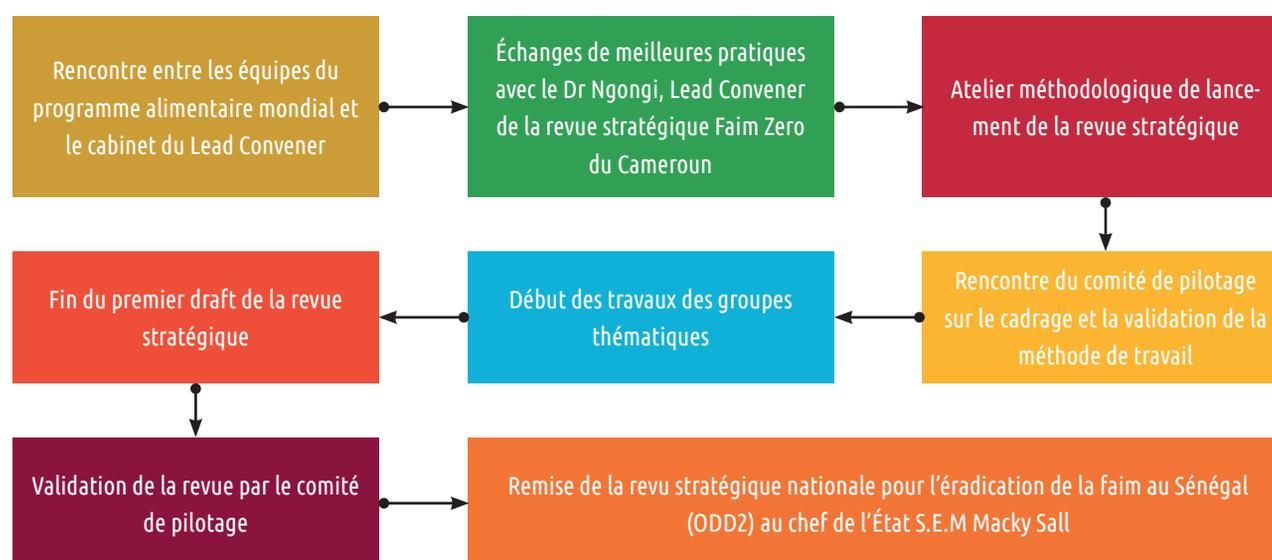
La démarche méthodologique adoptée pour l'élaboration de la revue stratégique nationale de l'Éradication de la faim (ODD 2) a reposé sur la mise en place d'un cadre consensuel et participatif ayant impliqué, dès le départ, les acteurs aussi divers que les institutions publiques, les organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et les universitaires.

Cette méthodologie inclusive et participative s'appuie sur des cadres de concertation composés de toutes les parties prenantes au processus d'évaluation, pour développer un dialogue au niveau national et sectoriel, créer les synergies et harmoniser les approches et les positions. Cette approche méthodologique nous a permis, en outre, de partager les bonnes pratiques et capitaliser les acquis, élaborer des propositions et stratégies, formuler, in fine, des recommandations pertinentes à inclure dans la stratégie d'éradication de la Faim au Sénégal.

L'objectif était de faciliter la formulation d'une méthodologie de recherche cohérente, prenant en compte de façon exhaustive et intégrée, toutes les dimensions de la faim, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce processus de recherche inclusif s'est structuré en quatre phases :

1. Une phase préparatoire consistant à mener des entretiens auprès des acteurs clés chargés de la gestion de la faim. Des acteurs institutionnels, non étatiques, des organisations internationales, etc., ont été consultés ;
2. Une deuxième phase sert de cadre de définition de la méthodologie de travail. A cet effet, un atelier méthodologique a été organisé durant deux jours (27 & 28 avril 2017) au Radisson BluHôtel de Dakar. Son objectif était de systématiser une cartographie des acteurs nationaux, internationaux, et partenaires ainsi que de leurs projets et programmes respectifs pour favoriser : synergie, cohérence des actions publiques, locales, internationales, celles des Organisations de la Société civile dans la lutte contre la faim au Sénégal ;
3. La troisième phase a consisté en la mise en œuvre de la méthodologie de travail de la revue de la stratégie Faim « zéro » du Sénégal. Celle-ci a nécessité une interaction soutenue et intégrée durant tout le processus entre le comité de pilotage, l'équipe de recherche, les groupes de thématiques de travail et les différentes parties prenantes au processus;
4. La dernière phase fut celle de l'élaboration, de la validation et du partage du rapport définitif de la revue stratégique de l'éradication de la Faim du Sénégal.

Phases préparatoires à la Revue stratégique faim zéro Sénégal.





Articulation de la revue stratégique.

La présente revue comprend quatre chapitres qui analysent de façon synoptique la question de la faim au Sénégal en relevant les facteurs structurants, déstructurant, et à ceux à consolider. Elle procède ensuite à des projections pour accentuer la lutte contre la faim en mettant en lumière les réformes utiles. La présente **introduction** est suivie du **Chapitre 1**. Ce dernier procède à une synthèse et analyse des rapports des groupes thématiques de travail (G.T.T). Il s'agit de :

- Cartographier la faim au Sénégal en mettant en évidence les zones les plus vulnérables ;
- Mettre en évidence le rôle et les impacts des différentes politiques de protection sociale dans notre pays ; les portées et limites des politiques de protection sociale dans l'atteinte de l'ODD2 ;
- Procéder à un diagnostic profond des politiques agricoles au Sénégal et leur impact sur les populations ;
- Mesurer l'accès aux ressources de production telles l'eau, la terre et les énergies ;
- Identifier les obstacles à une transformation structurelle du secteur agro-alimentaire ;
- Évaluer la qualité de l'alimentation au Sénégal ;
- Relever les inégalités de genre dans la lutte contre la faim.

Le **Chapitre 2** prend en compte l'analyse systémique de la faim au Sénégal. Le travail consiste ici à déterminer les progrès réalisés par le Sénégal dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur tous les plans, et d'identifier les déficits à combler, les acteurs et les actions à mener ainsi que les indicateurs de performance liés à chaque activité.

Le **Chapitre 3** est consacré à l'analyse prospective de l'état de la faim au Sénégal. Elle s'est faite sur la base de deux scénarios :

- L'un intitulé **scénario de base** (business as usual : BAU) basé sur les programmes actuels du pays que l'on projette tels quels à l'horizon 2030 et qui nous donne les tendances et comportements de ces programmes si rien n'est fait.
- L'autre intitulé **scénario zéro faim** qui nous montre les progrès possibles que nos programmes peuvent générer si des réformes pertinentes leur sont appliquées. Ce scénario zéro faim en 2030, nous indique clairement les voies à suivre pour l'éradication de la faim au Sénégal de 2017 à 2030, sous forme de simulations.

Le **Chapitre 4** porte sur les engagements stratégiques pour chaque cible de l'ODD 2 et de l'ODD17. Il détaille les politiques et les stratégies que le Gouvernement du Sénégal et ses divers partenaires doivent mettre en œuvre pour arriver à l'éradication de la faim à l'horizon 2030.

Des conclusions et des recommandations closent la revue stratégique par la formulation de solutions et d'alternatives pour l'atteinte de l'Objectif faim zéro au Sénégal à l'horizon 2030.

Elles sont suivies de documents annexés à la revue.





1

Revue de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal
Synthèse et analyse des rapports des groupes thématiques de travail (G.T.T)



1 Revue de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal :

Synthèse et analyse des rapports des groupes thématiques
de travail (G.T.T)



I.1.

Cartographie de la faim au Sénégal.

Raison d'être du travail de ce groupe dans l'analyse situationnelle de la problématique de la faim au Sénégal.

L'éradication de la faim est une préoccupation majeure du gouvernement sénégalais qui cherche à combler les déficits en productions, en disponibilité et en accès aux aliments. Réaliser un Sénégal faim zéro (ODD 2) équivaut à identifier les principales poches de vulnérabilité, de précarité qui hypothèquent très sérieusement les efforts du gouvernement et des partenaires techniques et financiers. C'est la raison pour laquelle, le Cabinet a estimé nécessaire de dédier un groupe de travail spécifique à la cartographie de la faim au Sénégal.

Présidé par le Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire (SECNSA), ce groupe est composé de : Mme Maimona LO GUEYE (CRES), Mme Amy GUEYE (CSE), M. Mohamed Mokhtar KOUNTA (DIREL/MEPA), M. Djibril Moussa LAM (ADG), M. Saliou FAYE (SECNSA), M. Abdel Karim Ali Mahamane (The Hunger Projet Sénégal), M. Brice Baem BAGO (PAM Sénégal), M. Mouhamadou LEYE (CICE Sénégal), M. Innocent EDANG (CECI Sénégal), M. Ibrahima GAYE (CLM), M. El Hadji SECK (Division des cantines Scolaire DCA/MEN), M. Abdoulaye TOURE (MEN), M. Romain GUIGMA (FICR), M. Boubacar SEYDI (IPAR).

A. Rappel des termes de référence du groupe thématique de travail.

A.1. Objectif général.

De manière générale, ce groupe de travail thématique avait pour mission d'animer une réflexion sur la cartographie des acteurs ainsi que celle des projets et programmes, de mettre en relief les régions présentant des risques élevés de faim, pour aboutir à des **propositions consensuelles sur les principales orientations stratégiques** à donner en **vue des principales décisions à prendre pour l'éradication de la faim au Sénégal d'ici 2030 (ODD 2)**.

A.2. Objectifs spécifiques.

De manière spécifique, ce groupe a eu à aborder les questions relatives aux quatre sous-thèmes suivants :

1. Etat des lieux des zones en situation d'insécurité alimentaire ;
2. Identification des indicateurs de mesure de la faim au sein des populations de ces zones ;
3. Cartographie des Programmes et projets de sécurité alimentaire et nutritionnels;
4. Cartographie des acteurs intervenant dans le domaine de la faim au Sénégal.

B. Présentation synthétique des résultats du rapport du GTT n°1.

B.1. Introduction.

Au Sénégal les crises alimentaires successives enregistrées dans la dernière décennie, à savoir celles des années 2005, 2008, 2010 et 2012, ont mis en **lumière les limites des politiques visant à atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle**. A l'instar des pays sahéliens, le Sénégal a subi les effets négatifs de ces crises majeures du fait de sa situation biophysique et économique défavorable fragilisée davantage par les péjorations climatiques.

En 2015, le Sénégal a atteint la 3ème cible de l'OMD1 qui consistait à réduire de moitié la part des individus souffrant de la faim, entre 1990 et 2015.

Le Sénégal est l'unique pays en Afrique de l'Ouest parmi les dix (19) en Afrique subsaharienne et parmi les 73 pays (sur 129 suivis) au monde à atteindre ce résultat.

C'est ce qui a valu au **Président de la République du Sénégal Monsieur Macky SALL d'être primé par la FAO en septembre 2015** (New York, en marge 70ème session de l'AG de l'ONU).

Par ailleurs, le programme d'Appui à la Sécurité alimentaire et à la Résilience (PNSAR) est en en cours d'élaboration depuis Mars 2016. En effet, en janvier 2016, le Premier Ministre a présidé la 2ème session du Conseil national de Sécurité alimentaire. A l'issue de cette rencontre, il avait été recommandé d'élaborer le Programme d'Appui à la Sécurité alimentaire et à la Résilience (PNSAR) qui opérationnalise la Stratégie nationale de Sécurité alimentaire et de Résilience (SNSAR) mais aussi de mettre en place un système de suivi-évaluation de la SNSAR. Ce programme se veut participatif et inclusif avec l'implication de toutes les parties concernées.

Aujourd'hui, le processus de la revue stratégique nationale de l'éradication de la faim (ODD2/Faim zéro) intervient à un moment où le PSE, qui intègre dans ses axes programmatiques la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, est dans une phase de bilan et de programmation de la seconde génération de programmes. Cette présente cartographie de la faim offre ainsi l'opportunité de disposer d'un bon baromètre, pour avoir une meilleure lisibilité de la situation de la faim aussi bien à l'échelle régionale que départementale et de faire des projections avec des indicateurs pertinents de mesure en vue de l'éradication de la faim d'ici sur l'horizon 2030.

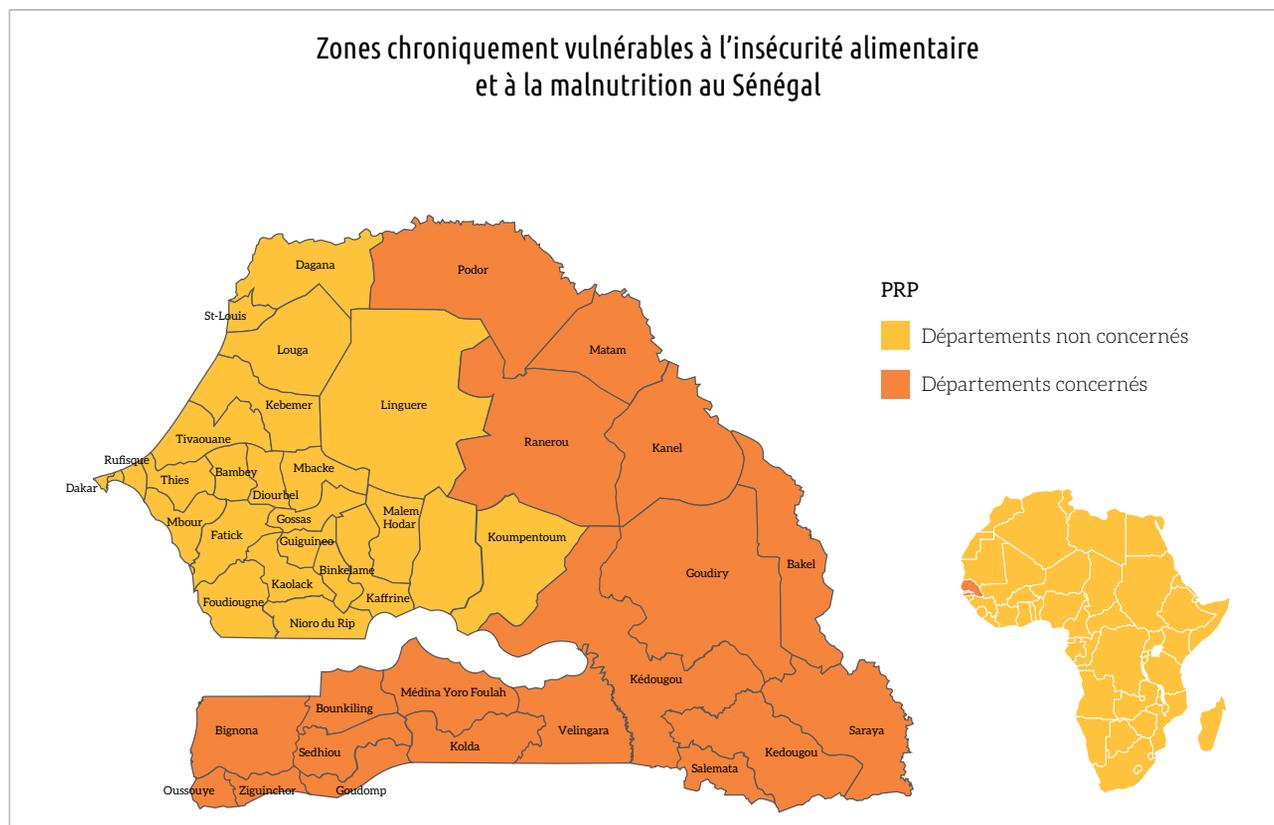
B.2. Principaux constats.

a. Des zones à vulnérabilité quasi-permanente⁴

Les résultats des études et enquêtes⁵ ont permis d'identifier de manière précise, les zones qui connaissent une situation de vulnérabilité quasi-permanente et qui sont concentrées dans les régions du nord, de l'Est et du Sud du pays.

Toutes ces études et enquêtes de vulnérabilité liées à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle révèlent une situation généralement préoccupante dans les sept **(07) régions suivantes : Kédougou, Kolda, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda et Ziguinchor en 2017.**

Au total, **vingt (20) départements administratifs sur quarante cinq (45)** sont concernés par cette situation de **vulnérabilité quasi-permanente : Kédougou, Salémata, Saraya, Kolda, Médina Yoro Foulah, Vélingara, Matam, Kanel, Ranérou, Podor, Sédhiou, Bounkiling, Goudomp, Tambacounda, Koumpentoum, Goudiry, Bakel, Ziguinchor, Bignona et Oussouye.**

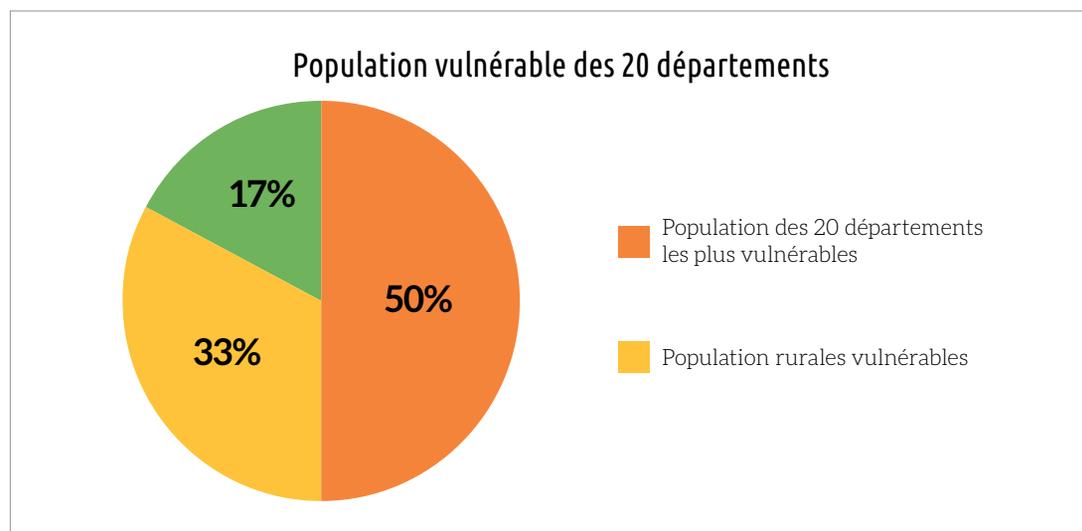


4 • Selon le document sur les Priorités Résilience Pays

5 • (Ateliers du cadre harmonisé 2013-2015, Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition de 2013 (ENSAN, 2013), de l'Enquête SMART de 2012 et 2014, de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal de 2011 (ESPS II), de l'Enquête Rurale Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ERASAN2014)

b. Les populations rurales de ces vingt (20) zones sont les plus touchées par la vulnérabilité avec une proportion importante de femmes.

En 2016, la population totale de ces vingt départements administratifs les plus vulnérables est estimée à 4 364 912 habitants, soit environ 30 % de la population totale du pays. Plus des deux tiers de cette population sont composés de ruraux. Les femmes représentent un peu moins de la moitié (49,6%).



c. Caractéristiques communes aux 20 zones à risques.

- **Faibles surfaces emblavées**

Les agriculteurs des régions prioritaires ont majoritairement emblavé entre 1 et 1,4 ha lors de la campagne agricole 2012- 2013.

- **Unité de production** : selon la DAPSA la moyenne de l'unité de production varie entre 1,5ha et 1,7ha.

- **Une pauvreté persistante ODD 2.4**

Selon les enquêtes de l'ESPS II 2011 la prévalence de la pauvreté dépasse 60% dans les deux tiers des régions citées plus haut : Kolda (76,6%), Kédougou (71,3%), Sédhiou (68,3%), Tambacounda (62,5%). L'incidence de la pauvreté reste élevée dans les régions de Matam (45,2%) et de Saint-Louis (39,5%) quoiqu'elle soit en deçà du niveau national.

Kolda	Kédougou	Sédhiou	Tambacounda	Matam	Saint-Louis
76,6	71,6	68,3	62,5	45,2	39,5

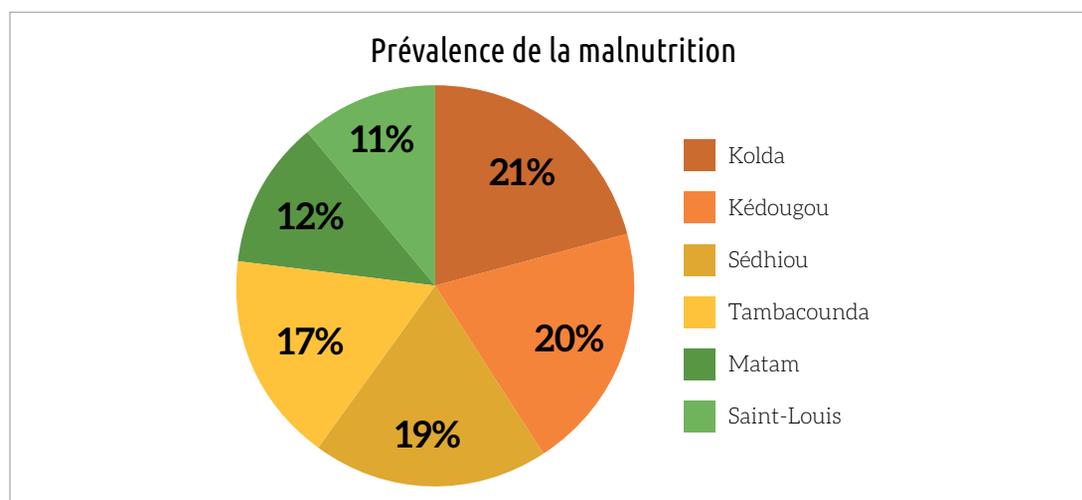


Figure 1 Tableau de la prévalence de la pauvreté

d. Un taux de prévalence de la malnutrition préoccupant dans certaines régions.

La dernière enquête SMART de 2015 a révélé que le taux national de malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de cinq ans est de **9,0%**. Toutefois, selon le MSAS-2016, la situation est critique dans les localités telles que le département de Podor (18,2%), les régions de Matam (16,5%), Louga (16%) et de Tambacounda (12,5%). Selon la même enquête, la prévalence de la malnutrition chronique qui est de **17%** au niveau national présente aussi des disparités régionales. Même si elle est en dessous du seuil critique de 40% de l’OMS, elle est de 29,6% à Sédhiou, de 25% à Kédougou, de 24,9 à Tambacounda et de 23,7% à Kolda.

B.3. Indicateurs de mesure de la faim au sein de ces zones vulnérables.

Les membres du groupe thématique de travail ont eu à proposer deux indicateurs pertinents de mesure de la faim au Sénégal : le Score de Consommation Alimentaire (SCA) et le Cadre Harmonisé (CH).

- **Le Score de Consommation Alimentaire (SCA)** permet d’évaluer la diversité et la fréquence de consommation alimentaire des ménages, au cours des 7 jours précédant le passage de l’agent enquêteur. Avec le SCA, les ménages sont classés en trois groupes de consommation **acceptable, limitée et pauvre**.
- **Le Cadre Harmonisé (CH)** permet ainsi d’évaluer l’insécurité alimentaire et nutritionnelle sur la base de la convergence des preuves obtenues à partir de plusieurs indicateurs. C’est un outil utilisé **pour estimer le nombre de personnes en insécurité alimentaire et l’identification des zones à risques**.

Les ménages et zones sont classés en cinq groupes ou phases :

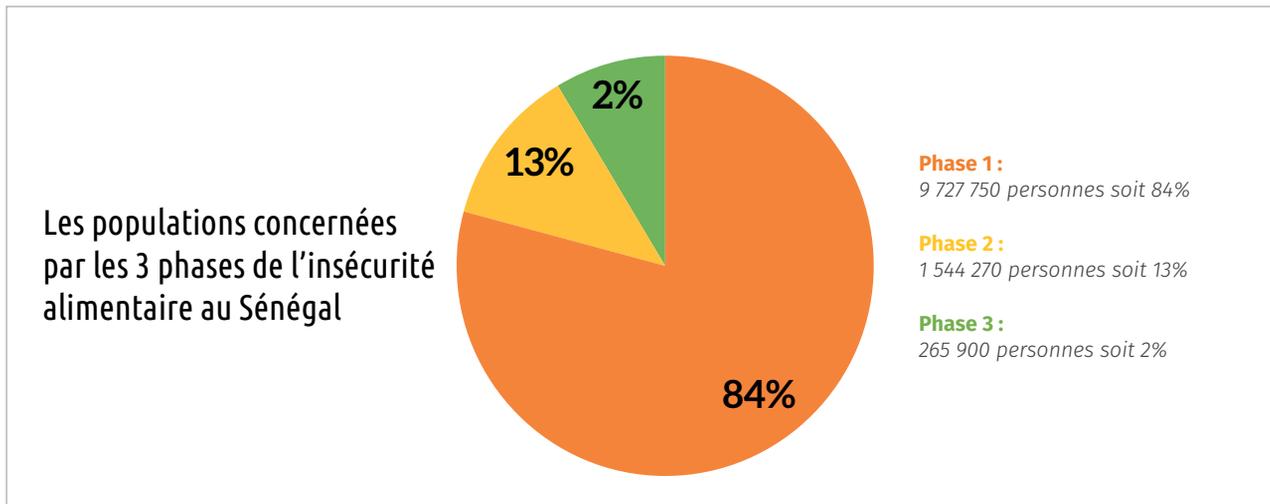
- Les ménages de la phase 1 sont considérés comme étant en sécurité alimentaire.
- Ceux de la phase 2 sont dans une situation de sécurité alimentaire limitée.
- Tout ménage se trouvant dans les trois autres phases est en insécurité alimentaire sévère ou plus et nécessite une assistance alimentaire d’urgence. (Voir le tableau illustratif en annexe).

a. La situation alimentaire et nutritionnelle en mars 2016 au Sénégal selon le cadre harmonisé.

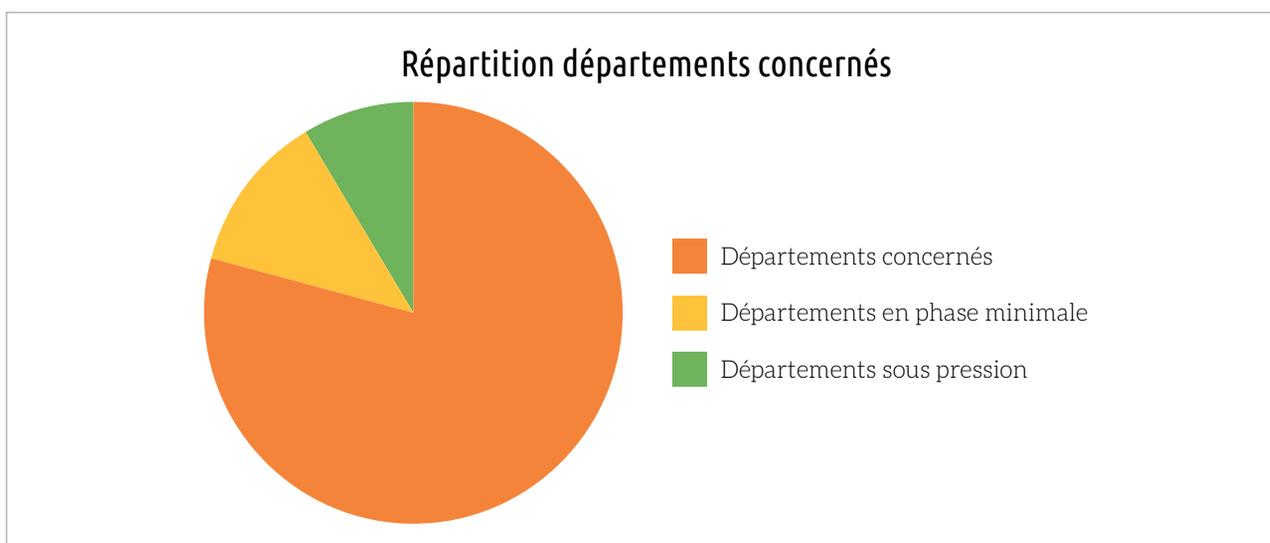
Les résultats issus de l’analyse du cadre harmonisé de mars 2016 révèlent une situation satisfaisante dans l’ensemble des départements concernés⁶. Ils se présentent comme suit :

- **84%** de la population soit **9 727 750 personnes** sont en phase **1 (minimale)**, au moins 4/5 ménages sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d’adaptation inhabituelles, ni dépendre de l’aide humanitaire.
- **13%** en phase 2 (sous pression) soit **1 544 270 personnes**. En phase sous pression : au moins 1/5 des ménages se trouve dans la situation de consommation alimentaire réduite et d’adéquation minimale, incapables d’effectuer des dépenses non alimentaires essentielles, sans s’engager dans des stratégies d’adaptation irréversibles.
- **2%** de la population soit **265 900 personnes en phase 3 (crise)** sont disséminés dans les départements analysés pour la période de mars à mai 2016. En phase de crise au moins 1/5 ménages sont marginalement capables de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d’existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.

6 • Les départements de Dakar, Pikine, Guediawaye ne sont pas concernés.



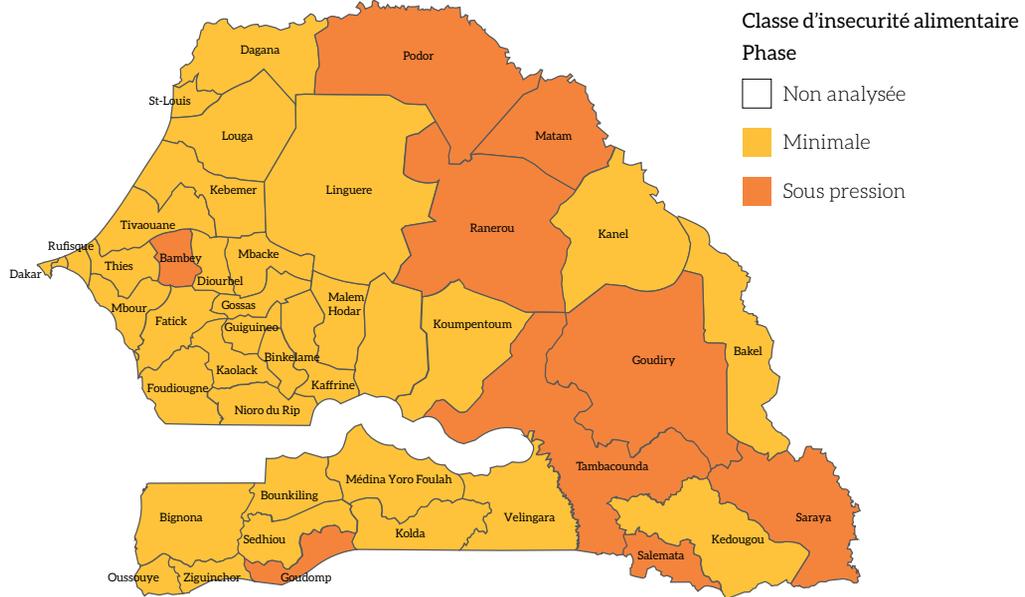
En **situation courante** (mars à mai 2016), sur les 42 départements concernés, on note que 31 départements sont en phase minimale (1) et 11 départements en phase sous pression.



Concernant la **situation projetée** (juin-juillet-août 2016), l'analyse a montré que 4% de la population serait en crise sous forme de poche dans les départements étudiés soit **484 480 personnes**.

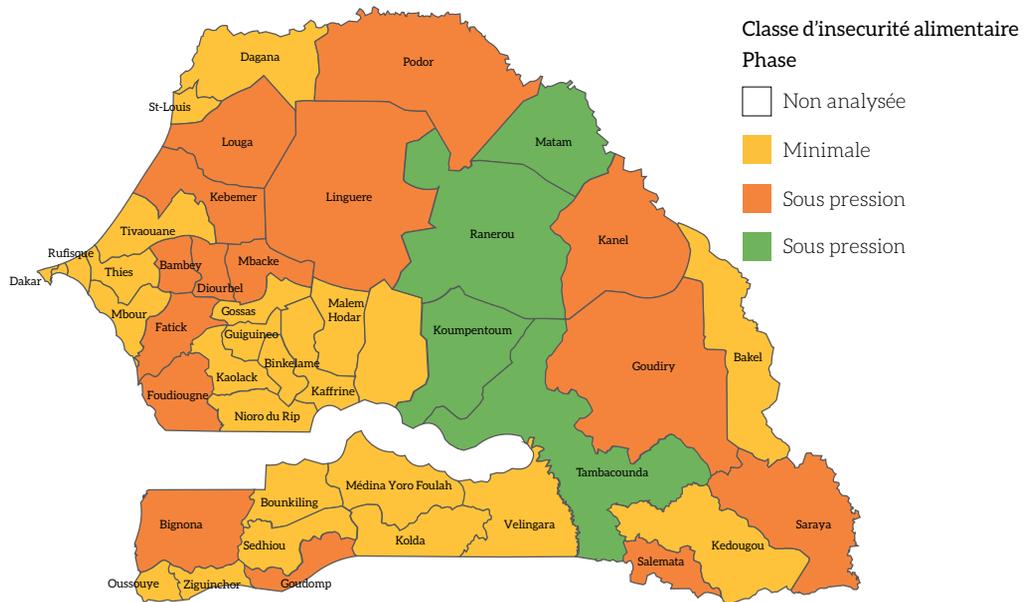
Cartes du Sénégal qui mettent en exergue les valeurs de la population en insécurité alimentaire ou en crise.

Carte représentant les valeurs de la population en situation d'insécurité alimentaire par département



Cadre harmonisé
Session Mars 2016

Carte illustrant les disparités entre les départements en situation d'insécurité alimentaire

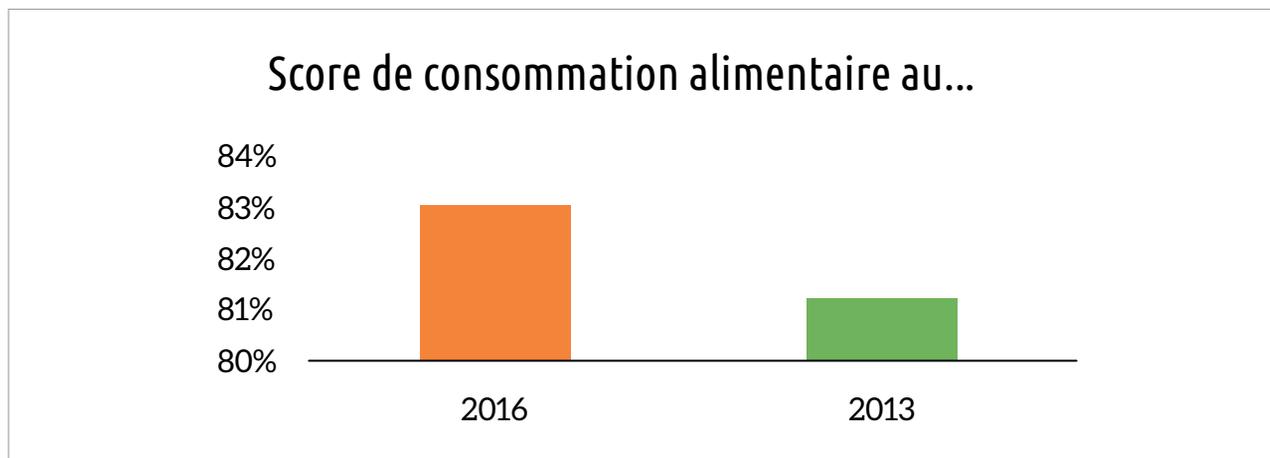


Sur la base de la classification des différents indicateurs, trente-un (31) départements sur les quarante-deux (42) analysés sont en phase minimale pour la situation courante (mars à mai 2016).

b. La situation alimentaire et nutritionnelle en mars 2016 au Sénégal selon le score de consommation alimentaire.

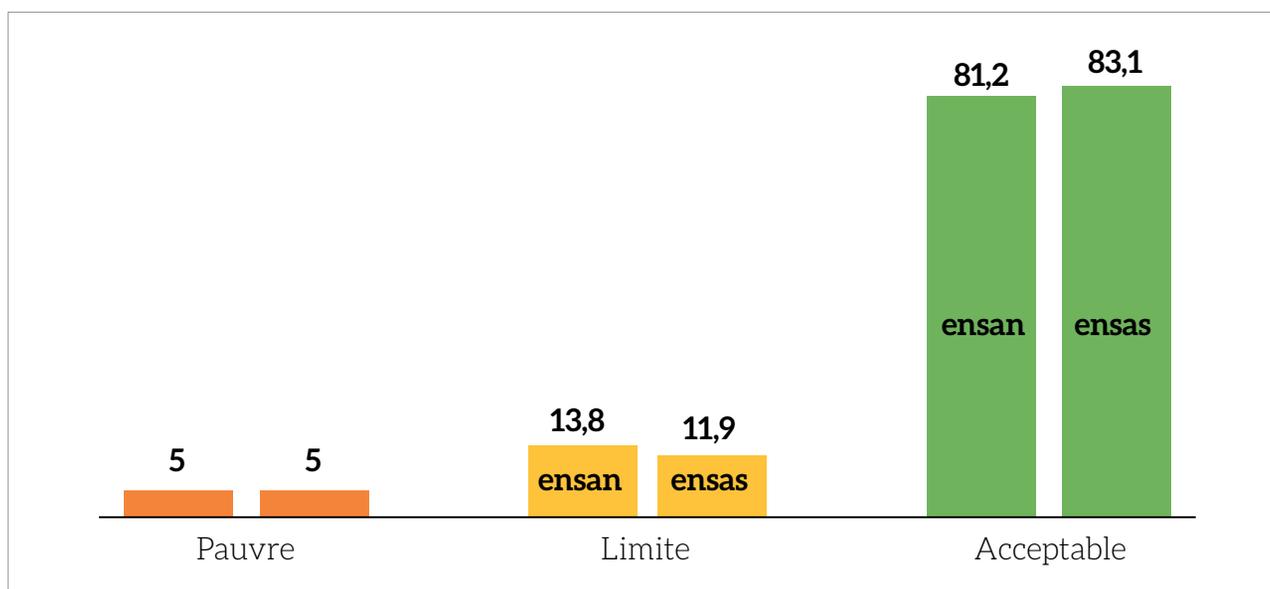
b.1. Le score de consommation alimentaire au niveau national.

Avec le SCA, les ménages sont classés en trois groupes de consommation : **pauvre, limite** et **acceptable**. Les résultats de l'enquête ENSAS 2016 ont montré que 83,1% des ménages au Sénégal ont une consommation alimentaire acceptable, soit une hausse de 2 points de pourcentage par rapport à 2013, où, cette proportion s'était établie à 81,2%.



Le nombre de ménages ayant une consommation alimentaire limite, s'établit à 181 348, soit une proportion de 11,9%, après les 13,8% de juin 2013. Pour ce qui est de ce taux, il n'a pas varié entre 2013 et 2016. Il convient de rappeler que le SCA est un indicateur influencé par des effets saisonniers. Les deux enquêtes n'ont pas été menées pendant des périodes correspondantes de l'année (ENSAN en juin et ENSAS en janvier). Ces raisons commandent une certaine prudence dans la comparaison des résultats des deux enquêtes.

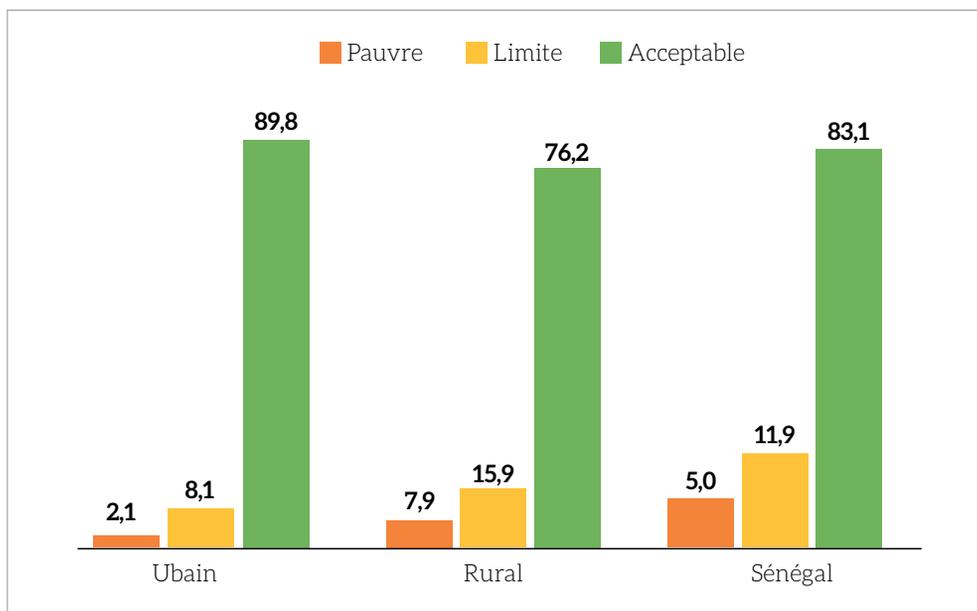
Evolution du groupe de consommation alimentaire entre juin 2013 et janvier 2016.



Source : ENSAN 2013, ENSAS 2016,

L'analyse selon le milieu de résidence laisse apparaître des disparités entre les zones rurales et urbaines. En effet, la proportion des ménages avec une consommation alimentaire acceptable est de 76,2% tandis qu'elle se situe à 89,8% en milieu urbain. Le pourcentage de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre est 4 fois plus élevé en milieu rural, comparativement au milieu urbain (7,9% contre 2,1%).

Groupe de consommation alimentaire selon le milieu de résidence.



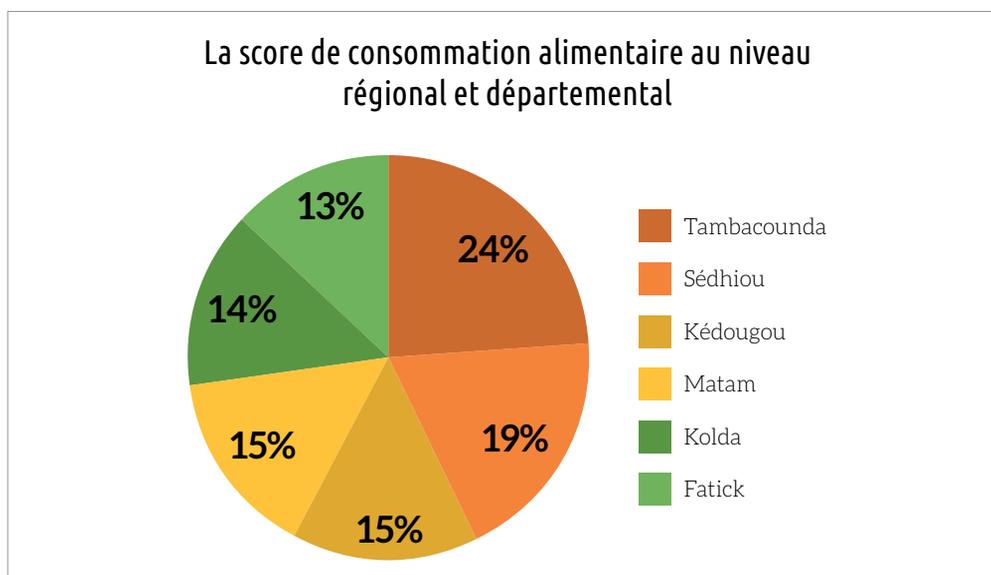
Source : ENSAS 2016

Les ménages dirigés par les femmes ont une meilleure consommation alimentaire, en comparaison avec ceux dirigés par les hommes. En effet, dans 87,0% des cas de ménages conduits par une femme, la consommation alimentaire est acceptable. Ce taux est de 81,5% au niveau des ménages dirigés par les hommes.

b.2. Le score de consommation alimentaire au niveau régional et départemental.

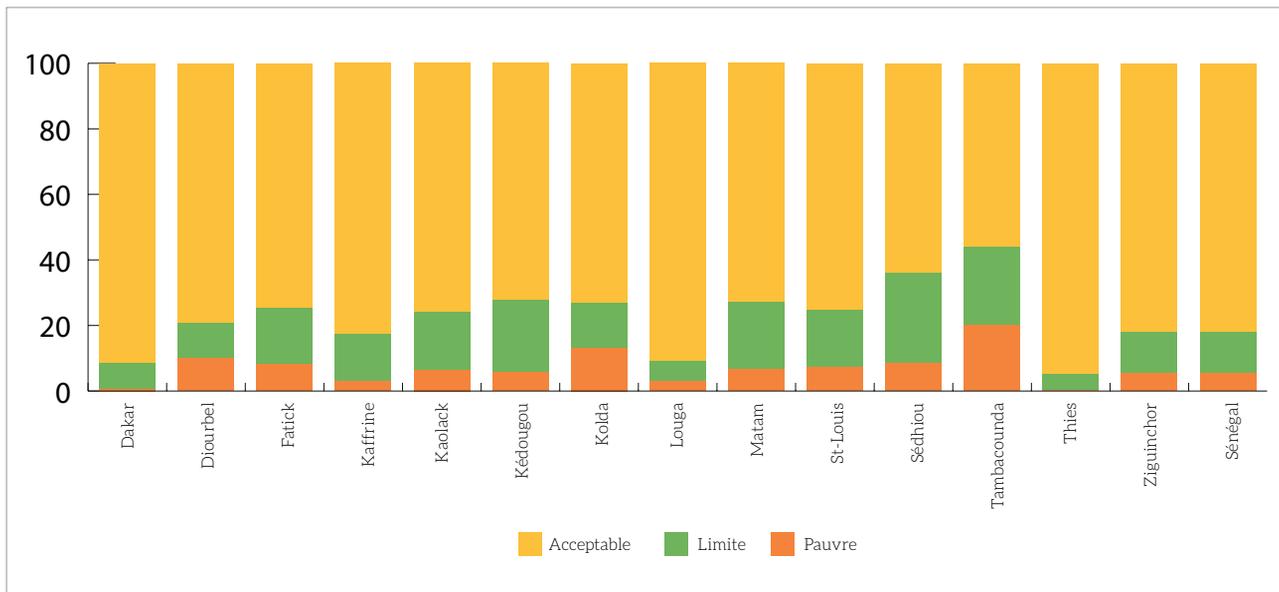
Les proportions de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite sont plus importantes dans les régions de Tambacounda (44,1%), Sédhiou (36,0%), Kédougou (27,8%), Matam (27,2%), Kolda (26,9%), Fatick (25,3%). Dans chacune de ces régions, la consommation alimentaire déficitaire concerne au moins le quart de la population.

La score de consommation alimentaire au niveau régional et départemental



1 | Revue de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal

Synthèse et analyse des rapports des groupes thématiques de travail (G.T.T)

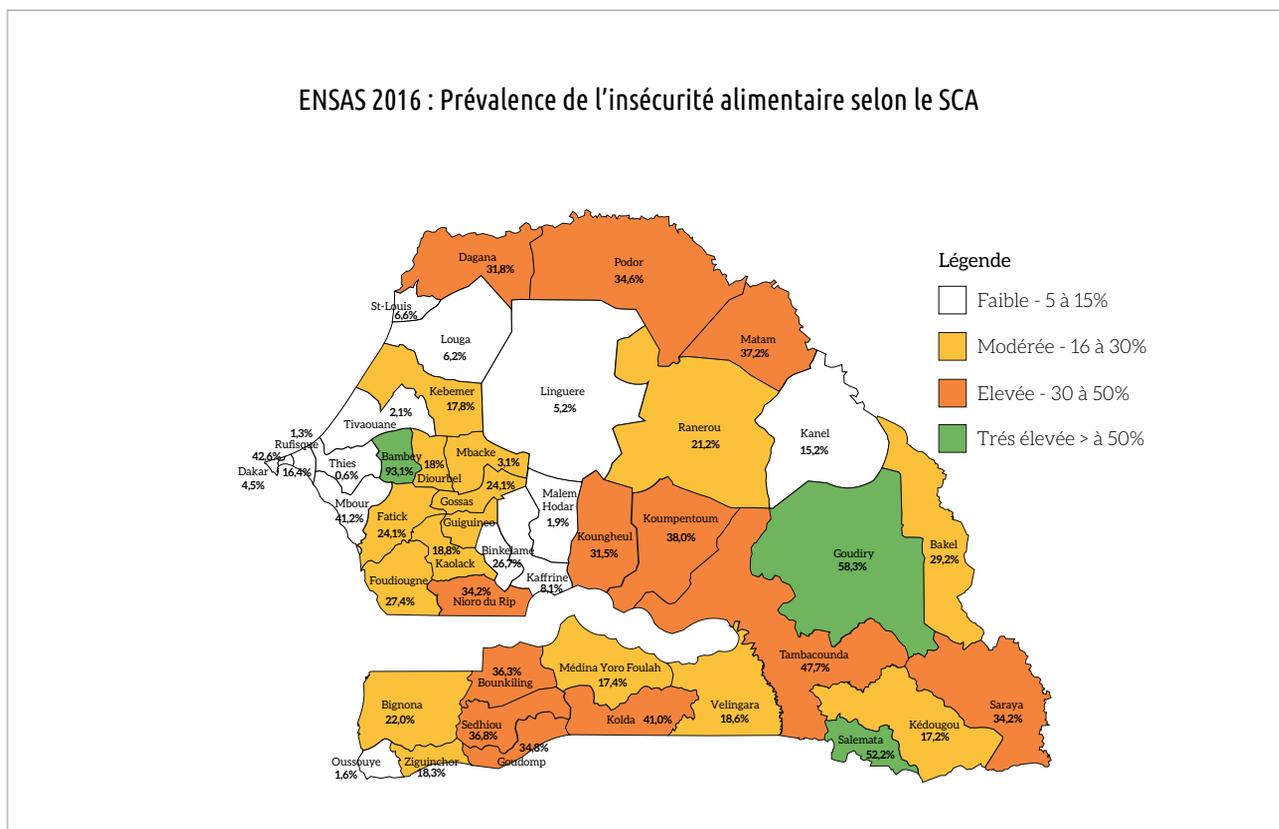


Source : ENSAS 2016

Groupe de consommation alimentaire selon la région.

L'analyse selon le département présente des différences importantes. En effet, dans une dizaine de département du Pays, plus de 9 ménages sur 10 ont une consommation alimentaire acceptable. Il s'agit des départements de Thiès (99,4%), Pikine (98,7%), MalemHoddar (98,1%), Tivaouane (97,9%), Mbacké (96,9%), Oussouye (96,4%), Dakar (95,5%), Linguère (94,8%), Louga (93,8%), Saint-Louis (93,4%) et Kafrine (91,9%). Par contre, dans les départements tels que Bambey (6,9%), Goudiry (41,7%) et Matam (47,8%), plus d'un ménage sur dix n'a pas une consommation alimentaire adéquate.

Groupe de consommation alimentaire selon le département.



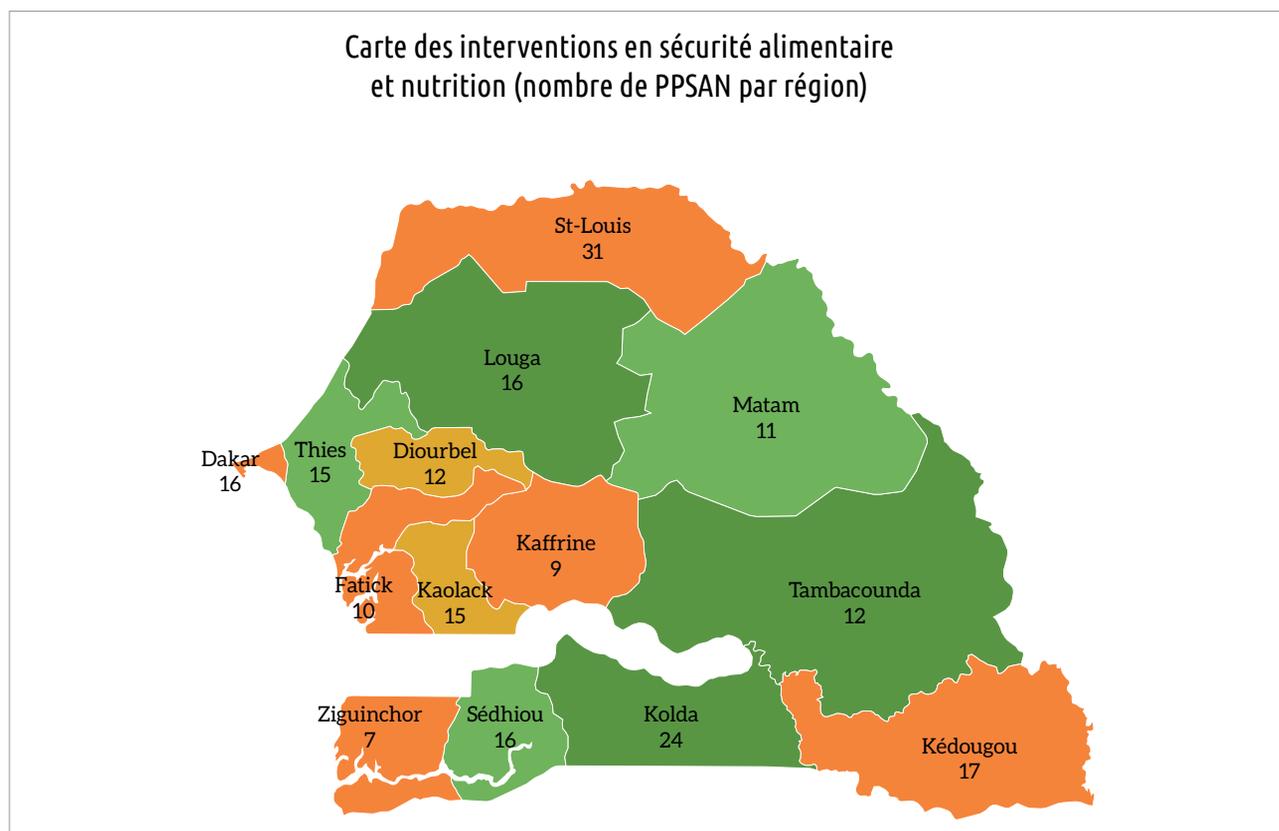
C. Cartographie des projets et programmes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal.

Elle est surtout rendue obligatoire par l'**alinéa 1er de l'article 2 du décret n° 98-554 du 25 juin 1998** qui stipule «d'assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques et programmes de sécurité alimentaire» et par l'**article 3 de l'arrêté n° 2000-3066 du 7 mars 2000** qui stipule aussi «assurer, à court terme, le suivi des indicateurs sur la sécurité alimentaire pour un dispositif fonctionnel d'alerte rapide ; surveiller à moyen et long terme, l'impact des politiques macro-économiques et sectorielles sur la sécurité alimentaire et produire, le cas échéant des analyses synthétiques de référence dans la perspective de permettre aux décideurs de formuler des politiques et de concevoir et cibler des interventions plus efficaces ; établir et animer le réseau d'information sur la sécurité alimentaire et constituer le point focal du système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité».

C.1. Répartition des projets et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition (PPSAN).

Au niveau national, la cartographie des PPSAN a permis d'identifier au moment de l'atelier méthodologique sur la revue stratégique nationale de l'ODD2, **deux cent douze** (212) projets et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi répartis : (i) **135 projets et programmes de sécurité alimentaire**, (ii) **43 projets et programmes de nutrition** et (iii) **34 projets et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle**.

Carte des projets et programmes de SAN.



C.2. Cartographie des acteurs intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire.

La répartition des projets et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle et des intervenants se présente comme suit :

La situation de l'ensemble des projets et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition par acteurs indique que, sur les deux cent douze (212) PPSAN identifiés : (i) quarante-neuf (49) sont exécutés par le gouvernement à travers ses structures opérationnelles, (ii) sept (07) par les institutions internationales, (iii) cent douze (112) par les ONG internationales et (iv) quarante-quatre (44) par les ONG nationales.

Quant aux intervenants : (i) ceux du gouvernement sont au nombre de dix-neuf (19), (ii) les institutions internationales en ont deux (02), (iii) les ONG internationales comptent le plus grand nombre avec cinquante-deux (52) et (iv) celles nationales en comptent quarante-quatre (44). Au total, les ONG représentent globalement cent cinquante-six (156) PPSAN mis en œuvre par quatre-vingt-seize (96) intervenants, soit respectivement, 74,6% et 64,9% des PPSAN et des intervenants.

Désignation	PPSAN/Intervenants	Nombre
Projets et programmes de sécurité alimentaire et nutrition en cours en 2016	Gouvernement du Sénégal	49
	Institutions Internationales	7
	ONGs Internationales	112
	ONGs Nationales	44
Total des PPSAN		212
Intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutrition en 2016	Gouvernement du Sénégal	19
	Institutions Internationales	2
	ONGs Internationales	52
	ONGs Nationales	44
Total des intervenants		117

C.3. Approche Programmatique de sécurité alimentaire.

Dynamisation du dispositif d'alerte précoce (SAP).

Un document d'opérationnalisation du système d'alerte précoce (DOSAP) avait été présenté au CNSA, lors de sa session de janvier 2016. L'objectif général du DOSAP est de renforcer les capacités nationales et régionales des différents acteurs du SAP en matière de suivi de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

En particulier, le DOSAP cherche à :

- renforcer le SAP par l'intégration d'indicateurs « d'alerte » et l'amélioration des méthodologies et instruments de collecte de données ;
- mettre en place un système d'information géographique performant ;
- améliorer l'analyse et l'interprétation des données d'alerte précoce par le renforcement des capacités des acteurs ;

- renforcer la collaboration, la coordination, l'information et la communication à tous les niveaux
- assurer un suivi trimestriel des indicateurs du SAP, à travers des sites sentinelles.

Les activités seront axées sur la tenue d'ateliers de renforcement de capacités des acteurs, la mise en place d'un système d'information géographique de qualité, l'acquisition de matériel de collecte, l'amélioration de la gouvernance du SAP, la conduite d'enquêtes de sécurité alimentaire tous les quatre mois en utilisant l'approche par les sites sentinelles, etc.

Plan d'urgence à la Sécurité Alimentaire 2017.

Les prévisions de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM), effectuées en juin 2016, font état d'un cumul pluviométrique normal à légèrement excédentaire. Il s'y ajoute que l'État est en train de poursuivre, **pour le compte de la campagne 2016/2017**, sa volonté de faciliter l'accès aux intrants aux producteurs (disponibilité de semences et d'engrais à des prix subventionnés). Pour toutes ces raisons, **on pourrait s'attendre à une production agricole qui égalerait au moins celle de la campagne précédente.**

En dépit d'une bonne production agricole, un plan de riposte à l'insécurité alimentaire doit être élaboré afin d'assister les ménages vulnérables résidant dans les régions caractérisées par la persistance de l'insécurité alimentaire. Il s'agit notamment des régions de Tamba, Goudiry, Kanel, Matam, Bambey, Malem Hodar.). En effet, **il est attendu que 500 000 personnes nécessitent une assistance alimentaire pendant la période de soudure de l'année 2017.**



1 Revue de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal

Synthèse et analyse des rapports des groupes thématiques de travail (G.T.T)

2ème niveau administratif		Tableau d'estimation de la Population en phase d'insécurité alimentaire																							
		Source																							
		SITUATION COURANTE							SITUATION PROJETEE																
		Clas-sification de la zone	Population totale	Pourcentage de ménages affectés par chaque phase				Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Clas-sification de la zone projetée	Pourcentage de ménages affectés par chaque phase				Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5			
Période : mars 2016				Période :																					
Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5	Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5	Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5											
LOUGA	KEBEMER	273 859	88%	10%	2%	0%	0%	240 996	27 386	5 477	0	0	5 477	2	77%	20%	3%	0%	0%	210 871	54 772	8 216	0	0	8 216
	LOUGA	394 497	89%	10%	1%	0%	351 102	39 450	3 945	0	0	3 945	2	80%	18%	2%	0%	0%	315 598	71 009	7 890	0	0	7 890	
	LINGERE	255 694	85%	10%	5%	0%	217 340	25 569	12 785	0	0	12 785	2	73%	20%	7%	0%	0%	186 657	51 139	17 899	0	0	17 899	
MATAM	KANEL	252 616	85%	12%	3%	0%	214 724	30 314	7 578	0	0	7 578	2	67%	25%	8%	0%	0%	169 253	63 154	20 209	0	0	20 209	
	MATAM	291 207	70%	20%	10%	0%	203 845	58 241	29 121	0	0	29 121	3	50%	30%	18%	2%	0%	145 604	87 362	52 417	5 824	0	58 241	
	RANEROU	54 579	73%	20%	7%	0%	39 843	10 916	3 821	0	0	3 821	3	50%	30%	19%	1%	0%	27 290	16 374	10 370	546	0	10 916	
ST LOUIS	St LOUIS	312 369	92%	7%	1%	0%	287 379	21 866	3 124	0	0	3 124	1	88%	10%	2%	0%	0%	274 885	31 237	6 247	0	0	6 247	
	DAGANA	254 634	89%	10%	1%	0%	226 624	25 463	2 546	0	0	2 546	1	83%	15%	2%	0%	0%	211 346	38 195	5 093	0	0	5 093	
	PODOR	390 599	75%	20%	5%	0%	292 949	78 120	19 530	0	0	19 530	2	69%	25%	6%	0%	0%	269 513	97 650	23 436	0	0	23 436	
Kaffrine	Mbirkilane	108830	89%	10%	1%	0%	96 859	10 883	1 088	0	0	1 088	1	84%	13%	3%	0%	0%	91 417	14 148	3 265	0	0	3 265	
	Kaffrine	223296	92%	7%	1%	0%	205 432	15 631	2 233	0	0	2 233	1	86%	12%	2%	0%	0%	192 035	26 796	4 466	0	0	4 466	
	Koungheul	175731	94%	4%	2%	0%	165 187	7 029	3 515	0	0	3 515	1	87%	9%	4%	0%	0%	152 886	15 816	7 029	0	0	7 029	
	MatemHodar	101782	97%	2%	1%	0%	98 729	2 036	1 018	0	0	1 018	1	92%	5%	3%	0%	0%	93 639	5 089	3 053	0	0	3 053	

2ème niveau administratif		Tableau d'estimation de la Population en phase d'insécurité alimentaire										Source												
		SITUATION COURANTE					SITUATION PROJETEE					SITUATION COURANTE					SITUATION PROJETEE							
		Clas-sification de la zone	Pourcentage de ménages affectés par chaque phase				Popu-lation totale en Phase 1	Popu-lation totale en Phase 2	Popu-lation totale en Phase 3	Popu-lation totale en Phase 4	Popu-lation totale en Phase 5	Clas-sification de la zone	Pourcentage de ménages affectés par chaque phase				Popu-lation totale en Phase 1	Popu-lation totale en Phase 2	Popu-lation totale en Phase 3	Popu-lation totale en Phase 4	Popu-lation totale en Phase 5			
			Période : mars 2016										Période : _____											
Population totale	Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5	Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5	Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5	Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5				
Nioro	379505	93%	6%	1%	0%	0%	352 940	22 770	3 795	0	0	3 795	1	90%	8%	2%	0%	0%	341 555	30 360	7 590	0	0	7 590
Kaolack	519682	94%	5%	1%	0%	0%	488 501	25 984	2 598	0	0	2 598	1	88%	10%	2%	0%	0%	457 320	51 968	10 394	0	0	10 394
Guinguineo	122470	96%	3%	1%	0%	0%	117 571	3 674	1 225	0	0	1 225	1	86%	13%	3%	0%	0%	105 324	15 921	3 674	0	0	3 674
Bakel	148888	86%	12%	2%	0%	0%	128 044	17 867	2 978	0	0	2 978	1	82%	16%	2%	0%	0%	122 088	23 822	2 978	0	0	2 978
Tamba-counda	320750	77%	20%	3%	0%	0%	246 978	64 150	9 623	0	0	9 623	3	68%	11%	20%	1%	0%	218 110	35 283	64 150	3 208	0	67 358
Goudiry	123134	78%	20%	2%	0%	0%	96 045	24 627	2 463	0	0	2 463	2	76%	21%	3%	0%	0%	93 582	25 858	3 694	0	0	3 694
Koumpen-toum	137701	77%	20%	3%	0%	0%	106 030	27 540	4 131	0	0	4 131	3	69%	10%	20%	1%	0%	95 014	13 770	27 540	1 377	0	28 917
Kédougou	83 801	85%	11%	4%	0%	0%	71 231	9 218	3 352	0	0	3 352	1	81%	14%	5%	0%	0%	67 879	11 732	4 190	0	0	4 190
Salémata	23 597	70%	25%	5%	0%	0%	16 518	5 899	1 180	0	0	1 180	2	58%	35%	7%	0%	0%	13 686	8 259	1 652	0	0	1 652
Saraya	54 134	65%	30%	5%	0%	0%	35 187	16 240	2 707	0	0	2 707	2	54%	40%	6%	0%	0%	29 232	21 654	3 248	0	0	3 248
Kolda	261 333	85%	10%	5%	0%	0%	222 133	26 133	13 067	0	0	13 067	1	81%	12%	7%	0%	0%	211 680	31 360	18 293	0	0	18 293
MYF	146 697	83%	15%	2%	0%	0%	121 759	22 005	2 934	0	0	2 934	1	81%	15%	4%	0%	0%	118 825	22 005	5 868	0	0	5 868
Vélingara	295 647	87%	10%	3%	0%	0%	257 213	29 565	8 869	0	0	8 869	1	82%	14%	4%	0%	0%	242 431	41 391	11 826	0	0	11 826



1 Revue de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal Synthèse et analyse des rapports des groupes thématiques de travail (G.T.T)

2ème niveau administratif	3ème niveau administratif	Population totale	SITUATION COURANTE										SITUATION PROJETEE													
			Clas-sification de la zone	Pourcentage de ménages affectés par chaque phase					Popu-lation totale en Phase 1	Popu-lation totale en Phase 2	Popu-lation totale en Phase 3	Popu-lation totale en Phase 4	Popu-lation totale en Phase 5	Clas-sification de la zone projetée	Pourcentage de ménages affectés par chaque phase					Popu-lation totale en Phase 1	Popu-lation totale en Phase 2	Popu-lation totale en Phase 3	Popu-lation totale en Phase 4	Popu-lation totale en Phase 5		
				période : mars 2016											période : _____											
				Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5							Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5							
Sédhiou	Boukiling	155 457	1	89%	10%	1%	0%	0%	138 357	15 546	1 555	0	0	1 555	1	82%	15%	3%	0%	0%	127 475	23 319	4 664	0	0	4 664
	Goudomp	166 699	2	59%	36%	5%	0%	98 352	60 012	8 335	0	0	8 335	2	48%	45%	7%	0%	0%	80 016	75 015	11 669	0	0	11 669	
	Sédhiou	161 612	1	86%	12%	2%	0%	138 986	19 393	3 232	0	0	3 232	1	82%	14%	4%	0%	0%	132 522	22 626	6 464	0	0	6 464	
Ziguinchor	Bignona	268 364	1	81%	14%	5%	0%	217 375	37 571	13 418	0	0	13 418	2	63%	30%	7%	0%	0%	169 069	80 509	18 785	0	0	18 785	
	Oussouye	51 358	1	95%	4%	1%	0%	48 790	2 054	514	0	0	514	1	88%	10%	2%	0%	0%	45 195	5 136	1 027	0	0	1 027	
	Ziguinchor	263 806	1	83%	15%	2%	0%	218 959	39 571	5 276	0	0	5 276	1	81%	16%	3%	0%	0%	213 683	42 209	7 914	0	0	7 914	
DAKAR	Rufisque	520 960	1	88%	11%	1%	458 445	57 306	5 210	0	0	5 210	1	85%	13%	2%	0%	0%	1	0	10 419	0	0	10 419		
DIOURBEL	BAMBEY	318 303	2	71%	27%	2%	225 995	85 942	6 366	0	0	6 366	2	67%	29%	4%	0%	0%	1	1	12 732	0	0	0	12 732	
	Diourbel	285 076	2	76%	23%	1%	216 658	65 567	2 851	0	0	2 851	2	70%	27%	3%	0%	0%	1	1	8 552	0	0	0	8 552	
	Mbacke	988 214	1	82%	17%	1%	810 335	167 996	9 882	0	0	9 882	2	74%	24%	2%	0%	0%	1	0	19 764	0	0	0	19 764	
FATICK	Fatick	361 708	1	82%	17%	1%	296 601	61 490	3 617	0	0	3 617	2	77%	20%	3%	0%	0%	1	0	10 851	0	0	0	10 851	
	Gossas	102 055	1	81%	18%	1%	82 665	18 370	1 021	0	0	1 021	2	73%	23%	4%	0%	0%	1	0	4 082	0	0	0	4 082	
	Foundiougne	297 945	1	83%	16%	1%	247 294	47 671	2 979	0	0	2 979	2	78%	20%	2%	0%	0%	1	0	5 959	0	0	0	5 959	
THIES	Mbour	706 441	1	84%	15%	1%	593 410	105 966	7 064	0	0	7 064	1	81%	16%	3%	0%	0%	1	0	21 193	0	0	0	21 193	
	Thiès	705 317	1	90%	9%	1%	634 785	63 479	7 053	0	0	7 053	1	86%	12%	2%	0%	0%	1	0	14 106	0	0	0	14 106	
	Tivaouane	477 565	1	89%	10%	1%	425 033	47 757	4 776	0	0	4 776	1	84%	14%	2%	0%	0%	1	0	9 551	0	0	0	9 551	

Source : Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA)

C.4. Orientations.

La stratégie intégrée à mettre en œuvre pour assurer la sécurité alimentaire s'appuie sur les axes suivants :

1. restauration et gestion rationnelle et durable de l'espace de la base productive ;
2. promotion d'une agriculture plus productive, plus diversifiée et durable ;
3. garantie aux populations d'une alimentation saine et nutritive ;
4. mise en place d'infrastructures favorisant l'accessibilité des produits ;
5. élaboration et mise en œuvre d'un système adapté et efficace de prévention et de gestion des crises alimentaires conjoncturelles ;
6. mise en place d'un dispositif institutionnel apte à prendre en charge efficacement et durablement les problèmes d'insécurité alimentaire.

D. Actions et mesures.

La mise en œuvre de la stratégie de sécurité alimentaire passera par des politiques, programmes et projets concertés et opérationnels dans les domaines foncier, de la maîtrise de l'eau, de l'appui aux petites exploitations, des politiques publiques régionales et locales, du développement rural intégré, de l'intégration économique sous-régionale et du renforcement des services de l'État.

Dans l'optique de l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, les interventions pourront se concentrer autour de la recherche de l'autosuffisance en riz et en produits alimentaires et du renforcement du système de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Dans les autres secteurs contributifs à la sécurité alimentaire, l'accent sera mis sur l'amélioration des productions et le fonctionnement des marchés des produits vivriers mais également sur la gestion de la qualité de l'aide alimentaire.

E. Conclusion et recommandations.

En 2014, 16%⁷ de la population du Sénégal souffraient encore d'insécurité alimentaire. 42% des ménages dans l'ensemble du pays sont aujourd'hui confrontés à une situation de sécurité alimentaire limitée. Avec 212 projets et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle répartis dans l'ensemble du pays, nous sommes encore sous le joug de la malnutrition et surtout de la faim. Il convient alors de s'interroger sur la pertinence et l'utilité de ces multitudes de projets et programmes. Force est de constater, qu'ils souffrent tous de :

- Une faiblesse de synergie des interventions et un déficit de complémentarité de ces dernières ;
- Une prise en charge insuffisante des besoins des populations ;

7 - AGVSAN *Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition 2014.*

- Une non codification des bénéficiaires;
- Un non suivi-évaluation permanent des interventions ;

Bien qu'existant plusieurs outils permettant de mesurer à titre indicatif l'évolution de la qualité de l'alimentation au niveau national, régional et départemental, on note encore une absence notoire d'homogénéité des diverses stratégies mises en place dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. L'inefficience de ces stratégies s'explique également par des facteurs socio-culturels et environnementaux existants. Il s'agit d'une part des pratiques sociales non favorables telles que :

- Les conditions de l'allaitement maternel et l'alimentation complémentaire non adéquate (femmes enceintes, allaitantes, enfants de 6 à 23 mois) ;
- La faiblesse d'une prise en charge de qualité continue chez les femmes enceintes, en âge de procréer, chez les enfants et les adolescents ;
- Les difficultés encore existantes d'accès à l'eau potable et à des infrastructures assainies.

D'autre part, la pauvreté quasi persistante dans certaines zones du pays, concoure à la faim et à la malnutrition. En effet, 83 % des ménages en insécurité alimentaire sont des ménages pauvres du fait des multiples stress subis au cours de ces dernières années (changement climatique, chocs économiques, crise financière).

Atteindre la sécurité alimentaire et éradiquer la faim d'ici 2030 est possible au Sénégal, à condition d'élaborer des stratégies fines, multisectorielles et pluridisciplinaires qui prennent en compte de manière constante les besoins réels des populations.



Recommandations.

- Faire de la prévention et prendre en charge la malnutrition aigüe ;
- Augmenter la cadence et les quantités d'intrants animaux distribués aux éleveurs ;
- Former et sensibiliser les producteurs sur les bonnes pratiques et la prise en compte des risques climatiques et des prévisions saisonnières de début de campagne agricole dans le processus de mise en application des itinéraires techniques de productions agricoles ;
- Protéger les moyens d'existence des ménages vulnérables par l'amélioration de la production agro-pastorale et halieutique ;
- Appuyer l'initiation, la défense et la restauration de la fertilité des sols ;
- Mettre en œuvre des projets dont la réalisation contribue au renforcement de la résilience des populations, particulièrement celles qui se trouvent en insécurité alimentaire ;
- Gérer de manière optimale les productions agricoles des agropasteurs pendant la période de soudure ;
- Mettre en place des filets sociaux pour les populations en insécurité alimentaire sévère en renforçant la résilience des populations en situation d'insécurité alimentaire modérée ;
- Préparer et planifier des plans d'urgence pour atténuer les effets des désastres et des catastrophes : plan de contingence systématique à déclencher en amont ;
- Promouvoir de bonnes pratiques qui favoriseront le renforcement de la productivité du secteur agricole et la bonne gestion des ressources naturelles ;
- Fournir des repas dans les institutions préscolaires comme filet social pour répondre aux besoins non couverts par le programme d'alimentation scolaire du gouvernement ;
- Soutenir le renforcement de capacité du système national d'alerte précoce (SAP).





1 | Revue de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal
Synthèse et analyse des rapports des groupes thématiques de travail (G.T.T)





I.2.

La lutte contre la faim dans les politiques de protection sociale.

Raison d'être du travail de ce groupe dans l'analyse situationnelle de la problématique de la faim au Sénégal.

Au cœur du dispositif de lutte contre la vulnérabilité de nos populations, le Sénégal a initié et met en œuvre une politique de protection sociale unique en son genre dans la région africaine. Des programmes et projets multisectoriels, intégrés et inclusifs adressent de manière volontariste les défis de l'exclusion et des disparités socio-économiques sur tout le territoire national. Cette politique innovatrice s'appuie sur un paquet d'offres programmatiques qui règlent progressivement les questions de faim, d'insécurité alimentaire, d'éducation, de santé publique et de citoyenneté, épine dorsale de l'Axe 2 du PSE relatif au Capital humain. C'est la raison pour laquelle, le Cabinet a estimé nécessaire de dédier un groupe de travail spécifique à la Protection sociale.

Présidé par la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN), ce groupe est composé de : Mme Safietou BA DIOP (DGPSN), Mme Maimouna LO GUEYE (CRES), M. Ibrahima BAO KEBE (CNAAS), Mme Maguette DIAW (FDEA Micro finance), Mme Isseu DIEYE DIA, (IPAR), M. Abdou SALL (ANIDA), M. Abdoulaye FAYE (PAM Sénégal) M. Macoumba DIOUF (ANS/MEFP), Dr Rokhaya DIAKHATE (DGPSN), Mme Safietou DRAME (FAFS), Mme Aminata (Action Contre la Faim), M. Abdoul Wahed DIOP (AFAO/WAWA), Mme Aminata Mactar BA (FAFS).



A. Rappel des termes de référence du groupe thématique de travail.

A.1. Objectif général.

De manière générale, ce groupe de travail thématique devait partager la qualité des différents mécanismes de protection sociale mis en œuvre dans le pays, leurs réponses adéquates vis-à-vis de la résilience des populations et leur mise à l'échelle pour combler les déficits de nutrition, d'alimentation, de sécurité alimentaire, de lutte contre la faim globalement d'ici 2030.

A.2. Objectifs spécifiques.

- Identifier les gaps ;
- Formuler des recommandations pour les combler ;
- Proposer des réformes susceptibles de contribuer à l'éradication de la faim d'ici 2030.

De manière spécifique, ce groupe devait aborder les questions relatives aux sous-thèmes suivants :

1. La protection sociale au Sénégal : portées et limites ;
2. La résilience des populations face aux risques d'insécurité alimentaire;
3. Evaluation de la vulnérabilité des couches sociales ;
4. La mise à l'échelle des mécanismes existants et la formulation de réformes pour combler les déficits identifiés.

Il s'agissait entre autres, d'une approche participative et systématique pour la définition et le suivi des trajectoires de changement d'échelle, y compris les mesures d'accompagnement des processus de graduation, de gestion des risques, et de renforcement de la résilience des groupes vulnérables. Pour ce faire, il a fallu renforcer entre autres les interfaces entre les programmes de protection sociale visant les segments de populations vulnérables et les passerelles opérationnelles avec les programmes d'appui au développement des chaînes de valeurs agroalimentaires et de la micro-entreprise.

B. Présentation synthétique des résultats du rapport du GTT n°2.

B.1. Introduction.

Dans la perspective de réaliser l'une des promesses de campagne du Chef de l'État, le Président Macky Sall, à savoir une « protection sociale universelle », le Gouvernement du Sénégal a pris des initiatives phares en faveur de l'extension du champ de la couverture de la protection sociale à travers divers programmes et projets. Cette forte volonté politique de l'État du Sénégal de promouvoir la protection sociale est traduite dans le nouveau cadre de programmation économique et social du Sénégal à savoir le Plan Sénégal Émergent (PSE).

Ainsi, pour contribuer à la mise en œuvre des orientations stratégiques du PSE, il a été procédé à l'actualisation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) (2016-2035). Cette actualisation a coïncidé, au plan



I.2. La lutte contre la faim dans les politiques de protection sociale.

international, avec l'élaboration de l'agenda de développement 2030 qui place la protection sociale au cœur des politiques publiques. Dans cette perspective, l'ODD2 qui porte sur l'éradication totale de la faim est bien prise en compte dans l'axe 2 du PSE et également dans la nouvelle Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS).

L'actualisation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale ainsi que le plan opérationnel budgétisé y afférent devrait ouvrir de nouvelles perspectives pour renforcer le cadre politique et institutionnel, les mécanismes de financement, les mécanismes de ciblage des bénéficiaires, et l'extension aux travailleurs de l'économie informelle et de l'économie rurale, qui constitue une source de croissance et de création d'emplois. Cette réactualisation est non seulement conforme aux engagements du Sénégal en tant qu'État membre de l'Union Africaine, mais encore aux initiatives du gouvernement pour accélérer les réformes et processus de transformation structurelle nécessaire à l'émergence économique du pays.

Nombreux sont les modèles d'intervention fort prometteurs en matière de protection sociale au Sénégal. Les bonnes pratiques identifiées dans le cadre de ces interventions ouvrent des perspectives très encourageantes pour la mise en œuvre de l'axe 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE) et les programmes phares y afférents. Ces bonnes pratiques comprennent, entre autres :

- La distribution conditionnelle de bourses de sécurité familiale comme appui aux ménages les plus vulnérables, lié à la promotion de l'éducation, de la santé et de la citoyenneté;
- La mise en place de cantines scolaires pour faciliter le développement du capital humain, contribuant aussi à la promotion de la production locale et des chaînes de valeurs agroalimentaires sensibles à la nutrition, grâce à l'utilisation de bons d'achats fournis aux écoles
- L'appui à la sécurité alimentaire ainsi que le renforcement de la résilience aux changements climatiques, par le biais d'une approche intégrée à la gestion des risques climatiques (dans le cadre de l'Initiative 4R) ainsi que les stratégies de réduction de risques (y compris la construction d'actifs communautaires, l'assurance agricole indicielle, l'épargne et le crédit).
- La distribution inconditionnelle de vivres ou coupons alimentaires surtout ciblant les ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire affectés par les chocs pour le secours d'urgence.
- Les transferts monétaires comme mécanismes d'intervention qui permet de répondre aux besoins réels des populations bénéficiaires, tout en favorisant le développement économique et la consommation locale.

Toutefois, au regard des aspirations légitimes des populations concernées et des ambitions déclarées au titre des objectifs de développement durable (ODD), force est de reconnaître qu'au Sénégal comme dans d'autres pays en voie d'émergence et plus ou moins dépendants de l'aide publique au développement, les bonnes pratiques identifiées ont souvent fait l'objet de publications alors que les impacts sur le terrain sont restés plutôt limités dans le temps et dans l'espace, à quelques brillantes exceptions près.

La section suivante présente une description plus détaillée des différentes interventions citées plus haut, ainsi qu'un résumé de leurs états d'avancement respectifs, suivi d'une réflexion sur les perspectives de mise en synergies et de changement d'échelle.



C. Présentation de quelques mécanismes de protection sociale qui contribuent à la lutte contre la faim au Sénégal.

C.1. Le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale.

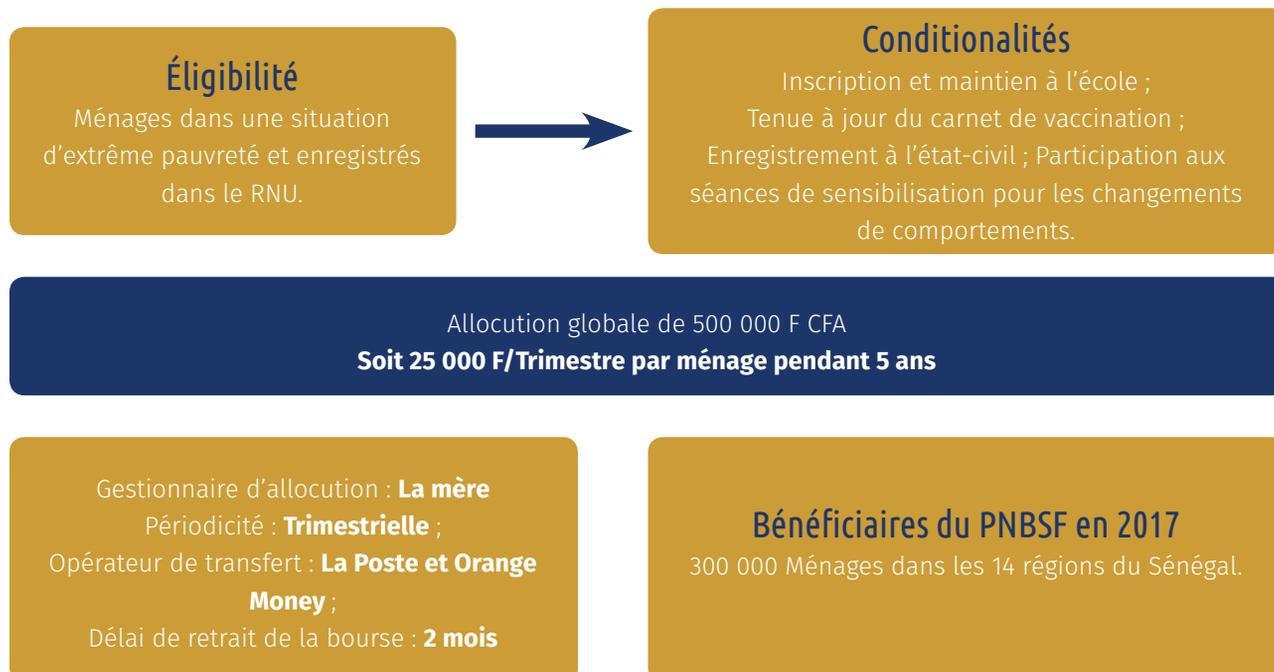
Le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale est un filet de protection sociale bâti sur un système d'allocation monétaire destinée à améliorer les conditions d'existence des familles démunies, en vue de contribuer à l'éradication de la pauvreté et de garantir la dignité aux citoyens.

L'objectif principal du programme est de contribuer à la lutte contre la vulnérabilité et l'exclusion sociale des familles à travers une **protection sociale intégrée** visant à renforcer leurs capacités productives et éducatives. Plus spécifiquement, le programme vise à allouer une Bourse de Sécurité Familiale (BSF) de 25 000 FCFA par trimestre au profit de 300 000 ménages vulnérables en 2017 avec un déploiement concomitant d'un ensemble de mesures favorisant un changement de comportements pour le développement humain sur toute l'étendue du territoire national. C'est cela le point fort de ce programme unique en son genre en Afrique.

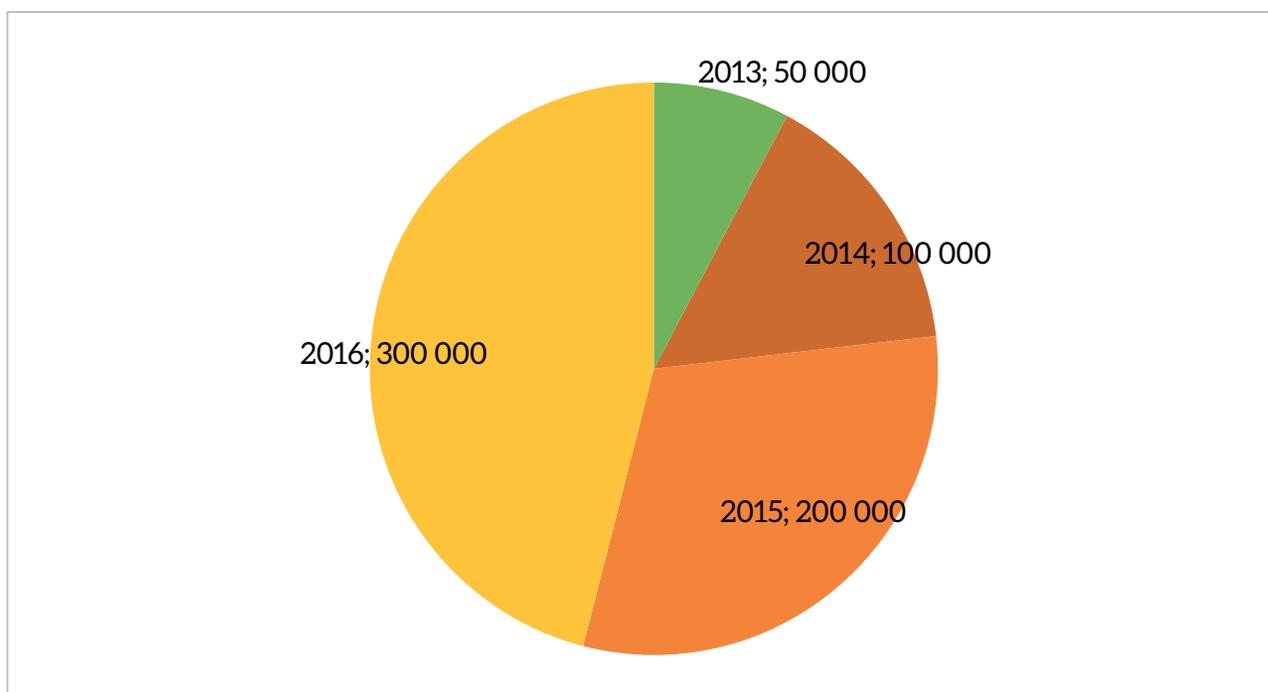
En 2016, 300 000 ménages en situation de pauvreté ont été enrôlés par le PNBSF et ont bénéficié d'accompagnements pour le changement de comportement dans leurs pratiques de santé, d'éducation et d'état civil.

Alors que l'objectif global est d'atteindre, par pallier, une cible totale d'un million de personnes, il reste un certain nombre de défis à relever, en termes de mécanisme de ciblage, de période d'éligibilité, de mode de paiement, de processus de graduation économique, ainsi que des implications en termes de convergence thématique (sécurité alimentaire, nutrition, éducation, emploi, revenus, genre, climat) et de synergies opérationnelles entre programmes relevant de différents services compétents.

Paramètres du Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF)



Évolution de la couverture des ménages par le PNBSF



Ce mécanisme de bourses de sécurité familiale contribue dans une certaine mesure à l'atteinte de l'éradication de faim d'ici 2030 (ODD2 Faim zéro). En effet, une récente évaluation qualitative et prospective commanditée par la DGPSN a confirmé que la **BNSF** est une « **bourse pour l'alimentation** » et qu'elle a « **un effet important sur la sécurité alimentaire des ménages ...Sur le court terme, elle améliore qualitativement et quantitativement les repas notamment sur les 2 à 3 semaines qui suivent le paiement.**⁸ ».

C.2. Le Programme des cantines scolaires.

Au Sénégal comme ailleurs dans le monde, l'impact multi-dimensionnel des cantines scolaires a été amplement démontré. En effet, la disponibilité et l'accès à une alimentation saine au niveau des écoles contribuent à l'amélioration du taux de fréquentation ainsi qu'au développement des capacités cognitives et donc aux résultats des apprenants. L'économie locale peut également bénéficier de l'effet induit des cantines scolaires, pourvu que des liens opérationnels soient établis entre cantines scolaires et filières agro-alimentaires.

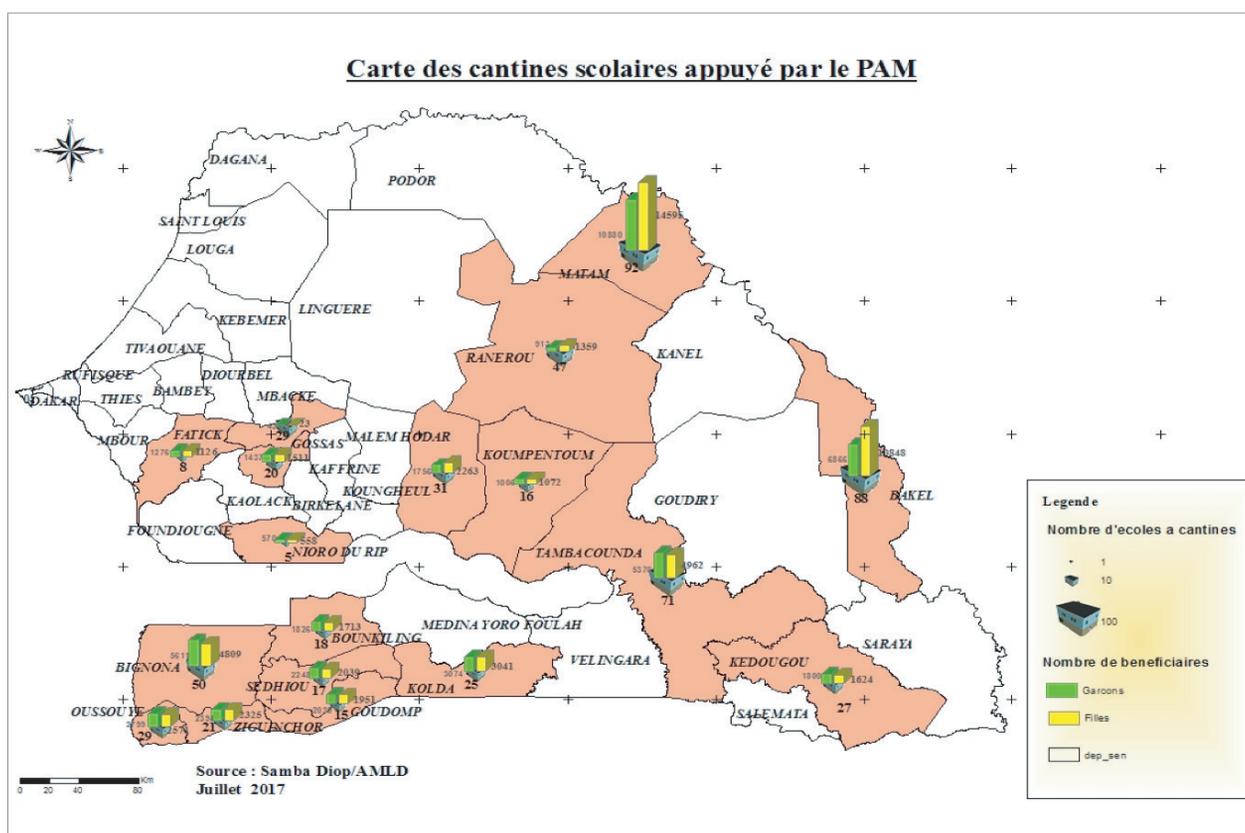
L'alimentation et la nutrition scolaires ont toujours joué un rôle dans le cadre des politiques éducatives au Sénégal, avec une attention accrue des pouvoirs publics à la suite de la crise alimentaire de 2008. Celle-ci a mis en évidence les faiblesses structurelles de l'économie nationale, sa vulnérabilité aux chocs et les conséquences sur l'accès aux services sociaux de bases y compris le système éducation, où les performances des plans sectoriels et les résultats scolaires ont été affectés par ces variables contextuelles, telles que les restrictions sur l'alimentation scolaire qui se sont traduites par le retrait immédiat des enfants de certaines écoles.

8 • le document de l'évaluation qualitative et prospective du Programme National de Bourse de Sécurité Familiale : les perspectives pour renforcer la résilience et les moyens de subsistance des ménages ruraux études de cas : Régions de FATICK et TAMBACOUNDA s'est déroulée au Sénégal du 21 juillet au 17 août 2016. Page 66).

Appui du PAM aux cantines scolaires.

Dans le cadre de son Programme de Pays (2012- 2016) et de ses Interventions Prolongées de Secours et de Redressement (IPSR) successives, le PAM avait concentré une assistance aux zones affectées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, où les indicateurs scolaires sont les plus faibles et où il existe un potentiel de synergies avec les autres activités du PAM (Initiative 4R, Nutrition, Banques céréalières villageoises, Villages Security Stocks) et autres programmes (Etat, Agence du système des NU, ONG, ...).

Carte des régions qui mettent en œuvre une stratégie de lutte contre la faim dans les écoles par le biais des cantines scolaires (Celles du Pam et du Gouvernement du Sénégal).



Cette intervention avait permis de toucher annuellement quelque 500 000 enfants représentant près de 55% des bénéficiaires des programmes d'alimentation scolaire du pays et couvrant près de 23% des élèves des écoles élémentaires publiques.

Cependant, en raison des difficultés à couvrir les besoins planifiés, le PAM a été contraint, à travers une démarche concertée avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de réduire progressivement son assistance qui est passée à 300.000 élèves durant l'année scolaire 2014/2015 puis à 112 000 élèves (609 écoles) pour l'année scolaire en cours.

• Cantines Scolaires et dépendance extérieure.

Le retrait des partenaires a causé le sevrage brutal de beaucoup de régions connues pour leurs taux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition comme Matam, Louga, Diourbel, Kolda et Sédhiou. Ceci a également mis en évidence une totale dépendance des cantines scolaires de l'appui des partenaires. Les retraits observés



I.2. La lutte contre la faim dans les politiques de protection sociale.

s'expliquent par la difficulté de ces partenaires, dont l'intervention était elle-même dépendante de donateurs internationaux, à mobiliser des ressources financières pour maintenir leur appui. En effet, en raison du nouveau contexte international, marqué par la multiplication des foyers de tension à travers le monde, le Sénégal est sorti de la liste des pays prioritaires pour certains partenaires comme l'USDA. Ainsi la troisième phase du projet « Food For Education », mis en œuvre depuis 2007 à Matam par l'ONG Counterpart International, sur financement de l'USDA, n'a pas été poursuivie faute de financements.

L'alimentation et la nutrition scolaires restent néanmoins au cœur des Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que du Plan Sénégal Emergent (PSE), grâce au potentiel effet de levier sur le développement du capital humain, la croissance inclusive, la lutte contre la pauvreté et le développement local. Par exemple, la participation de producteurs locaux à des marchés institutionnels (de cantines scolaires) répondant à des normes pré-établies (qualité et quantité, délais) peut constituer une formidable école pour préparer les organisations paysannes à répondre à des opportunités d'exportation ou pour satisfaire une demande alimentaire croissante pour nourrir les villes par des circuits commerciaux de proximité ou par les grandes surfaces (supermarchés).

Mais force est de reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire au regard du potentiel de contribution des cantines scolaires à la prise en charge d'une demande sociale pressante, au développement du capital humain (éducation, santé) ainsi que des filières agroalimentaires locales.

Autrement dit, malgré les résultats fort encourageants déjà engrangés par le Sénégal en matière de cantines scolaires, des contraintes multiformes persistent encore, qui font que le formidable effet de levier des cantines scolaires reste encore en filigrane.

Il est pourtant admis que le Sénégal détient les atouts nécessaires pour jouer un rôle de pays phare dans la sous-région et au plan international en matière de développement des cantines scolaires sensibles à la nutrition, pourvu qu'une initiative d'envergure nationale soit prise dans ce sens, compte tenu des critères de durabilité liés aux considérations politiques, sociales, économiques, ainsi que la nécessité d'une appropriation nationale.

Les solutions apportées débordent le cadre de l'éducation (qualité et équité) et contribuent à la formulation de réponses à la productivité et à la compétitivité de l'agriculture, à la dynamisation de la chaîne de valeur, à la prise en charge des groupes vulnérables (filet social), à la santé des enfants. Le passage à l'échelle doit tenir compte des enjeux suivants:

Politique faisant obligation aux familles et à la collectivité de nourrir leurs enfants (droit des enfants à l'alimentation) ;

Social tenant au fait que l'alimentation scolaire est considérée comme un puissant filet de protection sociale ;

Economique à travers le rôle que joue l'alimentation scolaire dans la chaîne de valeur agroalimentaire (pourvoyeuse de compétitivité et d'emplois).

La prise en compte de ces différents enjeux commande de rompre avec un certain nombre de dépendances qui caractérisent les programmes mis en œuvre. Il s'agit :

de la dépendance de l'initiative des partenaires dans la recherche de solutions ;

de la dépendance de l'appui financier des partenaires ;

de la dépendance de la consommation de produits importés.

Source ICE-CONSULTING Dr Cheikh SOURANG. Dakar Juillet 2017.



• **Durabilité des cantines scolaires.**

La question de la durabilité du programme d'alimentation scolaire est devenue un impératif aussi bien pour les partenaires que pour le Gouvernement. En attestent les nombreux projets pilotes mis en œuvre depuis 2012, aussi bien sur l'initiative des partenaires que de l'État. Le Sénégal dispose d'une masse critique de projets parvenus à maturité et confrontés à la problématique cruciale de leur mise à l'échelle, celle de leur passage de l'état de projets à celui de programmes de développement. Ces projets ont permis, à leur échelle, de prouver la viabilité technique des réponses apportées à l'approvisionnement durable des cantines scolaires, à la mobilisation des communautés, à l'augmentation des revenus des petits producteurs. Source: MEN.

• **Approche méthodologique pour le changement d'échelle des cantines scolaires liées à l'agriculture.**

Une initiative d'envergure nationale pour le développement des cantines scolaires serait fondée sur une démarche systématique de capitalisation des acquis, de mise en synergie d'interventions multi-sectorielles, et de changement d'échelle à la hauteur des ambitions du PSE. Cela nécessite, à en juger par l'expérience déjà acquise au Sénégal et ailleurs, qu'un certain nombre de conditions soient remplies, à commencer par une haute impulsion politique, une adhésion nationale des dépositaires d'enjeux, et des efforts soutenus de mise en cohérence des politiques publiques et des dispositifs législatifs et réglementaires, ainsi qu'une bonne coordination institutionnelle fondée sur les mécanismes de concertations et de prise de décisions déjà en place aux plans national et local.

La feuille de route issue de cette revue stratégique pourrait recommander la mise en place d'un groupe de travail interdépartemental, regroupant le MEN (Ministère de l'Éducation Nationale), le MAER (Ministère de l'agriculture et de l'Équipement rural), le MEPA (Ministère de l'élevage et des productions animales), le MSAS (Ministère de la santé et de l'action sociale), la DGPSN, la CLM et le SECNSA et le BOS/PSE, le secteur privé et les parents d'élèves. Ce groupe aurait pour mandat de définir les trajectoires de changement d'échelle et les objectifs sectoriels et opportunités de partenariats publics-privés y afférents (zones d'intervention, nombre d'écoles, d'enfants, nombre et qualité des repas), les liens opérationnels avec les projets sectoriels pertinents et les partenaires. Le point de départ pouvant être des écoles à approvisionner par des groupements de producteurs à identifier, ou des groupements de producteurs à la recherche de marchés.

Source : ICE-CONSULTING Dr Cheikh SOURANG. Dakar juillet 2017.

C.3. Le Projet " Purchase from Africans for Africa"(Achats par les Africains pour l'Afrique), mis en œuvre dans la région Kédougou (par le PAM, la FAO et le Gouvernement).

Ce projet vise à augmenter la production des petits exploitants rizicoles et à acheter les surplus de production pour approvisionner les cantines scolaires. L'expérience pilote avait permis d'appuyer 1000 petits producteurs rizicoles, dont le rendement est passé de 800 kg à 3 tonnes/Ha en moyenne. Compte tenu des résultats satisfaisants, le Gouvernement a adopté ce projet, avec une inscription budgétaire de 22 millions de dollars dans le PTIP¹¹ 2017-2019, avec extension à cinq autres régions, dont celle de Matam et à d'autres denrées (mil, maïs, niébé, fonio, patate douce à chair orange).

8 • Programme Triennal d'Investissement Public.



C.4. Le programme 4R.

Intervient dans l'appui à la sécurité alimentaire ainsi que le renforcement de la résilience aux changements climatiques, par le biais d'une approche intégrée à la gestion des risques climatiques et les stratégies de réduction de risques de l'Initiative en faveur de la résilience des communautés rurales au Sénégal - 4R, y compris la construction d'actifs communautaires, l'assurance agricole indicielle, l'épargne et le crédit).

C.5. Le programme de secours d'urgence.

Qui intervient dans la distribution inconditionnelle de vivres ou coupons alimentaires surtout ciblant les ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire affectés par les chocs pour le secours d'urgence.

- Convergence locale et changement d'échelle.

Au regard des aspirations légitimes des populations concernées et des ambitions déclarées au titre des objectifs de développement durable (ODD), force est de reconnaître que:

- Au Sénégal comme dans d'autres pays en voie d'émergence et plus ou moins dépendants de l'aide publique au développement, les bonnes pratiques identifiées ont souvent fait l'objet de publications alors que les impacts sur le terrain sont restés plutôt limités dans le temps et dans l'espace, à quelques brillantes exceptions près.
- L'échelle territoriale apparaît comme un levier d'action publique censée corriger les impairs des modèles antérieurs de développement local avec des actions éparpillées et de garantir une répartition équitable des ressources, l'accès équitable aux services sociaux de base (socle de protection sociale pour chaque partie du territoire) et, qui plus est, la construction d'une démocratie locale facilitant l'harmonisation des interventions en matière de protection sociale dans le cadre de la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS).

C'est un formidable défi que d'étendre à l'échelle régionale ou nationale les impacts multiformes de modèles d'interventions dont la réussite tient justement au fait que ces modèles sont adaptés au contexte local et testés en fonction des spécificités d'une localité donnée. Pour relever de façon durable un tel défi, il importe que soit établi un référentiel commun et une communauté de pratique, en termes de :

- Vision à long terme et objectifs qualitatifs et quantitatifs y afférents (tels que déclinés dans la SNSP et le PSE pour le moyen terme; et dont les indicateurs de processus et de résultats sont susceptibles d'adaptation voire d'extrapolation, à la lumière de l'expérience, aux horizons de l'Agenda 2030;
- Identification des forces motrices ou freins (globalisation, changements climatiques, démographie, migrations, décentralisation, urbanisation, sécurité, etc..) susceptibles d'accélérer ou de ralentir le processus de mise à échelle;
- Identification des dépositaires d'enjeux et des mécanismes d'incitations;
- Mobilisation des champions dans les différents groupes de dépositaires d'enjeux (exécutif, législatif, communautaire, société civile, secteur privé etc..) susceptibles de faciliter la création d'espaces ou marges de manœuvre au plans fiscal et financier, institutionnel, politique et culturel, technologique, environnemental etc.
- Mise en place de cadres de partenariats ciblés.

Dans ce contexte, l'originalité d'une initiative de convergence locale et de changement d'échelle sous la haute impulsion des pouvoirs publics avec l'appui des partenaires au développement consisterait en l'adoption d'une démarche systématique et participative pour la mise en synergie d'interventions locales prometteuses mais fragmentées, ainsi qu'une réflexion conjointe sur les trajectoires de reproduction, d'adaptation et d'expansion des bonnes pratiques en matière de protection sociale. Ceci s'inscrit dans le cadre d'une transition vers la croissance économique inclusive, qui permette d'une part aux bénéficiaires de filets sociaux d'accéder aux chaînes de valeurs



en tant qu'acteurs économiques plutôt qu'en simples consommateurs en situation d'assistés; et d'autre part aux groupes vulnérables de renforcer leur résilience aux chocs internes et externes dans un contexte de globalisation économique et de changements climatiques.

Par ailleurs, il convient de noter que la DGPSN a élaboré une base de données des ménages pauvres qui a été consolidée dans un Registre National Unique (RNU) articulé à un système d'information et de gestion, pour servir de base au ciblage et à la coordination des projets et programmes de filets sociaux.

Dans une perspective de changement d'échelle, l'utilisation d'un registre national unique, combinée avec une cartographie dynamique car fondée sur un système de géo-localisation des interventions, poserait les bases d'un système de suivi-évaluation efficace, répondant aux besoins de planification, de gestion et de capitalisation, ainsi qu'aux exigences de reddition des comptes à différents niveaux.

Quelques lacunes constatées.

- **Le cadre stratégique de la protection sociale au Sénégal ne donne que de faibles orientations budgétaires pour la réalisation de cette stratégie.** La nouvelle SNPS s'est fixée comme objectif de sécuriser les financements des programmes non contributifs et semi-contributifs à hauteur de 7% du budget de l'État, en sachant qu'entre 2013 et 2015 les dépenses totales de protection sociale sans les programmes d'assurance sociale se situaient entre 4.5 et 5% du budget total de l'État. Une estimation succincte des coûts des programmes principaux est incluse dans la SNPS en attendant qu'une estimation plus approfondie puisse avoir lieu.
- **L'estimation succincte du coût des principaux programmes n'est pas suffisante pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie.** L'estimation du cout financier des programmes de la nouvelle SNPS alloue autant de ressources financières aux handicapés (11%), qu'aux enfants (12%) ou aux personnes âgées (12%). Cela pose question quant aux objectifs de couverture pour chacun de ces groupes et à l'équité d'une telle répartition. En effet, les mêmes ressources sont allouées pour 1,7% de la population (les handicapés), que pour 27% de la population (les enfants de moins de 15 ans) et pour 5,5% de la population (les personnes âgées). De plus, l'estimation financière se concentre sur quelques programmes phares, mais ceux-ci ne sont pas toujours en cohérence avec le reste de la stratégie ce qui rendra difficile la priorisation des programmes au sein de chaque objectif au moment de la mise en œuvre. Par exemple : L'objectif stratégique 1 qui se concentre sur les enfants fait la liste des programmes phares pour cet objectif et mentionne parmi eux les programmes pour lutter contre la mendicité des enfants, le travail des enfants ou soutenir les enfants en conflit avec la loi. Cependant, ceux-ci ne sont pas repris dans la liste des programmes phares de la section relative à l'estimation financière.
- **Sans orientations financières claires dans la SNPS et dans le dispositif institutionnel actuel, les arbitrages budgétaires et la priorisation financière des programmes de protection sociale ne peuvent pas avoir lieu de manière holistique et stratégique.** Il n'existe pas de budget spécifique dédié à la Protection sociale. Toutes les interventions publiques de Protection Sociale sont budgétisées au niveau de chaque ministère sectoriel auxquelles elles sont rattachées. La planification budgétaire du secteur de la protection sociale ne se fait pas de manière coordonnée. La DGPSN n'a aucun rôle dans ce processus. Les crédits alloués pour chaque programme sont décidés par le ministère de tutelle et selon les arbitrages du MEF.
- **La faiblesse de coordination et l'articulation des programmes de protection sociale qui induit les incohérences constatées.** La structure actuelle des actions de protection sociale est caractérisée par une dispersion institutionnelle et une fragmentation des interventions (avec au moins une trentaine de projets et programmes dont dix représentaient environ 93% du total du budget de l'année 2015).

Les deux grands programmes en termes de parts du budget sont par ordre d'importance: le programme de bourse de sécurité familiale qui représente 61,1% des montants des dépenses de protection sociale et la CMU pour 6,1%.



I.2. La lutte contre la faim dans les politiques de protection sociale.

L'opérationnalisation du registre national unique (RNU) est plus que nécessaire à ce stade de la mise en œuvre d'une politique naissante de protection sociale.

- **La faiblesse du taux de couverture de la protection sociale.** Le portrait général de la protection sociale révèle que les programmes actuels ont une couverture et une efficacité restreinte.

Seuls 20% de la population totale du pays bénéficie d'une couverture sociale, le reste (80%) est hors de tout système de protection contre la survenance des risques, chocs et catastrophes.

D. Une stratégie nationale de protection sociale réactualisée et basée sur l'approche cycle de vie.

La nouvelle Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) est bâtie sur le cycle de vie qui va rendre l'ensemble du système plus inclusif par la prise en compte d'un nombre plus important de personnes pauvres et vulnérables ainsi que ceux du secteur informel, des exploitations familiales dans le secteur primaire etc.

Dans le long terme (horizon 2035), l'objectif est de construire un système de protection sociale accessible à toutes les Sénégalaises et à tous les Sénégalais, fournissant à chacun un revenu minimum garanti et une couverture maladie, mais aussi un filet de sécurité global assurant la résilience à tous.

Au cours des dix prochaines années (horizon 2025), l'objectif de la SNPS est donc de « réformer le Système de Protection Sociale pour assurer une utilisation plus efficace des ressources, le renforcement des systèmes vers une forme plus inclusive de la protection sociale ».

La stratégie d'intervention pour le moyen terme, est l'agrégation-consolidation des interventions autour d'un minimum de programmes phares centrés sur les risques liés au cycle de vie.

En d'autres termes, cette stratégie est basée sur le regroupement des initiatives et le développement d'un système de protection sociale aligné sur le cycle de vie qui permet de concentrer davantage les actions sur les causes de la vulnérabilité et de passer d'une approche ad hoc par des projets à une approche systémique avec un dispositif d'institutions appropriées.

La stratégie de renforcement de la résilience des communautés face aux chocs :

Dans le cadre du renforcement de la résilience des communautés aux chocs et catastrophes liés aux facteurs climatiques qui conduisent à des situations d'insécurité alimentaire, la nouvelle stratégie de protection sociale prévoit la mise en œuvre des actions suivantes :

- développer des mécanismes d'assurance adaptés par le renforcement du programme d'assurance agricole contre les risques. Il est aussi recommandé une meilleure participation du Sénégal à la Mutuelle panafricaine de gestion des risques climatiques (ARC).
- mettre en place à l'échelle locale en appui aux initiatives décentralisées des programmes d'aide humanitaire à court terme, sous forme de nourriture, d'argent, de vêtements, de logement temporaire ou de médicaments ;
- créer des actifs durables au profit des ménages vulnérables en articulant le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale avec les projets sectoriels d'appui à la résilience et d'adaptation aux changements climatiques (semences d'espèces à cycle court comme le niébé, élevage de volaille et petits ruminants, apiculture, aquaculture, production fourragère, passage de dons, « bourses économiques » etc.) pour toucher le maximum de familles des deux derniers quintiles de pauvreté très sensibles aux chocs climatiques ;



- renforcer les programmes de filets sociaux en mettant la priorité sur les transferts en espèces et en valorisant les résultats des programmes initiés par le gouvernement du Sénégal et ses partenaires (exemple programme 4R) ;
- articuler et mettre en cohérence des politiques de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'utilisation d'une même base de données (Registre National Unique etc.) pour le ciblage des bénéficiaires, le suivi et l'évaluation.
- poursuivre les mesures de prévention et de lutte contre le vol de bétail et les abattages clandestins.

E. Les défis prioritaires pour le moyen terme (2017-2025).

Entre autres défis prioritaires qui devront être abordés au cours des dix prochaines années, il convient de retenir :

- **Le ravitaillement systématique et l'élargissement du registre national unique (RNU) à un nombre plus important d'utilisateurs ;**
- **La consolidation et le passage à l'échelle des programmes prioritaires en cours :**
 - **Le programme de BSF** doit être renforcé et élargi pour inclure non seulement toutes les familles qui se trouvent dans l'extrême pauvreté, mais aussi les familles en situation de pauvreté.
 - **La Couverture Maladie Universelle (CMU)** pourrait atteindre un taux de couverture médicale de 80 % au moins à l'horizon 2025 et 100% en 2030
 - Le passage à l'échelle des **cantines scolaires** dans les écoles primaires et préscolaires (soutien alimentaire et nutritionnel en faveur des enfants) avec l'objectif de passer de 48,2 % des écoles couvertes en 2015 à 80 % à l'horizon 2025 et 100% en 2030 ;
 - Le passage à l'échelle **du programme carte d'égalité de chance (CEC)** pour les personnes vivant avec handicap qui devra atteindre 90 % au moins des personnes éligibles en 2025 et 100% en 2030 en consolidant et intégrant les programmes clé de la DGAS (Programme national de réadaptation à base communautaire (PNRBC), le programme d'autonomisation des personnes affectées par la lèpre et leurs familles (PAPALF), le programme de prise en charge médicale des indigents et groupes vulnérables (PCM) etc.) tout en veillant à l'articulation avec le programme PNBSF.
 - Le passage à l'échelle **d'un programme phare de résilience en milieu rural qui combine quatre stratégies de gestion des risques (programme 4 R)** : la gestion améliorée des ressources (réduction des risques), l'assurance (transfert de risques), le microcrédit (prise de risques calculée) et l'épargne (réserve contre les risques).
 - **La mise en place d'un système intégré et efficace de prévention et de réponse aux chocs et catastrophes.** Ce système sera orienté vers les besoins émergents du monde rural et des villes notamment les changements climatiques, les accidents industriels, les risques agricoles en passant d'une approche de l'aide d'urgence à un système plus régulier et plus fiable de protection et d'accumulation d'actifs productifs parmi les ménages pauvres.

Point d'analyse.

Il est évident que le Sénégal enregistre encore des poches de pauvreté et de vulnérabilité en 2017. Cependant, il n'en est pas moins évident que des investissements immenses et des débuts de réponses adéquates sont en cours de mises en œuvre dans toutes les poches concernées.



I.2. La lutte contre la faim dans les politiques de protection sociale.

Lutter contre la faim en activant de manière coordonnée les leviers d'une protection sociale plus intégrale et intégrée ne peut qu'ajouter de l'efficacité aux programmes concernés.

Une meilleure gouvernance de ces projets et programmes à travers une rationalisation des interventions autour d'un dispositif unique chargé de la mise en synergie des actions, aiderait à rendre plus efficace et efficiente la politique sociale de l'État dans la perspective de l'atteinte de l'ODD2.

F. Conclusion et recommandations.

Aujourd'hui, il est indéniable de constater, que le secteur de la protection sociale enregistre depuis la mise en place de la Délégation Générale à la protection sociale et à la solidarité nationale en novembre 2012, des progrès dans la prise en charge des populations vulnérables et pauvres du pays.

La nouvelle orientation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS : 2015 -2035) qui bien inscrite dans l'axe 2 du PSE, présente une particularité qui est celle de s'adosser également sur les stratégies de développement inscrites dans l'axe 1 du PSE consacré à la «Transformation structurelle de l'économie et Croissance».

En effet, la SNPS en plus de la prise en charge des facteurs sociaux, elle s'appuie également sur la dimension économique comme facteur déterminant dans le renforcement de la résilience des ménages face à certains chocs. Ainsi, elle prend en compte les mesures qui s'attaquent aux facteurs de vulnérabilité structurelle de l'agriculture et aux changements climatiques par des investissements dans la maîtrise de l'eau, dans l'amélioration des sols et des infrastructures (pistes rurales, etc.) toutes choses qui vont permettre au secteur de la protection sociale de contribuer largement à l'éradication de la faim en 2030.

Recommandations.

- Assurer plus de cohérence dans la politique de protection sociale. Il faut aller au-delà des projets et des programmes sectoriels et mettre en œuvre une politique inclusive et plus globale de protection sociale.
- Dans le cadre de la politique d'autonomisation progressive des cibles bénéficiaires du programme de bourses familiales, il faut intégrer et associer, à un moment ou à un autre, l'approche « famille productive» qui favorise l'autonomisation de chaque membre valide de la famille.
- Articuler les différents instruments de protection sociale pour une efficacité dans les interventions de tous les partenaires pour qu'il y ait une complémentarité.
- Valoriser (capitaliser) et partager les bonnes pratiques en matière de développement des capacités de résilience des populations rurales et de protection sociale en général.
- Harmoniser les interventions des Partenaires Techniques et Financiers et la mise en place d'un cadre financier global du secteur.





1 | Revue de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sénégal
Synthèse et analyse des rapports des groupes thématiques de travail (G.T.T)



I.3.

Les politiques agricoles dans la lutte contre la faim.

Raison d'être du travail de ce groupe dans l'analyse situationnelle de la problématique de la faim au Sénégal.

Riche d'une longue tradition de formulation et d'exécution de politiques agricoles, le Sénégal s'inscrit résolument dans la modernité en initiant des programmes et projets plus inclusifs, multi-sectoriels pour mieux répondre aux exigences d'une agriculture durable et porteuse de richesses et de croissances telle que portées par le PSE dans son Axe 1 relatif à la transformation structurelle de notre économie.

Il va de soi qu'un tel contexte ne peut contribuer efficacement à l'éradication de la faim d'ici 2030 que par la synergie et la mutualisation des actions et initiatives en cours dans les divers sous-secteurs de l'Agriculture.

Ce groupe a mis en exergue l'importance, la qualité et la pertinence des projets en cours, mais a également souligné les déficits de coordination, de coopération, communication et de cohérence entre les acteurs et les programmes. Se posent alors avec acuité de véritables défis de gouvernance. Présidé par la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural, ce groupe était composé de : M. Mohamed KOUNTA (Direction de l'Élevage), M. Mor DIOUF (DAPSA/MAER), M. Mamadou WANE (PAM Sénégal), M. Cheikh Sadibou PENE (FAO), M. Malick SY (ONUDI/PCP), Mme Diama DIOP DIA (CREFAT/REGUNPA), Mme Maimouna LO GUEYE (CRES), Dr Ndiobo DIENE (FAO).

A. Rappel des termes de référence du groupe thématique de travail.

A.1. Objectif général.

De manière générale, ce groupe de travail thématique s'est appuyé sur une dynamique participative de réflexion centrée sur la cartographie des acteurs ainsi que des projets et programmes, des régions présentant des risques élevés de faim, pour aboutir à l'éradication de la faim au Sénégal d'ici 2030 (ODD 2).

A.2. Objectifs spécifiques.

- Identifier les gaps,
- Formuler des recommandations pour les combler,
- Proposer des réformes qui doivent être prises en compte dans les différents programmes.

De manière spécifique, ce groupe devait aborder les questions relatives aux sous-thèmes suivants :

- Etat des lieux des programmes et projets agricoles nationaux et sectoriels ;
- Gouvernance des programmes de lutte contre la faim et la malnutrition ;

B. Présentation synthétique des résultats du rapport du GTT n°3.

B.1. Introduction.

Le Sénégal compte un peu plus de 750 000 ménages agricoles dont les 73,8%¹² vivent en milieu rural. L'agriculture fait vivre la plus grande partie de la population. Dans un contexte de désertification et des changements climatiques, la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un défi pressant auquel le Sénégal fait face. C'est pourquoi, le cadre de référence de la politique économique et sociale du Sénégal fait du secteur agro-sylvo-pastoral l'un des plus importants pour la relance de la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois. Avec une contribution de 15% au PIB national en 2015, cette croissance est propulsée par le sous-secteur agricole avec une contribution de 55% au PIB du secteur primaire.

En s'engageant à mettre en œuvre le Programme de développement durable de l'agriculture africaine (PDDAA) qui représente le volet agricole du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et qui a été adopté en 2002, **le gouvernement a défini une vision à long terme pour le secteur agricole. Cette vision qui est la Loi d'orientation agro-sylvo-pastoral (LOASP) élaborée pour la période 2004–2024 constitue la référence pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes.** Il a ainsi élaboré son **Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) pour traduire en actions les options auxquelles il a souscrit dans le cadre de la Politique agricole commune de la CEDEAO, la Politique agricole régionale pour l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP).** Il s'agit du cadre de référence de la mise en œuvre du PDDAA en Afrique de l'Ouest.

12 · RGPHAE 2013.

Le **Plan d'investissement (PI) pour 2011-2015 a rendu opérationnel le PNIA** avec comme principal objectif l'augmentation de la production qui représente 59% du budget et la maîtrise de l'eau qui représente les 20%. L'accent a surtout porté sur l'accès aux intrants, aux équipements agricoles et sur les aménagements hydro-agricoles. Une **attention particulière a été accordée aux filières vivrières et à l'élevage du fait de leur rôle important dans l'alimentation des ménages, la croissance et la réduction de la pauvreté.**

Le **PI actuel, portant sur la période 2015-2025**, prend en compte les orientations issues des concertations de l'ECOWAP +10, conférence organisée 10 ans après la mise en œuvre de la politique agricole régionale. **Ces orientations portent sur l'amélioration** de la gouvernance, la prise en compte du changement climatique, la **résilience des ménages pauvres et vulnérables face aux divers chocs**, la prise en compte de l'agriculture urbaine et périurbaine, la **mise en place d'instruments et de mesures de politique agricole et de sécurité alimentaire qui prend en compte les spécificités spatiales et agro-écologiques.**

Le **PNIA est également mis en œuvre à travers** différentes stratégies sectorielles établies et exécutées pour les quatre ministères. Il s'agit du Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (**PRACAS**) pour **les cultures végétales** ; du Plan national de développement de l'élevage (**PNDE**) ; de la Lettre de Politique sectorielle de la pêche et de l'aquaculture (**LPS-PA**) et de la Lettre de Politique de l'environnement et développement durable (**LPEDD**).

En 2012, pour renforcer la mise en œuvre du PNIA, le gouvernement, les partenaires techniques et financiers (PTF) et le secteur privé se sont engagés dans la mise en œuvre de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN). Cette alliance vise à attirer et mobiliser l'investissement privé national et international pour stimuler et soutenir le développement durable du secteur agricole au côté du gouvernement et des PTF.

En 2014, le Sénégal décide d'adopter un nouveau modèle de développement en vue d'accélérer sa marche vers l'émergence. Le PSE est donc proposé comme étant le référentiel en matière de politique économique et sociale sur le moyen et le long terme.

A travers son axe 1 « Transformation structurelle de l'économie et croissance », le Sénégal a élaboré le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (**PRACAS**) qui constitue son volet agricole. Ce programme vise une agriculture compétitive, diversifiée et durable. Il cherche entre autres à : **nourrir, sur une base endogène, les populations**, tirer profit des avantages du commerce international, sécuriser et augmenter les revenus des ruraux et procurer des emplois agricoles et non agricoles.

C. Diagnostic des politiques agricoles au Sénégal.

C.1. Etat des lieux des programmes et projets agricoles nationaux et sectoriels.

La résolution de la crise alimentaire est un défi majeur pour le Sénégal compte tenue de l'étendue du phénomène de la vulnérabilité des populations dans le territoire national.

En effet, sur les 42 départements analysés, 20 sont concernés par une situation d'insécurité alimentaire quasi-permanente. Il s'agit de : Kédougou, Salémata, Saraya, Kolda, Médina Yoro Foulah, Vélingara, Matam, Kanel, Ranérou, Podor, Sédhiou, Bounkiling, Goudomp, Tambacounda, Koumpentoum, Goudiry, Bakel, Ziguinchor, Bignona et Oussouye.

De nombreux projets et programmes interviennent dans ces zones avec comme principal but de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire à travers la réduction de la pauvreté des ménages et l'adoption de systèmes agricoles écologiquement durables.

● **Enjeux majeurs autour desquels interviennent ces projets et programmes qui sont dans les zones à risque.**

- L'amélioration des revenus des groupes les plus vulnérables ;
- La réhabilitation de périmètres ;
- Le désenclavement des zones rurales ;
- La promotion de l'entrepreneuriat agricole pour créer de l'emploi en faveur des jeunes et des femmes ;
- La réalisation d'aménagements hydro agricoles durables ;
- La construction de pistes de désenclavement des zones de production ;
- Le développement de la contractualisation ;
- L'effectivité du partenariat public privé ;
- L'intensification et la diversification des productions agricoles ;
- La poursuite de la mise en œuvre du modèle de sécurisation foncière.

● **Les contraintes liées à la mise en œuvre de ces projets et programmes.**

Au plan administratif.

- La longueur des procédures de passation des marchés ;
- La lourdeur des procédures de décaissement pour la mise en œuvre des activités ;
- Les lenteurs notées dans la délivrance des autorisations de défrichement par les autorités compétentes ;

Aux plans organisationnel et technique.

- La faiblesse des mécanismes de concertation et de coordination sur le terrain ;
- Le faible niveau d'encadrement et de suivi des sous-projets productifs.

Aux plans financier et infrastructurel.

- La faiblesse des ressources allouées pour prendre en charge les activités dévolues aux opérateurs en charge de l'accompagnement des bénéficiaires et l'animation des chaînes de valeur.
- La dégradation des aménagements et des infrastructures hydro-agricoles.
- La vétusté des équipements d'irrigation,
- Manque de tracteurs pour les travaux de labour.

Au plan opérationnel.

- Les retards notés dans la mise en œuvre de leur PTA font que les directions techniques réalisent peu leurs activités prévues.

C.2. Lacunes dans la production des données statistiques agricoles et les insuffisances en matière de collecte, d'analyse et de partage d'information.

Les données statistiques sur l'agriculture sont très utiles pour informer les pouvoirs publics sur leurs décisions au niveau national et international (accords internationaux et aux échanges commerciaux).

Elles sont nécessaires pour éclairer les décisions en matière de sécurité alimentaire, d'investissements, de commercialisation et pour l'élaboration des agrégats macro-économiques, et pour l'évaluation de l'impact des programmes mis en œuvre.

Cependant, les statistiques souffrent de nombreuses insuffisances :

- **Au niveau juridique et institutionnel**

- La macrocéphalie du système national de la statistique ;
- Le non effectivité de l'octroi du visa d'enquête par l'ANSD ;
- Le manque d'autonomie des unités de production de statistiques des ministères sectoriels ;
- La multiplicité de structures de production avec l'absence d'un organisme de coordination.

- **Méthodologie et les systèmes de collecte et de gestion de données font l'objet de plusieurs difficultés qui ne facilitent pas la disponibilité des informations statistiques souhaitées.**

- **Ressources Humaines** : La plupart des structures du sous-groupe Agriculture et Elevage, à savoir, la Direction de l'Horticulture, toutes les Directions du Ministère de l'Elevages des Productions Animales, exceptée la DSV, la Direction de la Protection des Végétaux, et l'Agence de Régulation des Marchés, ne disposent pratiquement pas de statisticiens dans leurs équipes.

- **Infrastructures, équipement, TIC** : la plupart des structures de production des statistiques sont peu dotées en moyens de communication, en matériels informatiques et en logiciels de statistiques.

- **Ressources Financières**

- Le financement des activités statistiques est essentiellement assuré par l'État et les PTF. Seul le Ministère chargé de l'Agriculture dispose d'une ligne budgétaire destinée à l'appui à la production de statistiques agricoles. Dans tous les autres ministères, les statistiques sont financées sur le budget global des directions techniques.
- Pour le cas de la Sécurité alimentaire, il est constaté que la plupart des dispositifs de suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle sont appuyés par des sources de financement extérieur qui ont leurs contraintes (manque d'autonomie, limite du financement, retard dans la mise à disposition des fonds). Ce qui place les dispositifs d'enquêtes en position de risque d'interruption de leurs activités dès la fin desdits apports entraînant ainsi une rupture des séries statistiques publiées.

Dans la mise en œuvre des projets et programmes agricoles nationaux et sectoriels de lutte contre la faim, de nombreuses contraintes sont identifiées. Les plus saillantes sont les suivantes :

- Retard dans la livraison des travaux surtout à Kédougou et Kolda où certains sites à aménager sont devenus immédiatement inaccessibles ; (PADAER)
- Accès difficile aux sites durant l'hivernage
- Défaillance de certaines entreprises et la longueur des procédures de marché ;
- Difficultés dans la gestion des conventions et protocoles par certains partenaires en raison des changements intervenus par rapport aux expériences passées ;
- Faiblesse des ressources allouées pour prendre en charge les activités dévolues aux Opérateurs de proximités;
- Faiblesse des ressources allouées à certains partenaires par rapport aux résultats attendus;
- Faiblesse des ressources prévues pour la logistique du projet notamment les véhicules;
- Difficultés à définir le contenu de certaines activités et les faibles coûts unitaires
- Faible niveau d'encadrement et de suivi des sous-projets productifs ;
- Défaillance de certaines entreprises dans la réalisation des travaux pour les fermes villageoises.

D. Conclusion et recommandations.

Depuis les indépendances, les différents gouvernements qui se sont succédé ont toujours mis le secteur primaire au cœur des politiques publiques. Cette forte volonté politique s'est toujours manifestée à travers la mise en œuvre de plans, de programmes, de projets dans le but d'asseoir une croissance durable, d'éradiquer la faim et de réduire les inégalités sociales au bénéfice des populations sénégalaises. Toutefois, en dépit d'énormes investissements, et des efforts manifestes de meilleure gestion, la lutte contre la faim reste une équation majeure dans le pays. En effet, la faim se combat par une l'amélioration des conditions de vie des populations notamment celles rurales reste une préoccupation majeure. Le bilan de la mise en œuvre des projets et programmes montre une multitude de difficultés d'ordre humaine, technique, financière, auxquelles font face ces différentes organisations.

Recommandations

Au regard des nombreuses contraintes auxquelles font face les différents projets et programmes qui interviennent dans les zones à risque, les recommandations ci-dessous sont proposées :

- Favoriser la double culture concernant le riz et le maraîchage ;
- Lutter contre les spéculations dans la distribution des semences ;
- Promouvoir l'autoconservation des semences
- Renouveler les équipements d'irrigation et assurer leur maintenance, selon une périodicité bien définie;
- Réhabiliter et augmenter les capacités des infrastructures de stockage ;
- Accélérer la réalisation et la réhabilitation systématique des pistes rurales ;
- Assurer une formation professionnelle et technique continue aux producteurs sur les changements climatiques pour une meilleure résilience ;
- Favoriser l'accès à des semences de qualité adaptées à nos cycles climatiques
- Promouvoir des activités artisanales rurales génératrices de revenus,
- Systématiser les banques céréales villageoises.



I.4.

L'accès aux ressources : terre, eau, énergie.

Raison d'être du travail de ce groupe dans l'analyse situationnelle de la problématique de la faim au Sénégal.

Avec l'Acte III de la Décentralisation, le Sénégal a opté pour une orientation stratégique très claire en et volontariste en termes de création et gestion concertée de Pôles territoriaux dynamiques résolument orientés vers l'émergence et le développement à l'horizon 2035 comme inscrit dans le PSE notamment en son Axe 3 relatif à la Gouvernance et à l'État de droit.

Les lancinantes problématiques du foncier, de l'accès à l'eau, à l'énergie et l'introduction et l'utilisation de technologies nouvelles nous imposent un changement de paradigmes dans la gouvernance de ces questions. Pour cette raison, ce groupe a décidé de discuter et de proposer des pistes de solutions pour que ces trois ressources naturelles combinées améliorent le statut actuel des programmes de lutte contre la faim au Sénégal.

Présidé par le Cabinet et rédigé par le Cabinet du Lead convener ce groupe était composé : Mme Ngilane NDIAYE DIOUF (Haut Conseil des Collectivités Territoriales), Mme NdeyeMbayang KEBE (IPAR), Dr Bio Goura SOULE (Hub Rural), Dr Djibril Safi SECK (PUDC), M. Aliou DIOUF (CONACILSS/MEDD), M. Abdou Khadre LO (UAEL/CAEL), M. Seydou NDIAYE (RAPDA Sénégal), M. Boubacar DIEME (PAM Sénégal), M. Ibrahima SALL (P2RS), M. Birame FAYE (IED Afrique), Mme Yacine FALL (PAM Sénégal), Mme Khady Yama SARR (CSE), Mme Mariam SOW (ENDA PRONAT) M. El Hadji Thierno CISSE (CNCR), Mme Maimouna LO GUEYE (CRES), M. Mamadou MBALLO (CICODEV).





A. Rappel des termes de référence du groupe thématique de travail.

A.1. Objectif général.

De manière générale, ce groupe de travail thématique vise l'instauration d'une dynamique participative dans la réflexion centrée sur la question foncière, de l'eau et de l'énergie au Sénégal, en lien avec la sécurité alimentaire et plus spécifiquement avec l'objectif d'éradication de la faim d'ici 2030.

A.2. Objectifs spécifiques.

Ce groupe devra, une fois les gaps identifiés, formuler des recommandations pour les combler et proposer des réformes adéquates.

De manière spécifique, ce groupe abordera les questions relatives aux quatre sous-thèmes suivants :

- La question foncière ;
- Les changements climatiques et la sécurité alimentaire ;
- Les questions relatives à l'eau et à l'énergie, et l'utilisation des technologies alternatives.

B. Présentation synthétique des résultats du rapport du GTT n°4.

B.1. Introduction.

Les liens entre les questions foncières, l'eau et les technologies alternatives d'une part et la faim d'autre part, sont très visibles aujourd'hui dans la zone soudano sahélienne qui est confrontée à des problèmes récurrents d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de dégradation de l'environnement, de pauvreté, de migrations, de fragilité des Etats, etc.

Les aléas climatiques et désastres naturels sont plus ressentis au niveau du monde rural où la plupart des populations ne bénéficient plus de bons rendements de l'agriculture ni de l'élevage, ni de la pêche qui sont leurs principales sources de revenus.

Dans certaines zones, la dégradation des terres très accentuée, l'utilisation des pesticides et engrais chimiques et l'acidification ou la baisse de fertilité des sols affectent beaucoup les systèmes de production. Dans d'autres, l'érosion hydrique contribue à la réduction de l'infiltration de l'eau et provoque la baisse de la nappe phréatique et l'assèchement des sources d'eau.

Les enjeux des politiques foncières sont d'autant plus importants qu'est notable le caractère cumulatif des effets des crises sur les ménages touchés et contraints à la fois de céder leur capital (troupeaux, réserves) et de s'endetter pour se nourrir.





B.2. Les problèmes, enjeux et défis de la législation foncière.

Il ressort du diagnostic qui a été fait par la CNRF que les enjeux du foncier urbain et rural au Sénégal sont déterminés par les évolutions économiques, sociales, politiques et environnementales en cours. Ces enjeux revêtent une importance cruciale dans le contexte du pays marqué par :

- (i) l'engagement des pouvoirs publics à améliorer la productivité agricole, en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire ;
- (ii) l'accentuation de la pression exercée sur les ressources naturelles qui sont en voie de dégradation ;
- (iii) une forte croissance démographique et un processus accéléré d'urbanisation ;
- (iv) une amplification des transactions foncières à grande échelle ; et
- (v) la faiblesse des moyens d'intervention et le déficit de capacités des collectivités locales en matière de gestion foncière et territoriale.

Les principaux défis que la politique foncière doit relever portent sur :

- (i) la promotion d'une stratégie alternative de développement urbain basée sur une utilisation optimale de l'espace, en particulier celui destiné à l'habitation ;
- (ii) la promotion de droits fonciers plus équilibrés entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les adultes et les jeunes, en vue de favoriser l'équité et l'égalité de genre, le progrès et la justice sociale ;
- (iii) l'amélioration de la viabilité des différentes formes d'exploitation des terres dans une perspective de souveraineté alimentaire durable ;
- (iv) l'utilisation du foncier comme un levier permettant de valoriser de façon optimale les potentialités des territoires et de développer la complémentarité des différentes activités de production ;
- (v) la mise en place de procédures objectives et transparentes d'évaluation des affectations de terres destinées à la réalisation d'activités économiques en milieu rural et périurbain¹³.

B.3. D'autres problèmes identifiés par le GTT4.

- **L'intercommunalité** qui pose le problème de la sécurité foncière pour certains agriculteurs.
- **Les aménagements hydroagricoles** ne prennent pas en charge les autres acteurs comme les pasteurs qui de plus en plus n'ont plus de zones de pâturage.
- **La diversité des textes**, leur complexité et leur application au niveau territorial, parce que les acteurs qui les comprennent sont au niveau central et sont loin des populations qui restent sous informées. Les limites entre les exploitations familiales et les exploitations industrielles qui sont plutôt orientées vers l'exportation.

B.4. Les pistes de solutions préconisées par le GTT4.

- **Travailler à l'harmonisation des textes sur la réforme foncière, le code pastoral, le code de la pêche continentale et le code forestier pour leurs applications effectives sur le terrain et les partager avec les populations.**
- **Renforcer les exploitations familiales** pour soutenir l'auto consommation en vue de l'éradication de la faim.

13 · Voir document de politique foncière, page16.



La question foncière ne peut pas être étudiée correctement sans prendre en compte les impacts des changements climatiques dans les zones concernées. C'est pour cela que le groupe a proposé une cartographie des zones les plus exposées aux aléas climatiques.

B.5. Les zones les plus exposées aux effets du changement climatique.

Les effets du changement climatique sur l'agriculture ne font l'objet d'aucun doute et comme le rappelle la Banque Mondiale dans son rapport sur le développement dans le monde de 2008 on peut lire : « des études ont montré que le changement climatique aura des effets sur l'agriculture et sera plus accentué dans les pays en voie de développement dont les systèmes agricoles sont vulnérables. Mais par des mesures d'adaptation efficaces, il est possible de réduire substantiellement les effets économiques négatifs en mettant une action politique urgente ».

Le Sénégal fait partie des pays au monde les plus touchés par le changement climatique, dont les impacts se ressentent dans toutes les régions. Seulement, certaines zones sont plus affectées que d'autres.

Saint-Louis

À Saint-Louis, ville classée au Patrimoine mondial de l'Unesco, l'érosion menace. Saint Louis fait partie des quinze lieux les plus menacés au monde par le changement climatique. Pour protéger ses habitants des crues fluviales, le gouvernement a fait creuser en 2003 une brèche de quatre mètres dans la langue de Barbarie. Mais cette bande de sable qui constitue une barrière naturelle de 25 km entre l'océan Atlantique et le fleuve Sénégal est aujourd'hui menacée : en raison des courants, la brèche s'est élargie et mesure désormais 3 km. Et les habitants du bord du fleuve sont désormais exposés aux fluctuations de l'océan.

L'élévation du niveau de la mer perturbe l'écoulement fluvial. Selon une étude de 2013 menée par différents experts à la demande du ministère sénégalais de l'Environnement, 80 % de l'île sera en « risque fort » d'inondation d'ici à 2080. Il en va de même pour les quartiers périphériques, dont Guet Ndar, sur la Langue de Barbarie, où vivent nombre de pêcheurs et qui fait office de poumon économique régional avec ses milliers de tonnes de poisson vendues chaque année. Au total, 150 000 habitants de Saint-Louis et de ses alentours vivent dans des zones inondables et pourraient être affectés. Les questions qui se posent maintenant sont :

- Qu'est ce qui est fait pour arrêter ces dérives de manière durable ?
- Le budget requis par l'État et les partenaires ?
- Les actions programmées entre 2017 et 2030 ?
- Les impacts de telles actions sur les programmes de lutte contre la faim et sur le bien-être des populations riveraines de 2017 à 2030?

Casamance (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou)

Ziguinchor, Kolda et Sédhiou sont également bien affectés par le changement climatique. Le réchauffement climatique engendre la hausse du niveau des mers. Avec les changements climatiques, on a noté la montée du niveau des eaux de surface accompagnée de menaces de débordements des cours principaux et de leurs affluents, menaçant de délocaliser les populations locales et les activités agricoles de la partie Sud du pays. La gestion d'éventuelles inondations le long des cours nécessite la réhabilitation des stations hydrologiques (non fonctionnelles depuis plus de 10 ans), afin d'être en mesure de surveiller les variations de la marée et contrôler les flux entrants dans l'estuaire. Ces inondations sont à l'origine de dégâts tels que la famine, les maladies qui nuisent aux populations de ces régions.

De plus, on assiste à la diminution des pluies pour certaines années, en sus du caractère irrégulier de la pluviométrie dû en grande partie à : des saisons des pluies raccourcies ;
une augmentation de la fréquence des pauses pluviométriques autant que celle des pluies torrentielles ; une



intensification de l'évapotranspiration ; une déforestation qui, non seulement n'attire plus les nuages mais favorise de ce fait la raréfaction des pluies.

De plus, il faut noter que la déforestation met à nu des espaces importants qui deviennent sujets à l'inondation.

Ces deux phénomènes favorisent le ruissellement et causent l'intrusion de sel dans les aquifères en zones côtières, des taux de recharge de la nappe phréatiques plus faibles et la déplétion de la nappe, ce qui, à son tour, conduit à de fortes concentrations en fluorures, chlorures et nitrates.

La diminution des pluies a pour conséquence de réduire la capacité de production des agriculteurs de la zone Sud qui souvent n'ont que l'agriculture comme source de subsistance mais aussi de revenu. Les questions qui se posent alors sont :

- Est-ce que les solutions entreprises par l'État sont intégrées dans les projets et programmes mis en œuvre dans ces zones ?
- Comment ces actions vont impacter les programmes de lutte contre la faim et pour le bien-être des populations de 2017 à 2030 ?

Sine-Saloum (Kaolack-Fatick)

Le phénomène de la salinisation des terres qui est exacerbé par le changement climatique touche la région de Fatick. Cette région est dans la catégorie des zones les plus vulnérables face aux effets du changement climatique. Le bilan carbone de la région montre que plus de 50% des trois millions de tonnes d'équivalent CO₂ émises par Fatick étaient issues du secteur de la foresterie avec à l'origine les feux de brousse, la déforestation, mais également la consommation du bois de chauffe. Une situation qui illustre bien le caractère primordial de la nécessité de développer une démarche participative et inclusive pour renforcer la résilience des populations locales.

Connu pour sa dépendance aux facteurs climatiques, le sous-secteur de l'agriculture à Fatick et Kaolack subit aujourd'hui tous les assauts de la variabilité et du changement climatique qui, de manière ou d'une autre, se manifeste par les **baisses des rendements, la dégradation des terres, et la destruction progressive des écosystèmes**.

Lutter contre la faim dans ces zones induit nécessairement la mise à œuvre de solutions pour augmenter les rendements des unités de production, dessaliniser les terres, promouvoir les Eco-villages.

Dans la région de Thies : les zones côtières de Joal-Fadiouth et Mbour.

Ces zones côtières figurent parmi les plus vulnérables au changement climatique. En effet, elles concentrent la plupart des activités économiques et des habitations.

Le littoral est, de ce fait, le lieu d'importantes activités économiques, dont l'exploitation des ressources halieutiques est l'un des tous premiers. En raison de la clémence de son climat et de son attractivité économique, il accueille d'importants flux migratoires, grossissant les rangs des populations autochtones déjà établies. Partout ailleurs, les femmes sont des actrices majeures des activités économiques liées à l'exploitation des ressources de la mer. Malgré d'énormes difficultés, elles parviennent à tenir des activités génératrices de revenus. Actives dans la transformation des produits de la pêche, elles sont aussi les gardiennes de l'équilibre des écosystèmes marins et estuariens. Aujourd'hui ces femmes sont confrontées au problème du changement climatique qui impacte négativement sur leurs activités économiques.

À Joal-Fadiouth, la riziculture est une activité traditionnelle, généralement réservée aux femmes. Autrefois pratiquée dans les vallées et les zones estuariennes, elle a été abandonnée du fait de l'avancée de la langue salée.

Il s'agit ici de s'interroger sur les pertes en ressources alimentaires liées aux changements climatiques et Comment, ces pertes-là obèrent les efforts du Sénégal dans l'atteinte de l'ODD 2 (zéro perte en 2030).



Par ailleurs, en plus de la dégradation de l'environnement, il est de plus en plus constaté la dégradation des terres qui sont affectées par une baisse de la fertilité causée par la monoculture et les aléas climatiques. A cela s'ajoute les problèmes occasionnés par l'exploitation minière dans certaines zones (Kédougou- Niayes-Saint-Louis). Tous ces phénomènes anthropiques ont également des impacts négatifs sur l'agriculture, la pêche, l'élevage et la santé des populations.

Ainsi, le groupe propose de définir des normes pour l'intervention des entreprises minières prenant en compte les risques causés par le changement climatique et l'insécurité alimentaire en exigeant des études d'impact environnementales et une prise en charge de la prévention des maladies potentielles.

Le groupe a aussi noté la nécessité de renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes qui améliore progressivement la qualité des terres et des sols. Ceci améliorerait notablement la proportion des zones agricoles exploitées et la proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable (ODD 2.4)

Ainsi la notion d'agro-écologie s'impose dans tous les systèmes de production d'ici 2030 au Sénégal. (ODD2.4). C'est pour cela que l'État a mis en œuvre des projets majeurs dont certains sont listés ci-dessous.

B.6. Les Actions et projets mis en œuvre par l'État du Sénégal pour lutter efficacement contre l'impact des changements climatiques, et faciliter ainsi l'atteinte de l'ODD 2.

- **La Micro assurance agricole indicielle** : Le PAM, en partenariat avec un institut international de recherche américaine (IRI) et la CNAAS dont l'objectif est de couvrir les petits producteurs vulnérables contre le déficit pluviométrique. D'autres initiatives en **Assurance indicielle** sont aussi en cours avec l'USAID NAATAL MBAY et La Banque Mondiale en partenariat avec la CNAAS. Au niveau National, l'État du Sénégal a aussi souscrit à une assurance à travers l'Africain RiskCapacity qui permet aux pays membres de se préparer, de gérer, et de financer la réponse aux catastrophes naturelles.
- **Les indicateurs de performance dans le domaine du développement agricole durable et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle** : Le Sénégal et l'UE développent depuis le mois de Février 2017 et pour 2 ANS dans toutes les régions du Sénégal une cartographie des indicateurs de performance en agriculture durable. Cibles : Services de l'État, Partenaires Techniques et Financiers, collectivités locales, ONG, Universitaires, grand public national et international.
- « **Intégration de la résilience climatique dans la production agro-pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs- école paysans** » d'une durée de 5 ANS à partir de Décembre 2015. C'est un projet de la FAO et de LCDF qui cible trois zones éco-géographiques du Sénégal (ZEG) : le Ferlo (ou zone Sylvo-pastorale), le Bassin arachidier et le Sénégal Oriental.
CIBLES : Organisations de producteurs (OP), petites exploitations familiales, ménages les plus vulnérables, femmes et jeunes.
- **Appui pour la Filière Agricole-Extension (PAFA-E) : mise en place d'un SIG pour le suivi et l'évaluation** : les régions concernées sont Kaolack, Fatick, Kaffrine et Diourbel, Louga (soit 16 départements et 170 communautés rurales. La durée est de 18 mois (de juin 2016 au 31 déc. 2016) et les cibles étaient les petites exploitations agricoles familiales ainsi que les petits éleveurs ; ménages les plus vulnérables, femmes et jeunes ; opérateurs de marché (OM) ; transformateurs, conditionneurs



I.4. L'accès aux ressources : terre, eau, énergie.

- Projet de « **Renforcement de la Gestion des Terres et des Ecosystèmes des Niayes et de la Casamance dans un contexte de changements climatiques (PRGTE)** » : Les zones éco-géographiques concernées sont : les Niayes (Dakar, Louga et Thiès) et la Casamance (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda), les organisations à base communautaire (les associations de femmes et de jeunes); les ONG.

Durée : 5 ANS à partir de 2015

- « **Programme de Renforcement de la Résilience à la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS)** »
L'ensemble des pays membres du CILSS (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cap Vert, Gambie, Guinée : Les zones où les écosystèmes sont très vulnérables aux aléas climatiques :

Durée : 4 ANS à partir de mars 2016.

La question majeure pour ce groupe est la coordination, la cohérence et le suivi évaluation de tous ces programmes pour en mesurer les conséquences dans la lutte contre la faim au Sénégal d'ici 2030.

Les problèmes, enjeux et défis liés à l'Eau et à l'Énergie : La question de l'intégration des innovations technologiques et alternatives, dans les programmes de lutte contre la faim.

Des pratiques d'adaptation réussies existent certainement au Sénégal. C'est ainsi que des apports substantiels venant du Gouvernement du Sénégal tels que ceux notés à travers le PUDC, le PEPAM, l'ANER, L'ASER, L'ANIDA, le PRACAS etc, pour ne citer que quelques-uns des outils majeurs de production de richesses de base pour les populations, sont des initiatives à saluer. Il est certain que de tels programmes multipliés à dessein et dans une cadence plus marquée, contribuent à terme à éliminer la pauvreté et par ricochet, à éliminer la faim dans les zones à risques déterminés par la Revue.

Mais il existe encore des problèmes pour ce qui est de l'accès et de la maîtrise de l'eau, de l'accès et de la disponibilité de l'énergie. C'est pour cela que le groupe a pensé à l'utilisation des résultats de la recherche sur les innovations technologiques et les pratiques alternatives concernant la production d'énergies nouvelles (biogaz) l'exploitation d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique).

Des alternatives sont également dans les domaines de l'agro-écologie qui contribuent à la préservation de la biodiversité, à la réduction des causes des impacts et à l'adaptation aux changements climatiques.

Au-delà d'une alternative agronomique, l'agroécologie porte un véritable projet de société animé d'une dimension éthique et susceptible d'offrir une réponse holistique à la crise globale.

Quelques dispositions concernant les innovations technologiques et la maîtrise des ressources :

• la question des énergies.

Le Sénégal dispose d'une **nouvelle Lettre de politique de Développement du Secteur de l'Énergie (LPDSE)** qui comprend :

- Un Plan d'Actions et un dispositif de Suivi Evaluation
- Des projets prioritaires formulés par domaine d'activités (Electricité, Electrification Rurale, Energies Renouvelables, Efficacité Énergétique et Combustibles Domestiques) et leurs besoins en financement ont été estimés.

La lettre de politique de Développement du Secteur de l'Énergie (LPDSE) s'appuie sur une nouvelle vision : « un secteur énergétique performant et assurant une parfaite disponibilité de l'énergie au moindre coût possible et garantissant un accès universel aux services énergétiques modernes dans le respect des principes d'acceptabilité sociale et environnementale. ».



Le Sénégal met en œuvre également des **initiatives de type communautaire** qui sont citées comme des cas de réussite.

ENDA PRONAT conduit des actions à Mbawane commune de KAYAR, et le suivi scientifique de ce programme a révélé, pour les activités de maraichages, une rentabilité notable du système de goutte à goutte avec une pompe éolienne.

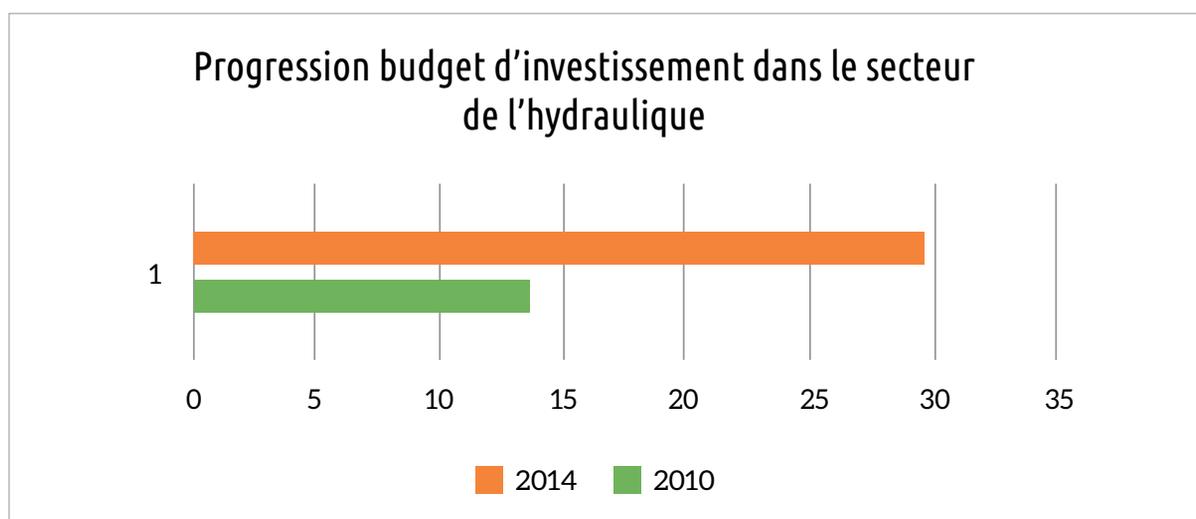
De même qu'à Koussanar, **ENDA PRONAT** a mené des actions de transformation d'un puits en forage pour faciliter l'accès à l'eau aux populations et au bétail.

• Eau et Assainissement.

Le gouvernement du Sénégal a fait des pas de géant dans sa politique hydraulique et d'assainissement. C'est ainsi que le budget d'investissement est passé de 14,49 milliards F à 30,2 milliards F entre 2010 et 2014, selon les sources du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Sur la période 2010-2014, les ressources internes allouées par l'État sur le budget consolidé d'investissement ont été accrues de 108%, passant de 14,49 milliards F à 30,2 milliards F.

Progression Budget d'investissement.

Budget Alloué / Secteur Hydraulique	2010	2014
		14,49 milliards



De plus, le **PSE** a impulsé avec le **PUDC**, une nouvelle dynamique dans le secteur de l'eau avec des approches innovantes dans l'optique de promouvoir, d'une manière durable, la gestion intégrée des ressources en eau ainsi que l'accès universel à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement adéquats.

Le **PUDC** est un programme d'urgence parce qu'il répond à des urgences perceptibles du monde rural, des urgences liées **au déficit en infrastructures socio-économiques de base, à l'accès à l'eau potable et productrice, au désenclavement de certaines localités**, aux conditions de travail pénibles des femmes, à l'emploi des jeunes, à la santé et à l'éducation.

Depuis son lancement en juillet 2015, le PUDC a permis de sortir 465 villages de la pauvreté grâce à la construction de pistes rurales (1625KM), de forages(238), de châteaux d'eau(161), à l'électrification rurale, pour les équipements produits et certifiés (3093) et les équipements agricoles (5079)¹⁴, avec un accent particulier mis sur l'énergie solaire, pour répondre aux nouvelles préoccupations environnementales et à la mise à la disposition des femmes des équipements post récolte (1562), créant ainsi un esprit d'entrepreneuriat rural, notamment chez les femmes et les jeunes.

Exemples de réalisations.

- 68 systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages ont été réceptionnés et mis en service dans les régions de Matam, Louga, Kaolack, Kaffrine et Tamba en partenariat avec l'OFOR qui assurent l'alimentation en eau de 180 villages
- 32 forages MFT ont été mis en service dans 32 villages de la région de Kédougou et Tambacounda et fonctionnent avec des équipements solaires.
- Pour la **chaîne de valeur horticulture**, le PUDC est en train d'aménager 150 périmètres horticoles d'une superficie totale de 750 ha autour des forages réalisés par le PUDC.

Réalisations du PUDC.

Pistes rurales	1525 KM
Forages	238
Forages MFT	32
Châteaux d'eau	161
Equipements Agricoles	5079
Equipements produits et certifiés	3093
Equipements Post-Récoltes	1562
Système d'adduction d'eau	68

Les résultats attendus sont une **augmentation de l'auto consommation, une amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire et une augmentation des produits transformés.**

NB : ANIDA : le volume d'eau souterraine disponible au Sénégal et renouvelable chaque année : 4 milliards de m3 d'eau. Le Sénégal est traversé par quatre fleuves qui lui procurent 31 milliards de m3 d'eau.¹⁵

• L'amélioration de la maîtrise de l'eau dans les zones pluviales.

L'état a engagé dans ce cadre un important programme d'aménagement des bas-fonds et vallées par la construction de micro-barrages en terre connu sous la dénomination du PAPIL. Le PAPIL a été pionnier dans ce domaine et a eu d'importants résultats appréciés des bénéficiaires. Par la suite, les programmes comme le PADERCA, le BARVAFOR, le PASA LOUMAKAF et le P2RS continuent de réaliser d'autres ouvrages.

Mais le défi majeur à ce niveau est la finalisation de la formulation d'un programme national de développement de la petite irrigation locale comme véritable priorité de développement de la résilience aux changements climatiques avec des moyens conséquents.

• Développement d'outils informatiques et informations technologiques.

Le groupe a salué l'effort de construction et d'utilisation d'outils informatiques permettant aux agriculteurs, aux éleveurs, aux pêcheurs, d'avoir accès à l'information quelle que soit le climat et l'endroit. Il suggère l'institutionnalisation des groupes de travail pluridisciplinaires (GTP) au niveau des régions pour l'acquisition, l'analyse et la diffusion des services climatiques destinés aux producteurs. Les GTP sont en effet, un formidable outil d'adap-

14 - Pudc.sn, page consultée le 14 juillet 2017.

15 - Anida.sn, plan stratégique ANIDA 2016-2020

tation de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, aux changements climatiques, encore faudrait-il les doter des moyens conséquents qui leur sont indispensables en rapport avec l'ANACIM. Actuellement le P2RS appuie les GTP des régions de Fatick, Kédougou, Kolda, Tamba, Matam et Ziguinchor.

• **L'utilisation du T21 dans la sélection des semences et la projection des besoins du Sénégal en termes de semences (certifiées ou non), de qualité des espèces locales (animales et végétales) pour les différentes campagnes agricoles.**

• **Les cultures hors-saison.**

Comment assurer, avec la maîtrise de l'eau, les cultures de contre saison en abondance et en qualité pour pouvoir ravitailler les populations du Sénégal durant toute l'année.

• **Les pertes post-récoltes et le tout solaire.**

En moyenne **30% environ de la production de céréales est perdu entre la récolte et la consommation.**

Si les occidentaux sont confrontés à des problèmes de gaspillages, l'Afrique et le Sénégal en particulier souffre encore de pertes alimentaires énormes impactant fortement sur la sécurité alimentaire. C'est pourquoi, les programmes de sécurité alimentaire ne doivent pas occulter cette dimension qui doit permettre, au niveau de chaque maillon de la chaîne de valeur, de promouvoir les infrastructures (magasins) et équipements (post-récolte, transformation) indispensables pour les opérations.

Toutefois, **un des freins à l'utilisation des équipements post-récolte et de transformation en général est la charge importante liée à l'énergie.** Dans une mini laiterie par exemple la rubrique énergie représente 30 à 40% du chiffre d'affaires. C'est pourquoi, l'orientation majeure devrait être tournée maintenant au tout solaire. C'est ce qu'est en train de faire le P2RS avec les laiteries, les mielleries, et éventuellement les systèmes d'irrigation et plateformes multifonctionnelles.

Propositions :

- **Changer de paradigmes pour nos pratiques agricoles :** Les pratiques actuelles ne sont plus adaptées à une bonne productivité et n'assurent pas la reproductibilité des systèmes mis en place. Un nouveau type d'agriculture doit être initié progressivement et accompagné. Nous pensons particulièrement au « Conservation farming » ou agriculture de conservation et les producteurs doivent être suffisamment outillés (équipement en rippers, RC) pour l'appliquer correctement. **Ainsi, il peut se créer un grand programme national de développement de la petite irrigation locale comme solution pour régler le problème de l'insécurité alimentaire à travers des aménagements dans les basfonds.** A cet effet, il faudrait que le gouvernement investisse davantage dans l'eau et l'énergie. Le P2RS qui est un prolongement du PAPIL travaille actuellement pour la promotion du tout solaire, car **l'énergie est au centre de la production et de la productivité.**

Les travaux du groupe permettent de distinguer des acquis, les chantiers et les questionnements liés aux trois thématiques que sont le foncier, l'eau et l'énergie. **Les acquis sont nombreux :**

- Des aménagements hydrauliques principalement dans la vallée du fleuve Sénégal permettent une bonne gestion de l'eau ;
- La politique de réforme foncière entamée a accumulé des résultats approuvés par l'ensemble des acteurs même si quelques inquiétudes persistent ;
- De nombreuses alternatives pour les préservations des terres productives et le renforcement de leur productivité constituent des acquis durables ; etc.



Les chantiers :

- La poursuite des efforts pour une politique foncière adaptée aux exigences internationales et aux intérêts nationaux ;
- Une décentralisation effective dans l'application des textes dont la complexité et l'application au niveau territorial, selon les dispositions de l'ActeIII de la Décentralisation, est à poursuivre ;
- Favoriser une politique hardie d'investissement agricole, et travailler davantage sur la qualité des fertilisants organiques qui sont plus durables et limiter l'utilisation de l'engrais chimique.
- Les programmes de formation en adaptation climatique (résilience etc.)

Les interrogations :

- Comment réduire la dépendance de note Agriculture, aux aléas climatiques ?
- Comment amener tous les acteurs (éleveurs, agriculteurs, pasteurs) vers une approche inclusive et intégrée de gestion des aménagements hydroagricoles ?
- Comment concilier la nécessaire politique de territorialisation et de création de pôles de développement dans tout le pays, avec le respect des droits inaliénables et des avoies des exploitants familiaux ?

C. Conclusion et recommandations.

Ce groupe dont la réflexion était axée sur La Gestion du foncier, la disponibilité et la maîtrise de l'eau et de l'énergie associées aux alternatives technologiques, a permis de mettre en relief tous les efforts entrepris par l'État du Sénégal et ses partenaires techniques et financiers . Il faut cependant se rendre à l'évidence, que toutes les populations qui ont droit à la terre, à l'accès à l'eau potable et de production, à l'énergie, durant toute l'année, pour produire de quoi d'une part, se nourrir à satiété et d'autre part à contribuer à l'élimination de la faim au Sénégal, ne sont pas encore touchés par les dits programmes. C'est la raison pour laquelle, le groupe a suggéré des stratégies de sortie d'impasse (voir tableau d'engagement stratégique).



Recommandations.

- Mettre en place des procédures dynamiques et transparentes d'évaluation des affectations de terres destinées à la réalisation d'activités économiques en milieu rural et périurbain permettant d'éviter l'accaparement des terres ;
- Initier ou soutenir les programmes d'amélioration de la viabilité des différentes formes d'exploitation des terres dans une perspective de souveraineté alimentaire durable ;
- Promouvoir des stratégies alternatives de développement urbain basées sur une utilisation optimale de l'espace, en particulier celui destiné à l'habitation et aux services urbains ;
- Développer des stratégies et politiques favorisant les potentialités territoriales et une approche complémentaire des différents producteurs contribuant à l'élimination de la faim ;
- Combattre les disparités liées au genre par la promotion de droits fonciers plus équilibrés entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les adultes et les jeunes pour favoriser l'équité et l'égalité de genre, le progrès et la justice sociale.



I.5.

L'industrie agroalimentaire.

Raison d'être du travail de ce groupe dans l'analyse situationnelle de la problématique de la faim au Sénégal.

Le Sénégal est arrivé à un point critique dans sa recherche de solutions pour éradiquer la faim d'ici 2030 sur l'ensemble de son territoire. Une telle ambition ne peut se réaliser sans la création et/ou la restructuration d'un secteur agroalimentaire national performant et compétitif.

Ce groupe de travail s'est particulièrement penché sur les forces et faiblesses de notre secteur agroalimentaire pour voir comment il peut davantage contribuer à la constitution d'un bol alimentaire équilibré, sain, nutritif, en qualité et quantité.

C'est la raison pour laquelle, le Cabinet a estimé nécessaire de dédier un groupe de travail spécifique à cet effet.

Présidé par le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, ce groupe était composé de : M. Mohamed Mocktar KOUNTA(DIREL/MEPA), M. Cheikh Ahmadou Tidiane BOYE (DIA/MEPA), M. Abdou Aziz KOUMA (DIA/MEPA), Mme SokhnaOumou K NDOYE (IDEP), Dr. Joseph ND BASSAMA (UGB/SLATA), Mme Khady KANE (DIRELMEPA), M. Nicolas AYEISSOU (ESP/UCAD), M. Samba NDAO (DCI/MCSICPP), M. Ousmane FALL (PAM Sénégal), Mme Tchak FALL DIOUF (PAM Sénégal), Mme Maimouna LO GUEYE (CRES), Mme NdeyeSafietou DIOP NGOM (MEPA) .

A. Rappel des termes de référence du groupe thématique de travail.

A.1. Objectif général.

De manière générale, ce groupe de travail thématique vise l'instauration d'une dynamique participative dans la réflexion centrée sur la transformation structurelle de l'industrie agro-alimentaire sénégalaise pour contribuer significativement à l'atteinte d'ici 2030 de l'ODD 2.

A.2. Objectifs spécifiques.

Ce groupe devra, une fois les gaps identifiés, formuler des recommandations pour les combler et proposer des réformes qui doivent être prises en compte dans la lutte pour l'éradication de la faim.

De manière spécifique, ce groupe abordera les questions relatives à :

1. La production agroalimentaire au Sénégal ;
2. La transformation et la commercialisation ;
3. Les indicateurs de suivi-évaluation ;
4. Les impacts socio-économiques.

B. Présentation synthétique des résultats du rapport du GTT n°4.

B.1. Introduction.

Au Sénégal les crises alimentaires successives enregistrées dans les années 2005, 2008, 2010 et 2012, ont mis en lumière les limites des réponses mises en œuvre pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle. A l'instar des pays sahéliens, le Sénégal a subi les effets négatifs de ces crises majeures du fait de sa situation biophysique et économique défavorable, fragilisée davantage par les péjorations climatiques.

En 2015, le Sénégal a atteint la 3ème cible de l'ODD1 qui consistait à réduire de moitié la part des individus souffrant de la faim, entre 1990 et 2015.

Le PSE qui structure la politique économique et sociale actuelle du gouvernement considère les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche comme des piliers de l'économie devant contribuer à « la transformation de la structure de l'économie dans le sens de soutenir une dynamique de croissance forte et durable ».

L'agriculture fait vivre la plus grande partie de la population. En effet, selon le RGPHAE (2013), le Sénégal comptait 755 532 ménages agricoles dont les 73,8% vivaient en milieu rural.

L'élevage est pratiqué par 29,5% des ménages sénégalais, soit 476 668 ménages (RGPHAE, 2013), auxquels il offre de grandes opportunités en termes de revenus, d'emplois et de renforcement de la résilience face aux différents chocs et crises à côté du sous-secteur agricole.

Quant à la pêche, ses produits jouent aussi un rôle primordial dans l'alimentation des populations, avec une contribution de 70 % aux apports nutritionnels en protéines d'origine animale (LPSDPA, 2016).

L'**industrie agroalimentaire** sénégalaise est la deuxième en Afrique de l'Ouest après celle de la Côte d'Ivoire. La dernière décennie a vu naître de nombreuses petites et moyennes entreprises de transformation et commercialisation des produits issus du terroir.

Ces différents secteurs ainsi considérés constituent les principaux pourvoyeurs de la base de l'alimentation de la population du Sénégal.

La présente synthèse se propose de relever à travers le bilan diagnostic de ces secteurs, les acquis et les gaps identifiés et les solutions proposées qui pourraient contribuer à l'éradication de la faim d'ici 2030.

B.2. Le secteur de l'agroalimentaire au Sénégal.

Le titre de la thématique : transformation structurelle et industrie agroalimentaire sur laquelle devait travailler le groupe a été reconsidéré. En effet, la production agroalimentaire inclut la production agricole et la production des industries de transformation.

Le secteur agroalimentaire est un secteur d'activité correspondant à l'ensemble des entreprises des secteurs primaire et secondaire qui participent à la production de produits alimentaires finis destinés à l'alimentation.

Il regroupe deux ensembles :

- L'**agriculture**, qui fournit les intrants à l'industrie agroalimentaire à travers ses productions végétales et animales (les productions halieutiques incluses) ;
- L'**industrie agroalimentaire**, qui transforme des produits agricoles (végétaux et animaux) en produits alimentaires finis.

B.3. Situation de la production, transformation et commercialisation.

a. Le sous-secteur de l'agriculture.

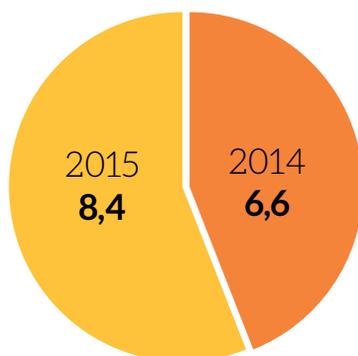
L'agriculture occupe près de 70% de la population active et avait contribué au PIB réel à hauteur de 8,4%, en 2015 contre 6,6% en 2014. Le secteur est dominé par les exploitations familiales (90% des exploitations agricoles).

A côté se développent des exploitations modernes entrepreneuriales (agrobusiness) sur investissements nationaux et étrangers dans des filières telles que l'horticulture pour l'export, mais aussi de plus en plus dans les secteurs du riz, de l'oignon ou de la pomme de terre à destination du marché local.

La production de fruits et légumes s'est développée quasiment dans toutes les zones du pays, notamment, dans les Niayes (le long du littoral), dans les terres irriguées le long du fleuve Sénégal, en Casamance et au Sénégal oriental.

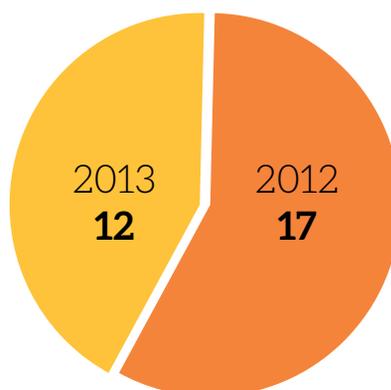
Au Sénégal comme dans la plupart des pays du Sahel, l'alimentation des populations est largement dominée par les céréales, principalement du mil, du sorgho, du maïs et du riz. Toutes céréales confondues, les besoins annuels du pays sont évalués à quelque deux millions de tonnes. La consommation per capita de céréales (toutes espèces confondues) est de 142 kg/an au Sénégal, niveau inférieur à la norme officielle qui est de 185 kg/habitant/an. La consommation de riz, essentiellement sous la forme de brisure est estimée à 70 à 95 kg/ habitant/an.

Evolution de la part du sous-secteur de l'agriculture dans le PIB du Sénégal de 2014 à 2015



Selon la Banque Mondiale (2014) en 2013 la production céréalière a enregistré une baisse de 12 % par rapport à 2012 et de 17 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Quant à la production arachidière elle a connu une légère hausse (2 %), mais est restée en deçà de la moyenne des cinq dernières années. La réduction des terres cultivables (dégradation), le recours insuffisant aux semences certifiées et aux engrais ainsi que l'irrégularité de la pluviométrie ont été les principales causes de ces déficits agricoles.

Evolution de la baisse de la production céréalière



Le développement de l'agriculture est confronté à plusieurs facteurs limitants malgré les nombreux atouts et opportunités. En effet, au-delà du faible contrôle des facteurs climatiques, de l'insuffisante maîtrise des eaux de surface et des eaux sous-terraines, de la baisse de fertilité des sols, de la détérioration des écosystèmes et de la faible valorisation des produits agricoles, le développement de l'agriculture continue de faire face à des contraintes majeures liées à : la baisse de l'utilisation des intrants ; un parc de matériel agricole vétuste ; insuffisant et mal réparti ; un déficit d'infrastructures économiques ; un système de financement inadapté au secteur ; une mise en marché des produits agricoles désorganisée et insuffisamment régulée et un faible niveau de développement du capital humain.

Pour relever les défis et contraintes du développement rural et agricole, le Sénégal a adopté le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), constitue la stratégie agricole du Plan Sénégal Émergent (PSE). Les principaux objectifs du PRACAS, à l'horizon 2017, étaient fixés comme suit :

- l'autosuffisance en riz en 2017, avec une production de 1 600 000 tonnes de paddy ;
- l'autosuffisance en oignon en 2016, avec une production de 350 000 tonnes ;

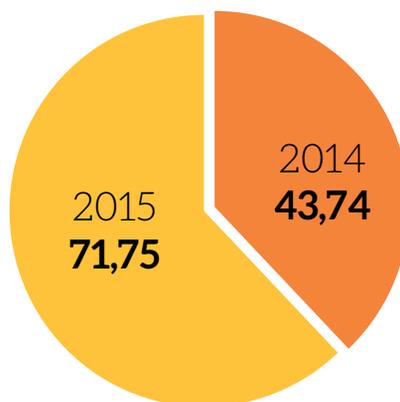
- l'optimisation des performances de la filière arachidière avec une production en 2017 de 1 000 000 tonnes et un volume d'exportation de 100 000 - 150 000 tonnes par an
- le développement des filières fruits et légumes de contre-saison avec un objectif d'exportation de 157 500 tonnes, en 2017.

B.4. Résultats.

Par rapport à l'amélioration de la productivité et des productions agricoles :

L'opérationnalisation du PRACASa permis de porter la **production céréalière** à 2 152 245 tonnes en 2015 contre 1 251 248 tonnes en 2014, soit une progression de 72% et un taux de réalisation de 94% par rapport à la cible. Cette performance est consécutive aux conditions pluviométriques particulièrement favorables et à une bonne distribution d'intrants agricoles de qualité. Ainsi, le **taux de couverture des besoins céréaliers** passe de 43,74% en 2014 à 71,75% en 2015. Les régions de Matam, Louga et Kédougou affichent les plus faibles niveaux de production de céréales.

Taux de couverture des besoins céréaliers

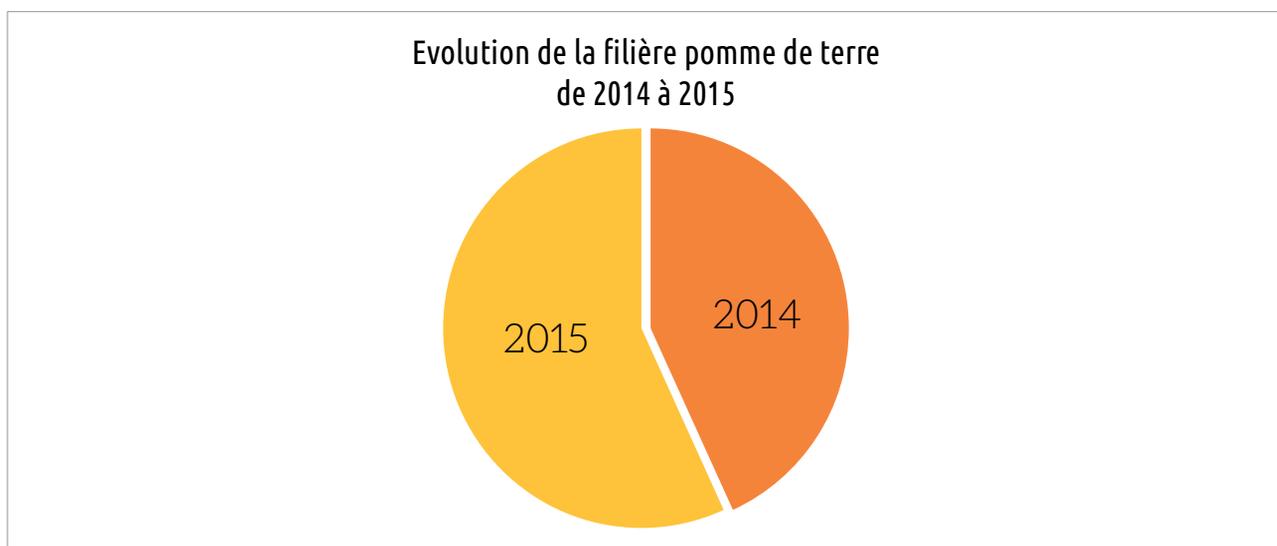


Par rapport au **Développement des filières agricoles intégrées, compétitives et à haute valeur ajoutée : riz, arachide, pomme de terre, oignon et produits horticoles.**

Ces filières à haute valeur ajoutée offrent au Sénégal l'opportunité de satisfaire la demande nationale en riz blanc. Malgré la progression dans la production de riz entre 2014 et 2015 (+62%), la cible de 1 236 000 tonnes n'a pas été atteinte. Ce résultat est dû aux performances enregistrées en pluvial avec des emblavures qui ont atteint 169 401 ha sur un objectif de 140 000 ha. Par contre, en irrigué, les résultats obtenus pour les emblavures en 2015 (67 889 ha) traduisent un gap de 52 111 ha par rapport à la cible.

L'optimisation de la filière arachide est passée par une production 1 050 042 en 2015 contre 669 329 en 2014; soit une hausse de 57% par rapport à 2014 et un taux de réalisation de 125,2% par rapport à la cible (838 728) tonnes. Aussi, les rendements ont connu un accroissement de 21% en passant de 762 kg/ha en 2014 à 925 kg/ha en 2015. Cette performance s'explique par la bonne répartition des pluies et la mise en place de semences de bonne qualité sur une période appropriée permettant de dépasser ainsi plus d'une tonne à l'hectare dans beaucoup de zones (Goudomp, Saraya, Kaolack, Niore, Kolda, Vélingara, etc.). Ainsi, le volume des exportations d'arachide a atteint un niveau de 79 989 tonnes en 2015 soit un taux d'accroissement de 543% par rapport à l'année 2014. Les **exportations horticoles** sont passées de 85 414 tonnes en 2014 à 90 635 tonnes en 2015, soit en dessous de la cible 112 750 tonnes et correspondant à un taux de réalisation de 80,4%. Cette évolution annuelle des exportations de produits horticoles s'explique par l'augmentation de la production de près de 14% (995 000 tonnes en 2014 à 1 133 430 tonnes en 2015) et en particulier des légumes (78,25%) combinée à l'amélioration de la qualité des produits suite au renforcement des conditions de stockage.

Toutefois, les exportations de fruits et légumes sont confrontées aux contraintes inhérentes à l'insuffisance de crédit et d'infrastructures de magasins (stockage et conservation) ainsi qu'à l'inexistence d'une assurance pour les exportations. La **quantité d'oignon produite** a atteint un niveau record en passant de 245 000 tonnes en 2014 à 367 500 tonnes en 2015, dépassant ainsi l'objectif des 350 000 tonnes à l'horizon 2016 établi dans le PRACAS. Malgré cette performance remarquable, le taux d'accroissement des importations d'oignon enregistré entre 2014 et 2015, est de 23,29%. La production locale ne couvre les besoins que sur une durée de huit (8) mois, soit un taux de couverture des besoins en oignon de 84,74%. Le problème majeur de la filière oignon demeure la forte saisonnalité de l'offre et l'incapacité d'étaler la mise en marché. Les récoltes restent concentrées entre les mois de février, mars et avril, et entraînent la saturation des marchés et la baisse des prix du produit. La **filière pomme de terre** a enregistré une production de 52 230 en 2015, soit une progression de 76% par rapport à 2014, faisant passer la couverture des besoins de 2 mois et demi à 3 mois et demi, soit 58,63% de couverture. Malgré cette performance, les importations ont augmenté sur toute la période.



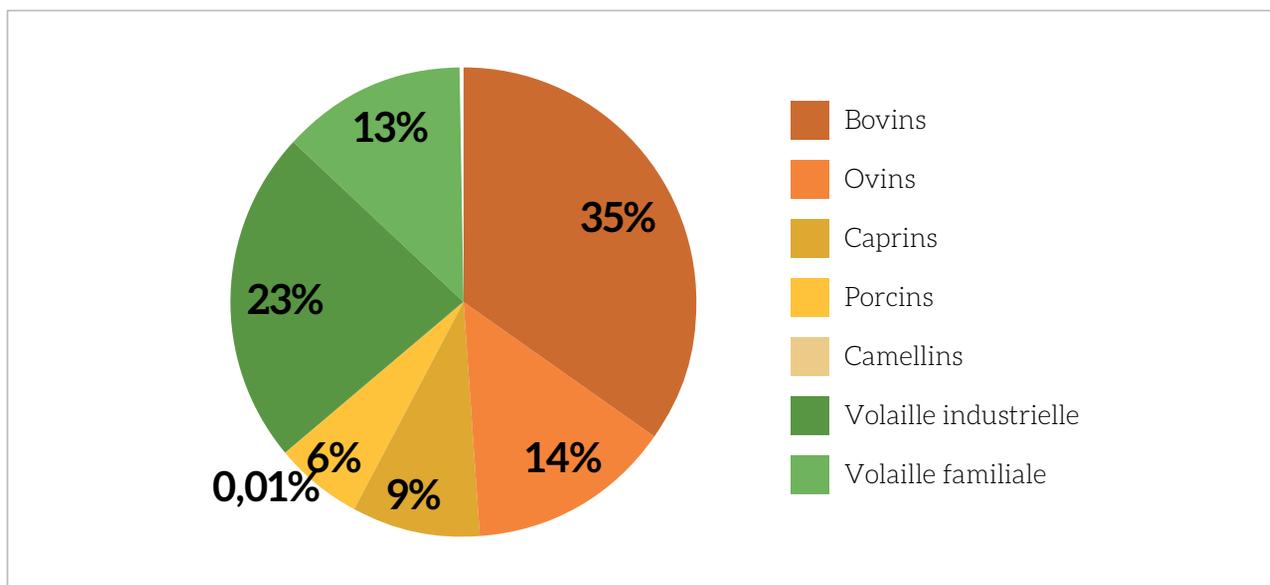
a. Le sous-secteur de l'élevage.

L'élevage est pratiqué par 29,5% des ménages sénégalais, soit 476 668 ménages (RGPHAE, 2013), auxquels il offre de grandes opportunités en termes de revenus, d'emplois et de renforcement de la résilience face aux différents chocs et crises à côté du sous-secteur agricole. L'élevage touche la grande majorité des familles rurales et se retrouve réparti sur l'ensemble du territoire. La place de l'élevage en milieu rural est encore plus déterminante, avec 47% des ménages ruraux exerçant une activité d'élevage leur permettant de disposer de protéines et autres nutriments, d'origine animale, supplémentaires, mais également de revenus plus importants contribuant à couvrir les dépenses liées notamment à la santé et à l'éducation. L'élevage joue également un rôle d'appui important aux systèmes mixtes agriculture-élevage. Selon le rapport de la situation économique et sociale de l'ANSD de 2013, le poids de l'Élevage dans la valeur ajoutée totale du secteur primaire se situe à 28 % contre 24,8% en 2012 et sa contribution au PIB est à 4,3% contre 4,1% en 2012.

Le Sénégal dispose d'un cheptel important, composé de races adaptées au milieu dont 3,43 millions de têtes de bovins, 11,28 millions de petits ruminants, plus de 50 millions sujets de volaille (rurale et semi industrielle) et environ 400 000 porcins. La situation zoo sanitaire est relativement sous contrôle avec une maîtrise des grandes épizooties. Le potentiel en ressources agropastorales diversifiées (eau, pâturages, sous-produits agricoles et agroindustriels) dans les différentes zones agroécologiques constitue également un des atouts du sous-secteur.

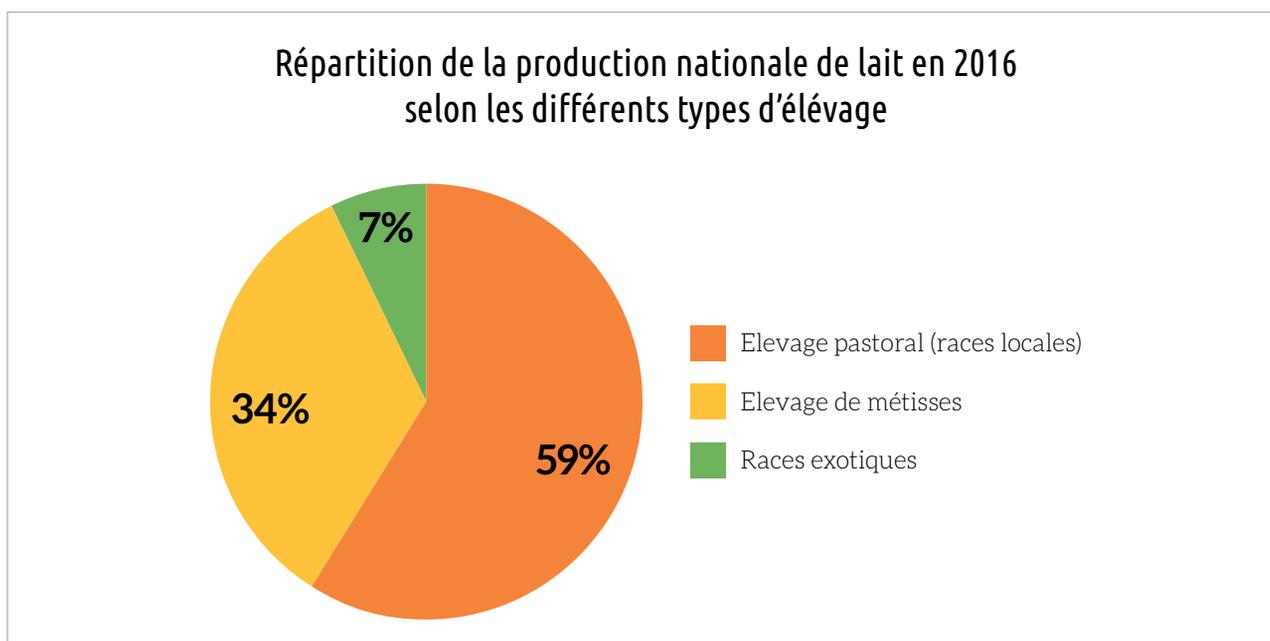
Aussi, le développement de filières productives pour satisfaire la demande nationale en produits animaux et réduire les importations, l'existence d'espaces économiques (UEMOA, CEDEAO), l'existence d'un marché d'exportation de produits animaux (miel, cire, cuirs et peaux, volailles, aliment, porc, etc.) sont autant de potentialités pour l'Élevage. Il faut en outre noter le bon maillage du pays par les services d'élevage (représentés jusqu'au niveau village).

En termes de performances enregistrées au cours de l'année en 2016 la production nationale de viande et d'abats réalisée porte sur un volume estimé à 242 641 tonnes. Elle est portée principalement par les sous-filières bovine et avicole industrielle, qui ont fourni plus de la moitié (58%) de la production. La production nationale de viande et d'abats a couvert 92% de la consommation nationale de viande en 2016, qui est passée de 16,2 kg par habitant en 2015 à 17,8 kg, soit une amélioration de 1,6 kg. Le reste, soit 21076 tonnes, a été couvert par les importations. Il convient de souligner que pour la fête de Tabaski, le pays importe près de moitié des besoins du marché.



Pour ce qui est des exportations, les cuirs et peaux constituent la première filière d'exportation du sous-secteur de l'Élevage. En 2016, un volume de 3160 tonnes a été exporté, dont 58% de peaux d'ovins, 22% de peaux de bovins et 20% de peaux de caprins. Les exportations ont encore baissé (-1612 tonnes par rapport à 2015), poursuivant ainsi la tendance observée depuis 2013. Avec -945 tonnes, les peaux d'ovins ont enregistré la baisse la plus importante. Les principales destinations des exportations restent l'Italie (35%), l'Inde (33%) et le Pakistan (13%).

En 2016, la production nationale de lait réalisée est estimée à 231,5 millions de litres. Elle se répartit selon les différents types d'élevage comme indiqué par la figure 3, qui montre que l'élevage pastoral reste toujours le premier fournisseur. Par rapport aux prévisions (283 millions de litres), le taux de réalisation est de 82%.



La production connaît une légère hausse (+4,8 millions de litres) par rapport à 2015, qui résulte principalement des performances des élevages de métis et de races pures, dont le niveau de production a augmenté de 6% (5,8 millions de litres), alors que la production de l'élevage pastoral n'a pas évolué comme prévu, à cause des aléas climatiques. Les importations contrôlées de lait (notamment le lait en poudre) et produits laitiers représentent un poids total de 29.798,474 tonnes avec une hausse de 26,44% par rapport à l'année 2015.

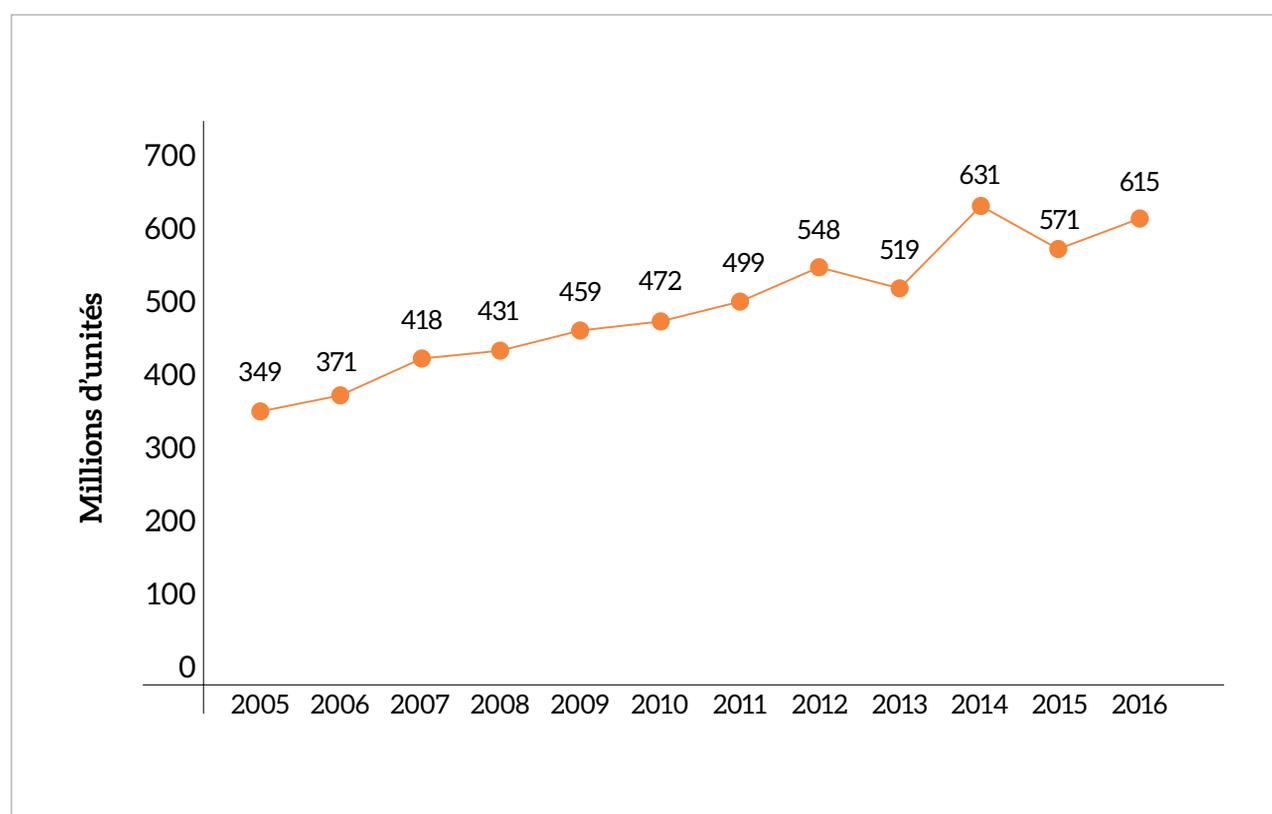
La consommation per capita a atteint 29 litres (couverte à hauteur de 53% par la production nationale) en 2016. Bien qu'elle soit en progrès de 2 litres par rapport à 2015, elle est encore très en deçà de la moyenne de 36 litres enregistrée sur la période 2006-2012, du fait d'un recul du volume de poudre de lait importé en rapport avec un contexte mondial marqué par une flambée des prix du lait

La valorisation du lait disponible est un générateur de revenus. En plus des industriels qui l'utilisent comme intrant par incorporation, les femmes rurales aussi s'activent dans la transformation pour des produits hautement appréciés pour leur contribution dans la sécurité alimentaire et leur qualité nutritionnelle. Il s'agit entre autres, des fromages, du yaourt, lait pasteurisé, etc. créant ainsi des activités génératrices de revenus en milieu rural et participant à la croissance économique.

A côté des appuis du Ministère, le PUDC prévoit mettre en place 3 centres de collecte en zone sylvopastorale à partir de cette année. L'ONG ENDAénergie dans le cadre du programme régionale PROGRES-Lait envisage aussi l'installation de 20 plateformes de collecte de lait de 1000 à 4000 L/j et 100 mini-plateformes de 200 L/j.

Pour les œufs de consommation, la production en 2016 est estimée à 615 millions d'unités, soit 97% de la cible (636 millions d'unités). Elle progresse de 7,7% (44 millions d'unités) par rapport à l'année 2015, pour laquelle un repli de la production a été enregistré (figure 5), dû à la Maladie de Marek qui aura sévi dans les exploitations avicoles, notamment celles localisées dans la zone des Niayes. La consommation d'œufs per capita est en moyenne de 40 unités.

Evolution de la production nationale d'œufs de consommation.



La production de miel aussi contribue pour une large partie à la lutte contre la faim en termes de ressources alimentaires et nutritionnelles, de création d'emplois et de revenus. Selon le rapport annuel 2016 de la Direction des Industries Animales (DIA), la valeur totale de la production apicole est de 8 625 000 000 FCFA (huit milliards six cent vingt-cinq millions fcfa) avec une production de 3600 tonnes de miel et 750 tonnes de cire.

Au total, le secteur de l'élevage bénéficie d'atouts majeurs qui lui offrent une place importante dans l'objectif de l'éradication de la faim.

Cependant, malgré les efforts qui sont consacrés à ce sous-secteur, le Sénégal est toujours dépendant en grande partie pour sa consommation de produits laitiers, avec un recours aux importations de poudre de lait en provenance principalement d'Europe. Les problèmes majeurs de l'élevage sont circonscrits autour principalement de la faible productivité et du manque de compétitivité des filières, en rapport avec une faible maîtrise des chaînes de valeur.

Les principales contraintes à la collecte et à la distribution des produits animaux, et au faible niveau de technicité des éleveurs, à la persistance et à la réapparition de certaines maladies, à l'insuffisance des infrastructures d'élevage, de transformation et de commercialisation. A ces faiblesses du secteur il convient d'ajouter la faible capacité des nombreuses organisations professionnelles qui opèrent dans le sous-secteur ainsi que les difficultés d'accès au crédit. De plus, le niveau de financement public et l'investissement privé reste encore relativement faible. La politique fiscale reste encore défavorable en matière de protection des petits producteurs.

Le secteur fait également face à des menaces telles que l'ouverture à une concurrence rude des marchés nationaux suite à la signature des Accords de Partenariat Economique (APE), la vulnérabilité du cheptel aux aléas (feux de brousse, abreuvement, sécheresse, etc.), les effets du changement climatique (pluies hors saison, inondations, sécheresse, désertification, etc.), l'apparition de maladies émergentes, ré-émergentes et transfrontalières ainsi que le vol de bétail.

Par rapport à toutes ces faiblesses du sous-secteur, l'État à travers le PSE, notamment dans l'axe 1 : « Transformation structurelle de l'économie et croissance » a défini dans le domaine de l'élevage, des objectifs stratégiques qui, d'une manière générale, visent à améliorer la compétitivité durable du secteur. Dans le Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE) et la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Elevage (LPDE 2017-2021) qui sont des outils d'opérationnalisation du PSE, une approche intégrée favorisant le développement des chaînes de valeur a été retenue pour assurer la relance des filières de production et des industries animales. L'objectif général de développement du secteur est de contribuer significativement à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la croissance de l'économie nationale. La LPDE a pour objectif spécifique ci-après :

- Augmenter significativement la productivité et les productions animales
- Mettre en place les mesures et conditions nécessaires pour assurer la durabilité des systèmes d'élevage
- Améliorer la mise en marché des produits animaux
- Renforcer le cadre institutionnel d'intervention.

b. Le sous-secteur de la pêche.

La pêche dispose d'atouts naturels, techniques, infrastructures et humains qui en font un secteur qui **contribue de façon substantielle à la sécurité alimentaire des populations**. Il s'y ajoute que le secteur bénéficie d'opportunités telles que l'amélioration du système de gestion des ressources permettant de régénérer la rente halieutique ainsi qu'une amélioration des chaînes de valeur. Le développement récent de l'aquaculture constitue également un facteur de croissance de l'offre de poisson et de satisfaction de la demande domestique et extérieure

Au titre des performances enregistrées en 2015, la filière pêche a fourni, une production de **430 667 tonnes**, pour une valeur commerciale estimée au débarquement à 154 Milliards de F.CFA (DPM, 2015). La pêche industrielle, toutes

flottilles (chalutière, thonnière et sardinière) a fourni 47 450 tonnes correspondant à 11% des mises à terre pour une valeur commerciale au débarquement de plus de 43 milliards de F.CFA (DPM, 2015).

Quant à la pêche artisanale elle a fourni les 89 % des mises à terre nationales soit **383 222 tonnes** pour une valeur commerciale au débarquement estimée à 110,724 milliards de FCFA. La majeure partie des débarquements est constituée de petits pélagiques, poisson à faible valeur commerciale mais qui contribue à la sécurité alimentaire.

La transformation artisanale, segment important dans la valorisation de la production halieutique absorbe plus de **30% de la production de la pêche artisanale**. Elle a fourni 40 340 tonnes de produits finis pour une valeur commerciale de plus de 20 milliards de francs CFA (DPM, 2015). Près de la moitié de la production (environ 48%) est exportée vers la sous-région. Les sous-produits de la transformation artisanale servent aux secteurs de l'agriculture (fertilisation des terres) et de l'élevage (aliment de volaille et de bétails).

Les **exportations** de produits de la pêche par le secteur industriel en 2015 ont été évaluées à **188 463 tonnes**. La valeur commerciale estimée correspondante est de 194,615 milliards FCFA.

Cependant, le secteur de la pêche connaît un certain nombre de difficultés qui pourraient impacter négativement sur le volume de la production des ressources halieutiques dont :

- L'existence de fortes capacités de prélèvement entraînant une surexploitation et une dégradation des principaux stocks;
- Le régime d'accès insuffisamment contrôlé de la pêche artisanale ayant pour conséquence une expansion non maîtrisée du parc piroguier ;
- L'inexistence de cadre réglementaire et le déficit de contrôle pour l'accompagnement de l'exercice des métiers connexes à la pêche artisanale ;
- Les coûts élevés des aménagements aquacoles et des intrants (aliments) influençant les coûts de production et la rentabilité de l'activité.

Par ailleurs, le phénomène des changements climatiques pourrait entraîner une baisse sur les quantités de la production halieutique et impacter négativement sur la sécurité alimentaire des populations.

Ainsi, pour renforcer le développement du secteur ; l'État a élaboré la lettre de politique sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture (LPSPA) qui s'inscrit dans la vision du PSE et qui définit les priorités d'actions du gouvernement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Cette LPSPA constitue le cadre de référence des interventions sectorielles de l'État et des partenaires au développement sur la période allant de 2016 à 2023. Elle repose sur des objectifs spécifiques suivants : Gérer durablement les ressources halieutiques et restaurer les habitats ; Développer l'aquaculture ; Promouvoir la valorisation de la production halieutique.

c. Le sous-secteur de l'agroalimentaire.

Le sous-secteur de l'agroalimentaire constitue également un domaine qui contribue à l'éradication de la faim, car il regorge de potentialités susceptibles de stimuler la production agricole par l'augmentation de la demande et la valorisation des produits agricoles locaux de base.

Ses interdépendances vis-à-vis de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage et la densification des réseaux de distribution aussi bien dans les zones urbaines que dans la campagne font de ce secteur un véritable pourvoyeur de ressources financières pour une frange importante de la population et constituent par conséquent un moyen de lutte contre la pauvreté.

Cependant, ce sous-secteur connaît un certain nombre de faiblesses dont le nombre pléthorique d'entreprises informelles qui ont des difficultés à se professionnaliser, c'est à dire avoir une production toute l'année. Il est

marqué aussi par un manque de structuration et de performance des filières agricoles et le faible niveau de formation des acteurs qui se justifie par l'absence d'innovations autour des produits alimentaires et la faible valorisation des produits locaux. Les difficultés à trouver des financements adéquats constituent également un des facteurs bloquant de ce sous-secteur.

Face à ces faiblesses ainsi identifiées, l'État à travers le PSE, a pris un certain nombre de mesures dont: la modernisation et l'intensification des productions animales, agricoles, forestières et halieutiques, l'amélioration du stockage des produits Agricoles (magasins adéquats), l'amélioration de la mise en marché des produits Agricoles, le renforcement du lien entre le privé et le public par la création d'un organe de promotion de l'innovation alimentaire (produit/procédé/matière première durable et la création de structures délocalisées d'accompagnement des PME/PMI agroalimentaires.

B.5. Les impacts socio-économiques.

Suite aux nombreux efforts consentis par l'État du Sénégal dans ces secteurs de production, des impacts peuvent être notés.

Concernant le sous-secteur de l'élevage, parmi les impacts observés et qui participent à l'éradication de la faim on peut noter : l'augmentation des productions et des revenus tirés des systèmes pastoraux; la conformité des produits consommés aux normes de salubrité et à la sécurité sanitaire, la baisse des risques encourus pour l'investissement, la valorisation et le traitement des produits animaux dans des unités de transformation normalisées.

Quant à la pêche ses impacts socio-économiques se résument comme suit: l'augmentation de la production et des revenus ; la contribution à la création de richesse nationale ; l'amélioration de la balance commerciale par les exportations ; l'amélioration de la contribution des produits halieutiques à la sécurité alimentaire ; la création et la résilience des emplois dans la chaîne de valeur.

La Banque Mondiale (BM) a été sollicitée, depuis Octobre 2013, à l'issue de la « Déclaration de Nouakchott » pour la formulation d'un projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS-SN). L'objectif de développement du PRAPS-SN Sénégal est «d'améliorer l'accès aux marchés et à des moyens et services de production essentiels pour les pasteurs et agropasteurs dans les zones ciblées par le projet et d'améliorer la capacité nationale à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgence». Le projet est axé sur 5 composantes à savoir : i) amélioration de la santé animale, ii) amélioration de la gestion des ressources naturelles, iii) amélioration de l'accès au marché, iv) amélioration de la gestion des crises pastorales, v) appui institutionnel et gestion du projet. Avec 230 000 bénéficiaires, le projet va mettre en place 20 unités pastorales (forages, magasins de stockage et parcs à vaccination), construire 8 marchés à bétail, 4 aires d'abattage, 1 700 km de pare-feu (800 km à ouvrir et 900 km à réhabiliter), 10 mares pastorales, des unités de collecte et de transformation laitière, la réhabilitation de 300 km de pistes rurales, la construction et l'équipement de services publics et privés de l'élevage et acheter un lyophilisateur pour l'augmentation de la capacité de production de vaccins de l'ISRA.

C. Conclusion et recommandations.

En somme le secteur agroalimentaire joue un rôle inégalable dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim. Il offre une grande disponibilité et une accessibilité significatives des aliments sous toutes leurs formes (matière première et produit fini). Il faut aussi noter que ce secteur a connu des avancées ces derniers moments. Son développement passe entre autres, impérativement par la maîtrise de la chaîne de valeur, par la réussite de la structuration des filières et par une approche multisectorielle, chacun contribuant à hauteur de son potentiel. Toutefois tous les sous-secteurs (agriculture, élevage, pêche et aquaculture, industries alimentaires) identifiés comme sous-secteurs pertinents, connaissent des limites qui freinent le développement du secteur globalement et qu'il va falloir résoudre pour l'atteinte de l'objectif faim zéro d'ici 2030.

Recommandations.

Les indicateurs de suivi-évaluation suivants ont été proposés par le Groupe comme complément des 14 indicateurs que la Revue stratégique (ODD 2 et 17) avait à renseigner. Il s'agira pour les institutions statistiques nationales compétentes (ANSD et DAPSA) de fournir les données pertinentes.

- Taux d'Insémination artificielle réussie;
- Évolution du nombre d'animaux à haut potentiel;
- Nombre de centres de collecte et de mini-laiteries installés;
- Quantité et valeur des productions nationales (viande, lait, œufs ...);
- Quantité et valeur des exportations/importations de produits animaux ;
- Consommation de viande per capita ;
- Consommation de lait per capita ;
- Consommation œufs per capita ;
- Apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au sous-secteur de l'élevage et la protection sociale.

Les indicateurs de suivi-évaluation proposés par le Ministère de la pêche

- Part de la production consommée par le marché intérieur ;
- Connaissance du potentiel exploitable en ressources halieutiques et du niveau d'exploitation des stocks ;
- Nombre de plan d'aménagement mis en œuvre ;
- Taux d'immatriculation des pirogues ;
- Variation annuelle du nombre de permis de pêche attribués;
- Instauration et évaluation périodiques des repos biologiques
- Nombre de gilets de sauvetage distribués ;
- Nombre de quai de pêche aux normes ;
- Nombre de sites de transformation artisanale améliorés ;
- Évolution de la production des pêches et de l'aquaculture ;

- Niveau de valorisation des produits ;
- Pourcentage de produits élaborés dans les exportations ;
- Taux de rentabilité des exploitations aquacoles.

Les indicateurs de suivi du commerce

- Le nombre d'autorisations de mise sur le marché des produits alimentaires ;
- La fluctuation du prix des matières agricoles sur les marchés ;
- Nombre de magasins de stockage;





I.6.

La qualité de l'alimentation.

Raison d'être du travail de ce groupe dans l'analyse situationnelle de la problématique de la faim au Sénégal.

Le droit à ne pas avoir faim est en voie d'acquiescer droit de cité dans tous les programmes de développement des 193 Etats membres du Système des Nations Unies. Le Sénégal a joué un rôle majeur dans la nouvelle formulation de la cible 11 de l'ODD 2 après avoir atteint l'une des cibles de l'ODD en 2015 et avoir été félicité pour ses efforts en matière de lutte contre la malnutrition, et contre tous les autres déficits nutritionnels connexes.

En dépit des succès indéniables enregistrés dans la lutte contre la malnutrition et le déficit pondéral des enfants de 0 à 5 ans, et dans celle contre la malnutrition par déficit ou par excès, notre pays développe des programmes spécifiques qui contribuent à réduire de manière substantielle les écarts de tous ordres observés au sein de nos populations.

Une revue stratégique des programmes de lutte contre la faim au Sénégal ne pouvait faire l'économie de l'expertise d'un tel groupe.

Présidé par la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM), ce groupe était composé de : M. Abdoulaye KA (CLM), Mme Aminata NDOYE (CLM), Mme Mame NGOME MBOBDJ (Save The Children Sénégal), M. Babacar BADIANE (Croix Rouge Sénégalaise), Mme Isabelle CONFESSON (PAM Sénégal), Mme Maimouna LO GUEYE (CRES), Mme Mama Bigue FALL (DAPSA), M. Samba NDAO (DCI/MC), Mme HawaBA MARA (Ministère de la Culture et de la Communication), M. Ibrahima NDIAYE (Consultant en Communication).

A. Rappel des termes de référence du groupe thématique de travail.

A.1. Objectif général.

De manière générale, ce groupe de travail thématique devait s'appuyer sur une dynamique participative dans la réflexion centrée sur la qualité nutritionnelle ainsi que des liens entre la sécurité alimentaire et la santé publique. Ce groupe a pour mission d'échanger sur des thèmes relatifs à la nutrition tels que le ratio alimentaire, l'émaciation et la valeur pondérale. Il aboutira, in fine, à des propositions consensuelles sur les principales orientations à donner au processus pour aider à la décision.

A.2. Objectifs spécifiques.

Ce groupe devait, une fois les enjeux et les défis identifiés, formuler des recommandations pour les combler et proposer des réformes qui doivent être prises en compte dans l'analyse systémique.

De manière spécifique, les questions relatives aux quatre sous-thèmes suivants ont été abordées :

- Qualité nutritionnelle ;
- Sécurité alimentaire et santé publique;
- Ratio alimentaire (Normes et réglementation) ;
- Émaciation et valeur pondérale.

B. Présentation synthétique des résultats du rapport du GTT n°6.

B.1. Introduction.

La malnutrition constitue aujourd'hui encore un fléau qui touche une forte proportion de la population du monde et ses effets ont pour conséquence une augmentation de la mortalité.

Au Sénégal, la mortalité néonatale est estimée à 29 pour mille naissances vivantes et celle infanto juvénile est de 59 pour mille naissances vivantes (EDS 2015) et la malnutrition par déficit serait associée d'une manière directe ou indirecte à un tiers de ces décès d'enfants dans le pays, contre 45% de ces décès au niveau mondial, (Rapport mondial sur la nutrition 2016).

Face à l'ampleur de ce phénomène, le Sénégal à l'instar des autres pays en voie de développement, et conformément à ses engagements aux niveaux international et régional en faveur de la nutrition, et toujours en cohérence avec ses options de développement économique et sociale, a aussi fait de la lutte contre la malnutrition une des priorités nationales.

En effet, le Plan Sénégal Emergent (PSE) à travers son axe 2à savoir le «Capital humain, protection sociale et développement durable » prend en compte l'objectif d'amélioration de l'état nutritionnel de la mère et de l'enfant, à travers la diversification des régimes alimentaires, l'augmentation de la couverture en services des couches vulnérables (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes, femmes allaitantes, adolescentes...).

Par ailleurs, le Gouvernement du Sénégal s'est doté en 2015 d'un nouveau document de Politique Nationale de Développement de la Nutrition (PNDN) pour la période 2015-2025. Pour son opérationnalisation et sa mise en œuvre, le Sénégal dispose d'un Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (PSMN) pour la période 2016 – 2021, et les lignes d'actions contribuent globalement à l'objectif d'éradication de la faim d'ici 2030.

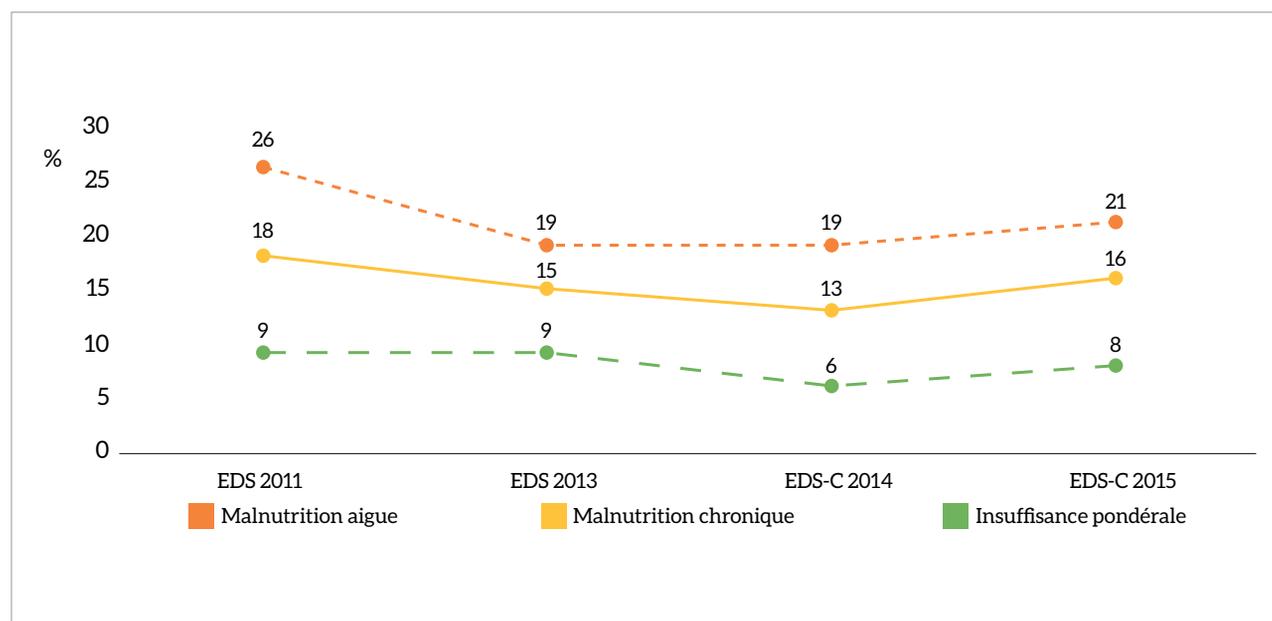
C. État des lieux de la situation nutritionnelle au Sénégal.

Le Sénégal fait face au double fardeau de la malnutrition, à savoir la malnutrition par déficit (la sous nutrition) et la malnutrition par excès.

C.1 Malnutrition par déficit (sous nutrition).

La situation nutritionnelle au Sénégal au cours des cinq dernières années est restée globalement précaire avec des prévalences qui fluctuent au niveau national (figure 1) et de fortes disparités régionales (cartes 1 et 2).

Évolution des prévalences de la malnutrition (en %)

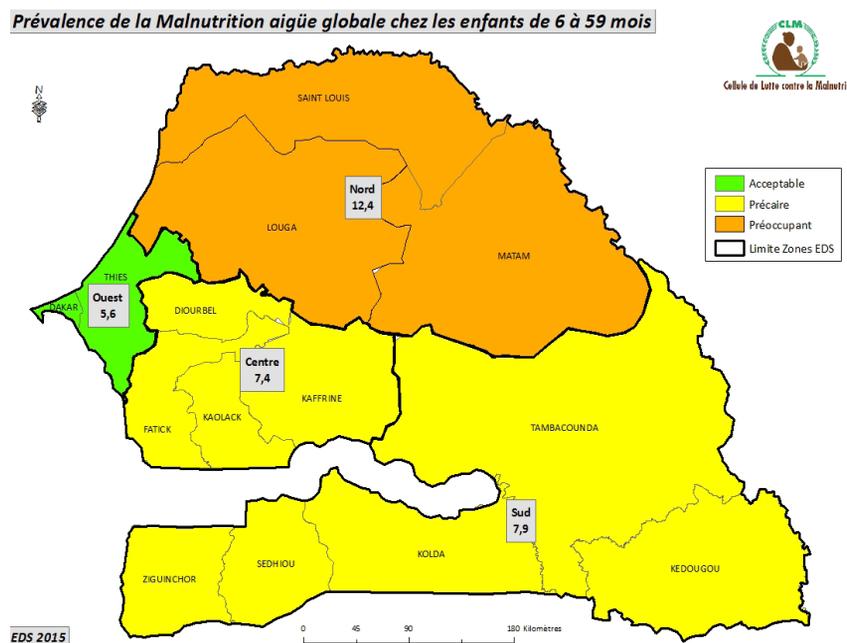


Source : EDS

C.2 Malnutrition aigüe ou émaciation.

L'évolution de la malnutrition aigüe a connu une tendance à la baisse entre 2011 et 2014. La prévalence est passée de 9% à 6% sur cette période avant d'atteindre 8% en 2015. Les régions de Saint Louis notamment le département de Podor, Matam, Louga et Tambacounda sont dans une situation critique et sont les plus touchées avec des prévalences de la malnutrition aigüe globale (MAG) dépassant 15% ou de la malnutrition aigüe sévère (MAS) supérieure à 2%.

Carte 1 : prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de 6-59 mois par région.



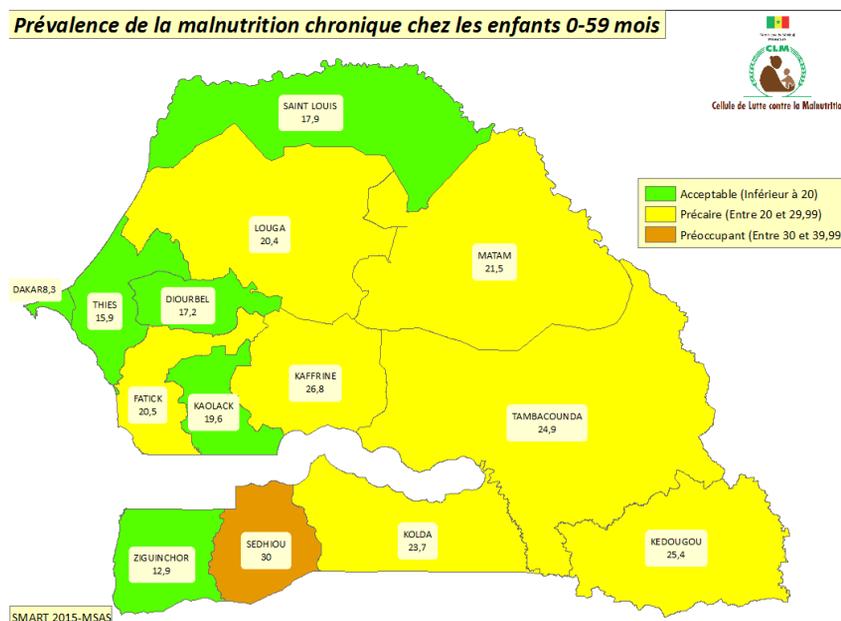
C.3 Malnutrition chronique ou retard de croissance.

La prévalence de la malnutrition chronique ou retard de croissance baisse globalement depuis 2011. Des progrès notables ont été enregistrés avec une réduction de la prévalence de 26% à 19% entre 2011 et 2014. La prévalence a atteint 20,3 % en 2015.

Malgré cette hausse, le Sénégal enregistre une prévalence de la malnutrition chronique parmi les moins élevés de la sous-région.

Les régions du Centre, du Sud et du Sud-Est présentent des prévalences beaucoup plus élevées que les régions du Nord et de l'Ouest notamment la région de Sédhiou qui enregistre une prévalence à 29,6 % et les régions de Kédougou, Kaffrine, et de Tambacounda avec des taux dépassant 25%.

Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de 6-59 mois par région.



a. Insuffisance pondérale.

L'insuffisance pondérale chez les enfants de 0-59 mois a évolué favorablement entre 2011 et 2014 baissant de 18% à 13%. Elle a connu une hausse de 3 points pour se situer à 16% en 2015.

b. Faible poids de naissance.

Chez les nouveau-nés, environ 13% de ceux dont le poids de naissance est connu (55% d'entre eux) présentent un faible poids à la naissance c'est à dire sont nés avec un poids inférieur.

c. Déficit énergétique chez les femmes

Chez les femmes en âge de procréer (15-49 ans), 22% souffrent d'un déficit énergétique avec un IMC < 18,5 selon l'EDS 2015. La prévalence de la malnutrition chez les femmes âgées de 15-49 ans est de 35,1% dans la région de Louga et de 27,8% dans la région de Matam.

d. Carences en micronutriments ou la faim cachée.

Les carences en micronutriments encore dénommées « faim cachée » restent encore relativement élevées et résultent d'un manque en vitamines et minéraux essentiels (fer, iode, vitamine A, zinc, ...).

d.1 Anémie.

L'anémie reste un véritable problème de santé publique au Sénégal, malgré la baisse de 72% à 60% enregistrée entre 2010 et 2014. La prévalence globale de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans en 2015 est de 66% : 28% sous une forme légère, 35% sous une forme modérée, 3% sous une forme sévère.

La prévalence de l'anémie au Sénégal reste supérieure au seuil critique défini par l'OMS (40%). Selon les données de l'étude de base sur la situation des carences au Sénégal (COSFAM2010), 36,9% des femmes sont carencées en fer et 6,5% ont des réserves faibles. Chez les femmes enceintes, la proportion atteint 46,1% (dont 8,8% avec réserves faibles).

d.2 Carence en iode.

La carence en iode affecte 28,3% des régions productrices de sel où la carence en iode affecte 30,2% des femmes en âge de reproduction et 30,9% des femmes enceintes. La situation est particulièrement critique au niveau des femmes enceintes et 29,7% des femmes en âge de reproduction. Au niveau de ces régions, le taux de consommation de sel iodé par les ménages est également faible et de l'ordre 11% pour un taux de consommation au niveau national de 37,7%. Ce taux est d'ailleurs bien en dessous de l'objectif de 90% défini par l'État du Sénégal.

d.3 Carence en vitamine A.

La carence en vitamine A affecte 17,7% des enfants de moins de 5 ans ; ce qui est bien en dessous du seuil de 40% défini par l'OMS. Chez les femmes en âge de procréer, 1,9% sont carencées et 14,2% ont des réserves faibles en vitamine A.

d.4 Carence en zinc.

La carence en zinc constitue un problème de santé publique au Sénégal. Elle affecte 58% des femmes et 42,8% des enfants, sans distinction d'âge (COSFAM 2010).

C.4 Malnutrition par excès.

En sus de ces problèmes de malnutrition par déficit, le Sénégal est aussi confronté à la malnutrition par excès (double fardeau de la malnutrition). La **prévalence de l'obésité au Sénégal est de 6,4% et de 15,8% pour le surpoids**. Les régions les plus touchées par le surpoids et l'obésité sont **Saint-Louis, Dakar et Ziguinchor**.

Chez les femmes de 15-49 ans, 16,2% souffrent de surpoids et 8,9% d'obésité. 1% des enfants de moins de cinq ans sont atteints de surpoids, avec une prévalence atteignant 6% chez les nourrissons de moins de six mois. Cette prévalence baisse rapidement avec l'âge.

Concernant les maladies non transmissibles, les résultats de l'enquête STEPS montrent que l'**hypertension artérielle** touche près de 24% de la population (26,2% en zone rurale contre 21,7 % en zone urbaine). Quant au **diabète**, 2,1% de la population est affectée avec une plus grande prévalence en zone urbaine (2,9%) qu'en zone rurale (1,3%). Il affecte plus les hommes que les femmes (2,5% contre 1,6%) et dépasse une prévalence de 5,5% dans la population de plus de 45 ans. La prévalence de l'**hypercholestérolémie** est de 19,2% (22% en zone urbaine et 16% en zone rurale).

D. Analyse des déterminants de la malnutrition au Sénégal.

Au regard des conséquences socioéconomiques et humaines importantes pouvant hypothéquer le développement du pays, une analyse approfondie des déterminants de la malnutrition au Sénégal est nécessaire. L'analyse faite à partir de la base conceptuelle de l'UNICEF a permis de faire les constats suivants :

D.1 Les déterminants liés à l'alimentation.

Les pratiques d'alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (allaitement maternel, alimentation complémentaire, diversification alimentaire, nombre minimum de repas ...) **constituent des facteurs déterminants de l'état nutritionnel des enfants.**

Le taux des enfants allaités exclusivement au sein est faible et connaît une tendance à la baisse, de 39% en 2010 à 33% en 2015. Seul un tiers des enfants de moins de 6 mois est exclusivement allaité (avec une durée moyenne de l'AME estimée à 1,2 mois). Plus d'un tiers des nouveaux-nés (34%) reçoivent dès la naissance une alimentation inappropriée (miel, lait de chèvre, etc.). L'alimentation complémentaire est précocement introduite avant 6mois avec, par ailleurs, une faible diversification de l'alimentation chez les enfants de 6 à 23 mois. Moins d'un enfant sur cinq (17%) sont nourris conformément aux critères de diversification alimentaire minimum avec seulement 11% nourris de manière optimale selon les pratiques recommandées en matière d'alimentation du jeune enfant et du nourrisson.

Dans la zone sud du pays (Kolda, Sédhiou, Kédougou, Ziguinchor), les pratiques d'alimentation inappropriées des enfants associées à une absence de diversification de l'alimentation constituent un des principaux déterminants.

Chez les femmes enceintes, des problèmes de pratiques alimentaires inadéquates se posent également. En effet, en fonction des croyances culturelles, le régime alimentaire de la femme au cours de la grossesse est modifié à cause des interdits alimentaires et de certaines recommandations populaires. Les interdits portent notamment sur les aliments les plus disponibles dans les milieux de vie, laissant donc aux femmes enceintes un choix restreint pour une alimentation adéquate et suffisante.

Par ailleurs, **19 % des ménages ont une consommation alimentaire non satisfaisante avec une faible consommation de protéines animales et des légumineuses, d'aliments riches en fer, en protéines et en vitamine A.**

La saisonnalité de la production avec une agriculture fortement pluviale entraîne une fluctuation de la disponibilité alimentaire entraînant une restriction sur l'accès alimentaire des ménages surtout en période de soudure.

D.2 Déterminants liés aux maladies et aux pratiques de soins.

Les maladies infectieuses sont influencées par l'accès aux services de santé comme la vaccination, les traitements pour les maladies infantiles tel que la diarrhée, les infections respiratoires aiguës et aussi l'environnement familial. En plus des services sanitaires accessibles au ménage, l'état nutritionnel dépend également des soins de santé de la mère et de l'enfant notamment les comportements sains et les pratiques hygiéniques.

- Enfin, **un autre déterminant de l'état nutritionnel est l'intervalle inter génésique** (nombre d'années entre les enfants). Selon les résultats de l'EDS 2015, on constate que **le retard de croissance des enfants diminue lorsque l'intervalle augmente**. La prévalence du retard de croissance atteint 29 % lorsque l'intervalle est inférieur à 24 mois et diminue progressivement quand l'intervalle est égal ou supérieur à 48 mois (16 %), **confirmant ainsi l'importance de l'espacement des naissances**.

D.3 Déterminants liés à l'accessibilité aux services sociaux de base.

Les déterminants concernent pour ce volet l'accès à l'eau, à des systèmes d'assainissement adéquats et une éducation qui améliore le niveau d'instruction des femmes et l'accès aux services de santé.

En termes de couverture en infrastructures sanitaires et de personnel qualifié, le Sénégal n'a pas encore atteint les normes préconisées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), avec une répartition qui reste très inégale sur le territoire, au détriment de plusieurs zones rurales.

L'accès aux sources améliorées de système d'eau et d'assainissement reste généralement limité et constitue un facteur déterminant de l'état nutritionnel. Environ, un ménage sur deux (52%) a accès à l'eau de robinet ou à une borne fontaine publique. Les conditions d'hygiène sont peu favorables notamment dans les zones rurales avec un taux d'assainissement de 34%.

Concernant l'éducation, une forte corrélation est démontrée entre le retard de croissance de l'enfant et le niveau d'éducation de la mère. La prévalence du retard de croissance chez les enfants dont la femme est sans instruction est systématiquement à un taux 1,5 fois plus élevé par rapport à la prévalence chez les enfants dont la mère a au moins fini le cycle primaire. En effet, la prévalence du retard de croissance est de 23% chez les enfants de moins de 5ans de mère sans instruction et se réduit de près de la moitié (11%) au sein des ménages avec une mère ayant reçu un niveau d'instruction moyen/secondaire ou plus.

D.4 Déterminants liés au niveau socioéconomique des ménages.

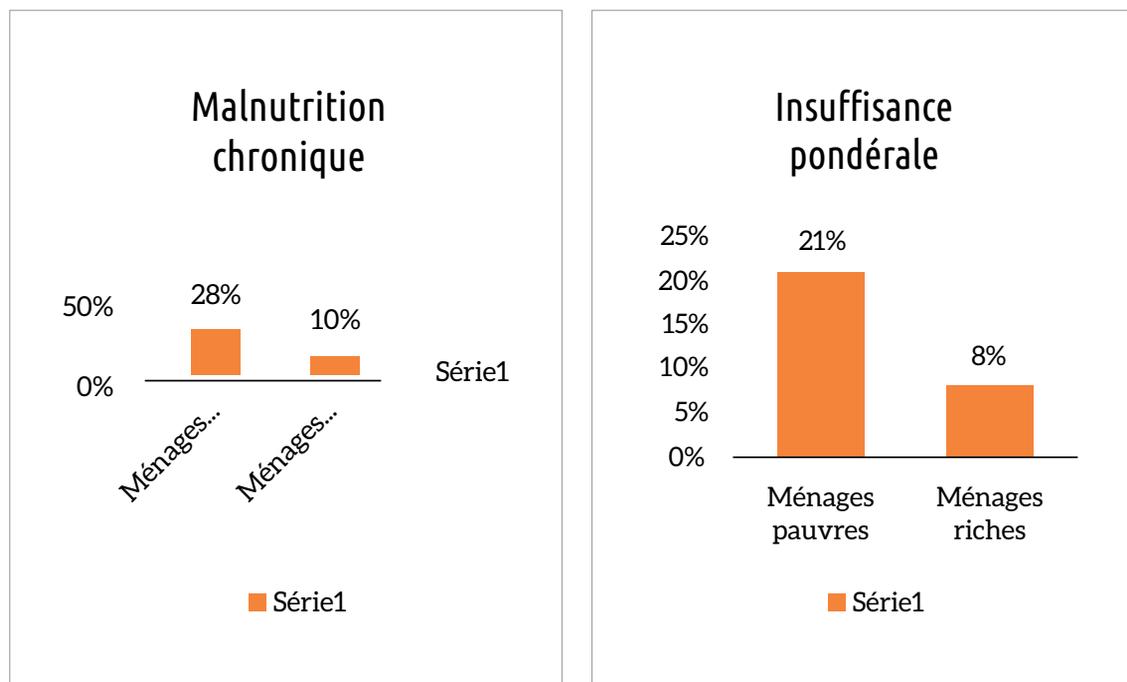
Les déterminants sous-jacents de la malnutrition découlent de la modicité des revenus. Au Sénégal, une proportion de 46,7% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté nationale. Les régions du Sud apparaissent comme celles les plus pauvres du pays avec l'essentiel de la population y résidant (69%) classé dans les quintiles les plus pauvres. Ce niveau socioéconomique des ménages constitue également un déterminant majeur du statut nutritionnel. **En effet, la malnutrition chronique affecte 28% des ménages les plus pauvres (pauvreté mesurée par le quintile de richesse) contre 10% dans les ménages les plus riches**. Il en est de même pour l'insuffisance pondérale : de 21 % dans les ménages les plus pauvres, la prévalence baisse à 8 % dans les ménages plus riches.

L'évolution des Structures sanitaires, besoins et conditions de travail du personnel.

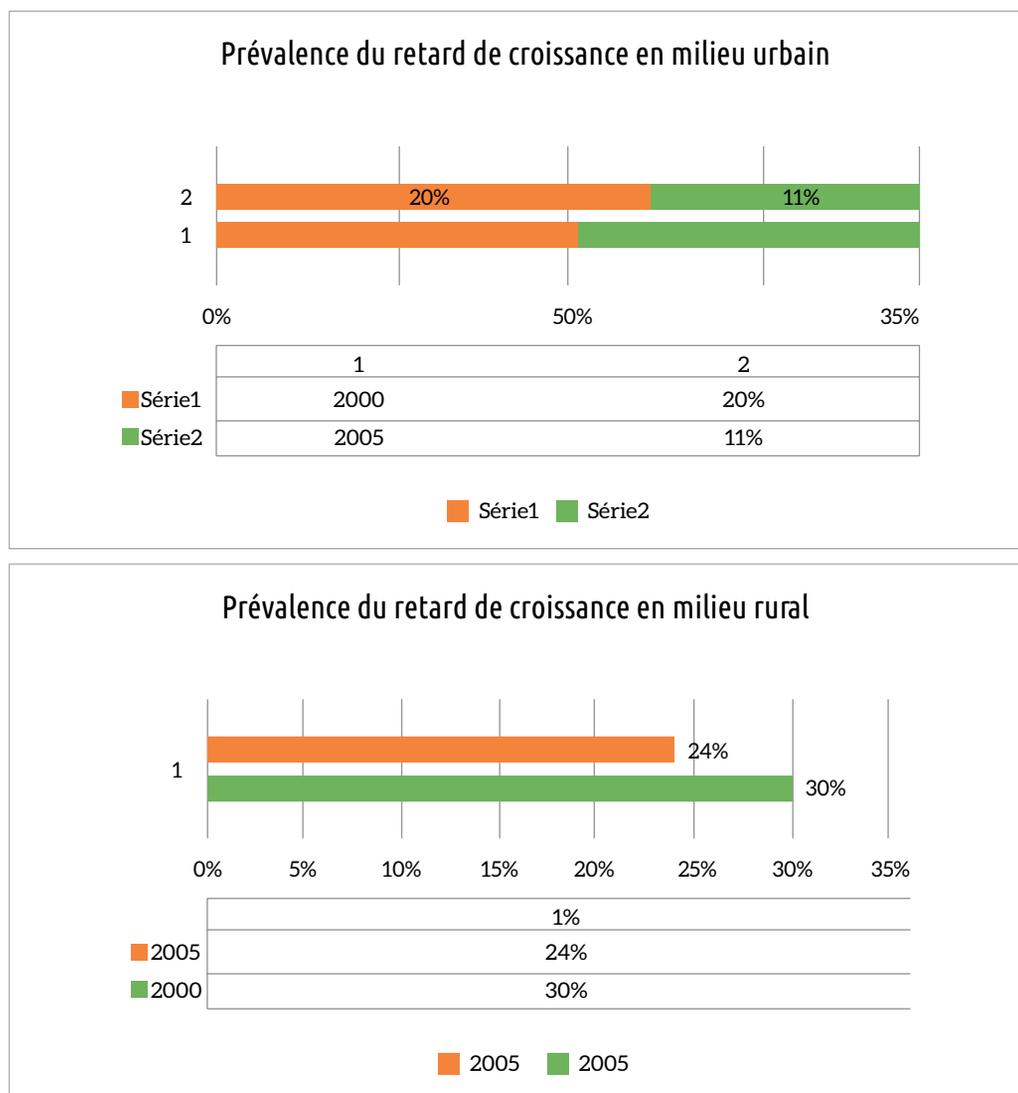
Indicateur de santé	2010			2017	
Population totale	12.51 millions			14.51 millions	
Femmes en âge de procréer	2.85 millions			3.45 millions	
	Données ⁵	Besoins (selon les normes du PNDS ²)	Besoins (selon les normes de l'OMS)	Besoins (selon les normes du PNDS ²)	Besoins (selon les normes de l'OMS ⁴)
Structures sanitaires					
Hôpitaux	20		83		97
Centres de santé	74		250		290
Postes de santé	1,245		1,251		1451
Personnel de santé					
Médecins	817	834	1,668	967	1935
Infirmière	2,091	4,170	41,700	4837	48,367
Sage-femme	835	1,425	9,497	7255	11,507

Source : Projection de l'évolution démographique et des besoins des services publics du Sénégal en 2017, Millenium Institute - AMLD, 12 mars 2012

Ainsi, les ménages les plus pauvres sont les plus touchés par la malnutrition chronique : 28% des enfants situés dans le quintile le plus pauvre souffrent de retard de croissance, contre 10% dans les ménages les plus riches.



La fracture entre milieux ruraux et urbains se ressent également de manière forte : 18% des enfants vivant en milieux ruraux sont atteints, contre 10% dans les villes. Si la prévalence du retard de croissance en milieu urbain a presque diminué de moitié de près de 21% en 2000 à 11% en 2005, elle a seulement baissé de 20% en milieu rural sur la même période, passant de 30% à 24%.



Source : CLM

D.5 Déterminants liés à l'environnement politique, économique et socioculturel.

Plusieurs facteurs relevant de l'environnement socioéconomique et politique au Sénégal sont des facteurs déterminants du statut nutritionnel :

- Le financement des activités de renforcement de la nutrition marqué par d'une part par l'insuffisance des ressources financières pour le passage à l'échelle des interventions de nutrition à haut impact et d'autre part par la **forte dépendance du Sénégal aux ressources externes qui représentent 88% des sources de financement des dépenses de nutrition.**

Des politiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant inappropriés telles que : l'application insuffisante de l'arrêté interministériel sur le code de commercialisation des substituts de lait maternel; l'insuffisance dans le cadre réglementaire pour la promotion appropriée des aliments de compléments et de production locale des

intrants et l'insuffisance des initiatives communautaires facilitant l'accès aux aliments de compléments adéquats ; Dans la formation et la recherche en nutrition il y'a une **intégration insuffisante de la nutrition dans les Curricula de formation**, il en est de même de la disponibilité, du partage et de l'utilisation des résultats de la recherche ;

Les inégalités liées au genre ;

L'insuffisance de l'institutionnalisation de la nutrition avec un faible nombre de secteurs ayant défini des objectifs clairs sur la nutrition (orientation des politiques agricoles).

E. Identification des principales déficiences nutritionnelles au Sénégal.

Parmi les déficiences à combler d'ici 2030, il convient de retenir :

- un accès de tous les groupes vulnérables (enfants de moins de 5ans, femmes enceintes et allaitantes, adolescentes, etc.) aux services essentiels de nutrition et de santé
- une production suffisante d'aliments à haute valeur nutrition
- une transformation et une tarification des produits en tenant compte de leur valeur nutritive et des revenus des ménages les plus vulnérables
- un accès des populations aux services sociaux de base (eau, assainissement, éducation, formation, etc.)
- des conditions et un cadre de vie (environnement socioéconomique pour un meilleur épanouissement) des groupes vulnérables à la malnutrition (enfants de moins de cinq ans, femmes enceintes et allaitantes et adolescentes, etc.)
- un renforcement de la résilience des communautés aux chocs liés aux changements climatiques, à la flambée des prix des denrées de premières nécessités, aux inondations, etc.
- le développement des capacités de prévention et de prise en charge de la malnutrition à tous les niveaux et au sein de tous les secteurs (recherche, formation).

F. Sécurité sanitaire des aliments (normes et réglementations).

- **En ce qui concerne les normes en matière de sécurité sanitaire des aliments applicables au Sénégal le constat suivant a été fait.**

Sur les 148 normes adoptées par l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) dans le domaine de l'agro-alimentaire, seules 18 ont été rendues d'application obligatoire par l'adoption d'un acte réglementaire. Parmi les 18 normes d'application obligatoire, les 9 normes concernent les différents types d'huiles comestibles, raffinées, enrichies en vitamine A. En plus de l'huile, les autres normes d'application obligatoire portent sur les bouillons alimentaires, le sel iodé, la farine de blé tendre, le riz, le concentré de tomate, le vinaigre etc. Au-delà des normes sénégalaises, les normes communautaires (CEDEAO et UEMOA) ainsi que celles du codex alimentarius sont souvent utilisées

● **Il a été également constaté des limites dans la mise en œuvre effective des normes de respect de la qualité des aliments au Sénégal. Ces limites sont liées entre autres à :**

- L'absence d'un acte réglementaire rendant obligatoire l'application de la norme qui est par essence consensuelle et d'application volontaire.
- L'inadaptation de la technologie industrielle de transformation des aliments.
- Le coût de revient des produits qu'engendre l'application de certaines normes.
- La non maîtrise des normes et pratiques de sécurité sanitaire des aliments.
- L'application ou le respect des normes ne figure pas dans la liste des priorités nationales.
- Le déficit ou l'inefficacité des formations et sensibilisations sur les bonnes pratiques et le respect des normes.

● **Les actions ou projets prioritaires pour une meilleure sécurité sanitaire des aliments d'ici 2030.**

La sécurité et la qualité des aliments en Afrique de l'Ouest sont relativement bien organisées par des cadres institutionnels internationaux et nationaux. Toutefois, malgré ce dispositif institutionnel, la situation reste encore à améliorer notamment au plan de la mise en œuvre de cette politique et de son appropriation par les acteurs.

Alors que les États ont le devoir principal de légiférer par des règlements techniques sur les questions de santé et de sécurité des aliments et d'assurer ainsi un respect des normes et de la qualité des aliments, il subsiste au niveau des pays, une absence de coordination des actions de contrôle ainsi qu'un manque de coalition regroupant les parties prenantes.

Le Sénégal à l'instar des autres pays s'est engagé sur la Politique Régionale de la Qualité (ECOQUAL), Organisme point focal pour le Programme Qualité structure régionale en charge des questions relatives à la qualité et le programme d'Harmonisation des Normes de la CEDEAO. Toutefois, **il y a une absence de mécanismes fonctionnels de notification de la mise en œuvre des engagements** du Sénégal et des progrès réalisés dans l'adoption de la législation et des politiques et leur application.

En 2017, le Sénégal a validé sa Politique Nationale Qualité (PNQ) arrimée à la Politique Qualité de la CEDEAO. Laquelle politique a été adoptée par le décret 2017-461 du 21 mars 2017. L'objectif de la PNQ est d'assurer la protection de la santé des populations, de répondre aux exigences du marché en vue de résoudre les freins au développement du secteur productif sénégalais, d'assurer la conformité des biens et services importés ou produits au Sénégal aux exigences du marché local, sous régional et international et de promouvoir un développement économique durable.

Le suivi de la mise en œuvre des engagements requiert également des systèmes de collecte de données cohérents, une coordination interministérielle efficace, des mécanismes de suivi indépendants et une allocation suffisante des ressources.

Toutefois, il serait nécessaire de mettre en place d'un organisme indépendant d'évaluation des risques et de sécurité sanitaire des aliments.

G. Quelques orientations stratégiques.

Partant des engagements du Sénégal au niveau régional et international, du profil nutritionnel du Sénégal et des opportunités institutionnelles et programmatiques dont dispose le pays en matière de promotion de la nutrition, les stratégies retenues au Sénégal pour faire face à ses défis nutritionnels se présentent comme suit :

- **La prévention de la malnutrition et des maladies non transmissibles (MNT) d'origine alimentaire.**

La prévention et la prise en charge des différents types de malnutrition et des maladies non transmissibles se déclinent en plusieurs orientations stratégiques articulées autour de :

- la prévention de la malnutrition chronique et de la malnutrition aigüe ;
- la prise en charge de la malnutrition aigüe ;
- la prise en charge nutritionnelle des MNT.

- **La Prévention de la malnutrition.**

Les actions de prévention de la malnutrition aigüe portent sur des apports alimentaires adéquats, la prévention et le traitement des maladies chez les femmes enceintes ou allaitantes et chez les enfants de moins de 5ans. Les pratiques optimales d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (0-59 mois), avec une attention particulière sur les deux premières années de vie (0-24 mois) sont privilégiées.

- **La prise en charge de la malnutrition.**

Les interventions ciblées portent sur le renforcement des structures de prise en charge à tous les niveaux de la pyramide sanitaire notamment les UREN-C, UREN, les CREN, le renforcement du dispositif de prise en charge de la malnutrition aigüe au niveau des structures de santé (ressources humaines et équipements) et la disponibilité permanente des intrants de prise en charge des enfants présentant une malnutrition aigüe. Un protocole de prise en charge des femmes enceintes et allaitantes sera élaboré et mis en œuvre.

Au niveau communautaire, les interventions de prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aigüe modérée seront renforcées pour assurer une bonne couverture.

Par ailleurs, des interventions visant à développer et mettre en œuvre un plan de contingence pour répondre aux situations d'urgence seront réalisées.

- **La prise en charge des maladies non transmissibles liées à l'alimentation (MNTA).**

Le renforcement de l'accès aux services de santé de qualité permettant d'offrir un plateau médical spécialisé et un personnel qualifié dans la prise de ces affections est déterminant. Aussi, les capacités des prestataires de santé devront être renforcées pour assurer une prise en charge nutritionnelle des MNTA incluant l'éducation nutritionnelle adaptée pour chacune des pathologies.

- **La Lutte contre les carences en micronutriments.**

Les micronutriments ciblés par les interventions sont le fer/acide folique, l'iode, la Vitamine A et le zinc.

Les interventions identifiées par les secteurs s'intègrent dans **quatre grandes stratégies complémentaires à mettre à l'échelle pour lutter efficacement contre les carences en micronutriments**. Il s'agit notamment de la promotion de la diversification alimentaire, la fortification des aliments, la supplémentation en vitamines et minéraux et l'éducation nutritionnelle.

L'éducation nutritionnelle s'inscrit de façon transversale dans ces actions et est un élément important dans la lutte contre les carences en micronutriments. Ainsi elle se fera à travers son intégration dans les curricula de formation, portés par les différents secteurs ainsi que la promotion de la consommation des aliments riches en micronutriments pour une meilleure utilisation.

- **Le renforcement de la disponibilité et de l'accessibilité des aliments diversifiés, sains et à haute valeur nutritive.**

Le renforcement de la disponibilité des aliments sains et à haute valeur nutritive sera mis en œuvre à travers des interventions ciblant tous les maillons de la chaîne de valeur (production, stockage, conservation, transformation, distribution ...) dans les secteurs productifs (agriculture, pêche, élevage, industrie, commerce...).

- **Formation, recherche et innovation.**

L'atteinte de la vision exige en amont de renforcer les connaissances et les capacités des Ressources Humaines en nutrition, tant au niveau central, régional et local et de développer la recherche dans le secteur. Partant de ces enjeux, le PSMN engagera le Sénégal sur une nouvelle dynamique avec des interventions structurantes orientées vers la formation et la recherche en nutrition.

Sur la formation, l'objectif visé globalement est d'avoir une masse critique d'acteurs capables de développer, mettre en œuvre et suivre des programmes en faveur de l'amélioration de la situation nutritionnelle.

H. Mise en œuvre de programmes stratégiques d'ici 2030 pour combler le déficit ou réajuster le surplus pondéral des populations locales.

La mise en œuvre des stratégies se fera à travers l'exécution des 12 (douze) plans d'actions sectoriels (PAS). Annuellement chaque secteur va extraire de son PAS, les interventions à mener, les activités y afférentes, les indicateurs de performance ainsi que le budget nécessaire à leur réalisation. Ceci constituera pour le secteur son plan de travail annuel. Les secteurs qui se sont engagés dans la mise en œuvre de ces stratégies dispose chacun d'un programme nutrition. Ils se présentent comme suit :

- **Programme Nutrition Secteur Privé**

En matière de nutrition, le secteur privé est actuellement engagé dans la fortification des aliments de grande consommation. Le Sénégal a validé le cadre de coopération de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition depuis 2013. Ce cadre vise, entre autres objectifs, une meilleure implication du secteur privé dans le domaine de la nutrition.

- **Programme Nutrition Société Civile**

La société civile a joué un rôle primordial dans l'évolution de la situation nutritionnelle au Sénégal (mise en œuvre des programmes, plaidoyer, veille, alerte, production d'évidences). D'ailleurs, la plateforme SUN des organisations de la société civile mise en place est très opérationnelle. Elle est en train de mener des actions de communication et de plaidoyer impliquant l'ensemble des parties prenantes pour une augmentation du financement et une amélioration de la gouvernance.

● Programme Nutrition Agriculture

Les interventions proposées par le secteur de l'agriculture contribuent à améliorer la production et la consommation d'aliments nutritifs nécessaires à une vie saine et active. Dans le cadre du PSMN, le secteur de l'agriculture est engagé au niveau des axes stratégiques « (i) renforcement de la disponibilité d'aliments diversifiés, sains et nutritifs et (ii) formation, recherche et Innovation.

Par ailleurs, le secteur de l'agriculture prendra davantage en compte les principes d'une agriculture sensible nutrition en contribuant à assurer l'accès et la disponibilité toute l'année d'aliments riches en nutriments, en favorisant les investissements ciblant les femmes à travers notamment le renforcement de leurs capacités en vue de leur autonomisation et l'augmentation des revenus issus de l'agriculture pour les producteurs.

Enfin, l'inscription d'objectifs et d'indicateurs nutritionnels explicites lors de la conception de politiques et projets agricoles constitue un élément clé dans le processus d'institutionnalisation de la nutrition dans le secteur.

● Programme Nutrition Commerce

Le secteur est ainsi engagé sur les axes stratégiques :

- (i) lutte contre les carences en micronutriments (fer, iode, zinc, vitamine A),
- (ii) Renforcement de la disponibilité des aliments diversifiés, sains et nutritifs,
- (iii) formation, recherche et innovation, et prévention de la malnutrition et des maladies chroniques d'origine alimentaire

● Programme Nutrition Décentralisation & Collectivités locales

Les collectivités locales sont engagés au niveau des axes stratégiques suivants (i) prévention et prise en charge de la malnutrition et des MNT d'origine alimentaire, (ii) lutte contre les carences micronutriments et (iii) gouvernance de la nutrition.

Les interventions proposées dans le cadre du renforcement de la gouvernance et l'institutionnalisation de la nutrition vont porter sur le développement d'une planification et d'une budgétisation sensible nutrition au niveau territorial et la promotion et le renforcement des investissements en faveur de la nutrition au niveau communautaire. Ces actions se feront à travers le plaidoyer pour la révision de la nomenclature budgétaire en vue de l'intégration de la nutrition communautaire, le renforcement des capacités des élus sur la nutrition et l'élaboration et la diffusion de guides pour la planification et la budgétisation intégrant la nutrition

● Programme Nutrition Education

Le secteur de l'éducation est engagé sur les axes stratégiques relatifs à: (i) lutte contre les carences en micronutriments, (ii) formation, recherche et innovation, (iii) prévention de la malnutrition et des MNT d'origine alimentaire. Les interventions du secteur portent sur l'intégration de la nutrition dans les curricula des établissements de formation, la prise en compte de l'éducation nutritionnelle en milieu scolaire et autres espaces d'enseignement, la redynamisation des jardins scolaires dans le préscolaire, l'élémentaire et les « daara ».

● Programme Nutrition Elevage

Ainsi, le secteur de l'élevage est engagé dans les axes stratégiques

- (i) renforcement de la disponibilité des aliments diversifiés, sains et nutritifs,
- (ii) lutte contre les carences en micronutriments et
- (iii) formation, recherche et innovation. Les interventions proposées par le secteur portent sur le renforcement des filières (aviculture, élevage des petits ruminants, élevage porcine...) le long de la chaîne de valeur. Ces efforts seront appuyés par l'éducation nutritionnelle pour favoriser l'autoconsommation au niveau des ménages

- **Programme Nutrition Enseignement supérieur et Recherche**

Dans le cadre du PSMN, le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est engagé dans

- (i) Formation, recherche et innovation,
- (ii) gouvernance de la nutrition et
- (iii) la prévention et la prise en charge de la malnutrition et des MNT d'origine alimentaire.

Les interventions proposées portent tout d'abord sur le renforcement de l'offre de formation en nutrition dans les établissements d'enseignement supérieur; l'intégration de la nutrition dans les curricula de formation, la révision des programmes de formation en nutrition existant, la création de nouvelles filières de formation en nutrition et diététique, la mise en place d'une offre de formation continue en nutrition au niveau des établissements d'enseignement supérieur.

- **Programme Nutrition Environnement**

Le secteur de l'environnement est engagé, dans le cadre du PSMN au niveau de l'axe stratégique, renforcement de la disponibilité d'aliments diversifiés, sains et nutritifs. La mise en œuvre réussie du plan d'actions du secteur de l'environnement contribuera à l'atteinte des objectifs stratégiques suivants :

- (i) réduction de 20% la prévalence du retard de croissance,
- (ii) porter à moins de 5% la prévalence de la malnutrition aigüe,
- (iii) réduire de 25% la prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5ans et les femmes en âge de reproduction.

- **Programme Nutrition Famille & Protection sociale**

Le secteur est engagé dans le cadre du PSMN sur les axes stratégiques: (i) prévention et prise en charge de la malnutrition et des MNT d'origine alimentaire, (ii) renforcement de la disponibilité des aliments diversifiés, sains et nutritifs. La mise en œuvre réussie du plan d'actions du secteur contribuera à l'atteinte des objectifs stratégiques de réduction du retard de croissance, de réduction de la malnutrition aigüe, de réduction de l'anémie et des autres carences en micronutriments et la promotion de l'allaitement maternel exclusif.

- **Programme Nutrition Hydraulique et assainissement**

Ainsi, le secteur est pleinement engagé sur l'axe stratégique : prévention et prise en charge de la malnutrition et des MNT d'origine alimentaire.

- **Programme Nutrition Industrie**

Le secteur s'est ainsi engagé dans les axes stratégiques

- (i) lutte contre les carences en micronutriments (fer, iode, zinc, vitamine A),
- (ii) renforcement de la disponibilité des aliments diversifiés, sains et nutritifs,
- (iii) formation, Recherche et Innovation et
- (iv) gouvernance de la nutrition.

- **Programme Nutrition Pêche**

Le secteur est donc engagé sur les axes stratégiques

- (i) renforcement de la disponibilité des aliments diversifiés, sains et nutritifs et
- (ii) formation, recherche et innovation.

● Programme Nutrition Santé

Le secteur de la santé est donc engagé sur les axes stratégiques

- (i) prévention et prise en charge de la malnutrition et des maladies non transmissibles d'origine alimentaire,
- (ii) lutte contre les carences en micronutriments,
- (iii) formation, recherche et innovation et
- (iv) gouvernance de la nutrition.

Ainsi, le secteur contribuera à l'atteinte des objectifs stratégiques de : réduction de la malnutrition chronique, réduction de la malnutrition aigüe, réduction des carences en micronutriments, augmentation du taux d'AME.

I. Conclusion et recommandations.

Pour s'assurer de l'atteinte des cibles que le Sénégal s'est fixé en matière de lutte contre la faim d'ici 2025, il a été défini des objectifs pour les 5 prochaines années. Il s'agit notamment de :

- Réduire d'au moins 20% la prévalence du retard de croissance d'ici 2021 au niveau national.
- Réduire de 15% la proportion d'enfants ayant un faible poids de naissance, d'ici 2021.
- Réduire à moins de 5% la prévalence de la malnutrition aigüe des enfants de 0 à 5 ans.
- Porter à 43% au moins le taux de l'Allaitement Maternel Exclusif durant les 6 premiers mois.
- Réduire de 25% la prévalence de l'anémie chez les groupes vulnérables.
- Réduire d'au moins 20% la prévalence des carences pour les autres micronutriments (iode, zinc et vitamine A).
- Réduire de 10% la prévalence de l'obésité chez les groupes vulnérables.

Aussi, pour la coordination intra et intersectoriel, il sera mis en place des **cadres appropriés pour garantir la bonne coordination des interventions multisectorielles** et le respect des principes de transparence, de reddition des comptes et de partage d'information entre les différentes parties prenantes.

Quant à la **gouvernance de la politique de nutrition, un dispositif** pour accompagner la mise en œuvre du PSMN sera articulé autour de plusieurs instances de pilotage. A cet effet, il y aura **une plateforme de coordination multi-acteurs** qui s'inscrira dans une dynamique favorable à l'institutionnalisation et la prise en compte systématique de la nutrition dans les différentes politiques sectorielles et de développement socioéconomique au Sénégal. Il intégrera des instances dédiées pour appuyer la mobilisation des ressources, ainsi que la dissémination des informations et la capitalisation des bonnes pratiques dans l'ensemble des secteurs concernés.

I.7.

Le genre.

Raison d'être du travail de ce groupe dans l'analyse situationnelle de la problématique de la faim au Sénégal.

L'égalité femme-homme dans toutes les sphères de développement économique et social du pays reste une constante préoccupation du gouvernement du Sénégal. Or, lutter contre la faim et redonner à la population du Sénégal toutes ses capacités à produire et à jouir des retombées des différentes politiques conçues et mises en œuvre pour elle nécessite la conjonction de toutes les forces vives de la nation : femmes et hommes, filles et garçons, etc.

C'est pour cela qu'en élaborant la revue stratégique faim zéro pour le Sénégal à l'horizon 2030 il nous a paru utile d'interroger les programmes qui sont mis en œuvre pour dénicher quelques tendances lourdes qui obèrent les efforts faits ici et là pour intégrer la femme dans le processus de développement agroalimentaire, nutritionnel. Ce groupe étant transversal, il a fait des incursions dans la cartographie de la faim, dans la Protection sociale, dans Les politiques agricoles au Sénégal, dans les problématiques foncières, de maîtrise de l'eau, de l'accès aux énergies et aux technologies nouvelles, dans la Transformation structurelle et le secteur agroalimentaire, et dans la Qualité de l'alimentation, pour voir quel est le sort réservé aux femmes dans les politiques d'éradication de la faim dans notre pays. C'est la raison pour laquelle, le Cabinet a estimé nécessaire de dédier un groupe de travail spécifique au genre.

Présidé et effectué par le Cabinet sous la supervision du Lead convener, il était composé de : Mme Assiétou DIOP (Cabinet du Lead Convener) Mme Aminata KEBE(HCDH), Mme Aminata DIAGNE DIA (BOS), Mme Paulèle FALL (PAM Senegal), Pr Ndioro NDIAYE Lead Convener.

A. Rappel des termes de référence.

A.1 Objectif Général.

Rendre visibles les inégalités entre les sexes qui existent dans les programmes et politiques de lutte contre la faim au Sénégal, tout au cours du processus de la revue stratégique nationale de l'ODD2.

A.2 Objectifs spécifiques.

- Faire l'état des lieux de la prise en compte du Genre dans les projets et programmes de lutte contre la faim au Sénégal ;
- Identifier les gaps à résorber pour l'élimination des discriminations hommes - femmes de manière générale et de manière spécifique dans les programmes actuels : pour l'accès à la nourriture, aux ressources agricoles, à l'instruction, à la vulgarisation, aux services financiers et aux marchés du travail ;
- Proposer une stratégie adéquate d'intégration des besoins des femmes et des filles dans les prospectives à élaborer dans la revue stratégique.

B. Le genre dans la cartographie de la faim au Sénégal.

B.1. Introduction.

L'équité sociale étant l'un des socles du développement d'un pays, éradiquer la faim contribuerait à éliminer la plus grande forme de discrimination sociale qui existe de nos jours. Etablir l'égal accès des femmes et des hommes, aux ressources, à l'éducation à la formation, à la terre, mais également à la prise de décision est donc un élément essentiel du dispositif.

En effet, entre 2012 et 2014, environ 805 millions de personnes souffraient de malnutrition chronique, dont au moins 60% de femmes et de filles (FAO)¹⁶. En Afrique, les femmes sont le levier du secteur agricole voire des systèmes alimentaires, et pourtant, les agricultrices ne perçoivent que 5% de la totalité des services de vulgarisation agricole¹⁷. Une étude révèle que les femmes mangent moins bien que les hommes, alors qu'elles préparent 95% des repas des ménages et que sur la totalité des aides accordées à l'agriculture, à la foresterie, et à la pêche, seuls 10% reviennent aux femmes. Nous remarquons donc que les inégalités manifestes entre les hommes et les femmes peuvent être à la fois une cause et une résultante de leur accès inéquitable à la nourriture, à sa consommation et à sa production.

Les multiples inégalités femme-homme relatives à l'accès à l'alimentation, aux facteurs de production (ressources foncières, eau, intrants, capital humain et financier...) font que la mise en place d'une approche Genre dans la lutte contre la faim est devenue plus que nécessaire. C'est en ce sens que la Revue Stratégique Nationale « Faim Zéro » (ODD2), propose une prise en compte de la question du Genre, dans le processus d'éradication de la faim à l'horizon 2030 au Sénégal.

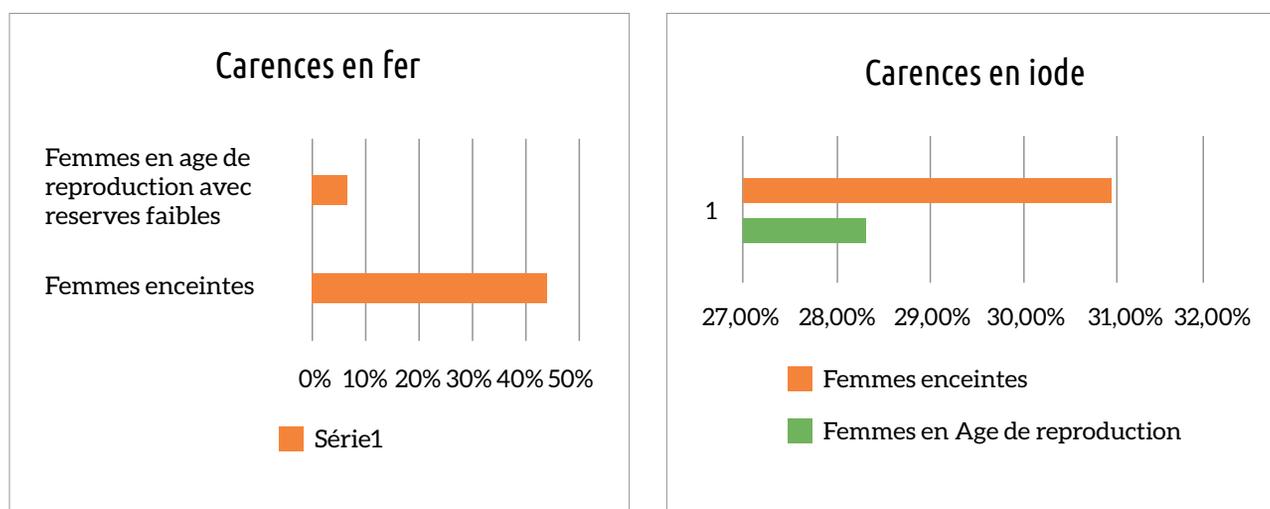
16 · FAO 2014- UN ECO SOC

17 · PAM

B.2. Situation nutritionnelle des femmes au Sénégal.

La faim, qu'elle soit cachée ou apparente, affecte particulièrement les couches vulnérables telles que les enfants et les femmes. Ces dernières souffrent de déficit énergétique, de malnutrition aigüe et/ou chronique, de carences en fer et en iode.

L'Etude de base sur la situation des carences au Sénégal (COSFAM)¹⁸, nous dit que la carence en fer touche 36,9% des femmes sénégalaises, et 6,5% d'entre elles ont des réserves faibles, avec des proportions pouvant atteindre 46,1% chez les femmes enceintes. Il en est de même pour la carence en iode qui affecte 28,3% des femmes en âge de reproduction et 30,9%¹⁹ des femmes enceintes.



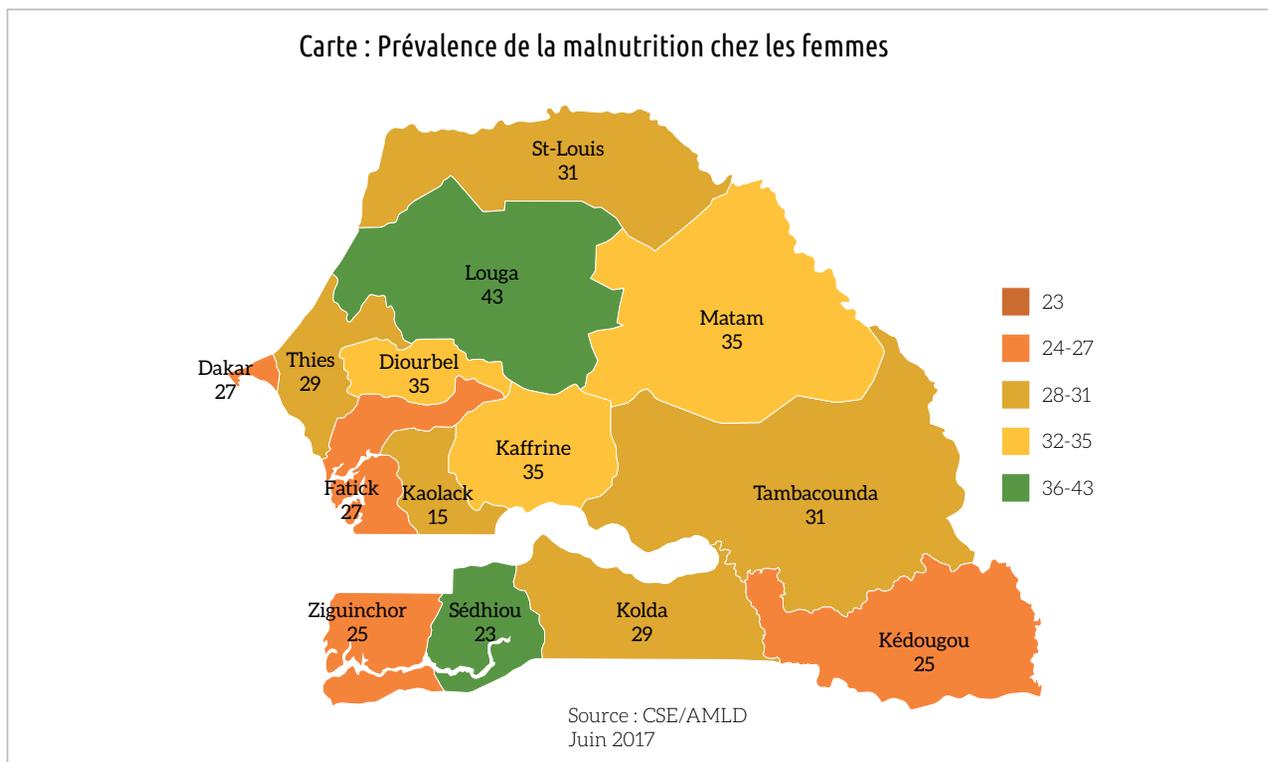
Source : CLM

Chez les femmes en âge de reproduction toujours, 1,9% sont carencées en vitamine A et 14,2% ont des réserves faibles. Une **femme sur deux est anémiée** au Sénégal (CLM). L'anémie (carence en fer (hématique)) touche plus de la moitié des femmes enceintes ou allaitantes, et des enfants. Selon le rapport de l'enquête Nutritionnelle Nationale (SMART, Juin 2016)²⁰, **31,6% de femmes sénégalaises en âge de reproduction (FAR) souffrent de malnutrition**. D'après les résultats de cette enquête, **plus d'une femme sur 5 (23,5%), non enceinte et/ou non allaitante, âgée de 15-49 ans souffrent d'un déficit énergétique chronique (IMC < 18,5) et ce dans l'ensemble du pays**. Les taux les plus élevés ont été notés dans les régions et départements de Louga (43,0%), de Podor (37,2%), de Matam et Diourbel(35%), de Kaffrine (34%), de Saint-Louis et Tambacounda (31%), de Dagana etKaolack (30%). Les régions de Thiès, Kolda, Fatick, Ziguinchor, Kédougou et Sédhiou viennent juste après avec respectivement (29,1%, 28,7%, 27%, 25,1%, 25%, 23,4%). Dans les principales régions productrices de sel, où les femmes excellent dans l'extraction et le traitement, on note un état critique de carence en iode chez ces dernières : 30,2% des femmes enceintes et 29,7% des femmes en âge de reproduction.

18 · Comité sénégalais pour la fortification des aliments en micronutriments

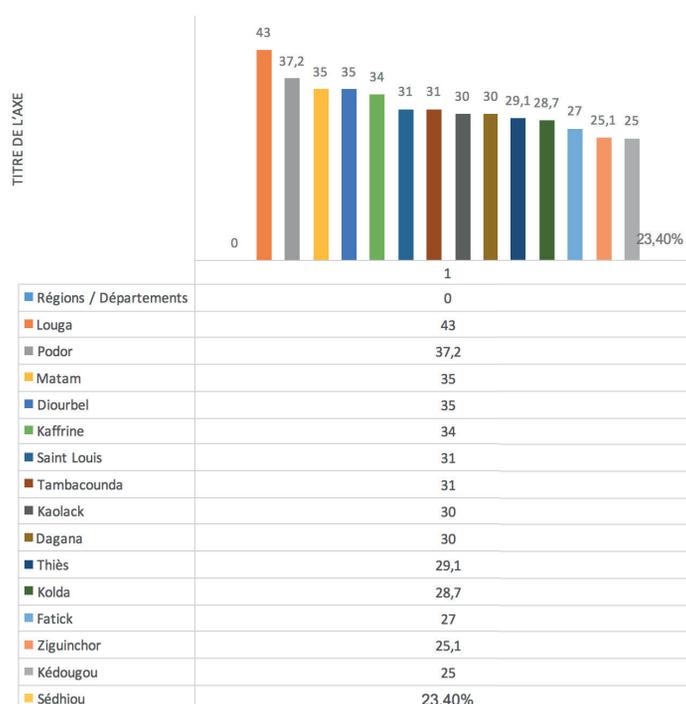
19 · Etude sur l'utilisation du sel adéquatement iodé et des bouillons par les ménages sur le statut en iode des femmes enceintes et des femmes en âge de reproduction (CLM/MI/GAIN/UNICEF) IPDSR 2014

20 · Enquête nutritionnelle nationale utilisant la méthodologie SMART, effectuée par la Direction de l'alimentation et de la nutrition en partenariat avec l'Unicef



Les données de l'état nutritionnel des femmes au Sénégal issues de l'enquête (SMART), croisées avec celles de la carte de vulnérabilité établie par le Programme Alimentaire Mondial, confirment les tendances alarmantes de l'insécurité alimentaire et de la faim. En effet, les régions avec un taux élevé de femmes malnutries, ont vu leur situation se dégrader considérablement sur la période 2010-2017. Ce sont les zones telles que Diourbel, Sédhiou, Matam et Fatick où entre 2010 et 2013, la prévalence de l'insécurité alimentaire est passée de 1,9% à 15,7% à Diourbel ; elle a évolué de 18,6% à 65,7% à Sédhiou et de 15,3% à 51,6% (PAM).

DÉFICIT ENERGETIQUE CHRONIQUE



Source : Cabinet du Lead convener. Dakar Juillet 2017



Ces données relatives à l'état nutritionnel des femmes dans l'ensemble du pays, démontre le déficit d'éléments nutritifs nécessaires à leur bien-être. Au-delà des pratiques nutritionnelles et des comportements sociaux défavorables, les femmes n'ont pas suffisamment accès à une « alimentation adéquate », pouvant combler leurs besoins. Cela s'explique surtout par les discriminations d'ordre social et culturel entre les hommes et les femmes, qui se répercutent sur les différentes chaînes de la société et qui impactent sur la distribution de la nourriture au sein des ménages. **Les femmes mangent moins que les hommes.** L'inégale distribution des ressources et le fait que les femmes ne soient pas les premières bénéficiaires de leur production, creusent davantage les écarts de genre. L'éradication de la faim à l'horizon 2030, implique incontestablement **la réduction voire l'élimination de l'écart hommes-femmes.** Cela pourrait commencer par une prise en compte effective de la question du Genre dans les projets et programmes nationaux et sectoriels.

C. Prise en compte du genre dans les projets et programmes de lutte contre la faim au Sénégal.

Au Sénégal, très peu de programmes et projets de lutte contre la faim, mettent en place des stratégies d'intégration du Genre dans leurs actions. Les femmes ne bénéficient pas toujours des retombées liées aux projets et programmes. Il faut souligner que la mise en place d'une **approche pertinente** de la question du Genre dans la lutte contre la faim se heurte souvent à deux obstacles majeurs qui sont :

- L'absence d'**intégration des considérations sexospécifiques** dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes ;
- L'insuffisance d'**indicateurs spécifiques** au Genre et l'absence de **données ventilées par sexe** ;

La non prise en compte des considérations sexospécifiques ne permet pas une appréciation juste et précise des besoins de chaque catégorie de la société. Les femmes n'ayant pas la même facilité dans l'expression de leurs besoins que les hommes, elles ont tendance à ne pas bénéficier pleinement des impacts positifs des projets et programmes. L'inexistence de données différenciées par sexe ne permet pas d'avoir une appréciation fiable de la situation des femmes comparativement à celle des hommes dans chacun des secteurs (productif, alimentaire, etc.).

D. Le genre dans les projets et programmes de protection sociale au Sénégal.

Le taux de pauvreté de la population sénégalaise est passé de 48,7% en 2006 à 46,7% en 2011²¹. Malgré les avancées, beaucoup de personnes souffrent encore des incidences de la pauvreté (**25,5% en milieu rural contre 12,5% en milieu urbain**). Celle-ci étant structurellement liée au bien-être, les populations considérées comme pauvres sont inévitablement confrontées à l'insécurité alimentaire et à la faim.

21 • Stratégie nationale de Protection sociale, Juin 2016



Afin d'adresser cette situation, l'État du Sénégal a décidé de renforcer le corpus des politiques publiques en la matière, en entreprenant une démarche multisectorielle. Cette nouvelle approche, matérialisée par l'élaboration de la nouvelle **Stratégie Nationale de Protection Sociale (2016-2035)** et intégrée au PSE tente de fédérer les actions sectorielles (éducation, santé, accès aux moyens de production économiques...) et de les faire converger vers l'objectif de la mise en place d'un système de protection sociale inclusif. Les principes directeurs de ce plan sont les suivants :

- la solidarité nationale fondée sur une acception sénégalaise qui lie les droits humains aux obligations sociales et responsabilités individuelles et collectives ;
- la responsabilité et l'engagement de l'État ;
- la mutualisation des risques ;
- la participation et la contribution de chaque citoyen au financement de la protection sociale en fonction de ses ressources ;
- l'accès effectif et équitable aux services de protection sociale sans aucune discrimination, ni stigmatisation dans une perspective de contractualisation et de responsabilisation ;
- l'efficacité et la gouvernance inclusive des régimes et programmes ;
- la subsidiarité ;
- la pérennité financière basée sur des ressources internes.

L'énoncé de ces principes montre clairement un **tournant dans la stratégie de protection sociale, ou le genre même s'il n'est pas cité nommément, transparaît implicitement dans le fil vertical des principes**. De manière opérationnelle, le genre est pris en charge à travers un certain nombre d'actions à mettre en place dont :

- La protection sociale intégrée pour tous les enfants, et indirectement à leurs mères (allocations prénatales, allocation de maternité, indemnités journalières de congés maternités...)
- La mise en place de programmes et régimes pour les personnes en âge de travailler (assurance maternité, prévention des cancers du sein et du col de l'utérus, Promotion de crèches privées et garderies communautaires pour les femmes employées dans les secteurs formel et informel.

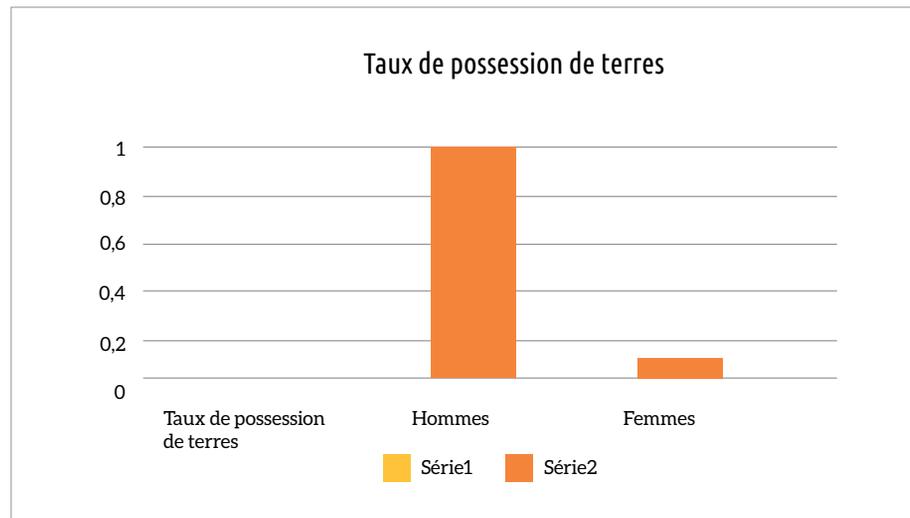
E. Le genre dans les dynamiques agricoles du Sénégal.

La loi N° 2004-16 du 25 Mai 2004 portant Loi d'orientation agro-sylvo pastorale nous dit en son article 54 que :
« L'État assure la parité des droits des femmes et des hommes (...), en particulier dans l'exploitation agricole. En outre, des facilités d'accès au foncier et au crédit sont accordées aux femmes ».

Au Sénégal, les femmes rurales constituent près de 70% de la force de travail et **assurent un peu plus de 80% de la production agricole notamment dans les cultures vivrières** (FAO). **Seules 6,4% de femmes possèdent des superficies des terres cultivées contre 93,3% pour les hommes et 9% de femmes sont membres de comité de gestion des forages**. Les **inégalités dans la consommation de nourriture**, contrastent avec le rôle considérable que jouent les femmes dans la production agricole et vivrière. **Atteindre l'égalité femme-homme contribuerait pleinement à éradiquer la faim, vu l'apport considérable des femmes dans toute la chaîne de valeur de l'agriculture ; de la production à la consommation en passant par la transformation et la commercialisation**. Elles occupent une



grande place dans l'amélioration de la productivité, et **pourraient accroître la production agricole des pays en développement de 2,5 à 4%**, si elles avaient le même accès aux ressources productives que les hommes (SOFA)²².



Source : Cabinet du Lead convener. Dakar Juillet 2017

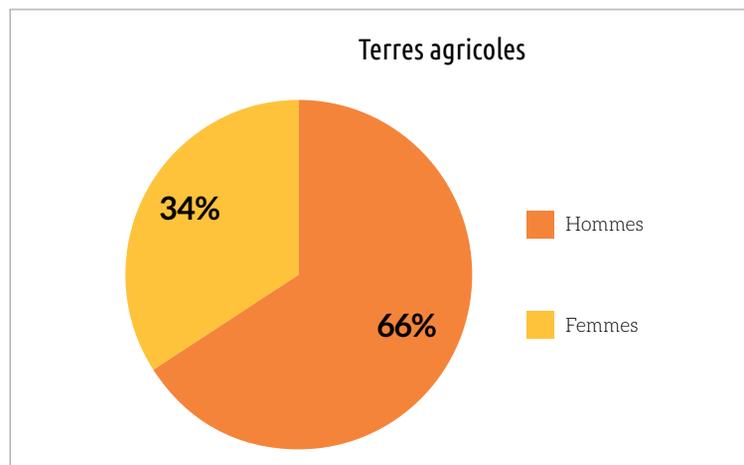
F. Le genre dans l'accès aux ressources : la problématique foncière.

La Constitution du 22 Janvier 2001 stipule que « **l'homme et la femme ont le droit d'accéder à la possession et à la propriété de la terre dans les conditions déterminées par la loi** ».

La Loi 64-46 du 17 juin 1964 portant sur le domaine national ainsi que son décret d'application N 64-573 du 30 juillet 1964 en son article 18, stipule que : « **les terres de culture et de défrichement sont affectées aux membres de la communauté, groupés ou non en associations ou coopératives ; en fonction de leur capacité d'assurer directement ou indirectement ou avec l'aide des membres de leur famille ; la mise en valeur de ces terres conformément aux programmes particulier du terroir** ».

Au vu de tous efforts consacrés par l'État du Sénégal dans l'égal accès aux ressources notamment à la terre, des disparités notoires sont encore notées dans le secteur du foncier. Alors qu'on les trouve essentiellement dans le milieu de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement (**plus de 82% contre 79% pour les hommes**), les **femmes n'ont accès qu'à 1% de terres**. Les résultats de L'ESAM II nous montrent que les chefs de ménages homme, détiennent plus de biens fonciers que les chefs de ménages femmes ; respectivement 60,9% contre 31,1% pour les terres agricoles.





Source : Cabinet du Lead convener. Dakar Juillet 2017

Ces inégalités dans l'accès à la terre sont surtout liées aux pesanteurs sociales qui confèrent aux femmes un accès strictement limité au foncier (dualité de régimes dans la transmission des terres : cohabitation entre droit coutumier et droit moderne), à la méconnaissance de leurs droits, ainsi qu'à la complexité des procédures d'acquisition des terres. L'intégration des femmes dans les commissions d'affectation des terres demeure un souci majeur dans la réduction des inégalités sociales. Lorsque les femmes ont accès à la terre, elle est généralement de moins bonne qualité et les parcelles sont plus petites. Alors qu'une étude révèle lorsque les femmes exercent un contrôle direct sur la terre et les ressources économiques, leur statut et leur pouvoir de décision en sont améliorés, avec un impact positif sur la qualité de la nutrition pour elles-mêmes et leurs familles.

G. Le genre dans la transformation structurelle ; l'industrie agroalimentaire.

« Le Travail Invisible Des Femmes »

Dans les domaines de l'élevage et de l'agroforesterie, la contribution des femmes n'est pas comptabilisée (SNEEG). **Les produits collectés par les femmes ont généralement peu ou pas de valeur commerciale, tandis que les hommes se réservent les produits à forte valeur marchande.** Les activités génératrices de revenus n'entraînent pas automatiquement des gains chez les femmes. En effet, leur seule reconnaissance pose problème : à l'échelle familiale, la problématique autour des responsabilités des hommes et des femmes, peut faire que la prise en charge de dépenses par les femmes (scolarisation des enfants, eau potable, cérémonies, santé) **reste invisible** aux yeux du voisinage ou de la famille, afin de ne pas diminuer l'autorité du mari, et par là même, remettre en cause l'ordre social²³.

Par ailleurs les femmes sont souvent marginalisées sur des marchés dominés par des supermarchés d'envergure mondiale qui donnent la priorité à l'agrobusiness, et qui peuvent se permettre de proposer des prix compétitifs sur le lait, le riz et d'autres produits alimentaires, grâce aux économies d'échelle et à leur capacité de stockage et de transformation des aliments. A cela s'ajoute un accès limité aux ressources telles que le crédit et le capital

23 - Les relations hommes femmes dans les filières agroalimentaires en Afrique de l'ouest



financier qui pourraient considérablement améliorer leurs conditions de vie et faciliter leur entrée sur les marchés. D'après la FAO, le **nombre de petites paysannes qui peuvent avoir accès au crédit est de 10% inférieur à celui des petits paysans**, ce qui perpétue les écarts de genre en matière de biens dans la plupart des régions. Enfin, leur accès limité aux ressources réduit considérablement la capacité des femmes à investir dans les semences, les fertilisants ou les technologies, et à adopter de nouvelles techniques agricoles pour l'amélioration de la qualité de leurs produits.

H. Conclusions et recommandations.

La revue stratégique de nos programmes de lutte contre la faim analysée à la lumière des données sur le genre dans les politiques publiques, à travers les projets et programmes spécifiques à l'ODD2 au Sénégal, montre que les femmes, leurs intérêts et leurs besoins ne sont pas suffisamment intégrés dans les interventions de l'État ni dans celles des Institutions de Coopération bilatérale et multilatérale ainsi que dans celles de la Société Civile.

Malgré les efforts indéniables consentis par toutes les parties, il existe encore des disparités de traitements et d'opportunités entre les hommes et les femmes, défavorables pour ces dernières pour ce qui est de l'accès à la nourriture, aux facteurs de production, aux marchés économiques et à un salaire décent.

Un important travail doit être fait pour éliminer les barrières qui entravent l'éradication de la faim à l'horizon 2030. Cela ne sera possible qu'en prenant des mesures structurelles et organisationnelles hardies qui garantissent l'accès pour tous et en particulier celui des femmes à l'alimentation et aux ressources connexes.

Dans cette perspective, les recommandations suivantes devraient être considérées pour l'atteinte de l'ODD 2 en 2030:

- Renforcer la reconnaissance du principe suivant : toute personne, femme, homme et enfant, a un droit inaliénable à ne pas avoir faim ;
- Effectuer une bonne introspection et tirer les leçons des réussites d'ici et d'ailleurs dans le domaine de la prise de l'importance des femmes dans métiers Agricoles, agroalimentaires et secteurs connexes. Une étude d'envergure menée par le Ministère de l'Agriculture et le Ministère du Développement Social donne des indications très claires sur les impacts de la prise en charge ou non des femmes dans les politiques agricoles du Sénégal (Projet GRAND);
- Constituer une base de données dynamique, avec des statistiques ventilées par sexe et régulièrement mises à jour dans tous les secteurs Agricoles;
- Donner la parole aux femmes et les aider à construire et formuler leurs besoins spécifiques ;
- Conscientiser et responsabiliser les femmes pour un leadership transformationnel ;
- Associer davantage les femmes dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des projets et programmes pour mieux prendre en compte leurs attentes ;
- Promouvoir une approche participative et inclusive en identifiant les réels besoins des communautés afin d'amener toutes les catégories sociales à s'imprégner du travail effectué dans la collectivité.





2 | Analyse systémique de l'ODD 2 et de l'ODD 17



2

Analyse systémique de l'ODD 2 et de l'ODD 17





Le tableau d'analyse systémique qui suit, fait l'économie des sous- objectifs (5) de l'ODD2, des cibles (8) qui sont concernées par chaque objectif, des indicateurs de mesure (14) et de leurs sources, des acteurs clés dans chaque secteur de développement, parties prenantes des objectifs en question, et enfin la mise à l'échelle et la prospective pour chaque objectif. Ainsi, une lecture globale de l'ODD2 et des principales orientations de l'analyse systémique, en est facilitée.

1. Tableau d'analyse systémique de l'ODD 2 au Sénégal.

Objectif (ODD 2)	Cibles	Indicateurs (avec les chiffres actuels)	Source et date des indicateurs	Objectifs à atteindre	Acteurs et structures responsables	Projections : • 2017-2020 (Odd 2.5) • 2017-2025 (Odd 2.2) • 2017-2030
2.1 Elimination de la faim ; Accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante.	Pauvres et population vulnérable (Proportion de pauvres et population vulnérables sur les 14 millions de Sénégalais)	Prévalence de la sous-alimentation 10 % en 2015 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire 16% en 2014	Banque Mondiale (2015) ; Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) Sénégal	D'ici 2030 éliminer la sous-alimentation et l'insécurité alimentaire des populations pauvres et vulnérables respectivement de 10% à 0% et de 16% à 0% sur 13 ans.	ANSD/IFPRI/CREFAT/CLM/SENCSA/ITA/HUNGER PROJECT/Action Contre la Faim/Protection Sociale; toutes les parties prenantes au niveau du Plan Stratégique multisectoriel de la nutrition au Sénégal (CLM); UNICEF, FIDA, FAO, OMS PAM Comment les différentes politiques mises en œuvre par ces structures doivent être améliorées, mieux coordonnées, plus cohérentes pour accompagner la réduction progressive de la prévalence de la sous-alimentation de 10% à 0% d'ici 2030 et de l'insécurité alimentaire de 16% à 0%. Intégrer les chiffres à la seconde génération programmatique du PSE en 2018.	M.I doit sortir les tendances des réductions progressives du taux de sous-alimentation à 0% d'ici 2030 ainsi que celles relatives aux réductions de la prévalence de l'insécurité alimentaire.
2.2 Mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l' émaciation ; répondre aux besoins nutritionnels	Les enfants de moins de 5 ans, adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans ; 19% en 2014 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation) 8,8% en 2013	Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue) 2014 ENQUETE SMART CLM 2013	D'ici 2025 mettre fin à toutes les formes de malnutrition et du retard de croissance en réduisant le gap de 19% (retard de croissance) en 2014 à 0% et 8,8% (malnutrition) à 0%.	ANSD/IFPRI/CREFAT/CLM/SENCSA/ITA/HUNGER PROJECT/Action Contre la Faim/Protection Sociale; toutes les parties prenantes au niveau du Plan Stratégique multisectoriel de la nutrition au Sénégal (CLM) (Comment toutes ces structures gouvernementales et non gouvernementales vont contribuer à éliminer cette prévalence du niveau X au niveau 0 d'abord de 2017 à 2025 et 2025 à 2030. Quels sont les chiffres (données) à intégrer à la seconde génération programmatique du PSE en 2018.)	M.I doit sortir les tendances des réductions de toutes les formes de malnutrition d'ici 2025 conformément aux objectifs arrêtés au plan international en lien avec l'émaciation ; formuler des actions prioritaires pour combler les déficits du pays en termes d'émaciation, de retards de croissance et répondre aux besoins nutritionnels.



2 | Analyse systémique de l'ODD 2 et de l'ODD 17

Objectif (ODD 2)	Cibles	Indicateurs (avec les chiffres actuels)	Source et date des indicateurs	Objectifs à atteindre	Acteurs et structures responsables	Projections : • 2017-2020 (Odd 2.5) • 2017-2025 (Odd 2.2) • 2017-2030
2.3 D'ici à 2030, doubler [multiplier] la productivité agricole et les revenus, y compris en assurant l' égalité d'accès aux terres , aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	Les petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des populations locales, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs	Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière ; (VOIR RAPPORT DAPSA INDICATEUR) Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut de la population locale.		D'ici 2030 combler tous les gaps en termes de productivité agricole pour satisfaire la demande nationale ; combler les déficits en matière d'accès égalitaire aux ressources de productions.	Ministère de la Santé ; CLM ; ACF ; HUNGER PROJECT ; IFPRI Entre 2017 et 2030 : quelles sont les décisions hardies, innovatrices et volontaristes que le gouvernement et ses partenaires doivent prendre pour augmenter progressivement le volume de production de l'unité de travail, la qualité de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière, le revenu des petits producteurs et assurer l'égalité des sexes. ?	M.I doit sortir les tendances les plus favorables pour l'amélioration du statut actuel et des unités de production et des producteurs et des exploitations familiales : entre 2017 et 2030 et comment intégrer les tendances obtenues à la nouvelle génération du PSE
2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse , aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols	Populations agricoles, hommes et femmes du monde rural	Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme ; Proportion des variétés et races locales considérées comme en danger, hors de danger ou exposées à un risque d'extinction de niveau non connu ;		D'ici 2030 rattraper le retard concernant la viabilité et la durabilité des systèmes de production agricole du Sénégal en préservant notamment les écosystèmes.	PUDC ; PUMA ; OXFAM, ENDA ; PAM ; ANIDA ; HUNGER PROJECT ; IFPRI ; DAPSA, FAO , FIDA Les structures de recherche doivent mettre à disposition du gouvernement et des partenaires des semences de qualité et en quantité suffisante et à temps pour éviter les fluctuations et spéculations préjudiciables aux populations ; Comment partager les success stories et pratiques résilientes telles qu'expérimentées par le PAM, OXFAM et ENDA, etc. (initiative 4R). Comment vulgariser à travers les programmes existants un meilleur accès à l'eau potable et pour la culture pour pérenniser l'agriculture de contre saison ;	M.I doit sortir les tendances sur 2030 pour : • Conforter et pérenniser les systèmes de production alimentaire qui existent ; • Vulgariser au maximum les pratiques agricoles résilientes jusqu'ici connues ; • Rendre obligatoires et générales les pratiques d'adaptation aux changements climatiques, aux inondations, aux phénomènes météorologiques ; • Sortir les tendances suite à l'utilisation des NTIC dans le domaine de l'Agriculture au Sénégal



Objectif (ODD 2)	Cibles	Indicateurs (avec les chiffres actuels)	Source et date des indicateurs	Objectifs à atteindre	Acteurs et structures responsables	Projections : • 2017-2020 (Odd 2.5) • 2017-2025 (Odd 2.2) • 2017-2030
<p>2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiques et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé ainsi que le partage juste et équitable de ces avantages, comme convenu à l'échelle internationale</p>	<p>Populations rurales</p>	<p>Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme ; Proportion des variétés et races locales considérées comme en danger, hors de danger ou exposées à un risque d'extinction de niveau non connu ;</p>		<p>D'ici horizon 2020 identifier et combler les déficits dans la préservation de la diversité génétique et la conservation du savoir faire local pour assurer une agriculture durable et résiliente.</p>	<p>Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural ; ANIDA ; ANAT ; PUDC ; BOS/PSE ; CNCR ; HUB RURAL ; DAPSA ; CONGAD ; Ministère de l'Élevage et des Productions Animales ; Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime ; CNAAS ; CNCAS. FAO , PAM</p> <p>Comment d'ici 2030 disposer d'un arsenal multiforme pour mettre à disposition des Agriculteurs, pêcheurs, éleveurs toute une diversité génétique qui leur permette toutes leurs productions plus performantes.</p>	<p>M.I doit sortir les tendances possibles à la lumière des croisements de variétés actuels dans tous les secteurs concernés entre 2017 et 2030. Quelles stratégies mettre en œuvre pour intégrer toutes ces nouvelles formes ou variétés pour diversifier notre Agriculture et comment l'arrimer à la nouvelle génération du PSE.</p>
<p>[ODD 2/17-a] Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés</p>	<p>Bailleurs et gouvernement et partenaires techniques et financiers</p>	<p>Indice d'orientation agricole des dépenses publiques ; (MFEP) Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur</p>		<p>D'ici 2030 comment renforcer la coopération internationale dans les secteurs des infrastructures et la recherche et de vulgarisation scientifique les capacités de productions du Sénégal dans le domaine Agricole.</p>	<p>BAD ; PAM ; UNION EUROPEENNE ; MINISTERE DES FINANCES ; MINISTERE DU COMMERCE ; Banque Mondiale ; OMC ; FIDA ; FAO ; PNUD ; USAID, ASEPEX, CRADES ; DOUANES SENEGALAISES ; DIRECTION DU COMMERCE EXTERIEUR ; PAM, etc</p> <p>Connaitre le niveau d'investissement des dépenses publiques ; l'aide publique au développement ; les transferts de fonds des migrants, le secteur privé</p>	<p>M.I devrait dessiner les tendances de performances à partir de 2017 jusqu'en 2030 et formuler des recommandations pour la mise à l'échelle</p>



Objectif (ODD 2)	Cibles	Indicateurs (avec les chiffres actuels)	Source et date des indicateurs	Objectifs à atteindre	Acteurs et structures responsables	Projections : • 2017-2020 (Odd 2.5) • 2017-2025 (Odd 2.2) • 2017-2030
[ODD 2/17-b] Corriger et prévenir les restrictions et distorsions entravant le fonctionnement des marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures à l'exportation ayant un effet équivalent, conformément au mandat du Cycle de négociations de Doha pour le développement	Gouvernement du Sénégal et les partenaires techniques et financiers	1 Subventions à l'exportation dans le secteur Agricole		D'ici 2030 corriger les incidences des restrictions et distorsions entravant le fonctionnement des marchés agricoles mondiaux sur les capacités de production du Sénégal.	BAD ; PAM ; UNION EUROPEENNE ; MINISTERE DES FINANCES ; MINISTERE DU COMMERCE ; Banque Mondiale ; OMC ; FIDA ; FAO ; PNUD ; USAID, ASEPEX, CRADES ; DOUANES SENEGALAISES ; DIRECTION DU COMMERCE EXTERIEUR ; etc Quelles suggestions faire aux structures gouvernementales en charge des négociations dans ce domaine pour gagner davantage	M.I fera un profilage sur les prochaines négociations sur l'agriculture et le commerce et quels comportements suggérer (au niveau sub-régional, régional, international)
[ODD 2/17-c] Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et de produits dérivés et à faciliter l'accès rapide aux informations relatives à ces marchés, y compris le niveau des réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires		Indicateur des anomalies tarifaires pour les denrées alimentaires		D'ici 2030 identifier et mettre en œuvre les pratiques (benchmarking) adaptées au contexte local pour une maîtrise de la volatilité des prix des denrées alimentaires	BAD ; PAM ; UNION EUROPEENNE ; MINISTERE DES FINANCES ; MINISTERE DU COMMERCE ; Banque Mondiale ; OMC ; FIDA ; FAO ; PNUD ; USAID, ASEPEX, CRADES ; DOUANES SENEGALAISES ; DIRECTION DU COMMERCE EXTERIEUR ; etc Quelles actions mettre en œuvre pour une meilleure maîtrise des prix, une maîtrise des spéculations sur les denrées alimentaires ; comment amoindrir le rôle et les gains des intermédiaires dans la maîtrise de la volatilité des prix des denrées alimentaires	M.I pourrait sortir l'évolution des prix des denrées de première nécessité si les gaps identifiés sont comblés entre 2017 e 2030 Les gains du consommateur sénégalais de 2017 à 2030 en cas de maîtrise des prix des denrées de première nécessité.

2. Tendances lourdes et germes de changement identifiés dans l'analyse systémique.

L'analyse systémique menée dans le cadre de la stratégie faim zéro du Sénégal a confirmé les tendances lourdes suivantes :

1. Faiblesse de la coordination, ainsi que des capacités de communication, de négociation, et de leadership, dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
2. Insuffisance de données statistiques sur l'évolution de l'Agriculture nationale ;
3. Taux de mécanisation et maintenance du matériel agricole encore modestes ;
4. Faible taux de couverture du territoire national en cantines scolaires ;
5. Capacités de stockage agricoles réduites et taux élevé de pertes post-récoltes ;



6. Absence d'un Plan d'actions harmonisé de toutes les interventions de lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire ;
7. Lacunes dans la coordination et le renforcement de l'approche multisectorielle ;
8. Non-couverture des travailleurs de l'informel par les filets de protection sociale ;
9. Limites du système d'information multisectoriel dans le domaine de la nutrition ;
10. Difficultés dans la mise en œuvre effective du Registre National Unique (RNU) par la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGSPN) ;
11. Déficit de prospective et de planification des différents projets et programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire.

Il a, en outre, été révélé, dans l'analyse systémique de l'environnement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les germes de changement ci-après :

1. Exhaustivité du Plan Sénégal Emergent en termes de lutte contre la faim ;
2. Mise en œuvre de projets phare et d'initiatives d'envergure : PRACAS ; PUDC ; Acte trois de la Décentralisation, réforme foncière, etc...;
3. Introduction d'outils de prospective dans la planification stratégique ;
4. Processus de renforcement des interactions entre les plans nationaux et sectoriels ;
5. Début d'arrimage de la stratégie nationale de protection sociale à la stratégie d'ensemble portée par le PSE ;
6. Renforcement de l'approche multisectorielle dans la nouvelle politique nationale de développement de la nutrition ;
7. Développement des assurances agricoles auprès des exploitants dont l'assurance indicielle comme outil d'assistance en cas de catastrophe ;
8. Formulation de programmes de résilience intégrés à la gestion des risques climatiques (Initiatives en faveur de la Résilience des Communautés Rurales – 4R (Stratégie intégrée PAM – OXFAM)) ;
9. Dynamisme de l'industrie agroalimentaire nationale ;
10. Définition d'un cadre politique et juridique cohérent pour la nutrition à l'échelle nationale et l'intégration de la nutrition dans la Revue annuelle conjointe du Plan Sénégal Emergent ;
11. Intégration des dynamiques internationales de nutrition et de lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire notamment le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) ainsi que la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (NASAN).

Ces facteurs ne sont pas exhaustifs. Outre eux, d'autres seront découverts, et systématiquement analysés au moment de la conception et de la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires de la revue stratégique. Ils sont à prendre en compte dans l'élaboration de toute stratégie de sécurité alimentaire probante. Le Plan d'actions fera l'objet de consultations régionales pour recueillir les suggestions et commentaires des acteurs au niveau local et ainsi articuler des synergies entre l'administration centrale et toutes les parties prenantes à la stratégie de lutte contre la faim au Sénégal. Ils doivent être pris en compte dans les programmes sectoriels des différents acteurs et mis en perspective dans les recommandations.





3 L'analyse prospective de la situation de la faim au Sénégal à l'horizon 2030

L'analyse des scénarios à usages prospectifs.



A. Introduction.

En juin 1993, les Chefs d'États et de Gouvernements africains ont approuvé la Stratégie Nutritionnelle de la Région Afrique (1993-2003) qui constitue une réponse africaine à la situation alimentaire déficiente du continent.

Toutefois, la stagnation de la plupart des économies africaines consécutive à l'adoption de programmes d'ajustement structurels et l'éruption de la pandémie du VIH/SIDA durant cette période, a inversé les acquis réalisés en vue d'améliorer la situation.

À l'heure actuelle, l'évaluation des contributions des 22 pays qui ont soumis leurs examens nationaux volontaires au Forum politique de haut niveau de 2016 conclut que : « *les pays sont encore peu avancés dans l'utilisation des indicateurs SDG et des objectifs pour évaluer les progrès réalisés, pour définir les priorités d'action publique ou pour surveiller les progrès réalisés dans le temps. Les analyses de lacunes sont généralement limitées aux inventaires de politiques et / ou d'indicateurs sectoriels, sans aucune réflexion prospective sur le scénario de base ou sur la voie du changement* » (IDDRI, 2017).

Le présent document se focalise sur les progrès du Sénégal par rapport à l'Objectif 2 et ses Cibles dans deux scenarii, dans le contexte du projet Zéro Faim.

Dans notre pays, les progrès socioéconomiques enregistrés pendant la période 2002-2011 montrent une baisse significative de la pauvreté. En effet, la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté a connu une baisse, passant de 57,1% en 2002 à 46,7% en 2011. Cette pauvreté a davantage baissé en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'incidence de la pauvreté monétaire aussi n'a pas cessé de baisser depuis 1994 ; elle est estimée à 34,6% en 2015, contre un objectif cible de 34% pour l'OMD-1. Cette tendance à la baisse en 2013 et surtout en 2015, est sous-tendue par une croissance économique portée de plus en plus par la forte contribution du secteur primaire, créateur massif d'emplois dans le monde rural (Revue annuelle conjointe de la politique économique et sociale 2016). En outre, les programmes d'appui aux groupes vulnérables, tels que la Bourse de sécurité familiale et la Couverture maladie universelle (CMU), ont aussi largement contribué à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment dans le monde rural.

Globalement, des progrès significatifs ont été enregistrés, même si toutes les cibles ne sont pas atteintes. Le bilan montre que l'OMD-1 (réduction de la pauvreté et lutte contre la faim) a été probablement atteint même si des contre-performances ont été notées pour l'atteinte des cibles visées en 2015.

Aujourd'hui, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015 (Agenda post 2015), les axes 1 et 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE) intitulés respectivement « transformation structurelle de l'économie et croissance » et « Capital humain, Protection sociale et Développement durable » **permettent de construire une réponse adéquate à l'ODD2.**

Ainsi, l'analyse prospective, qui suit, est faite à l'aide du modèle T21-Sénégal. Le modèle de simulation intégrée T21-iSDG-Sénégal permet d'analyser l'impact direct et intersectoriel des différentes interventions pour l'atteinte des ODD, individuellement et en combinaison, ce qui permet d'étudier aussi leurs synergies et les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre.

A cet effet, la méthodologie, l'analyse des résultats ainsi que des conclusions et recommandations seront respectivement décrites.



B. Méthodologie.

L'interrogation primordiale de cette analyse est comment éradiquer définitivement la faim au Sénégal ?

Quels sont les efforts nécessaires en matière d'investissement dans les différents secteurs de production tels que l'agriculture, la pêche, l'élevage, la protection sociale ...qu'il faudrait faire pour trouver une solution à cette question ?

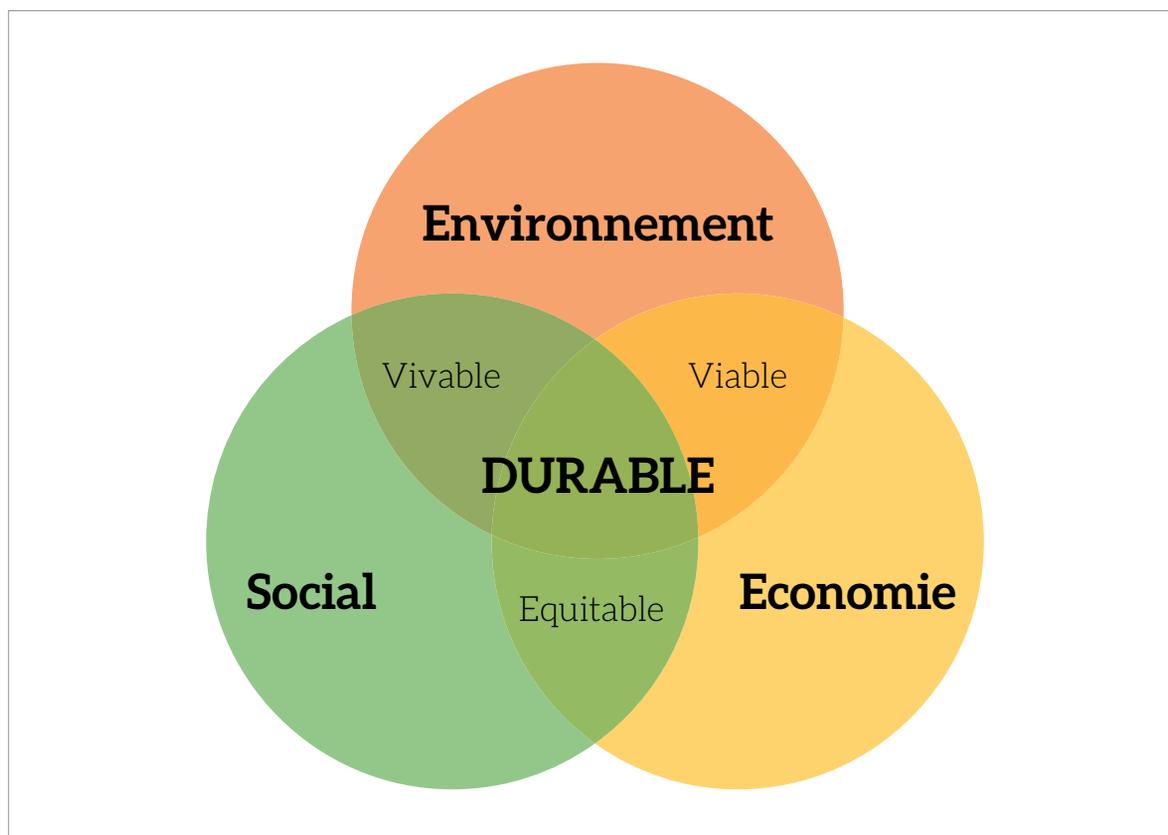
Les résultats présentés dans ce rapport sont produits en utilisant le modèle T21-Sénégal qui est un outil de planification intégrée et dynamique permettant des analyses intersectorielles et transparentes de l'impact des politiques et de leurs conséquences à moyen et long termes sur le développement social, économique et environnemental.

Interconnexion des systèmes/ Liens entre les différents secteurs

Eau, Energie, Mines, Emissions, Terres, Durabilité, Infrastructures etc.

Education, Emploi, Population, Migration, Pauvreté, Santé, etc.

Gouvernance, Technologie, Production, Investissements, Ménages, etc



Les dimensions du modèle T21

Le modèle T21 prend en compte l'interconnexion entre les différents secteurs et les effets directs ainsi que les multiples conséquences indirectes à moyen et long terme des politiques simulées. L'analyse concerne l'ODD 2 et l'ensemble de ses cibles qui sont décrites à travers deux scénarii.

Le scénario tendanciel (BAU) suppose une continuation des politiques fondées sur les expériences des dernières années passées. Il retrace donc le rythme d'évolution de l'ensemble des secteurs socioéconomiques et environnementaux en considérant que les politiques publiques demeurent inchangées.

Le scénario zéro faim (ZF), le gouvernement met en œuvre des **réformes politiques majeures basées sur le Plan Sénégal Emergent (PSE) combinées aux stratégies d'élimination de la faim à l'horizon 2035.**

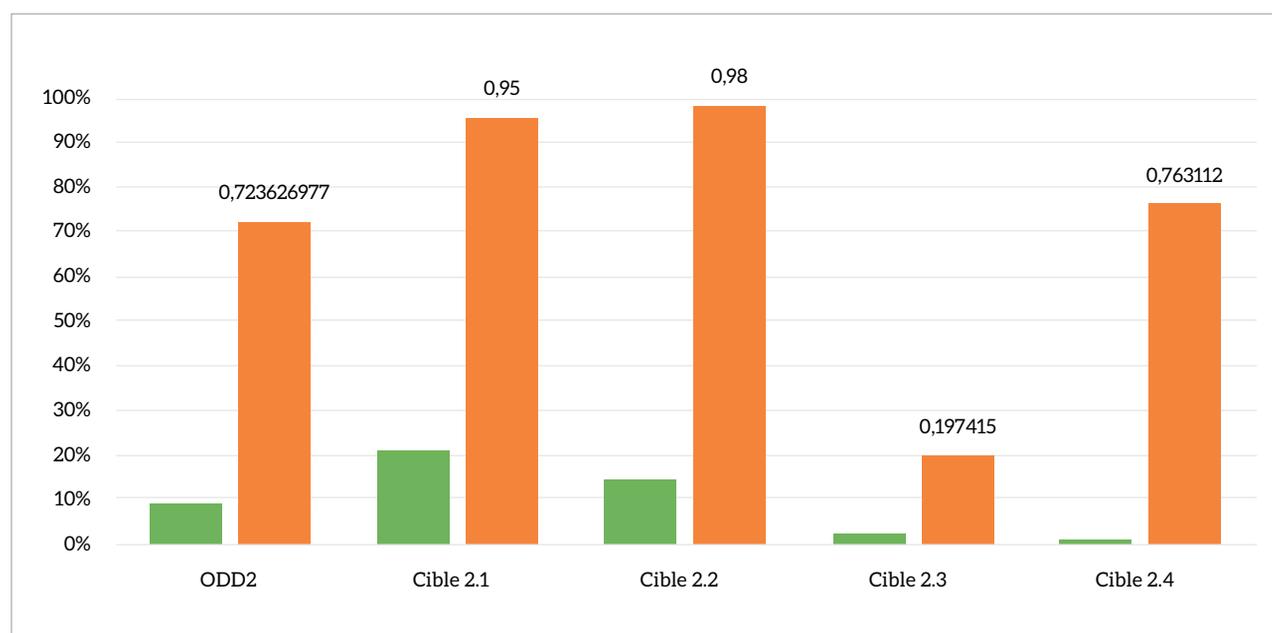
Cette évolution, dans un horizon d'une génération, présente plusieurs aspects qu'une approche quantitative devrait mieux rendre. Ainsi, les deux scénarii sont analysés pour en distinguer les enjeux.

C. Analyse des résultats.

Au Sénégal, le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel a évolué entre 1980-2014 en dent de scie avec une moyenne annuelle légèrement au-dessus du croît démographique (2,5%). Cette situation révèle les difficultés à asseoir un modèle de croissance économique durable, soutenable et garant de la cohésion sociale. Cette évolution tendancielle à l'horizon 2035 ne dépasserait pas en moyenne un taux de croissance de 5%. Cette dynamique de création de richesses se reflète modestement sur la performance des ODD particulièrement l'ODD2.

En effet, dans le **scénario tendanciel**, les simulations indiquent un taux d'achèvement très bas de l'ordre 9.2% pour l'ODD2 à l'horizon 2030. Cela peut être expliqué, entre autres, par une augmentation des inégalités combinée à une baisse de la production agricole due à une stagnation des rendements dans le secteur.

Par contre dans le **scénario « zéro faim »**, les projections montrent des progrès très importants de l'ODD2 (72.3%) reflétant les résultats de la trajectoire de croissance (+ 7% en moyenne annuelle) et de production agricole voulue à l'horizon 2035 dûs aux effets positifs des politiques de mise en œuvre dans le PSE en particulier, les interventions du PRACAS, du PUDC, et des Programmes de bourses de sécurité familiale (PNBSF).

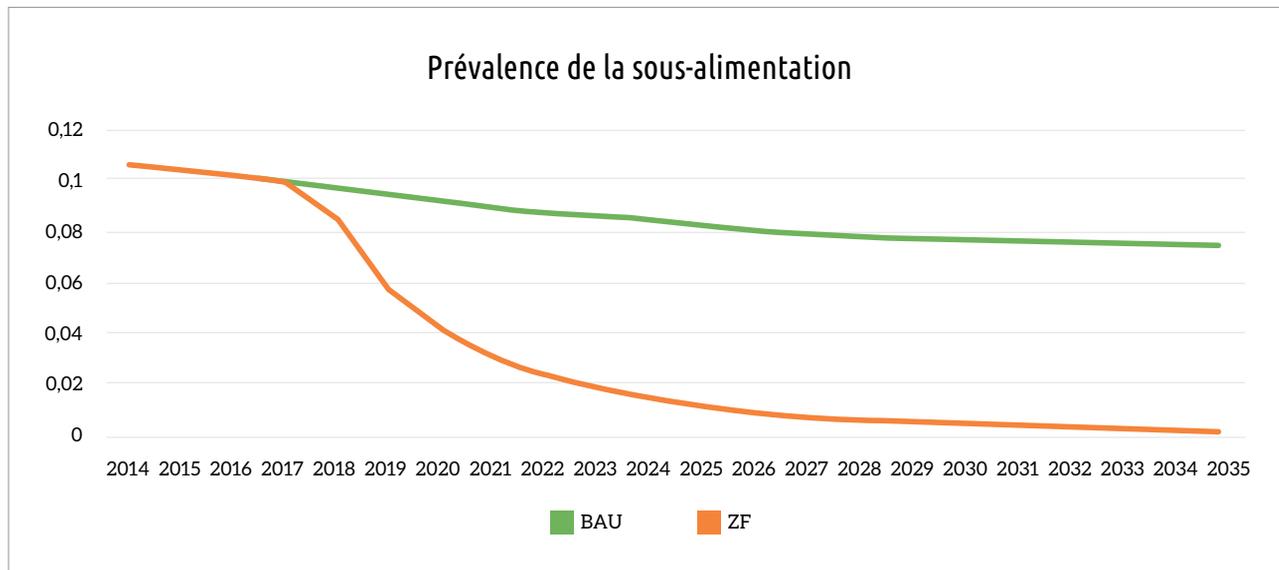


Taux d'achèvement de l'ODD 2 en 2030 des scénarios BAU et Zéro Faim (simulation 1)

Dans le **scénario tendanciel**, la prévalence de la sous-alimentation connaît une **baisse de 10% en 2015 à 7.5% en 2035**. Cette baisse légère découlerait de la modeste réduction de la pauvreté dans ce scénario tendanciel.

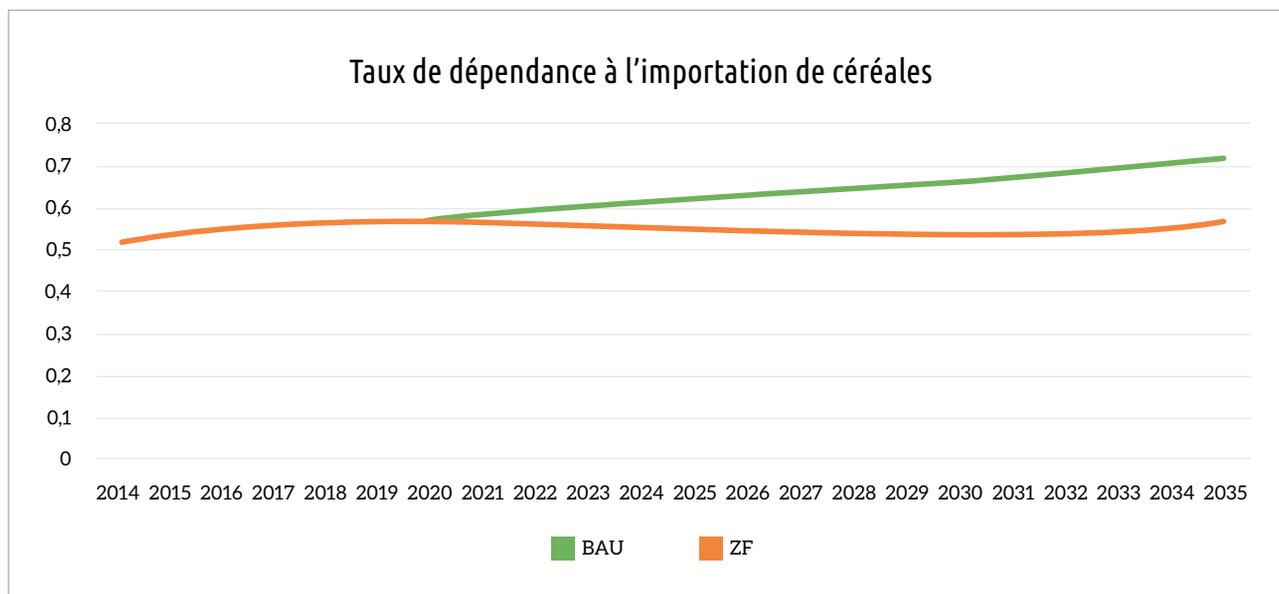
Dans le **scénario « zéro faim »**, **le taux d'achèvement de la cible 2.1 de l'ODD2 serait de 95% contre 21% dans le Tendanciel (BAU) soit une progression de 74%**.

Cette situation imputable à une réduction très forte de la sous-alimentation à l'horizon 2035 est expliquée par l'effet combiné d'une importante disponibilité alimentaire (conséquences de toutes les réformes politiques, agraires et agricoles, l'augmentation et la diversité du cheptel, la diversité de la production halieutique, la disponibilité monétaire, l'évolution de la recherche) et surtout des interventions d'extension des cantines scolaires et du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF).



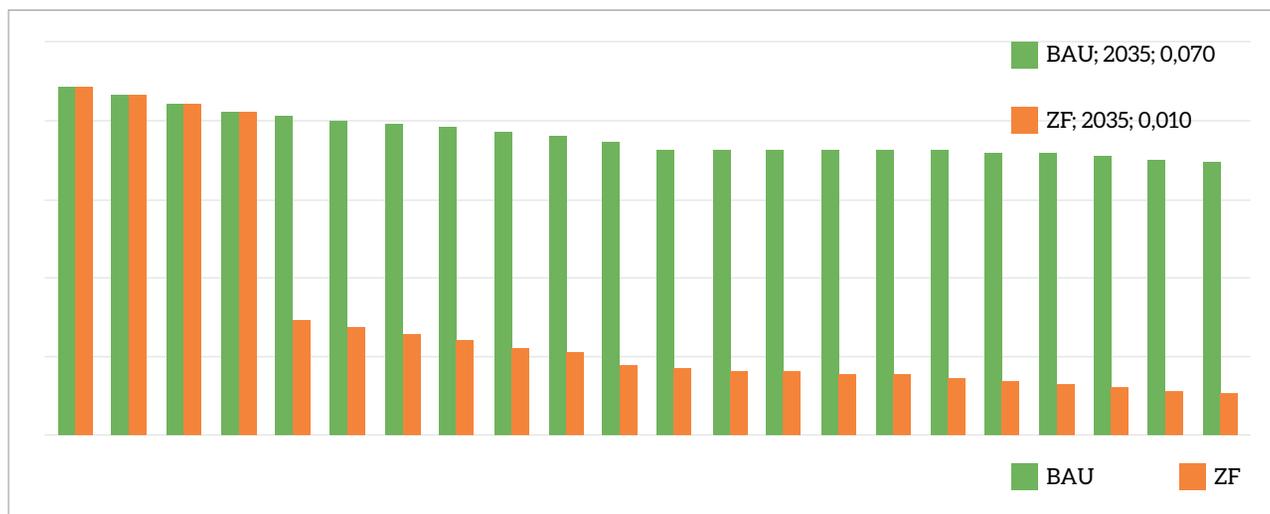
Simulation 2

Quant au taux de dépendance de l'importation de céréales, il passe d'environ **55% en 2017 à 71% en 2035 soit une hausse de 16%** qui s'explique par une forte demande et des rendements constants dans l'agriculture entraînant ainsi une augmentation sensible des importations de céréales dans le **scénario tendanciel**.



Simulations 3, 4 et 5

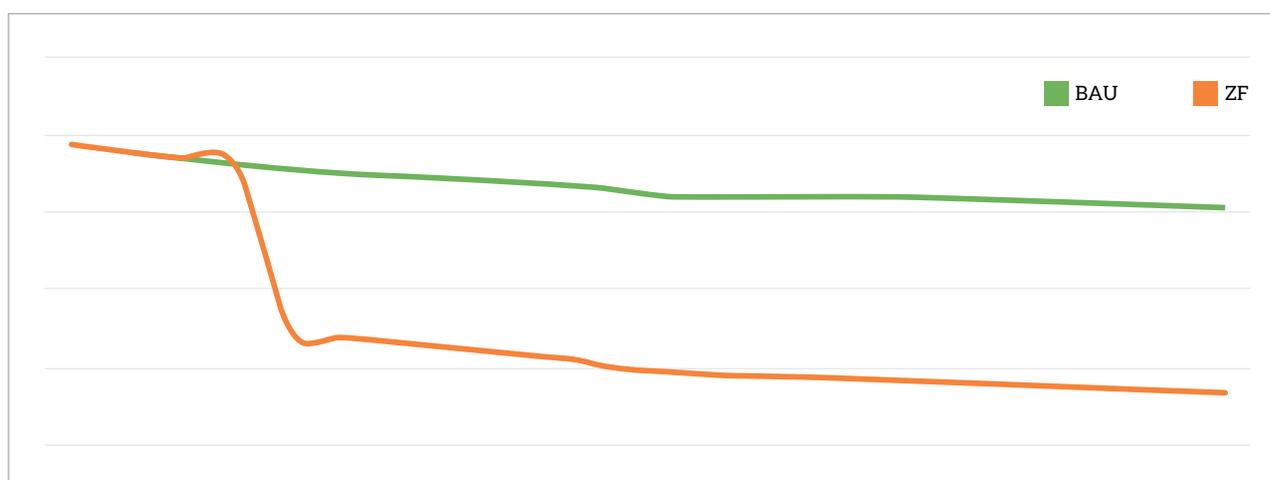
Concernant la cible 2.2, le taux d'achèvement atteindrait 98% dans le scénario « zéro faim » contre 14.1% dans le tendanciel soit un différentiel de 83.9% à l'horizon 2030. Cette performance dans le scénario « zéro faim » s'expliquerait par une baisse très rapide de la prévalence du retard de croissance et de la malnutrition. Les causes de cette diminution sont surtout dues aux interventions d'extension des cantines scolaire et du PNBSF mais aussi à la disponibilité alimentaire.



Evolution du taux de prévalence de la malnutrition (Simulation 2)

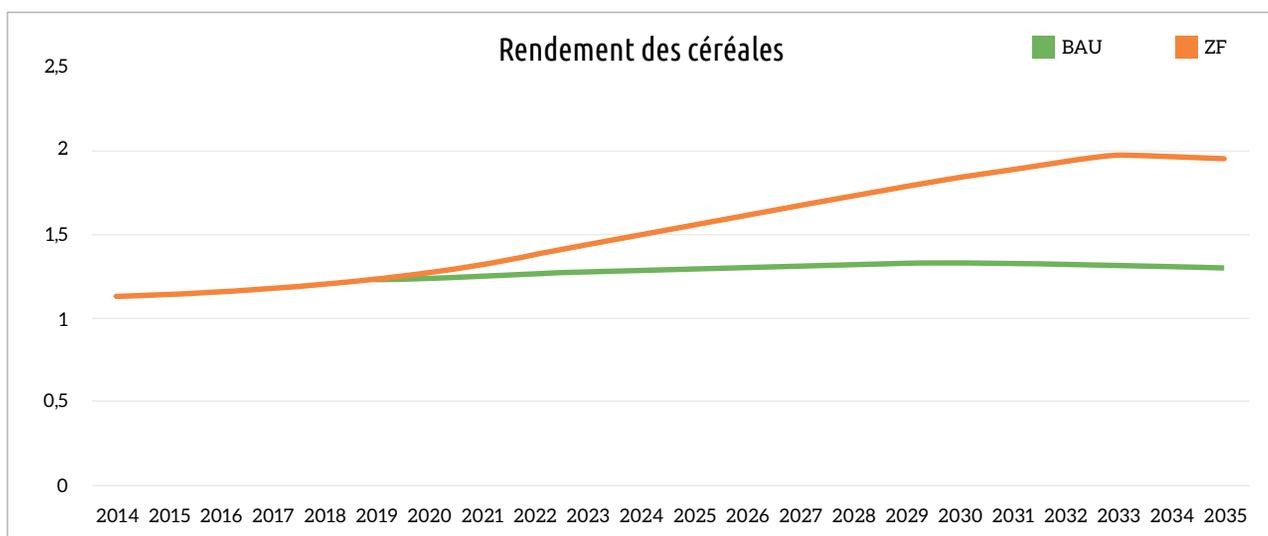
De même dans le scénario tendanciel, la prévalence du retard de croissance et de la malnutrition suivent une baisse légère soit respectivement une diminution de 2 % et de 1% à l'horizon 2030. Cette situation serait due à une réduction modeste de la pauvreté.

Prévalence du retard de croissance	Scénario de base	Scénario ZERO FAIM
2014	19%	19%
2020	17.23%	6.56%
2025	15.88%	4.68%
2030	15.75%	4.14%
2035	15.21%	3.38%



Evolution du taux de prevalence du retard de croissance (Simulation 2)

Au niveau de la Cible 2.3, les simulations indiquent une progression très importante des rendements de la plupart des cultures dans le scénario « zéro faim », induite par l'effet de nouvelles politiques agricoles y compris une meilleure formation des paysans sur la gestion durable et efficace des terres, une plus grande maîtrise des acteurs de production, la mécanisation et la modernisation des terres etc.



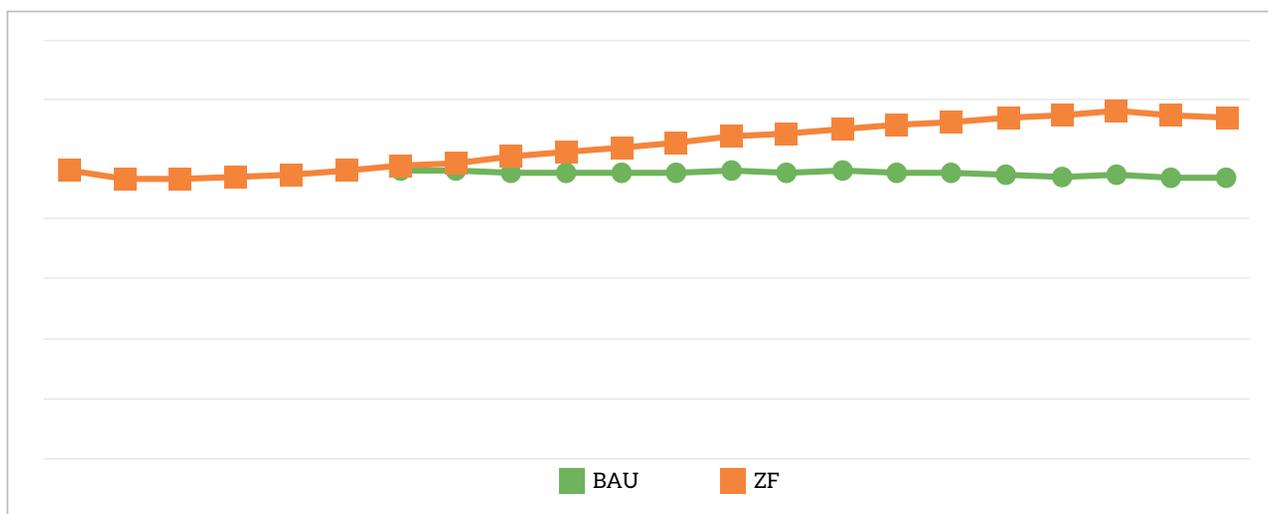
Simulations 3, 4 et 5

La production de l'élevage continue à progresser dans les deux scénarii, cependant la production totale en tonnes par unité de travail augmente plus rapidement dans le scénario « zéro faim » (2.85 tonne/personne/année en 2030 contre 2.38 dans le scénario de base).

La performance de la cible 2.3 reste faible dans les deux scénarii même si des progrès de 18.3% ont été enregistrés par le scénario « zéro faim » comparativement au scénario de base. La surexploitation des ressources halieutiques à long terme va impacter négativement sur la production du secteur de la pêche d'où l'urgence de mettre en place des politiques de préservation des ressources halieutiques dans le futur.

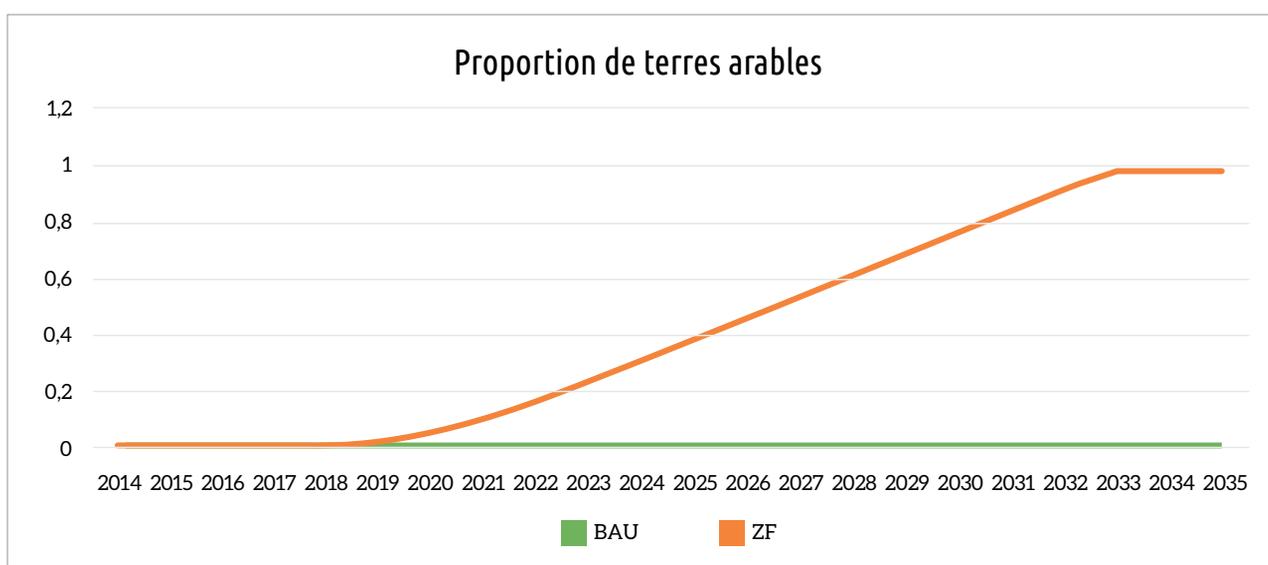
	2014	2020	2025	2030	2035
Production totale agricole en tonnes par Unité de travail (ZERO FAIM)	2.42	2.43509	2.63848	2.81641	2.85491
Production totale agricole en tonnes par Unité de travail (BAU)	2.42	2.39873	2.40298	2.38498	2.34125
Production de viande de bœufs en tonnes par hectare (ZERO FAIM)	0.0122	0.0141212	0.0151627	0.0173428	0.0195471
Production de viande de bœufs en tonnes par hectare (BAU)	0.0122	0.0141983	0.0153403	0.0174083	0.0194117
Production de poisson en tonnes (ZERO FAIM)	472799	543799	444021	293034	289190
Production de poisson en tonnes (BAU)	472799	544134	440585	283893	274767

Simulation 3 et 4



Production totale agricole en Kilogrammes par Unité de travail (Simulation 3 et 4)

Quant à la cible 2.4, elle atteint un taux d'achèvement de 76% dans le scénario « zéro faim » contre un taux très faible voir même nul dans le tendanciel. Cette amélioration substantielle dans ce scénario est imputable aux investissements supplémentaires dans les techniques de culture et gestion durable des terres. Ce qui a permis d'augmenter le pourcentage de terres durables à l'horizon 100% 2035. Par contre, la forte surexploitation des ressources halieutiques continue à réduire les stocks de poisson entraînant ainsi une chute de la production du secteur pêche en 2035.



Simulations 3 et 4

Dans le scénario tendanciel, les investissements additionnels sur les techniques de cultures durables sont quasi inexistantes.

S'agissant de la biodiversité, dans le scénario « Zéro Faim », la gestion durable des terres conduit à une diminution légère de la déforestation sur la période 2017-2035 soit environ 50 000 hectares contre une perte de forêt d'environ 650 000 hectares dans le scénario tendanciel. Parallèlement, elle provoque une réduction de dispersion de nitrogène impactant positivement la biodiversité. Par ailleurs, l'accélération de l'investissement public dans la pénétration des semences certifiées permettrait d'atteindre un taux d'utilisation de 62.7% dans le scénario « zéro faim » contre (44.1%) dans le scénario de base en 2030.

D. Coût du financement du scénario « FAIM ZÉRO ».

Les résultats satisfaisants donnés par le scénario « zéro faim » impliquerait une hausse des investissements publics à l'horizon 2035. A cet effet, la répartition se ferait ainsi qu'il suit, étant entendu que le PIB du Sénégal s'élève à 14,77 milliards de dollars US en 2016 :

- La formation des paysans (+ 0.96 %PIB)
- La mécanisation de l'agriculture (+ 0.075 %PIB)
- La gestion durable des terres (+ 0.1 %PIB)
- L'assurance des agriculteurs (+ 0.07 %PIB)
- La recherche et développement dans l'agriculture (+ 0.05 %PIB)
- Le contrôle de qualité des produits alimentaires (+ 0.04 %PIB)
- Les semences certifiées (+ 0.07 %PIB)
- La gestion durable de l'élevage (+ 0.04 %PIB)
- La pêche durable (+ 0.05 %PIB)
- Dépenses pour les cantines scolaires (+0.05% du PIB en 2018 ; +0.028% du PIB en 2035)
- Dépenses pour le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) (+0.13 du PIB)

Par contre, une légère réduction des dépenses en intrants agricoles de -0.00026 % du PIB et en infrastructures d'irrigation de -0.0122 % du PIB se constatera à l'horizon 2035.

En somme, le coût total de financement additionnel du scénario « zéro faim » serait de 1.64% 2018 et de 1.62% du Produit Intérieur Brut en 2035.

Les 1,64% du PIB sont estimés à 112,632 milliards en 2018 et les 1,62% du PIB sont estimés à 235,630 milliards en 2035. Ainsi, les investissements additionnels pour que les performances de l'ODD2 atteignent 72% seront de 112,632 milliards en 2018 et de 235.630 milliards en 2035.

E. Conclusion et recommandations.

Aujourd'hui un des défis majeurs du Sénégal est l'éradication de la faim sous toutes ses formes. Le scénario « Zéro Faim » qui inclut une combinaison de réformes politiques montre une trajectoire de développement économique et social meilleure permettant d'élever le taux d'achèvement de l'ODD2 à 72% à l'horizon 2030.

A cet effet, des interventions sont nécessaires pour:



- augmenter la productivité agricole, augmenter les unités de production familiales
- améliorer l'accès à la nourriture pour tous les élèves scolarisés dans les écoles et dans les daaras, à travers l'extension des cantines scolaires. Faire correspondre la carte scolaire avec la carte des cantines scolaires.
- élargir le PNBSF et faire coïncider sa carte avec celles de la vulnérabilité et de la pauvreté
- manager durablement l'exploitation des ressources halieutiques.
- Encourager les fermes familiales modernes

Cela nécessite des dépenses supplémentaires à l'ordre de 1.64% du PIB en 2018 et de 1.62% du PIB à 2035.

En résumé :

- L'analyse prospective montre clairement que, bien que nécessaires, les interventions visant à augmenter la productivité dans le secteur agricole ne sont pas suffisantes dans le processus d'élimination de la faim.
- Il émerge donc l'importance d'agir vigoureusement au niveau de l'accès à la nourriture pour adresser le problème de la sécurité alimentaire, par exemple à travers l'extension systématique et généralisée des cantines scolaires, et du PNBSF.
- Les interventions simulées dans cet exercice doivent aussi être complétées par des actions visant à rendre plus soutenable l'exploitation des ressources halieutiques.
- Il est aussi important d'envisager l'intégration des politiques simulées dans le scénario Zéro Faim avec une plus ample analyse de l'impact du PSE sur les ODD, pour avoir une perspective plus complète des progrès potentiels du pays en 2030-2035.

F. Limites.

- S'agissant des simulations à long-terme, il ne faut pas prendre les résultats produits par le modèle comme de prévisions ponctuelles.
- Ensuite, le modèle exclut des dynamiques au niveau international qui peuvent modifier sensiblement les résultats, par exemple le changement dans les prix internationaux des produits alimentaires ;
- De même, les résultats dépendent de l'estimation des paramètres (comme le coût unitaire des interventions, ou leur niveau d'efficacité) qui peuvent changer significativement dans le temps ;
- Enfin, la calibration du modèle se base sur les données historiques disponibles, qui ne sont pas nécessairement à jour et peuvent contenir des imprécisions ;
- Néanmoins, les résultats des simulations nous donnent des indications importantes par rapport aux tendances fondamentales de l'accès à la nourriture dans le pays, et de l'impact des différentes interventions visant son éradication.





4 | Les engagements stratégiques pour l'atteinte de l'ODD 2 et de l'ODD 17



4

Les engagements stratégiques pour l'atteinte de l'ODD 2 et de l'ODD 17





Pour atteindre l'objectif « faim zéro » en 2030, l'État du Sénégal doit mettre en œuvre des séries d'actions inclusives afin de consolider les stratégies de lutte contre l'insécurité en cours. Pour atteindre les huit sous-objectifs de l'ODD 2 et de l'ODD 17, la revue a identifié les huit domaines d'actions prioritaires suivants, structurés en engagements stratégiques :

Promouvoir une alimentation riche et équilibrée ;



Renforcer la durabilité et la résilience des systèmes agricoles nationaux ;



Transformer durablement la structure des industries agroalimentaires ;



Éliminer toutes les disparités entre les sexes ;



Mettre en œuvre une politique nationale intégrée de protection sociale ;



Multiplier la productivité agricole nationale ;



Mettre fin à la malnutrition ;



Intensifier les logiques de partenariat et la coopération internationale.

La combinaison de ces engagements stratégiques aux actions en cours facilitera l'atteinte de l'objectif 2 de développement durable.

Leur réalisation nécessite un investissement substantiel aussi bien de la part de l'État que de celle des partenaires techniques et financiers.

Ces engagements doivent se lire à la lumière des principales conclusions de l'analyse prospective en particulier celle concernant le coût du financement de l'objectif « Faim Zéro ».

Engagement stratégique 1 (ODD 2.1).

Éliminer la faim en assurant un accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante, toute l'année, en particulier aux pauvres et personnes en situation vulnérable.

En vue d'assurer un accès à une alimentation saine nutritive et suffisante toute l'année, il est recommandé au-delà des efforts de lutte contre la pauvreté rurale et la promotion d'une nutrition adéquate :

- Accessibilité des aliments aux ménages vulnérables : produire des aliments de qualité et en quantité suffisante pour toute la population, y compris les pauvres et les plus vulnérables, durant toute l'année, créer des banques céréalières, faire respecter les prix des denrées de base en zone urbaine et rurale, mettre en place des programmes de cash transfert.



4 | Les engagements stratégiques pour l'atteinte de l'ODD 2 et de l'ODD 17

- Coordination et cohérence : renforcer la synergie, la complémentarité entre les acteurs, projets et programmes ; cohérence entre les résultats de l'analyse prospective de la Revue « Faim Zéro », avec les objectifs du PSE à l'horizon 2030 (« Faim Zéro » 95% de réduction).

Tableau 1 : orientations stratégiques – Engagement stratégique 1 (ODD 2.1)

Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
<p>Accessibilité des aliments : pour les ménages vulnérables (programme de cash transferts, protection sociale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier la production alimentaire de toute nature (viandes, œufs, lait, volailles, poissons, céréales etc.) • Mettre en place des programmes de cash transfert pour les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire ; • Renforcer les programmes d'alimentation scolaire ; • Mettre en place des programmes de banques céréalières adaptées aux besoins des communautés ; • Renforcer les actions de contrôle des prix des denrées de base en zone urbaine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage et évolution du nombre de ménages ayant un score de consommation alimentaire pauvre ou limite (SCA < 35) • Évolution du score de diversité alimentaire des ménages • Pourcentage de ménages consacrant plus de 75% de leurs dépenses à l'alimentation • Pourcentage de la population et nombre de personnes en phases 3, 4 et 5 (résultats du Cadre harmonisé)
<p>Renforcer la coordination, les systèmes d'alerte précoce et les capacités de réponse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités du système national d'alerte précoce (SAP) pour le suivi et le reporting à temps de la situation de la sécurité alimentaire ; • Mettre en place des cadres de veille et de coordination multi-acteurs ; • Elaborer des plans d'urgence pour atténuer les effets des désastres et des catastrophes ; • Renforcer les moyens financiers et humains des acteurs nationaux en charge de la réponse. 	



Engagement stratégique 2 (ODD 2.2).

Réviser et mettre en œuvre une politique nationale intégrée de protection sociale pour atteindre une couverture intégrale des cibles et une élimination de la faim et la malnutrition auprès des ménages bénéficiaires. Les programmes d'alimentation scolaire favorisent le développement de l'agriculture locale car constituant une demande stable et prévisible de vivres permettant la création de marchés de produits agricoles profitables aux petits exploitants et favorisant un développement économique local durable. Au sens plus large, ce type de politique contribue à atteindre les ODD et à garantir des droits universels comme le droit à une alimentation adéquate et le droit à l'éducation. Il est aujourd'hui établi qu'investir dans l'enfance, à travers l'alimentation scolaire, génère des rendements conséquents pour la croissance d'un pays. L'Union Africaine (UA), reconnaît « l'immense valeur des programmes de repas scolaires à base de produits locaux » pour améliorer la rétention et la performance des enfants dans les écoles et stimuler la création de revenus et l'entrepreneuriat dans les communautés locales. Elle a adopté cette approche pertinente et prioritaire pour la « Stratégie Continentale de l'Éducation pour l'Afrique (CESA) 2016-2025 ».

La mise en œuvre d'une politique nationale intégrée de protection sociale offrant une couverture intégrale des cibles et permettant d'atteindre les objectifs d'élimination de la faim et la malnutrition nécessite le :

- Passage à l'échelle des programmes et projets prioritaires (en cours): Consolider, articuler et passer à l'échelle (davantage de ménages vulnérables dans la couverture, plus de petits producteurs et de travailleurs agricoles, augmenter la qualité du service délivré) en ciblant les ménages vulnérables des zones rurales notamment les petits producteurs et les travailleurs agricoles ;
- Renforcement de l'approche famille productive : améliorer les investissements financiers, techniques, matériels, faits sur les tous les membres de la famille (hommes, femmes, jeunes filles et garçons) pour changer le profil de la famille : sa production, sa productivité, sa résilience, ses moyens d'existence durables... et faire bénéficier à la famille la capture du dividende démographique
- Changement de paradigme des systèmes d'alimentation scolaire : Mettre à l'échelle (faire coïncider la carte des cantines scolaires avec la carte scolaire du Sénégal), lier le succès et les impacts des cantines scolaires aux filets sociaux promus par la SNPS, et avoir comme ambition l'intégration de la communauté dans la gestion du système scolaire. Les bénéfices et les résultats de cette gouvernance doivent révolutionner à terme l'environnement immédiat de la communauté.
- Modernisation de la paysannerie, du monde rural : Instruire, former, familiariser et fidéliser les paysans et le monde rural en général (femmes et hommes), aux outils et mécanismes de gestion des risques de toute nature liés à la production agricole en particulier ceux liés aux aléas climatiques, à la surproduction, aux pertes post-récolte ;



Tableau 2 : orientations stratégiques – Engagement stratégique 2.

Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
<p>Passage à l'échelle des programmes prioritaires en cours en ciblant les ménages vulnérables des zones rurales et urbaines notamment les petits producteurs et les travailleurs agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer une politique inclusive et plus globale de protection sociale en prenant en compte les différents programmes et initiatives en cours ● Inclure la vulnérabilité à la sécurité alimentaire et la malnutrition comme critère de ciblage ● Mettre à l'échelle et articuler dans la mise en œuvre les différents instruments de protection sociale pour une efficacité dans les interventions (bourses familiales, couverture maladie universelle, carte d'égalité des chances ...) ● Mettre en place un cadre de coordination global du secteur en vue d'harmoniser les interventions des différentes parties prenantes ; ● Promouvoir et améliorer l'utilisation du Registre National Unique par tous les acteurs du secteur comme unique base de données pour le ciblage des bénéficiaires, le suivi et l'évaluation des interventions. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de ménages bénéficiaires par sexe et tranche d'âge ● Prévalence et évolution de l'insécurité alimentaire dans la population de bénéficiaires ● Adoption et utilisation effective du Registre National Unique (RNU) par tous les acteurs de la protection sociale ● Taux de couverture des cantines scolaires ; ● Nombre de repas servis ; ● Nombre d'apprenants bénéficiaires.
<p>Changement de paradigme des systèmes d'alimentation scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place des programmes de protection sociale permettant pour la promotion de l'investissement dans le capital humain, des séances d'éducation nutritionnelle, des moyens d'existence durables, résilients et améliorés et des capacités productives pour les ruraux pauvres pour garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous. 	



Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
Modernisation de la paysannerie	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre à jour le document de politique de cantine scolaire du Sénégal ● Etendre les cantines scolaires dans tous les établissements scolaires du Sénégal ● Elaborer les standards pour les repas scolaires sains et nutritifs basés sur la valorisation des produits locaux ● Etendre la mise en place des champs communautaires et/ou autres activités génératrices de revenus pour la pérennisation des cantines scolaires ● Mettre à l'échelle les systèmes d'achats locaux avec les petits producteurs pour l'approvisionnement des cantines scolaires 	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Elaborer et mettre en place un système intégré et efficace de prévention et de réponse aux chocs économiques, climatiques et naturels ; ● Mise à l'échelle du programme phare de résilience 4R en milieu rural. 	

Engagement stratégique 3 (ODD 2.3 et 2.4).

Assurer une Agriculture durable et résiliente à toute la population agricole sénégalaise (agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, etc.) d'ici 2030 en alignant les politiques et pratiques agricoles avec les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition d'une part et aux défis du changement climatique et de la dégradation des terres, des sols, des ressources halieutiques, d'autre part.

Pour répondre aux défis d'une agriculture résiliente et durable, de l'amélioration de la situation nutritionnelle et de la prise en compte des défis liés au changement climatique et la dégradation des ressources, il est recommandé de :

- Prise en compte de façon systématique des objectifs de sécurité alimentaire, de nutrition, de changement climatique et de protection de l'environnement dans l'élaboration des politiques sectorielles;
- Gestion durable des ressources halieutiques et promotion l'aquaculture ;
- Valorisation des produits forestiers et naturels en assurant une durabilité environnementale ;
- Promotion et mise en œuvre d'une agriculture résiliente et durable en mettant à profit la recherche et les technologies de l'information et de la communication ;



4 | Les engagements stratégiques pour l'atteinte de l'ODD 2 et de l'ODD 17

- Promotion et développement des filières animales à travers le croisement des espèces endogènes et étrangères ;

Tableau 3 : orientations stratégiques – Engagement stratégique 3 (ODD 2.3 et 2.4)

Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
Prendre en compte de façon systématique les objectifs de sécurité alimentaire, de nutrition, de changement climatique et de conservation des ressources dans la formulation et la mise en œuvre des politiques Agricoles et environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les investissements dans l'Agriculture durable • Elaborer des plans nationaux d'adaptation au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable • Taux d'Insémination artificielle; • Evolution du nombre d'animaux à haut potentiel;
Valoriser les produits forestiers et naturels en assurant une durabilité environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à l'échelle les programmes de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et des sols, les inondations, la salinisation des terres • Promouvoir et valiser les produits naturels (forestiers non ligneux, mangroves ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Surfaces emblavées pour les cultures fourragères, de vivre et de rente; • Nombre de centres de collecte installés et de mini-laiteries; • Nombre de cas de vol de bétail déclarés
Gérer durablement les ressources halieutiques et promouvoir l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et accompagner les pêcheurs pour une pêche responsable • Immerger des récifs artificiels • Mener des activités de fermeture temporelle des zones de reproduction • Améliorer la surveillance du domaine maritime • Promouvoir l'aquaculture comme activité génératrice de revenus ; • Construire des fermes aquacoles : • Accompagner les activités aquacoles par des actions de formation et d'accompagnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'animaux vaccinés; • Quantité et valeur des productions animales nationales; • Nombre de magasins de stockage construites/réhabilitées; • Valeur des produits issus de la production ; • Capacité de résilience des producteurs ; • Proportion des zones agricoles exploitées ; • Taille du bétail ; • Niveau de performance des infrastructures de production et conservation ;



Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
Promouvoir et appuyer la mise en œuvre d'une agriculture résiliente et durable	<ul style="list-style-type: none">● Favoriser l'accès à des semences de qualité et adaptées au changement des cycles climatiques ;● Promouvoir les systèmes d'irrigation ;● Mettre en œuvre des systèmes de prévisions météorologiques et d'alerte ;● Renforcer la formation des producteurs sur les changements climatiques pour une meilleure résilience ;● Renforcer la formation des producteurs sur l'usage des pesticides ;● Mettre en œuvre des mécanismes de gestion des risques liés au climat ;● Promouvoir l'agriculture biologique ;● Mettre en place des Systèmes d'Information Marché.	<ul style="list-style-type: none">● Taux de production perdue ;● Quantité et valeur des productions aquacoles nationales;● Valeur des produits issus de la production aquacoles ;● Nombre de producteurs formés sur l'utilisation abusive des pesticides.
Promouvoir et développer les filières animales	<ul style="list-style-type: none">● Lutter de façon efficace contre le vol de bétail dans les zones rurales ;● Améliorer la productivité des filières à travers l'insémination artificielle, le suivi sanitaire ;● Renforcer les infrastructures d'élevages, d'abattage, de commercialisation des produits familiaux ;● Favoriser l'accès à l'eau des pastoraux ;● Promouvoir l'élevage familial (aviculture, ovins ...) pour améliorer la consommation des produits animaux.	



Engagement stratégique 4 (ODD 2.4).

Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités de valeur ajoutée et d'emplois autres qu'agricoles d'ici 2030.

L'augmentation de la productivité et des revenus des petits producteurs nécessite de :

- Améliorer l'accès adéquat et équitable à la terre et aux intrants de qualité, aux services financiers, à la technologie et aux matériels de production dans l'agriculture, l'élevage et l'aquaculture, la formation et l'accès aux services de conseil techniques ;
- Réduire les pertes post-récoles, améliorer l'accès aux marchés et accompagner l'entreprenariat agricole
- Améliorer la résilience des petits producteurs, à travers une diversification des moyens d'existence et des mécanismes de gestion des risques.

Tableau 4 : orientations stratégiques – Engagement stratégique 4 (ODD 2.4)

Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
Améliorer l'accès adéquat et équitable à la terre et aux intrants de qualité, aux services financiers, à la technologie, à l'énergie et aux matériels de production dans l'agriculture, l'élevage et l'aquaculture, la formation et l'accès aux services de conseil technique	<ul style="list-style-type: none"> ● Harmoniser et appliquer les textes sur la réforme foncière, le code pastoral, le code de la pêche continentale et le code forestier ● Développer les infrastructures agricoles rurales notamment les systèmes d'irrigation et d'accès à l'eau ; ● Assurer un accès équitable à la terre pour les petits producteurs, plus particulièrement les femmes et les jeunes ; ● Accélérer la mécanisation de l'agriculture ; ● Améliorer l'accès à l'énergie à usage productif notamment les énergies renouvelables ; ● Introduire et vulgariser les espèces animales adaptées au climat et à fort rendement ; ● Assurer la formation des producteurs aux meilleures pratiques, techniques agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume de production par ha (tonnage et évolution) par sexe et tranche d'âge ● Évolution du revenu moyen des petits producteurs par sexe et tranche d'âge ● Évolution de la possession de terres agricoles par sexe, tranche d'âge et quintile de richesse ● Évolution de l'accès au crédit par sexe et par tranche d'âge



Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
Réduire les pertes post-récoltes, améliorer l'accès aux marchés et accompagner l'entrepreneuriat agricole	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer l'accès aux infrastructures et technologies de stockage ● Renforcer la recherche et la vulgarisation agricole ● Développer les infrastructures routières ● Développer des systèmes d'information sur les marchés ● Appuyer la structuration des coopératives de petits producteurs ● Mettre en œuvre des programmes d'achat locaux avec les coopérations de petits producteurs ● Accompagner la mise en place d'unités artisanales de formation ● Renforcer la formation sur les techniques appropriées de transformation et le respect des normes sanitaires 	
Améliorer la résilience des petits producteurs, à travers une diversification des moyens d'existence et des mécanismes de gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> ● Appuyer le renforcement de capacités des femmes en zone rurale (artisanat, ...) et appuyer la création d'activités génératrices de revenus non agricoles ● Mettre en place une assurance agricole indiciaire. 	

Engagement stratégique 5 (ODD 2.4 et 2.5).

Transformer de façon profonde la structure des industries agro-alimentaires pour combler les déficits nutritionnels et rendre accessible les denrées alimentaires transformées à l'ensemble de la population d'ici 2030.

Afin de faire jouer pleinement aux industries agro-alimentaires leur rôle de secteur-clé dans la l'élimination de la faim et de la malnutrition, le Sénégal doit :

- Promouvoir un environnement favorable au développement des industries de transformation afin d'augmenter les investissements dans le secteur ;
- Renforcer l'accès aux marchés des filières locales à travers le renforcement des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation ;
- Appuyer l'émergence d'un tissu de PME locaux pour la fabrication d'aliments thérapeutiques et de suppléments et la valorisation des produits locaux ;
- Mettre en place un programme de normalisation et d'assurance qualité des produits alimentaires ;
- Renforcer le contrôle de la publicité et du marketing notamment des produits riches en sel, sucre et matières grasses.



Tableau 5 : orientations stratégiques – Engagement stratégique 5 (ODD 2.4 et 2.5)

Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
Promouvoir un environnement favorable au développement des industries de transformation afin d'augmenter les investissements dans le secteur	<ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser l'investissement à travers des mesures incitatives pour le secteur privé ; ● Favoriser l'accès au financement et au crédit-bail ; ● Promouvoir la formation, la recherche et l'innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de centres de collecte installés et de mini-laiteries; ● Nombre de magasins de stockage; ● Valeur des produits issus de la transformation des produits ; ● Capacité de résilience des transformateurs locaux ;
Renforcer l'accès aux marchés des filières locales à travers le renforcement de capacités et des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> ● Appuyer la mise en place de renforcement de capacités des organisations de producteurs ; ● Faciliter la mise en place et la remise à niveau des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Niveau de performance des infrastructures de production, de transformation actuelle; ● Respect des normes de qualité.
Appuyer l'émergence d'un tissu de PME locaux pour la fabrication d'aliments thérapeutiques et de suppléments et la valorisation des produits locaux	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer à travers la recherche opérationnelle des formules de farines infantiles basées sur des farines locales ; ● Favoriser l'investissement du secteur privé ; ● Appuyer la mise en place d'une démarche qualité. 	
Mettre en place un programme de normalisation et d'assurance qualité des produits alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place un programme de normalisation et d'assurance qualité des produits alimentaires ; ● Renforcer les capacités de contrôle des directions en charge. 	
Renforcer le contrôle de la publicité et du marketing notamment des produits riches en sel, sucre et matières grasses	<ul style="list-style-type: none"> ● Elaborer une réglementation sur la publicité alimentaire de manière générale ; ● Renforcer la régulation sur les publicités relatives aux aliments en forte teneur en matières grasses, sel et sucre destinés aux enfants ; ● Définir une réglementation spécifique sur l'étiquetage des aliments destinés aux enfants. 	



Engagement stratégique 6 (ODD 2.1 et 2.2).

Mettre fin, d'ici 2030, à toutes les formes de malnutrition (retard de croissance et émaciation, anémie, autres carences en micronutriments, obésité et surpoids) notamment chez les groupes vulnérables (femmes en âge de reproduction, femmes enceintes et allaitantes, enfants de moins de 5 ans, personnes âgées, PVVIH).

En vue de mettre fin à toutes les formes de malnutrition, le Sénégal s'engage à travers une approche multisectorielle intégrée à mettre en œuvre des actions de:

- Prévention et prise en charge de la malnutrition (retard de croissance, malnutrition aigüe, obésité et surpoids, prise en charge nutritionnelle des maladies) ;
- Lutte contre les carences en micronutriments ;
- Renforcement de la formation, recherche et innovation en nutrition ;
- Renforcement de la gouvernance du secteur de l'alimentation et de la nutrition.
- Réduction du taux de malnutrition de 19% à entre 1 et 2% (voir l'analyse prospective).

Tableau 6 : orientations stratégiques – Engagement stratégique 6 (ODD 2.1 et 2.2)

Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
Prévention et de prise en charge de la malnutrition	<ul style="list-style-type: none"> ● Prévention et traitement des maladies chez les femmes enceintes/allaitantes et chez les enfants de moins de 5 ans ; ● Amélioration du cadre de vie (accès aux services de santé de qualité, à l'eau, à l'assainissement, promotion de l'hygiène) ; ● Promotion de l'allaitement maternel exclusif et des pratiques optimales d'alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant ; ● Renforcement des structures de prise en charge de la malnutrition ; ● Prise en charge nutritionnelle des maladies non transmissibles d'origine alimentaire ; ● Promotion de l'activité physique et sportive ; ● Education nutritionnelle et communication pour le changement social et de comportement ; ● Renforcement de la prise en charge nutritionnelle des maladies non transmissibles d'origine alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Prévalence et incidence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans ● Proportion d'enfants avec un faible poids de naissance ● Prévalence et incidence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans ● Taux d'allaitement maternel exclusif ● Prévalence et incidence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer et les autres groupes vulnérables ● Prévalence et incidence de la carence en vitamine A ● Prévalence et incidence de la carence en Zinc ● Prévalence et incidence de la carence en iode ● Prévalence et incidence de l'obésité chez les groupes vulnérables



4 | Les engagements stratégiques pour l'atteinte de l'ODD 2 et de l'ODD 17

Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
Lutte contre les carences en micro-nutriments	<ul style="list-style-type: none"> ● Promotion de la diversification alimentaire ; ● Fortification industrielle des aliments ; ● Promotion de la fortification à domicile des aliments ; ● Supplémentation en vitamines et minéraux ; ● Promotion du sel adéquatement iodé ; ● Education nutritionnelle. 	
Renforcement de la formation, recherche et innovation en nutrition	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement de l'offre de formation, recherche et innovation en nutrition. 	

Engagement stratégique 7 (ODD 2.1 ; 2.3 ; 2.4 ; 2.5 (a ; b ; c).

Éliminer toutes les disparités entre les sexes dans toute la chaîne de valeur alimentaire sur l'ensemble du territoire national pour l'éradication de la faim d'ici 2030.

Pour réduire les inégalités entre les sexes dans les chaînes de valeur alimentaire, le Sénégal devra assurer :

- Respect des droits notamment fonciers, assurer leur application à tous les niveaux ; et garantir un accès équitable aux ressources productives, en respectant l'égalité des gens
- Prise en compte systématique du Genre dans l'élaboration, la budgétisation et la mise en œuvre des politiques publiques ;
- Autonomisation économique des femmes rurales par le renforcement de capacités ainsi que l'accès au financement et au crédit.



Tableau 7 : Orientations stratégiques – Engagement stratégique 7 (ODD 2.1; 2.3; 2.4 ; 2.5 (a ; b ; c))

Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
<p>Promouvoir et améliorer des droits notamment fonciers et d'accès aux ressources productives, respectant l'égalité des gens et assurer leur application à tous les niveaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer des droits fonciers plus équilibrés entre les hommes et les femmes notamment les femmes rurales ; ● Prendre et appliquer des mesures adéquates de lutte contre les freins à l'égalité d'accès aux terres et ressources productives ; ● Favoriser une plus grande participation des femmes à la vie politique et dans les sphères de prise de décision à tous les niveaux ; ● Promouvoir et améliorer la mise des actions de discrimination positive pour corriger les déséquilibres. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Adoption de textes de lois pour l'égalité des femmes ; ● Mise en œuvre d'actions de discrimination positive à l'égard des femmes rurales ; ● Propriété des terres agricoles par sexe ; ● Évolution de l'accès au financement et aux ressources productives des femmes ; ● Nombre d'organisation de femmes/bénéficiaires appuyées ; ● Nombre de femmes impactées ; ● Nombre de séances de formations organisées ; ● Évolution des revenus des femmes rurales.
<p>Prendre en compte de façon systématique l'aspect genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, des programmes, des projets, de la budgétisation et du suivi-évaluation dans tous les secteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer et vulgariser au niveau des instances politiques des guides sur la prise en compte de l'aspect genre ; ● Renforcer les capacités de prise en compte de l'aspect genre pour les acteurs en charge de l'élaboration et de l'opérationnalisation des politiques publiques notamment au niveau décentralisé ; ● Mettre en place des cadres permettant une plus grande participation des femmes dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des projets et programmes pour mieux prendre en compte leurs attentes. 	



4 | Les engagements stratégiques pour l'atteinte de l'ODD 2 et de l'ODD 17

Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
Mettre en place des programmes d'autonomisation économiques des femmes rurales	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en œuvre des programmes de renforcement de capacités en gestion, en leadership transformationnel, en techniques de conservation et de transformation, en marketing, en négociation et à l'utilisation des TIC ; ● Mettre à l'échelle les programmes d'alphabétisation fonctionnelle des femmes ; ● Améliorer l'accès au financement et au crédit pour les femmes transformatrices dans les secteurs productifs (pêche, agriculture, élevage, foresterie) ; ● Renforcer l'accès aux terres, ressources productives, aux marchés à travers des projets axés sur les femmes productrices. 	

Engagement stratégique 8 (ODD 2-5a, b, c).

Développer des logiques de partenariat et de coopération internationale pour la hausse des investissements et le renforcement des capacités techniques et humaines afin de permettre au Sénégal d'accroître ses capacités productives agricoles et de développer un secteur privé local fort et résilient.

Le Sénégal devra, pour réaliser cet engagement stratégique :

- Étudier et mettre en œuvre des mécanismes innovants de coopération avec le secteur privé à travers la facilitation et la promotion des partenariats public-privé dans les domaines ciblés ;
- Élaborer des stratégies d'investissement et de mobilisation de ressources dans les domaines ciblés ;
- Mettre en place des cadres de concertation et de coordination multisectorielle au niveau national pour une synergie des actions.



Tableau 8 : Orientations stratégiques – Engagement stratégique 8 (ODD 2-5a, b, c)

Orientations stratégiques	Lignes d'actions majeures	Indicateurs de suivi
Faciliter et promouvoir les partenariats public-privé dans les domaines ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ● Étudier et mettre en œuvre des mécanismes innovants de coopération avec le secteur privé ; ● Encourager et promouvoir l'adhésion, l'engagement du secteur privé aux problématiques de faim et de nutrition à travers leur politique RSE. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Évolution des financements domestiques, extérieures et privés ; ● Nombre de partenariats public-privé noués dans la lutte contre la faim et la malnutrition ; ● Mise en place d'une plateforme de coordination et de partage.
Élaborer des stratégies d'investissement et de mobilisation de ressources dans les domaines ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer les capacités des différentes parties prenantes concernées en mobilisation des ressources extérieures et domestiques ; ● Étudier la mise en place de mécanismes de mobilisation de ressources domestiques incluant les ressources de la diaspora à travers la mise en place de fonds dédiés. 	
Mettre en place des cadres de concertation et de coordination pour une synergie et une efficacité des actions dans l'atteinte des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place une plateforme de coordination, de partage, de vulgarisation de la recherche et des leçons apprises regroupant les partenaires techniques et financiers, les acteurs gouvernementaux, la société civile, la recherche ; ● Mettre en place des cadres de coordination multisectorielle de planification et de suivi opérationnel regroupant les parties prenantes nationales ; ● Mettre en place des cadres de coordination Etat-bailleurs pour un alignement des priorités et des interventions. 	





Conclusion et recommandations





Conclusion.

Les progrès enregistrés ces dernières années par le Sénégal en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition sont indéniables notamment dans la formulation de projets et programmes qui englobent tous les domaines ou presque en rapport avec la problématique de la faim. Par l'amélioration de ses approches en la matière, le Sénégal a notamment atteint la première cible des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Force est cependant d'admettre que des efforts doivent encore être faits.

La Revue a identifié les causes structurelles de la faiblesse des impacts des projets et programmes de sécurité alimentaire. Elles résident pour l'essentiel dans une coordination et une mutualisation déficitaires des efforts des acteurs engagés dans la lutte pour l'atteinte de l'ODD 2. Le décloisonnement autant dans le domaine des politiques publiques que dans la recherche et les interventions des acteurs non étatiques (ANE) doit ainsi être inscrit au rang des priorités absolues.

La revue a réaffirmé la transversalité de la question de la faim. Pour atteindre l'ODD 2, au-delà des investissements structurants importants nécessaires, il faudrait en outre un changement de paradigmes aussi bien dans leur élaboration, leur exécution et leur suivi-évaluation. Un intérêt doit être accordé à la collecte et à l'analyse systématique et continue des informations sur l'évolution de la mise en œuvre des projets et programmes. De plus, la systématisation de la pratique de la Gestion axée sur les résultats (GAR) doit être étendue à tous les niveaux de gouvernance en particulier à ceux qui intéressent la lutte contre la faim.

Par ailleurs, l'une des principales conclusions et recommandations auxquelles la Revue est parvenue réside dans la **nécessité de changement de comportements et d'attitudes alimentaires des Sénégalais**. Les mauvais régimes alimentaires sont en effet « de loin les plus grands facteurs de risque pour la charge mondiale de morbidité », selon le Rapport 2016 sur la nutrition. En sus, l'atteinte de l'ODD 2 en particulier ses cibles 2.1 et 2.2 passe par des politiques inclusives combinant l'alimentation, la santé, l'éducation, les services WASH (l'eau, l'assainissement et l'hygiène) et les systèmes de réduction de la pauvreté et de la nutrition y compris l'obésité et les maladies non transmissibles (MNT) liées à la nutrition.

Dans un contexte économique de plus en plus avantageux et des perspectives qui s'annoncent heureuses avec les exploitations prochaines du pétrole et du gaz sur les côtes sénégalaises, des **ressources additionnelles seront disponibles pour venir à bout du fléau de la faim**. Mais encore faudrait-il qu'une stratégie d'ensemble qui, au-delà des initiatives et approches sectorielles, définisse un cadre global et fédérateur pour adresser, à travers des politiques hardies et volontaristes, intégrant les stratégies locales, nationales et internationales auxquelles le Sénégal est partie et les observations, conclusions et recommandations de la présente revue.

En fin de compte, il est primordial pour le Gouvernement du Sénégal, en accord avec ses partenaires stratégiques, de **formuler et de mettre en œuvre un plan d'actions, pour mesurer les progrès déjà accomplis, et procéder à des réajustements selon les déficits identifiés**.

L'organisation **d'une table-ronde des bailleurs regroupant l'ensemble des acteurs gouvernementaux et partenaires qui interviennent dans le financement et la mise en œuvre de l'ODD2, est une priorité**.



Recommandations.

Pour accomplir l'Objectif de Développement Durable 2 (ODD 2) : *Éliminer la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable, la présente revue formule les recommandations suivantes :*

Sous-ob-jectifs	Recommandations Stratégiques	Recommandations Opérationnelles
ODD 2.1	<p>Assurer une mise en œuvre cohérente des politiques qui soutiennent le développement du système alimentaire du Sénégal</p> <p>Renforcer les capacités nationales pour atteindre 95% de réduction de la malnutrition à l'horizon 2030.</p>	<p>Renforcer les Plateformes d'acteurs évoluant dans la sécurité alimentaire et dans la Nutrition afin d'avoir plus de synergie et de cohérence dans la mise en œuvre de politiques é. Les projets et programmes doivent être minutieusement étudiés pour déceler leurs similitudes, et développer une synergie en tenant compte de la complémentarité des missions et des compétences des différentes institutions qui œuvrent dans la lutte contre la faim.</p> <p>Etablir une cartographie actualisée de la situation alimentaire dans tout le Sénégal par le renforcement des capacités financières, techniques et institutionnelles de l'Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (OB.SE.A), pour l'amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal. La Revue insiste sur la nécessité de connaître en temps réel les besoins et les réponses données à la demande des acteurs, les déficits à combler et les solutions proposées etc.</p> <p>Renforcer le système d'information national qui renseigne sur la situation de la sécurité alimentaire</p> <p>Utiliser et rendre disponible pour tous les acteurs les données statistiques qui doivent renseigner les indicateurs d'évaluation de l'ODD2 (agriculture, élevage, pêche, protection sociale etc.).</p> <p>Appuyer la mise en œuvre de la politique nationale de développement de la nutrition qui se veut, globale et inclusive : en renforçant la gouvernance, la coordination et la cohérence des programmes, entre acteurs et secteurs concernés.</p> <p>Augmenter les ressources domestiques allouées à la nutrition pour le financement des Plans d'Action Sectoriels élaborés par les différents secteurs engagés dans le Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition ; Allouer des ressources supplémentaires à la recherche dans le domaine de la nutrition pour aborder les questions émergentes telles que la bio fortification, la fortification alimentaire, les normes alimentaires, la sécurité et l'hygiène sanitaires des aliments ;</p>



Sous-ob-jectifs	Recommandations Stratégiques	Recommandations Opérationnelles
ODD 2.2	Créer une politique plus volontariste, plus inclusive de gestion communautaire de l'alimentation scolaire	<p>Renforcer et promouvoir une alimentation saine, nutritive et suffisante dans les cantines scolaires aussi bien que dans les daaras sur toute l'étendue du territoire national ;</p> <p>Organiser par l'activation de la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises (RSE) des campagnes de levée de fonds au profit des programmes de cantines scolaires en accélérant le processus d'adoption d'un plan pour la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) prévu dans le PSE; (Microsoft et autres structures de l'agro-alimentaire) ;</p> <p>Arrimer l'alimentation en milieu scolaire (cantines scolaires et le programme de nutrition dans les écoles primaires et les daaras) à l'ensemble des stratégies de protection sociale existantes (santé, économie, économie rurale, développement communautaire, culture) ;</p> <p>Améliorer l'état nutritionnel de la mère et de l'enfant, par la diversification du régime alimentaire, l'augmentation de la couverture des enfants bénéficiant des services de nutrition et la promotion de la nutrition des couches vulnérables (enfants moins de 05 ans, femmes enceintes et femmes allaitantes) ;</p> <p>Améliorer le régime alimentaire ainsi que la santé nutritionnelle des enfants en danger et en conflit avec la loi : (passage du taux journalier de prise en charge alimentaire des mineurs de 600 Francs à 2000 Francs par enfant);</p> <p>Formuler un programme intégré d'appui à l'autonomisation et à la pérennisation des cantines scolaires avec des actions orientées vers le maraîchage, l'introduction de l'aquaculture, l'élevage d'espèces à cycle court et moyen destinés à la consommation et à la commercialisation ainsi que la micro-finance ;</p> <p>Induire les changements de comportements et habitudes alimentaires grâce à l'intégration des acteurs non étatiques (ANE) dans les programmes de sensibilisation, le plaidoyer et d'information ;</p> <p>Construire et diffuser des outils de promotion d'une alimentation riche, saine, nutritive sur l'ensemble du territoire national par le biais de relais communautaires pertinents.</p> <p>Trouver un champion, une personnalité influente (dans le milieu du sport ou des arts) pour assurer le portage significatif des questions relatives à l'alimentation en milieu scolaire ;</p>



Sous-objetsifs	Recommandations Stratégiques	Recommandations Opérationnelles
<p>ODD 2.3</p>	<p>Faire de la protection sociale un des piliers de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en particulier de l'Objectif « FaimZéro »</p> <p>Considérer l'importance de la capture du Dividende Démographique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire</p>	<p>Augmenter la productivité agricole et les disponibilités alimentaires, notamment en ciblant les exploitants familiaux et petits producteurs;</p> <p>Articuler à la base, les programmes de protection sociale et les politiques agricoles, pour promouvoir une stratégie coordonnée en faveur du développement rural et de la réduction de la pauvreté ;</p> <p>Inscrire au rang des priorités nationales, la réduction des inégalités et des disparités sociales et territoriales, en insistant sur l'autonomisation des membres de la famille;</p> <p>Relever le défi de l'optimisation institutionnelle en articulant les différentes réformes induites par le Plan Sénégal Emergent (PSE) à la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS). Ceci, afin d'assurer la cohérence, le décloisonnement des différentes initiatives, et l'inscription des solutions dans un cadre logique national (Logic frame) ;</p> <p>Opérationnaliser l'Observatoire National du Dividende Démographique tel que le recommande l'Union Africaine, afin de permettre une meilleure prise en compte des dynamiques de la population dans la formulation des politiques publiques notamment en matière d'insécurité alimentaire</p> <p>Utiliser les projections démo-économiques pour mesurer l'impact de la croissance de la population sur les capacités de résilience de celles-ci.</p>



Sous-ob-jectifs	Recommandations Stratégiques	Recommandations Opérationnelles
ODD 2.4	<p>Transformer durablement les systèmes Agricoles nationaux</p> <p>Institutionnaliser l'esprit et l'approche du PUDC dans l'administration publique, dans le but d'atteindre plus rapidement et plus efficacement les objectifs l'ODD2 mais aussi les autres ODD au Sénégal</p>	<p>Mettre l'accent sur la formation et la sensibilisation des producteurs sur les bonnes pratiques et la prise en compte des risques climatiques et des prévisions saisonnières de début de campagne agricole dans le processus de mise en application des itinéraires techniques de productions agricoles ;</p> <p>Assurer une formation continue et soutenue aux Agriculteurs locaux par l'organisation de sessions régulières de capacitation à tous les niveaux de la chaîne de valeurs ;</p> <p>Mettre un terme aux périodes de soudure en développant la résilience territoriale des populations rurales par une politique de protection sociale adaptée au monde rural, et par le développement d'une « agriculture hors saison », et la diversification des filières agricoles. Adopter pour cela, le T-21 comme outil de planification et de gestion stratégique pour construire, avec les différentes structures concernées, une prospective réaliste ;</p> <p>Renforcer la santé du cheptel national pour atteindre les normes de l'Organisation Internationale de la Santé Animale (OIE) qui préconisent la vaccination de 80% du cheptel pour une protection convenable par une stratégie de renforcement des capacités pour la Santé publique vétérinaire ;</p> <p>Développer les infrastructures en milieu rural pour la transformation du secteur agricole en facilitant l'accès à l'électricité et à l'eau, routes et voies ferrées pour le transport des denrées alimentaires brutes et transformées, notamment ;</p> <p>Faire couvrir le territoire national, par le PUDC et le PUMA ;</p> <p>Accélérer le processus de professionnalisation des petits exploitants ;</p> <p>Elaborer dans les meilleurs délais les décrets d'application pertinents dont l'inexistence handicape l'opérationnalisation de la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LAOSP) en favorisant une synergie des acteurs pour définir le cadrage réglementaire tenant compte de l'évolution du contexte marqué par les nouvelles orientations politiques : PSE à travers le PRACAS, la réforme foncière, l'acte III de la décentralisation, etc. ;</p> <p>Prendre suffisamment en compte les pertes post-récolte dans les curricula de formation de l'élite (ingénieurs et chercheurs) et dans les programmes de recherche par les instituts de recherche & développement Agricole par la création d'unités d'enseignement, de formations et de recherche dédiées spécifiquement dans le domaine post récolte dans les Facultés et Unités de Formation et de Recherche (UFR) ;</p>



Sous-ob-jectifs	Recommandations Stratégiques	Recommandations Opérationnelles
		<p>Promouvoir l'implication et l'engagement d'acteurs locaux, nationaux et internationaux au niveau de chacun des maillons de la chaîne de valeur pour développer un positionnement plus avantageux de «l'origine Sénégal» sur le marché local, régional et international prenant en compte les impératifs de rentabilité et de compétitivité ;</p> <p>Renforcer la participation des femmes et des jeunes au niveau de chacun des maillons de la chaîne de valeur Agricole avec une modernisation des outils de production (mécanisation de l'Agriculture).</p> <p>Investir sur le matériel agricole et leur maintenance tout en accélérant la modernisation des outils de production des petits producteurs pour permettre aux entreprises de gagner en compétitivité ;</p> <p>Lutter davantage contre les effets corrosifs du changement climatique sur les terres arables et leur impact sur la réduction des rendements agricoles.</p> <p>Procéder à la restauration de la qualité des terres à des fins de culture sur toute l'étendue du territoire national en particulier en Casamance et dans le Sine et le Saloum ;</p>
<p>ODD 2.4</p>	<p>Faciliter et généraliser l'accès aux ressources productives</p>	<p>Promouvoir l'usage de nouvelles sources d'énergie : solaire, éolien, biomasse par les ménages surtout en milieu rural ;</p> <p>Mettre au point des techniques modernes de gestion durable, intégrée et de valorisation des terres, de l'eau de l'énergie à usage agricole ;</p> <p>Encourager la généralisation du recours aux assurances Agricoles pour les petits exploitants sur toute la chaine de valeurs agricole (assurances récoltes, assurances bétail, assurance navires de pêche artisanale, assurance indicielle, assurance volaille, assurance récoltes spécifiées, assurance déficit pluviométrique, la micro assurance temporaire de décès).</p>



Sous-ob-jectifs	Recommandations Stratégiques	Recommandations Opérationnelles
ODD 2.5	Coopérer à tous les niveaux Arrimer l'analyse prospective Sénégal "FaimZéro" aux indicateurs des trois axes du PSE	<p>Partager et capitaliser les meilleures pratiques et transfert de technologies et de savoir-faire (benchmarking) avec les pays à revenus intermédiaires à tous les niveaux de la lutte contre la faim. Pour ce qui est de la protection sociale, l'exemple kényan du M-Pesa ou Mobile Banking plus flexible et conforme aux valeurs locales de « sutura » constituerait une solution ;</p> <p>Tenir une table-ronde de partenaires techniques et financiers, pour enregistrer les différents engagements politique, stratégique et financier et assurer le monitoring et l'évaluation par la structure en charge des ODD ;</p> <p>Par le partenariat (l'ODD 17), trouver des ressources additionnelles suffisantes pour permettre aux institutions de sécurité alimentaire et de nutrition (DAPSA, CLM, SE/CNSA) de renseigner et de suivre régulièrement l'évolution de tous les indicateurs de l'ODD 2, leur rythme de progression par rapport aux sous-objets définis. (Connaitre le niveau de financement de l'ODD2 par l'Etat du Sénégal (budget endogène) et par les partenaires au Développement (PAM, FIDA, FAO, PNUD et autres investisseurs à travers les ONG nationales travaillant dans le secteur de la faim.))</p> <p>Intégrer la méthodologie et les résultats de la Revue Stratégique de l'ODD2 dans les programmes de seconde génération du PSE.</p> <p>Evaluer l'impact de l'ODD2 dans la mise en oeuvre de tous les autres ODD.</p>





Annexes





Sous-objectifs/Cibles	Indicateurs	Les destinataires (Les actions identifiées)
<p>[ODD 2]</p> <p>2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante</p>	<p>2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation</p> <p>Le calcul doit se faire pour évaluer l'état actuel de sous-alimentation des populations/Chiffres par rapport à la population globale.</p>	<p>ANSD/IFPRI/CREFAT/CLM/SENCSA/ITA/HUNGER PROJECT/Action Contre la Faim/Protection Sociale; toutes les parties prenantes au niveau du Plan Stratégique multisectoriel de la nutrition au Sénégal (CLM);</p>
	<p>2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire.</p>	<p>ANSD/IFPRI/CREFAT/CLM/SENCSA/ITA/HUNGER PROJECT/ACF/Protection Sociale ; toutes les parties prenantes au niveau du Plan Stratégique multisectoriel de la nutrition au Sénégal (CLM);</p>
<p>2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</p>	<p>2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans</p>	<p>Ministère de la Santé ; CLM ; ACF ; HUNGER PROJECT ; IFPRI</p>
	<p>2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)</p>	<p>Ministère de la Santé ; CLM ; ACF ; HUNGER PROJECT ; IFPRI</p>
<p>2.3 D'ici à 2030, doubler [multiplier] la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des populations locales, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles</p>	<p>2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière</p>	<p>Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural ; ANIDA ; ANAT ; PRACAS ; PUDC ; BOS/PSE ; CNCR ; HUB RURAL ; DAPSA</p>
	<p>2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut de la population locale</p>	<p>Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural ; ANIDA ; ANAT ; PUDC ; BOS/PSE ; CNCR ; HUB RURAL ; DAPSA ; CONGAD ; Ministère de l'Élevage et des Productions Animales ; Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime ; CNAAS ; CNCAS.</p>



Sous-objectifs/Cibles	Indicateurs	Les destinataires (Les actions identifiées)
<p>2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols</p>	<p>2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable</p> <p>2.4.2 L'assurance de la production familiale (Proportion des zones agricoles exploitées, taille du bétail)</p> <p>2.4.3 Niveau de prophylaxie des animaux (Vaccination, etc);</p>	<p>Ministère de l'Intérieur ; Ministère de l'Environnement et du Développement Durable; CONGAD ; CSE ; FICR ; HUB RURAL ; OXFAM ; CNCR ; ASPRODEB ; RESOPP COOPEC ; FONGS ; ADG ; CILSS ; Météorologie Nationale (ANACIM) ; BAD ; FAO ; FIDA ; CECI ; CNAAS, CNCAS ; CREFAT (?).</p>
<p>2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé ainsi que le partage juste et équitable de ces avantages, comme convenu à l'échelle internationale</p>	<p>2.5.1 Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme</p>	<p>ISRA ; DIRECTION DES EAUX ET FORETS ; DIRECTION DE L'ELEVAGE ; DAPSA ; AJS ; UADB ; UDZ ; UGB ; UCAD ; RAD, AFRICA RICE ; DISEM ; ENSA THIES ;</p>
	<p>2.5.2 Proportion des variétés et races locales considérées comme en danger, hors de danger ou exposées à un risque d'extinction de niveau non connu ;</p>	<p>ISRA ; CNRA ; UNIVERSITE ALIOUNE DIOP DE BAMBEY ; DIRECTION DE L'ELEVAGE ; DIRECTION DES VEGETAUX ; CIRAD ; IRD ; DIRECTION DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ; FNRAA ; L'ECOLE VETERINAIRE (EISMV) ; AFRICA RICE.</p>
<p>[ODD 2/17-a] Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés</p>	<p>2.a.1 Indice d'orientation agricole des dépenses publiques</p>	<p>ISRA ; CNRA ; UNIVERSITE ALIOUNE DIOP DE BAMBEY ; DIRECTION DE L'ELEVAGE ; DIRECTION DES VEGETAUX ; CIRAD ; IRD ; DIRECTION DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ; DGPPE ; DAGE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL ; PUDC, ASEPEX.</p>
	<p>2.a.2 Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur Agricole et la protection sociale</p>	<p>ISRA ; CNRA ; UNIVERSITE ALIOUNE DIOP DE BAMBEY ; DIRECTION DE L'ELEVAGE ; DIRECTION DES VEGETAUX ; CIRAD ; IRD ; DIRECTION DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ; DGPPE ; DAGE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL</p>



Sous-objectifs/Cibles	Indicateurs	Les destinataires (Les actions identifiées)
[ODD 2/17-b] Corriger et prévenir les restrictions et distorsions entravant le fonctionnement des marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures à l'exportation ayant un effet équivalent, conformément au mandat du Cycle de négociations de Doha pour le développement	2.b.1 Subventions à l'exportation dans le secteur Agricole 2. b. 2 Types de régulation des subventions à l'exportation	BAD ; PAM ; UNION EUROPEENNE ; MINISTERE DES FINANCES ; MINISTERE DU COMMERCE ; Banque Mondiale ; OMC ; FIDA ; FAO ; PNUD ; USAID, ASEPEX, CRADES ; DOUANES SENEGALAISES ; DIRECTION DU COMMERCE EXTERIEUR ; etc..
[ODD 2/17-c] Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et de produits dérivés et à faciliter l'accès rapide aux informations relatives à ces marchés, y compris le niveau des réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires	2.c.1 Indicateur des anomalies tarifaires pour les denrées alimentaires 2. c. 2. Indicateurs des anomalies tarifaires pour les biens et services et populations	MINISTERE DU COMMERCE : DIRECTIONS DU COMMERCE INTERIEUR ET EXTERIEUR ; UNACOIS ; DIRECTION DES DOUANES ; IMPOTS ET DOMAINES ; SECTEUR PRIVE (EXPORTATEUR ET IMPORTATEUR) ; COMITE DE SUIVI DE L'INTEGRATION (DIRECTION GENERALE DU PLAN) ; AECID ; UE ; OIM ;

Annexes GTT 6.

Les cibles du Sénégal pour 2025 se présentent comme suit :

- La prévalence du **retard de croissance chez les enfants de moins de 5ans est réduite d'au moins 45%**.
- La proportion d'**enfants avec faible poids à la naissance** est réduite d'au moins 30%.
- La prévalence de la **malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5ans** est réduite à moins de 5%.
- Le taux d'**allaitement maternel** exclusif est porté à au moins 50%.
- La prévalence de l'**anémie chez les femmes en âge de procréer et les autres groupes vulnérables est réduite de 50%**.
- La prévalence de la **carence pour les autres micronutriments** (vitamine A, zinc et iode) est réduite d'au moins 40%.
- La prévalence de l'**obésité chez les groupes vulnérables** est réduite d'au moins 20%.



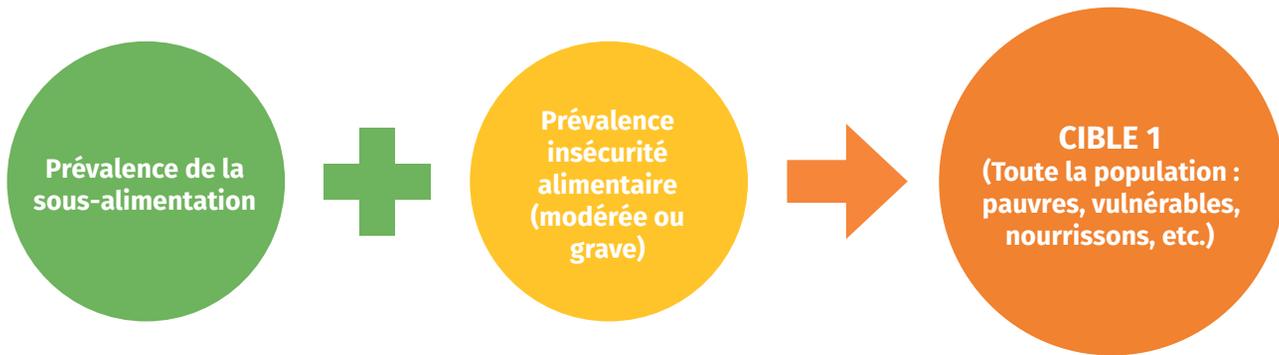
Les huit sous objectifs et cibles de l'objectif de développement durable n°2 et 17

Les cibles du Sénégal pour 2025 se présentent comme suit :

- La prévalence du **retard de croissance chez les enfants de moins de 5ans est réduite d'au moins 45%**.
- La proportion d'**enfants avec faible poids à la naissance** est réduite d'au moins 30%.
- La prévalence de la **malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5ans** est réduite à moins de 5%.
- Le taux d'**allaitement maternel** exclusif est porté à au moins 50%.
- La prévalence de l'**anémie chez les femmes en âge de procréer et les autres groupes vulnérables est réduite de 50%**.
- La prévalence de la **carence pour les autres micronutriments** (vitamine A, zinc et iode) est réduite d'au moins 40%.
- La prévalence de l'**obésité chez les groupes vulnérables** est réduite d'au moins 20%.



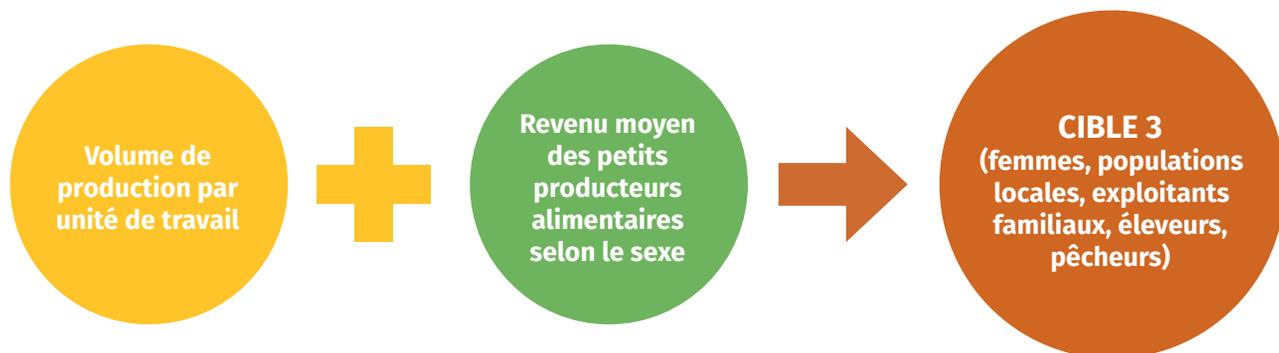
II1. La cible 1



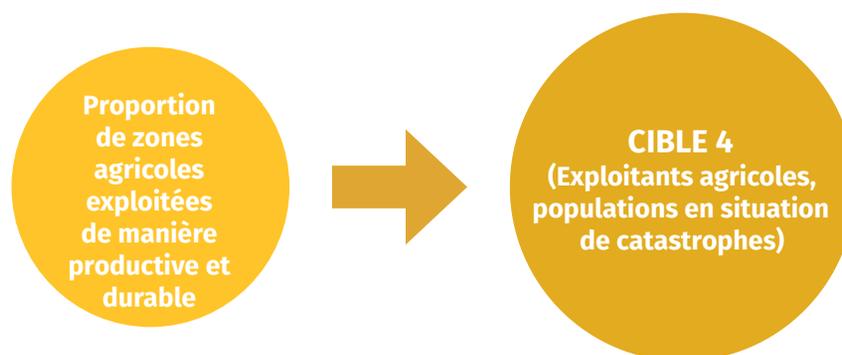
II2. La cible 2



II3. La cible 3

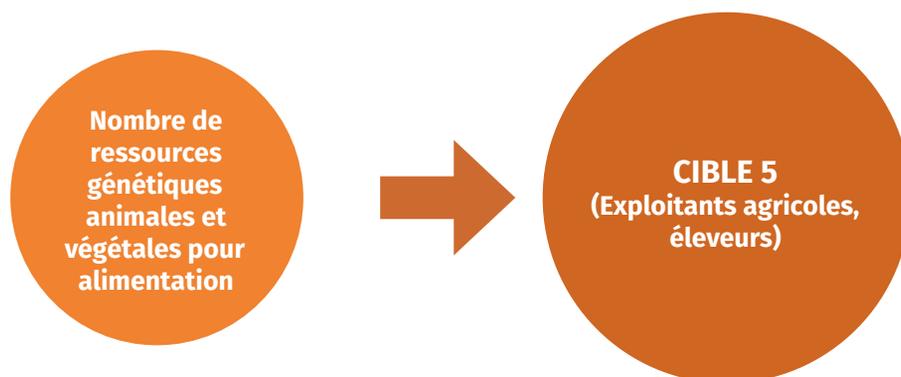


II4. La cible 4

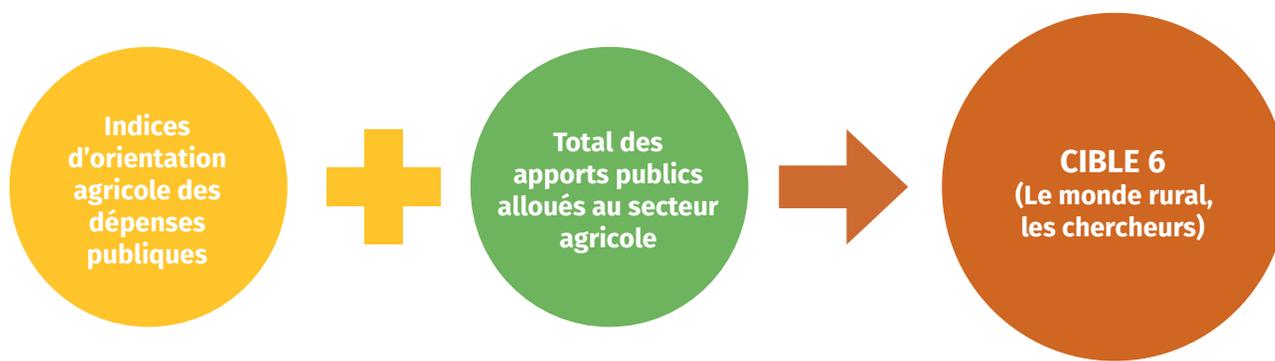




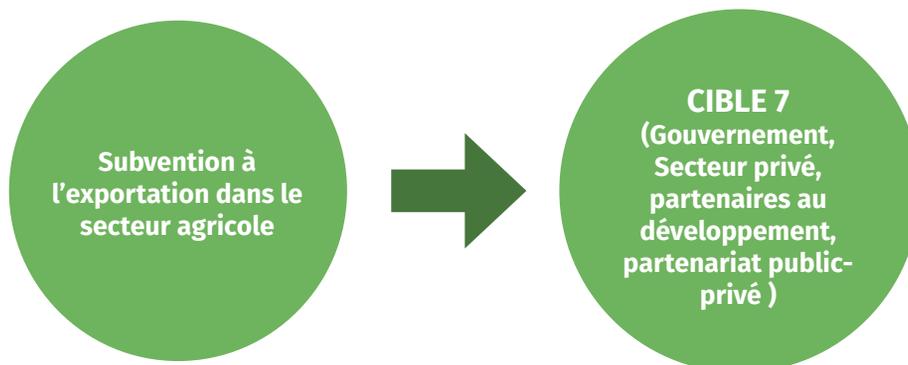
II5. La cible 5



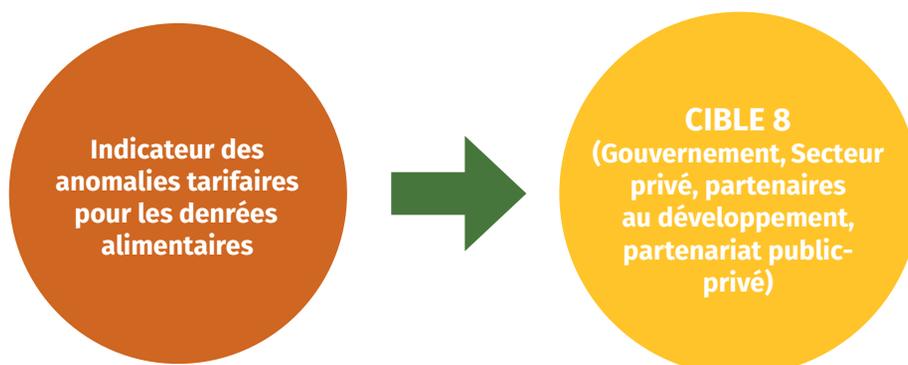
IIA. La cible 6



II B. La cible 7



II3. La cible 8





Références bibliographiques.

WELT HUNGER HILFE; International Food Policy Research Institute (IFPRI)/2016 « Synthèse Indice de la faim dans le monde. Atteindre l'objectif faim zéro ». Octobre 2016.

CEDEAO, CILSS, UEMOA2013 « ALLIANCE GLOBALE POUR LA RÉSILIENCE – AGIR – SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST ». Feuille de route adoptée le 9 Avril 2013.

République du Sénégal. PRIMATURE/CNSA/CEDEAO/AGIR/UEMOA/2016 «PRIORITE RESILIENCE PAYS/SENEGAL » PRP/ SN .PTF-SN Décembre 2016.

République du Sénégal. Primature/ CNSA : « STRATEGIE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DE RESILIENCE/ SNSAR 2015-2035». Novembre 2015.

République du Cameroun/PAM 2016 : « Revue stratégique de la Sécurité alimentaire et de la nutrition » : Faim zéro à l'horizon 2030. Août 2016.

WFP 2017. ANALYSE INTEGREE DU CONTEXTE (AIC) PARTIE I RAPPORT TECHNIQUE –SENEGAL- DRAFT 00 07. 06. 2017

République du Sénégal. Primature CELLULE DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION. 2017. « Plan stratégique Multisectoriel de la Nutrition du Sénégal 2017-2021 »/Validation technique. Avril 2017

CNCR/ENDA PRONAT/CONGAD/ AJS/IPAR/GRET/ACTIONAID/IED/Action Solidaire International/WILDAF/CICODEV AFRICA. 2016. « Document de synthèse des réflexions du cadre de réflexion et d'action sur le foncier dans le cadre du processus de réforme foncière au Sénégal ». Janvier 2016.

SCALING UP NUTRITION/PLATEFORME SOCIETE CIVILE SUN SENEGAL/CNCR/ GDSP. 2017. Elaboration du « Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PNIASAN) » Atelier de renforcement des capacités des acteurs de la société civile concernant les liens entre agriculture et nutrition « Déclaration Finale de la Société Civile» 30-31 Mars 2017.

REPUBLIQUE DU SENEGAL : mai 2017. RAPPORT REVUE ANNUELLE CONJOINTE : RAC – 2017/« Etat de mise en œuvre de la politique économique et sociale en 2016 » Rapport provisoire/ 2017.

REPUBLIQUE DU SENEGAL : Commission nationale de réforme foncière : « DOCUMENT DE POLITIQUE FONCIERE » Version définitive/ Octobre 2016.

REPUBLIQUE DU SENEGAL/ PRIMATURE /CLM (CELLULE DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION): « DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA NUTRITION (2015-2025) » Novembre 2015.

REPUBLIQUE DU SENEGAL : COMMISSION NATIONALE DE REFORME FONCIERE/ ANNEXE DU DOCUMENT DE POLITIQUE FONCIERE « ETAT DES LIEUX DE L'OCCUPATION DE L'ESPACE ET DE GESTION FONCIERE AU SENEGAL » Octobre 2016.

REPUBLIQUE DU SENEGAL/ PRIMATURE /CLM Cellule de Lutte contre la Malnutrition : « ETUDE QUALITATIVE DES DETERMINANTS DE LA MALNUTRITION AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE ».





Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural :« Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) ». Volet agricole du Plan Sénégal Emergent.

REPUBLIQUE DU SENEGAL : « Plan Sénégal Emergent » (Février 2014).

République du Sénégal. PNUD/ Rapport : « Contribution du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) à l'atteinte de l'ODD2 ». Mai 2017

USAID/CDC. USAID/MSAS/UNICEF/UNFRA/ Micronutrient Initiative. Sénégal : « Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue) 2015 ».Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Dakar, Sénégal Octobre 2016.

UNICEF/Commission Européenne/UKAID (From the British),Juin 2016.« L'enquête nutritionnelle utilisant la méthodologie SMART » Rapport Final Collecte des données du 27 Septembre au 2 Décembre 2015/ Juin 2016.

Ministère de la Santé et de l'action sociale/ DIRECTION DE LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION ET DE LA SURVIE DE L'ENFANT/Division de l'Alimentation et de la Nutrition. Juin 2016.

PAM/ OXFAM. 2011. Initiatives en faveur de la résilience des communautés rurales- 4.,

Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN). Juin 2016. Stratégie Nationale de Protection Sociale SNPS- 2015-2035 ;

Gouvernement du Sénégal/PAM/SECNSA/OMS/UNICEF/FAO. 2014. Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) ;

International Food Policy Research Institute. 2016. Rapport sur la nutrition mondiale 2016 : Des promesses aux impacts : Éliminer la malnutrition d'ici 2030. Washington, DC.





Résumé.

La problématique d'un développement durable et inclusif a fini de s'imposer dans la formulation et la mise en oeuvre des politiques publiques. Le Sénégal, en adoptant l'Agenda 2030 pour le développement durable, a saisi toute la nécessité qu'il y a à s'engager dans l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) que les chefs d'État et de gouvernement ont convenus collectivement lors du sommet des Nations Unies pour le développement durable, en septembre 2015, à New York.

L'ODD 2 dont il est ici question cible spécifiquement l'élimination de la faim, la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'ici 2030 en s'appuyant sur une agriculture durable.

Le rapport nous rappelle que l'éradication de la faim au Sénégal passera, entre autres, par l'amélioration des systèmes durables de production alimentaire et des pratiques agricoles, un accès égal à la terre, le recours aux nouvelles technologies, l'intensification de la coopération internationale, une politique de protection sociale plus inclusive et durable, les investissements croissants dans les infrastructures et l'éducation pour stimuler une productivité agricole porteuse de croissance. Des facteurs auxquels il faut à tout prix ajouter le genre et le dividende démographique dont la capture reste essentielle à la réalisation de l'Agenda 2030.

Outre un état des lieux de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le présent rapport formule des recommandations suivantes articulées en matrices

d'actions prioritaires pour une atteinte de l'Objectif de Développement Durable n°2 :

- Assurer une mise en oeuvre cohérente des politiques qui soutiennent le développement du système alimentaire du Sénégal ;
- Renforcer les capacités nationales pour atteindre 95% de réduction de la malnutrition à l'horizon 2030 ;
- Créer une politique plus volontariste, plus inclusive de gestion communautaire de l'alimentation scolaire ;
- Faire de la protection sociale un des piliers de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en particulier de l'Objectif « FaimZéro » ;
- Considérer l'importance de la capture du Dividende Démographique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- Transformer durablement les systèmes Agricoles nationaux ;
- Institutionnaliser l'esprit et l'approche du PUDC dans l'administration publique, dans le but d'atteindre plus rapidement et plus efficacement les objectifs l'ODD2 mais aussi les autres ODD au Sénégal ;
- Faciliter et généraliser l'accès aux ressources productives ;
- Coopérer à tous les niveaux ;
- Arrimer l'analyse prospective Sénégal « FaimZéro » aux indicateurs des trois axes du PSE.

Cette Revue Stratégique pour l'Éradication totale de la faim au Sénégal à l'horizon 2030, appelée «FaimZéro», appartient au Gouvernement de la République du Sénégal.

Son élaboration a été faite en partenariat avec les Bureaux Régional et National du Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Elle a été conçue et formulée par le Cabinet du Lead Convener, le Professeur Ndioro NDIAYE.
Copyright Septembre 2017-Dakar-Sénégal.





C'est dans l'agriculture que nous trouverons un des moyens les plus sûrs pour assurer notre propre sécurité alimentaire et générer une croissance porteuse d'emplois et de prospérité partagée.

Son Excellence Monsieur Macky SALL,
Président de la République du Sénégal.



Nous devons construire une agriculture productive, compétitive et durable, qui nourrit les populations et qui procure des revenus suffisants aux producteurs, surtout aux jeunes pour qu'ils ne soient plus attirés par le mirage de la migration irrégulière.

SEM. Mahammed Boun Abdallah DIONNE,
Premier Ministre de la République du Sénégal.



La revue stratégique fait valoir que par l'harmonisation et la mutualisation des approches et des efforts de la part de tous, et par l'adoption des stratégies bien ciblées, vaincre la faim reste bel et bien possible.

M. Abdou Amy DIENG,
Directeur régional du Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'Afrique centrale et de l'Ouest.



La question de la Faim reste encore pour les gouvernements des pays en développement une problématique dont la variabilité des facteurs nécessite une grande synergie des acteurs afin de tracer une vision claire et harmonisée des politiques pour une réponse coordonnée et efficace aux besoins spécifiques et variés des populations pauvres et vulnérables.

M. Guy Mesmin ADOUA OYILA,
Directeur et Représentant Résident du Programme alimentaire mondial (PAM) au Sénégal.



L'objectif de cette Revue consiste à accélérer l'atteinte de l'ODD 2 à l'horizon 2030. Par l'excellence et la capacité de notre capital humain ; nos ressources naturelles : des réserves hydrauliques renouvelables estimées à quatre milliards de mètres cubes ; notre potentiel agro-forestier riche et diversifié, notre industrie agro-alimentaire parmi les meilleures d'Afrique de l'Ouest, combinés à une performance managériale soutenue, nous ÉLIMINERONS LA FAIM au Sénégal à l'horizon 2030.

Professeur Ndiro NDIAYE,
Lead Convener de la Revue stratégique pour l'éradication totale de la faim au Sénégal (ODD 2 et 17).

